Université de Montréal

Comprendre les défis éthiques rencontrés par les parents d'accueil en protection de la jeunesse : l'éclairage de l'éthique des vertus

Par

Marie-Pierre Joly

École de travail social, Faculté des arts et des sciences

Thèse présenté(e) en vue de l'obtention du grade de

Doctorat en Service social

Juillet 2024

© Marie-Pierre Joly, 2024

Université de Montréal

Unité académique : École de travail social, Faculté des arts et des sciences

---

Cette thèse intitulée

Comprendre les défis éthiques rencontrés par les parents d'accueil en protection de la jeunesse : l'éclairage de l'éthique des vertus.

Présentée par

Joly, Marie-Pierre

A été évalué(e) par un jury composé des personnes suivantes

Emmanuelle Khoury
Présidente-rapporteur

Marie-Andrée Poirier
Directrice de recherche

Annie Pullen Sanfaçon
Codirectrice

Annie Lambert
Membre du jury

Séverine Euillet
Examinatrice externe

Résumé

Les parents d'accueil en protection de la jeunesse accueillent dans leur maison un ou plusieurs enfant(s) ayant vécu un important parcours d'adversité. Malgré l'absence de lien biologique ou légal avec l'enfant accueilli, ils jouent auprès de lui un rôle parental et fournissent l'environnement familial dont il a besoin pour poursuivre son développement. Il s'agit d'un rôle à la fois gratifiant et complexe, où les tâches et les responsabilités relèvent à la fois des univers parental et professionnel, ce qui peut générer de multiples défis, tensions et inconforts.

La présente thèse se penche sur ces tensions et défis que rencontrent les parents d'accueil, en les analysant sous le prisme de l'éthique critique. Deux objectifs sont poursuivis : 1) identifier les situations éthiquement difficiles que les parents d'accueil rencontrent dans l'exercice de leur rôle et 2) mieux comprendre le raisonnement éthique qu'ils mettent en œuvre pour composer avec ces situations. Pour atteindre ces objectifs, dix-neuf parents de familles d'accueil régulières venant de différentes régions du Québec ont participé à une entrevue semi-dirigée. Le matériel recueilli lors des entrevues a été soumis à une analyse thématique réflexive (Braun et Clarke, 2019).

L'analyse des situations éthiquement difficiles a permis de révéler trois grands défis éthiques au cœur de l'accueil familial : 1) répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et à ceux des autres membres de la famille; 2) partager la parentalité avec les parents d'origine; et 3) maintenir avec le personnel intervenant une collaboration centrée sur l'enfant accueilli malgré les enjeux présent au sein de la relation de travail. Face à ces défis, les parents d'accueil sont nombreux à ressentir des émotions difficiles persistantes. Cette thèse analyse ces émotions en fonction du concept de détresse morale (Weinberg, 2009), une forme de détresse engendrée par des contraintes qui empêchent la personne d'agir en fonction de ce qui lui semble être la « bonne chose à faire ».

À partir de cette analyse, la thèse propose de mobiliser l'éthique des vertus pour soutenir l'agir éthique des parents d'accueil qui font face à ces situations. En s'appuyant sur le discours des parents d'accueil, quatre vertus utiles pour faire face aux défis éthiques de l'accueil familial sont

proposées : la sagesse pratique, le courage, le *care* et le respect. S'inspirant du raisonnement pratique collectif de MacIntyre (1999), il est proposé de mettre en place de nouveaux lieux d'échange, afin que les parents d'accueil puissent réfléchir aux défis éthiques qu'ils rencontrent, mais aussi de se doter d'une définition de leur rôle qui soit cohérente avec les objectifs qu'eux-mêmes considèrent comme fondamentaux, au-delà du cadre institutionnel et des normes sociales qui orientent actuellement leur pratique.

Mots-clés : parent d'accueil, protection de la jeunesse, éthique, détresse morale, éthique des vertus.

Abstract

Foster parents in youth protection have challenging roles. Their mandate is to welcome into their home one or more children who have experienced significant adversity. Despite not having a biological or legal connection with the child, they parent them and provide the family environment needed by the child to flourish. It is a rewarding but complex role, where tasks and responsibilities are situated at the crossroad between being a parent and a professional, which can generate tension and discomfort.

This thesis examines the tensions and challenges faced by foster parents, analyzing them through the prism of critical ethics. Two objectives are pursued: 1) to identify the ethically difficult situations that foster parents encounter in the exercise of their role; and 2) to better understand the ethical reasoning they use to manage these situations. To achieve these objectives, nineteen (19) regular foster parents from different regions of Province of Quebec participated in a semi-structured interview. The material collected was subjected to reflexive thematic (Braun and Clarke, 2019).

The analysis has revealed three major ethical challenges: 1) meeting the needs of both the foster child and the other family members; 2) sharing parenthood with the birth parents; and 3) maintaining a collaboration focused on the foster child despite the challenges of the working relationship. Faced with these challenges, many foster parents experience persistent negative emotions. This thesis explores these emotions as moral distress (Weinberg, 2009), a form of distress generated by constraints that prevent the individual from acting on what seems to be the "right thing to do". Based on this analysis, the thesis proposes that virtue ethics be used to support the ethical agency of foster parents dealing with these situations. Drawing on the participants discourse, four virtues relevant to the ethical challenges of fostering are proposed: practical wisdom, courage, care and respect. Drawing on MacIntyre's (1999) collective practical reasoning, it is proposed that new spaces for exchange be created, so that foster parents can reflect on the ethical challenges they face, but also develop a definition of their role that is consistent with the

objectives they themselves consider fundamental, beyond the institutional framework and social norms that currently guide their practice.

Keywords: foster parent, youth protection, ethics, moral distress, virtue ethics.

Table des matières

Résumé 5

Abstract 7

Table des matières 9

Liste des tableaux 13

Liste des figures 15

Liste des sigles et abréviations 17

Remerciements 21

Avant-propos 23

Introduction 25

Chapitre 1 – État des connaissances 33

1.1 L'évolution récente du rôle de parent d'accueil au Québec 33

1.1.1. À partir des années 1970 : des changements législatifs importants 34

1.1.2. La mobilisation pour obtenir davantage de reconnaissance 35

1.1.3. La Loi sur la représentation des ressources et son application : entre reconnaissance et encadrement étatique du rôle de parent d'accueil. 37

1.1.4. La professionnalisation au Québec : un modèle parmi d'autres 43

1.2. L'expérience des parents d'accueil dans le contexte d'une plus grande professionnalisation du rôle 45

1.2.1. Défis et tensions dans la relation à l'enfant accueilli 46

1.2.2. Défis et tensions dans la relation au parent d'origine 48

1.2.3. Défis et tensions dans la relation aux intervenants et aux services de protection de la jeunesse 50

1.2.4. Faire face aux défis et tensions 52

1.3. Limites des connaissances actuelles et objectifs de recherche 55

Chapitre 2 – Cadre théorique 57

2.1. Quelques définitions 57

2.1.1. Éthique et éthique professionnelle 58

2.1.2. Éthique basée sur les principes et éthique basée sur le caractère et les relations 59

2.1.3. Défis éthiques et situations éthiquement difficiles 60

2.1.4. Raisonnement éthique 62

2.2. L'éthique des vertus 62

2.2.1. Vertu 63

2.2.2. Pratique 64

2.2.3. Épanouissement 67

2.2.4. Raisonnement pratique 67

2.3. Le choix de l'éthique des vertus 69

2.3.1. Guider efficacement le raisonnement éthique dans les contextes relationnels complexes 69

2.3.2. Tenir compte des émotions et des relations dans le raisonnement éthique 71

2.3.3. Analyser le lien entre l'agir éthique et les institutions 71

2.3.4. Choisir l'éthique des vertus *et* tenir compte des enjeux liés au travail de *care* 73

Chapitre 3 – Cadre méthodologique 77

3.1. Perspective de recherche 77

3.2. Collecte de données 79

3.2.1. Échantillonnage et recrutement 79

3.2.2. Outils de collecte de données et déroulement des entrevues 81

3.2.3. Déroulement des entrevues 84

3.2.4. Considérations éthiques 86
3.3. Stratégie d'analyse 86
3.3.1. Se familiariser avec les données 88
3.3.2. Générer les codes initiaux 89
3.3.3. Rechercher les thèmes 89
3.3.4. Réviser et décrire les thèmes 90
3.3.5. Rédiger 90
3.3.6. Retour itératif vers la thématisation 91
Chapitre 4 – Résultats 93
4.1. Caractéristiques de l'échantillon 93
4.2. Motivations 96
4.1.1. Motivations initiales 96
4.1.2. Motivation à poursuivre 100
4.3. Les situations éthiquement difficiles et le raisonnement éthique 106
4.3.1. Défi éthique #1 : Répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et aux besoins des autres membres de la famille 108
Des ressources qui retardent l'escalade 113
4.3.2. Défi éthique #2 : partager la parentalité avec le parent d'origine 128
4.3.3. Défi éthique #3 : maintenir une collaboration centrée sur l'enfant accueilli malgré les enjeux de la relation de travail 137
Chapitre 5 – Discussion 153
5.1. Analyser le rôle de parent d'accueil sous l'angle de l'éthique critique : un nouveau regard sur ce rôle complexe 153
5.1.1. Le défi éthique de la réponse aux besoins 154
5.1.2. Le défi éthique du partage de la parentalité 158

5.1.3. Le défi éthique de la collaboration 160

5.1.4. La détresse morale des parents d'accueil 161

5.2. L'éthique des vertus pour soutenir l'agir éthique des parents d'accueil.....165

5.2.1. L'accueil familial : une pratique 165

5.2.2. Identifier les vertus utiles pour faire face aux défis éthiques.....170

5.2.3. Favoriser le raisonnement pratique collectif 177

Conclusion 183

6.1. Limites et perspectives pour la recherche 183

6.2. Apport aux connaissances.....185

6.2.1. Dans le domaine de l'accueil familial 185

6.2.2. Dans le domaine de l'éthique 187

6.3. Perspectives pour les milieux de pratique 188

6.3.1. Mieux définir la pratique de l'accueil familial afin de contrer la détresse morale 188

6.3.2. Repenser la relation de collaboration et réhabiliter le soutien 190

Références bibliographiques.....193

Annexes 211

Annexe 1 – Liste des services généraux et particuliers inscrit au cadre de référence RI-RTF .213

Annexe 2 - Outils de recrutement (affiche, appel téléphonique) 215

Annexe 3 – Grille d'entrevue.....217

Annexe 4 – Questionnaire sociodémographique.....223

Annexe 5 – Formulaire de consentement.....227

Annexe 6 – Remerciement et liste de ressources (fin de l'entrevue).....231

Annexe 7 – Tableau de codification (avant l'étape de la rédaction) 233

Liste des tableaux

Tableau 1. – Portrait de l'échantillon 94

Liste des figures

Figure 1. – Les défis éthiques et les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle. 107

Figure 2. – Les vertus utiles au rôle de parent d'accueil.....171

Figure 3. – Le dialogue socratique pour les parents d'accueil (adapté de Pullen-Sansfaçon, 2010).....181

Liste des sigles et abréviations

ADREQ : Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CSN : Confédération des syndicats nationaux

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

FFARIQ : Fédération des familles d'accueil du Québec

IDC : Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LRR: Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant

LSSSS : Loi sur la santé et les services sociaux

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

RI: Ressource intermédiaire

RTF : Ressource de type familial

À tous les parents d'accueil,

qui exercent au quotidien ce rôle à la fois difficile, merveilleux et essentiel.

Remerciements

Le parcours doctoral ayant mené à cette thèse a été une longue aventure. Il aura marqué une partie de ma vie et aura contribué à me transformer académiquement, mais aussi en tant que personne. Je termine cette démarche remplie de gratitude, consciente de ce grand privilège que j'ai eu de pouvoir me consacrer pendant plusieurs années à une réflexion en profondeur, sur un sujet passionnant, en tentant de mon mieux de contribuer à l'avancement des connaissances et des pratiques. Si le parcours en soi est un privilège, le fait d'avoir été si bien accompagné pendant ce voyage en est un autre tout aussi important. L'apport de plusieurs personnes à mon parcours mérite d'être souligné. Une thèse ne peut se réaliser qu'en étant bien entourée, alors merci à vous tous, cet immense accomplissement vous appartient un peu aussi.

Je tiens en premier lieu à remercier les parents d'accueil rencontrés dans le cadre des entrevues de s'être livrés avec tant de générosité. Sans vous, cette thèse n'existerait pas.

Un immense merci également à mes deux directrices de thèse pour votre rigueur bienveillante, qui m'a permis de me dépasser. Marie-Andrée : merci pour ta présence, tes innombrables relectures, tes commentaires toujours pertinents et tes encouragements constants. Ton rôle de directrice de thèse s'est élargi au fil du temps en un rôle précieux de mentorat; ton expérience et tes conseils ont contribué à faire de moi la chercheuse et la professionnelle que je suis aujourd'hui. Annie : merci de m'avoir initié au monde de l'éthique et de m'avoir poussé à emprunter des chemins que je n'avais pas encore fréquentés. Tu m'as servi de guide dans cette exploration, et t'avoir comme codirectrice m'a permis de découvrir de nouveaux territoires tellement passionnants!

Je tiens également à remercier le Fonds de recherche québécois - Société et Culture pour l'octroi d'une bourse de recherche qui m'a permis de consacrer un temps important à la réalisation de ma thèse. Je remercie également l'École de travail social de l'Université de Montréal, l'Institut Universitaire Jeunes en difficulté et l'Équipe de recherche sur le placement et l'adoption en protection de la jeunesse pour leur soutien financier à différents moments clés de mon parcours.

Sur un plan plus personnel maintenant : Nathalie, tu as été tout au long de cette route ma précieuse compagne du quotidien. Tu m'as accompagnée à travers toutes les étapes de cette thèse, à travers chacun de mes hauts et de mes bas. Merci pour ton soutien indéfectible, ta patience, ta compréhension; merci aussi pour toutes les discussions où tu acceptais de découvrir avec moi le merveilleux monde de l'éthique des vertus! Et surtout, merci de l'ancrage si solide que tu apportes dans ma vie. Tu es ma base de sécurité, et ta présence a contribué à me maintenir en équilibre pendant cette grande aventure.

Merci aussi à mes amis, à ma famille, à mes précieuses marraines : merci pour tous ces moments à discuter, pour votre curiosité et pour le ressourcement que vous m'avez offert à divers moments. Un merci spécial aussi à mes amis et collègues de l'IUJD: chacun à votre manière, vous m'avez permis de réaliser cette thèse tout en étant plongée dans un univers professionnel et académique à la fois riche, stimulant et humain.

Pour finir, un merci tout spécial à mes parents, qui m'ont quitté tous les deux avant que cette thèse ne soit achevée. Merci à vous deux d'avoir cru en moi, et merci de votre soutien de tous les instants dans mon parcours académique. Je sais que vous auriez été tellement fiers de moi. Cette thèse vous est dédiée.

Avant-propos

Écrire une thèse est une démarche à la fois scientifique et personnelle. Scientifique dans la méthode, mais personnelle dans les choix successifs qui se présentent : le choix du sujet, de l'angle d'analyse, du cadre théorique.

Dans mon cas, l'idée de me concentrer sur la professionnalisation de l'accueil familial provient de mes premières expériences professionnelles, durant lesquelles j'ai exercé le rôle d'intervenante-ressource auprès des parents d'accueil. Pendant plusieurs années, je les ai accompagnés, soutenus, écoutés, défendus, formés et conseillés. J'ai parfois eu à jouer un rôle de médiatrice lorsque leur vision divergeait de celle des intervenants et intervenantes. J'ai eu aussi, parfois, à reprendre avec eux certaines interventions qui n'étaient pas en phase avec les besoins de l'enfant. J'ai surtout beaucoup appris auprès de ces personnes inspirantes et engagées qui ouvrent leur cœur et leur maison à des enfants ayant vécu un parcours des plus difficiles. Ce rôle m'a tellement interpellé que j'ai décidé d'entamer une maîtrise sur celui-ci, et plus particulièrement sur les facteurs associés à la satisfaction des parents d'accueil dans leur rôle.

La fin de ma maîtrise a coïncidé avec l'adoption de la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (LRR, RLRQ, c. R-24.0.2). Cette thèse exposera que l'adoption de la LRR avait pour objectif d'apporter davantage de reconnaissance au rôle de parent d'accueil. Au-delà de cet objectif louable, il a rapidement été clair à mes yeux que cette loi allait bouleverser la relation entre les services de protection de la jeunesse et les parents d'accueil. À ce moment, j'occupais toujours un poste d'intervenante-ressource. J'avais donc une place de premier choix pour observer comment le soutien que l'établissement offrait aux parents d'accueil a été peu à peu délaissé au profit d'une approche de contrôle de la qualité des services. J'ai vécu ce changement de l'intérieur, en ayant l'intime conviction qu'il allait priver les parents d'accueil d'un soutien qui leur était utile, voire essentiel.

Ma carrière s'est poursuivie et j'ai connu l'accueil familial sous d'autres angles. J'ai été intervenante à l'application des mesures en protection de la jeunesse, c'est-à-dire l'intervenante qui accompagne l'enfant lorsqu'un placement survient. J'ai travaillé au déploiement et à la coordination de l'approche S'occuper des Enfants (SOCEN), une approche qui soutient le travail de collaboration entre les parents d'accueil et le personnel intervenant de la protection de la jeunesse. J'ai également eu l'occasion de me pencher sur ce rôle de parent d'accueil dans différents projets de recherche.

Pendant ce parcours professionnel et académique, des questionnements à propos des effets de la LRR ont continué de m'habiter. Ces questionnements se reflétaient dans certains écrits scientifiques sur la professionnalisation de l'accueil familial, des écrits qui soulevaient notamment la complexité du double rôle de parent et de professionnel. J'ai souhaité m'y pencher aussi; ce fut le point de départ de mon parcours doctoral.

Pour la thèse, j'ai voulu explorer le vécu intime des parents d'accueil, afin de mieux comprendre la manière dont ce rôle complexe, traversé de tensions, se vit au quotidien. J'ai aussi voulu que l'angle d'analyse choisi me permette de poser un regard sur les institutions. Je l'avais constaté et ressenti : avec la LRR, les changements dans les lois et les structures avaient eu un impact important sur l'expérience des parents d'accueil. À travers l'éthique des vertus, j'ai trouvé l'angle théorique original que je cherchais, qui ouvrait la voie non seulement à de nouvelles pistes de réflexion à propos de l'expérience très personnelle de ces acteurs indispensables, mais aussi à propos des institutions.

Partant de là, la démarche doctorale a permis une fructueuse rencontre entre mes univers personnel et professionnel d'un côté, et les univers scientifique et théorique de l'autre. Cette rencontre constitue la pierre angulaire de cette thèse. La route a été passionnante, j'espère que la lecture le sera tout autant.

Introduction

Ici comme ailleurs, lorsque la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis, il arrive qu'il soit retiré de son milieu d'origine. Lorsque ce retrait s'impose, une proportion importante des enfants sont accueillis par des familles d'accueil. Au Québec, en date du 31 mars 2024, c'est environ 7940 enfants qui vivaient dans ce type de milieu, ce qui représente 22.9 % des enfants suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ, Directeurs de la protection de la jeunesse / Directeurs provinciaux, 2024).

Bien que les termes « parents d'accueil » et « famille d'accueil » soient largement utilisés dans les milieux cliniques québécois, le vocable « ressource de type familial » (RTF) est le terme employé dans les textes de loi et documents ministériels qui en présentent la fonction. La RTF désigne ainsi :

> Une ou deux personnes qui accueillent à leur lieu principal de résidence au maximum neuf enfants en difficulté qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial. (Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), 2016, p. 47)

Au-delà de cette définition légale, dans les services de protection de la jeunesse, ce vocable de RTF se décline en trois types de familles d'accueil : les familles d'accueil régulières, les familles d'accueil de type banque mixte et les familles d'accueil de proximité. La famille d'accueil régulière a un certain nombre de places accréditées dans le cadre de son contrat de service. Dans la limite de ce contrat, elle peut accueillir tout enfant des services de protection de la jeunesse ayant besoin d'un hébergement en famille d'accueil. Pour sa part, la famille d'accueil de proximité désigne un milieu familial où le parent d'accueil est une personne ayant un lien significatif avec l'enfant accueilli, par exemple un grand-parent, un oncle, une tante, ou une personne proche de la famille. Finalement, la famille d'accueil de type banque mixte accueille un enfant pour qui le pronostic principal est l'adoption. Dans ce genre de situation, « l'enfant est placé dans une famille d'accueil qui s'engage à l'adopter même s'il n'est pas encore légalement admissible à l'adoption en début de placement, dans le but de lui offrir une plus grande stabilité » (Pagé, 2012, p.42).

Ainsi, les parents d'accueil banque mixte ont une motivation d'adoption, mais ils acceptent d'avoir le statut de famille d'accueil pendant la clarification du projet de vie (Association des centres jeunesse du Québec, 2009).

Ces définitions mettent en lumière que les parents d'accueil dits « réguliers », qui sont les acteurs au cœur de cette thèse, ont certaines particularités. Ils accueillent à leur domicile familial un ou plusieurs enfants qui leur étaient étrangers avant le placement. Ils peuvent avoir des mesures de placement très différentes, allant d'un placement en urgence (d'une durée de quelques heures) à un placement allant jusqu'à l'âge de la majorité de l'enfant. Dans ces contextes variés, les services de protection de la jeunesse leur confient la responsabilité d'assurer, au quotidien, la sécurité, le développement et le bien-être des enfants qui leur sont confiés (Oke *et al.*, 2013). Malgré l'absence de lien biologique ou légal avec les enfants accueillis, ils actualisent auprès d'eux un rôle parental et leur fournissent l'environnement familial dont ils ont besoin pour poursuivre leur développement (Maluccio *et al.*, 2006).

Or, depuis quelques années, les services de protection de la jeunesse du Québec et d'ailleurs sont confrontés à d'importantes difficultés de recrutement et de rétention de parents d'accueil réguliers, si bien que certains acteurs évoquent une pénurie de familles d'accueil (Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Directeurs de la protection de la jeunesse / Directeurs provinciaux, 2023; Hanlon, Simon, et al., 2021; Thomson et al., 2016). Dans ce contexte, des efforts importants en matière de recrutement, de formation et de rétention doivent être déployés par les services de protection de la jeunesse afin de maintenir un bassin de parents d'accueil de qualité (Williams et al., 2023). Il est donc important de s'intéresser à l'expérience de ces acteurs, eux qui contribuent de manière déterminante au bien-être des enfants en besoin de protection.

À propos de cette expérience, ces écrits scientifiques qui donnent la parole aux parents d'accueil rapportent de manière unanime que pour eux, il s'agit d'un rôle hautement gratifiant, qui procure une expérience humaine riche et unique (D'Amato et Brownlee, 2022; Nesmith et Hartley, 2023). En contrepartie, ces écrits montrent que ce rôle est parsemé d'importants défis. Premièrement, accompagner ces enfants est en soi un défi important. Ceux-ci ont une trajectoire marquée par

l'adversité et ils peuvent présenter différents facteurs de vulnérabilité, tels que des retards de développement, des enjeux de santé mentale, des difficultés de régulation comportementales et émotionnelles, ou de l'insécurité en regard de l'attachement (Châteauneuf et al., 2022; Findley et Praetorius, 2023a; Greeson et al., 2011). Deuxièmement, des enjeux de collaboration peuvent survenir avec les parents d'origine, notamment si l'enfant réagit fortement aux contacts avec celui-ci (Châteauneuf et al., 2018; Fuentes et al., 2019; Vanderfaeillie et al., 2020). Troisièmement, le placement peut fragiliser l'équilibre personnel, familial et conjugal du parent d'accueil lors de l'arrivée ou du départ de l'enfant, ou lorsque les difficultés sont particulièrement grandes (Findley et Praetorius, 2023; Hebert et al., 2013). Quatrièmement, si les parents d'accueil reconnaissent l'importance du lien de collaboration avec le personnel intervenant de la protection de la jeunesse, ils soulignent aussi que cette relation est empreinte d'enjeux de confiance et de reconnaissance (Findley et Praetorius, 2023). Il peut également être difficile pour les parents d'accueil d'obtenir des services adaptés aux besoins de l'enfant (Hanlon, Simon, et al., 2021), ainsi que des services de soutien pour eux-mêmes (D'Amato et Brownlee, 2022; Miller et al., 2019).

Ce regard sur les défis et l'expérience des parents d'accueil doit être contextualisé, puisqu'il a évolué de manière importante dans les dernières décennies. Un regard historique sur l'accueil familial permet de constater que pendant une longue période, au Québec comme ailleurs, l'accueil familial a fonctionné sur un modèle traditionnel, basé sur le volontariat (Joyal et Châtillon, 1996). Différents changements ont toutefois contribué à révéler les limites de ce modèle. D'abord, les besoins des enfants placés se sont avérés de plus en plus importants, notamment parce que les pratiques en protection de l'enfance ont évolué de manière à favoriser le maintien ou le retour de l'enfant dans son milieu d'origine (Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), 2019). Ainsi, les enfants qui sont retirés de leur milieu sont plus souvent issus de familles aux dynamiques complexes et qui ont d'importants besoins. Ensuite, au fil du temps, les parents d'accueil ont été invités à travailler plus étroitement aux objectifs cliniques poursuivis dans le cadre du placement, des objectifs s'ajustent en fonction des besoins de l'enfant et du projet de vie privilégié pour lui (Wilson et Evetts, 2006; Kirton, 2007; Turcotte, 2008). Finalement, les transformations sociales qui ont marqué les dernières décennies sont

venues complexifier le recrutement de nouveaux parents d'accueil : alors que par le passé, les femmes étaient généralement à la tête du projet de famille d'accueil, celles-ci se retrouvent de plus en plus souvent sur le marché du travail, ou à la tête d'une famille monoparentale, ce qui laisse moins de temps pour s'impliquer dans un projet comme celui-ci (Turcotte, 2008; Kirton, 2007).

À mesure que ces changements prennent de l'ampleur, le modèle traditionnel d'accueil familial issu du volontariat atteint son point de rupture et ne permet plus de maintenir un bassin de familles d'accueil suffisant pour répondre aux besoins des enfants placés (Thompson, Arthur et Watts, 2016). Face à cette réalité, plusieurs pays amorcent un mouvement vers une plus grande professionnalisation de l'accueil familial. Ce mouvement s'appuie sur l'espoir qu'une meilleure reconnaissance du rôle de parent d'accueil favorisera le recrutement et la rétention d'un plus grand nombre de ressources. De plus, établir certaines normes en matière de formation pourrait soutenir le développement d'un bassin de parents d'accueil compétents, en mesure de relever les défis de l'accueil familial.

Ces arguments prometteurs font en sorte qu'internationalement, dans les dernières décennies, le mouvement vers une plus grande professionnalisation prend une ampleur importante (Acil Allen Consulting, 2013). Le Québec ne fait pas exception et s'inscrit dans ce mouvement avec l'adoption, en 2009, de la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant[1] (LRR, RLRQ, c. R-24.0.2). Cette loi contribue à donner aux parents d'accueil un statut de travailleur, à hausser leur rétribution, et à modifier les relations de travail entre eux et les établissements de santé et services sociaux.

La mouvance vers la professionnalisation est une réalité plurielle, dont les effets sont difficiles à circonscrire avec précision (Acil Allen Consulting, 2013). Néanmoins, un survol des écrits sur le sujet permet d'affirmer que ce mouvement, en mettant l'accent sur la dimension professionnelle du rôle, a généré des préoccupations en lien avec le rôle et l'identité de parent d'accueil. Par

[1] Pour la suite de la thèse, afin d'alléger la lecture, le diminutif Loi sur la représentation des ressources sera utilisé au fil du texte.

exemple, des craintes sont exprimées quant à la place que la dimension parentale du rôle peut continuer d'occuper dans un contexte de plus en plus professionnalisé (Bagirishya et Gilbert, 2002; De Wilde et al., 2019; Fabry, 2016; Renault et al., 2015; Riggs, 2015). De manière très concrète, ces travaux mettent de l'avant que des tensions entre les dimensions parentales et professionnelles du rôle font émerger des questionnements chez les parents d'accueil. Par exemple : « Quelle proximité dois-je adopter face à l'enfant? Dois-je laisser l'enfant m'appeler papa ou maman alors qu'il a déjà des parents? Quelle part de mon intimité familiale dois-je dévoiler? Si je m'identifie comme professionnel, puis-je demander de l'aide? Est-il acceptable de prendre « congé » de l'enfant accueilli? ». Ces questionnements et l'ambivalence qu'ils génèrent ne sont pas à prendre à la légère, puisqu'ils peuvent faire vivre au parent d'accueil davantage d'insatisfaction (Schofield et al., 2013) et de stress face à son rôle (Findley et Praetorius, 2023).

Or, bien que ces tensions soient relativement bien documentées dans certains écrits scientifiques récents, la manière dont les parents d'accueil jonglent avec elles a reçu peu d'attention à ce jour (De Wilde et al., 2019). Parmi les pistes soulevées, il semble que les parents d'accueil qui arrivent à considérer leur rôle comme un hybride, en habitant les dimensions parentales et professionnelles de manière flexible, vivent plus de satisfaction (Schofield et al., 2013). Mais comment y parvenir? Un petit nombre d'écrits proposent de favoriser la réflexivité des parents d'accueil, ce qui pourrait les aider à faire face aux enjeux et dilemmes propres à leur rôle (Cuthbert, 2015; Shklarski, 2019). Ceci pourrait se faire en leur enseignant des stratégies de délibération éthique (Cuthbert, 2015), ou encore en créant des espaces de parole et de réflexion pour discuter des enjeux, des défis et de la vision qu'ils ont de leur rôle (Boyer et Noël, 2018; Euillet, 2012).

Ces propositions portent à croire que l'éthique critique pourrait être un champ disciplinaire utile pour appréhender les tensions et la complexité qui caractérisent le rôle de parents d'accueil. L'éthique critique réfère à l'éthique en tant que discipline; elle propose de mener une réflexion sur la manière dont chacun devrait se comporter (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Elle s'applique aux situations les plus graves et complexes, mais également aux décisions et actions de la vie quotidienne d'un individu, à la fois dans sa vie personnelle, dans sa vie professionnelle

et dans sa vie citoyenne (Drolet, 2013). Bien que l'éthique soit un champ disciplinaire largement sollicité pour soutenir les pratiques dans plusieurs métiers de la relation d'aide, ce n'est pas le cas pour l'accueil familial. Pourtant, il s'agit d'un domaine où les questionnements en lien avec les droits, les devoirs, les besoins, les intérêts et les relations sont omniprésents; tous des éléments qui sont au cœur de la réflexion éthique (Banks, 2021).

Cette thèse vise donc à générer une nouvelle compréhension de la manière dont les parents d'accueil conjuguent avec les tensions rencontrées dans leur rôle en les analysant sous l'angle de l'éthique critique. Or, ce choix mène d'entrée de jeu à la question des différentes perspectives éthiques, puisque ces perspectives se distinguent dans les repères qu'elles mettent de l'avant pour soutenir la réflexion et décider de la « bonne chose à faire » dans les situations rencontrées (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Dans le cadre de ce projet, le choix a été fait de mobiliser l'éthique des vertus pour soutenir l'analyse, une perspective qui s'appuie sur l'importance du caractère de la personne pour juger de la moralité d'une action (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). C'est une perspective jugée utile dans les métiers de la relation d'aide tels que le travail social ou les sciences infirmières, car elle permet de tenir compte des émotions, des relations et du contexte dans le raisonnement éthique; des éléments que d'autres perspectives éthiques préfèrent mettre de côté (Banks et Gallagher, 2008; Broadley, 2019; Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012).

La présente thèse rend donc compte de cette démarche de recherche et des résultats obtenus. Le premier chapitre propose un état des connaissances où sont abordés le rôle de parent d'accueil régulier et le contexte dans lequel il se déploie au Québec. La question des défis et des tensions associées au double rôle de parent et de professionnel y est examinée, ainsi que la pertinence de mobiliser le champ de l'éthique critique pour apporter un éclairage nouveau sur ces défis et tensions. Au terme de cette problématisation, les objectifs de recherche sont posés. Par la suite, le deuxième chapitre présente le cadre théorique choisi, soit l'éthique des vertus, ainsi que les raisons qui ont motivé ce choix. Les concepts qui sont envisagés comme principaux repères interprétatifs pour l'analyse des résultats sont définis. Le troisième chapitre présente les choix méthodologiques qui ont été effectués tout au long de la démarche de recherche.

Le quatrième chapitre introduit ensuite les résultats. En partant de leurs motivations, un regard sur la manière dont les parents d'accueil décrivent leur rôle est d'abord présenté. Par la suite, les situations éthiquement difficiles et le raisonnement éthique sont présentés en fonction de trois grands défis éthiques qui ont été identifiés lors de l'analyse. Par la suite, le cinquième chapitre se divise en deux sections. La première discute de ces trois grands défis éthiques à la lumière des connaissances existantes, et la seconde illustre comment les repères fournis par l'éthique des vertus peuvent aider les parents d'accueil à faire face aux défis éthiques qui traversent leur rôle. Enfin, pour conclure la thèse, un dernier chapitre présente les apports aux connaissances, les perspectives pour les milieux de pratique et les perspectives pour la recherche.

Chapitre 1 – État des connaissances

Cet état des connaissances se penche sur le rôle à la fois unique et essentiel de parent d'accueil régulier[2] et vise à mettre en lumière leur expérience, les défis et les tensions qu'ils rencontrent alors qu'un mouvement vers une plus grande professionnalisation de leur rôle est en marche.

La première section porte sur l'évolution récente de ce rôle au Québec, en présentant le contexte qui a mené à l'adoption de la Loi sur la représentation des ressources (LRR, RLRQ, c. R-24.0.2), mais aussi les changements engendrés par cette loi (section 1.1). Ensuite, une seconde section aborde l'expérience des parents d'accueil dans le contexte actuel d'une plus grande professionnalisation de leur rôle (section 1.2). Le regard s'y penche sur les défis qu'ils rencontrent, et une attention particulière est accordée aux tensions associées au rôle et à l'identité de parent d'accueil, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. À la fin de cette section, les ressources utiles pour que les parents d'accueil puissent mieux conjuguer avec ces défis et tensions sont recensées. En fin de chapitre, une troisième section (section 1.3) souligne les limites de l'état des connaissances, notamment à l'égard de la manière dont les parents d'accueil naviguent les tensions associées au double rôle de parent et de professionnel. Le chapitre se conclut avec la présentation des objectifs de la thèse.

1.1 L'évolution récente du rôle de parent d'accueil au Québec

Si le fait d'accueillir l'enfant d'un autre est un geste qui a toujours existé dans les solidarités communautaires, l'objectif et le sens de ce type d'accueil ont évolué à travers le temps, sous l'influence du contexte, des normes sociales, des lois et des institutions (Joyal et Châtillon, 1996). Ainsi, pour bien comprendre le rôle actuel de parent d'accueil au Québec, il est utile de se pencher sur son histoire récente. Cette section s'intéresse à l'évolution du rôle de parent d'accueil régulier dans les dernières décennies. Elle y est présentée en trois étapes : les changements législatifs des années 1970, qui ont intégré les familles d'accueil dans la logique de prestation de services

[2] La thèse porte sur les parents d'accueil réguliers. Pour la suite de la thèse, le terme parent d'accueil sera utilisé pour désigner cette catégorie de parents d'accueil.

adoptée par l'État pour les services sociaux à la population; la mobilisation, à partir des années 2000, pour obtenir davantage de reconnaissance; et la mise en place d'un nouveau fonctionnement par l'adoption de la LRR. Par la suite, la section se termine par un regard plus large, qui situe le modèle mis en place au Québec dans la pluralité de modèles de professionnalisation.

1.1.1. À partir des années 1970 : des changements législatifs importants

Au Québec, l'accueil familial trouve ses racines dans l'histoire lointaine des communautés religieuses. Avant l'adoption des premières lois régissant la protection de la jeunesse, le sens de l'accueil est largement ancré dans une logique de charité, où le placement se fait dans la sphère privée et est souvent quasi-permanent (Guénette et al., 2023; Joyal, 2000). C'est à partir de 1974 que le rôle va se transformer, avec l'apparition, dans la Loi sur la santé et des services sociaux (LSSSS), de l'entité juridique nommée « famille d'accueil » pour désigner ces ressources d'hébergement pour enfant (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Un virage s'amorce à ce moment puisque des établissements publics ont dorénavant la responsabilité de déterminer les mécanismes de surveillance et de rétribution de ces acteurs (Confédération des syndicats nationaux c. Québec (Procureur général, 2008). À partir de cette époque, une logique de prestation de services s'installe et le rôle de parent d'accueil devient un rôle encadré par l'État, qui impose dorénavant des critères de sélection, des normes de qualité à respecter et une évaluation périodique des parents d'accueil (Conseil du Statut de la femme, 2009). Cela dit, malgré un statut légal plus clair, la logique de charité persiste bien au-delà de 1974 et l'argent que les parents d'accueil reçoivent en contrepartie de l'accueil continue d'être considéré comme une compensation financière et une reconnaissance de leur implication sociale plutôt que comme un salaire (Guénette et al., 2023).

À la même époque, en 1977 plus précisément, l'adoption de la Loi sur la Protection de la jeunesse (LPJ) contribue à formaliser encore davantage le rôle de parent d'accueil. Cette nouvelle loi met clairement de l'avant la responsabilité des parents d'origine envers les enfants placés, ce qui implique que dans le cadre du placement, les services de protection de la jeunesse doivent viser l'amélioration de la capacité parentale et le retour éventuel de l'enfant avec ses parents d'origine

quand la sécurité et le développement de celui-ci ne sont plus compromis (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Pour les parents d'accueil, il ne s'agit donc plus de « remplacer » la famille d'origine, mais d'agir de manière complémentaire à celle-ci auprès de l'enfant. Dans ce contexte, on réaffirme que le placement est avant tout une mesure temporaire ayant pour objectif de travailler une réunification avec la famille d'origine.

Dans cette mouvance, on assiste également à partir de 1975 à un mouvement vers la désinstitutionnalisation dans les services sociaux. Dans ce contexte, les mentalités changent: le placement devient un moyen d'aide à l'intervention sociale plutôt qu'un objectif en soi, et on assiste à une réduction importante du nombre d'enfants placés au Québec (Joyal et Châtillon, 1996). On en vient donc à retarder le plus possible le moment où les enfants sont placés, en raison d'un corpus de connaissances scientifiques de plus en plus clair quant aux effets néfastes potentiels du placement sur l'enfant et sa famille (*ibid*.). Ces nouvelles pratiques font en sorte que les enfants confiés en famille d'accueil accumulent davantage d'expériences de vie adverses avant le placement, ce qui risque d'engendrer pour eux des difficultés comportementales et relationnelles plus importantes (De Wilde, Devlieghere, Vandenbroeck et Vanobbergen, 2019; Wilson et Evetts, 2006).

Selon Ringuette et Guénette (2021) cette période est déterminante dans l'histoire des familles d'accueil québécoises. À partir de ce moment, il devient clair que le rôle de parent d'accueil dépasse la sphère privée et familiale, et les exigences à l'égard des parents d'accueil sont graduellement rehaussées. Pour les enfants accueillis, la « parentalité ordinaire » autrefois attendue ne suffit plus : on attend désormais de la part des parents d'accueil des compétences plus spécifiques, une implication accrue dans la poursuite des objectifs cliniques ciblés pour l'enfant et une collaboration plus active avec les parents d'origine et avec l'équipe clinique (Kirton, 2007; Ringuette et Guénette, 2021; Turcotte et al., 2008; Wilson et Evetts, 2006).

1.1.2. La mobilisation pour obtenir davantage de reconnaissance

Pendant de longues années, malgré ces exigences croissantes envers les parents d'accueil, la reconnaissance étatique et sociale à leur égard reste essentiellement fondée sur une fonction d'ordre vocationnel, puisqu'aucune reconnaissance professionnelle ne leur est octroyée

(Guénette et al., 2023). À preuve, au tournant des années 2000, le Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil (2000, p. 3) décrit encore le réseau québécois des familles d'accueil comme étant un « outil majeur de solidarité communautaire, situé à la frontière du bénévolat et de l'économie sociale ». C'est dans ce contexte que les parents d'accueil se mobilisent au début des années 2000 pour obtenir davantage de reconnaissance. Par leur démarche, ils souhaitent avoir accès à une meilleure rétribution, à un statut leur octroyant les mêmes protections qu'aux autres travailleurs reconnus par l'État et à une instance impartiale lors de situations de litige avec les services de la protection de la jeunesse (CSN c. Québec (Procureur général), 2008). Pour mener cette lutte et augmenter leur pouvoir de négociation, ils s'associent à différentes centrales syndicales québécoises pour déposer des demandes d'accréditations. Ces demandes sont jugées irrecevables par le Gouvernement du Québec, qui argue que le rôle de parent d'accueil ne constitue pas un métier au sens légal du terme (*ibid*.).

Cette décision sera portée en appel par les parents d'accueil qui tentent de démontrer que l'impossibilité de se syndiquer engendre pour eux des lésions de droit : d'abord, une lésion du droit d'association et ensuite, une discrimination selon le genre, en raison de la non-reconnaissance de ce rôle principalement exercé par des femmes. Selon l'argumentaire présenté, il s'agit d'un rôle pouvant être considéré comme un véritable travail de *care*, soit un métier occupé par les femmes, de l'ordre du « prendre soin » et dont la valeur est souvent peu reconnue socialement (CSN c. Québec (Procureur général), 2008). La bataille juridique entre l'État et les parents d'accueil dure plus de cinq ans, et se solde en 2008 par une décision de la Cour supérieure du Québec (communément appelée le jugement Grenier, du nom de la juge ayant rendu le jugement) qui confirme qu'il y a bien eu lésion du droit d'association et discrimination selon le genre à l'endroit des parents d'accueil. En réponse à ce jugement, le Gouvernement du Québec doit rectifier le tir, ce qu'il fait par l'adoption, en 2009, de la Loi sur la représentation des ressources (LRR, RLRQ, c. R-24.0.2).

1.1.3. La Loi sur la représentation des ressources et son application : entre reconnaissance et encadrement étatique du rôle de parent d'accueil.

En réponse au jugement Grenier, l'objectif premier de la Loi sur la représentation des ressources est donc de corriger la lésion du droit d'association et la discrimination associée au genre, en lien avec la non-reconnaissance du travail de *care* effectué par les parents d'accueil. Pour y arriver, le gouvernement rédige la loi de manière à encadrer le droit des parents d'accueil de se regrouper et d'être représentés afin de négocier une entente collective pour faire valoir leurs intérêts, mettant ainsi en place un régime s'apparentant grandement à une syndicalisation de l'accueil familial. Des changements importants découleront de cette nouvelle législation, qui apportera : une plus grande reconnaissance juridique et salariale du rôle de parent d'accueil; une nouvelle relation contractuelle entre le parent d'accueil et les services de protection de la jeunesse; des changements dans le soutien professionnel offert aux parents d'accueil et une nouvelle structure de formation. Ces éléments sont ici abordés tour à tour.

Reconnaissance juridique et salariale

La LRR offre une reconnaissance juridique du statut des FA en créant une catégorie de travailleurs à mi-chemin entre le travail autonome et le travail de salarié atypique (Lapierre, 2014). Elle octroie aux parents d'accueil le droit d'association, de représentation et de négociation; elle vient majorer leur compensation financière; et elle précise qu'une part du montant reçu doit être considérée comme un salaire (Guénette et al., 2023). La LRR rend également les parents d'accueil admissibles à différents régimes de protection des travailleurs tels que le Code du travail, la Loi sur le régime de rentes du Québec, la Loi sur la justice administrative, etc. (Lapierre, 2014). Par ailleurs, un effort est fait pour tenir compte de la particularité « parentale » de ce rôle, qui ne peut être considéré comme un travail au sens traditionnel du terme. Comme l'explique Guénette et al. (2023, p. 276), la LRR « inclut les [parents d'accueil] dans la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur l'assurance parentale, mais dans des dispositions différentes que celles du régime de prestations des travailleurs typiques afin de favoriser la stabilité du placement des enfants accueillis ». Par exemple, les notions de vacances et de congés sont adaptées et le parent d'accueil ne peut pas simplement demander aux services de protection de la jeunesse que l'enfant soit temporairement déplacé pour ses congés ou ses vacances; il doit

plutôt identifier un gardien compétent pour prendre soin de l'enfant, dans un modèle qui limite l'instabilité pour l'enfant accueilli. On constate donc qu'à certains égards, il y a un souci de faire reconnaitre un statut de travailleur aux parents d'accueil, mais tout en reconnaissant la dimension parentale de ce rôle unique.

Pour ce qui est des détails des conditions de travail des parents d'accueil, il est prévu qu'ils soient déterminés dans le cadre des de la nouvelle relation contractuelle, plus précisément lors de la négociation des ententes collectives entre l'État québécois et les associations représentatives, comme c'est le cas pour les autres travailleurs syndiqués.

Nouvelle relation contractuelle

En respect des principes mis de l'avant par la LRR, le MSSS doit établir de nouvelles balises pour la relation contractuelle entre les établissements et les parents d'accueil, qui doit dorénavant être sans lien de subordination, dans un lien contractuel d'égal à égal entre deux parties (LRR, RLRQ, c. R-24.0.2). Dans ce contexte, le MSSS publie le Cadre de références pour les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF) (première publication 2014, révision en 2016). Ce document vise à « soutenir les établissements dans l'organisation, la gestion et la prestation des services en RI-RTF, d'harmoniser les pratiques et d'encourager le développement des relations harmonieuses avec les ressources » (MSSS, 2016, p. 3). Pour ce faire, il définit les principes sur lesquels devront s'appuyer les pratiques d'évaluation et la collaboration entre les parents d'accueil et les établissements.

Concernant l'évaluation des postulants qui souhaitent devenir parent d'accueil, le cadre de référence définit cinq critères généraux qui devront guider la démarche : les caractéristiques personnelles du postulant, ses habiletés relationnelles, son aptitude à rendre les services de soutien ou d'assistance à l'enfant, ses compétences de gestion et d'organisation, et l'environnement physique. Si le postulant répond aux critères et complète l'évaluation psychosociale, un contrat appelé « entente spécifique » est conclu avec l'établissement, dans lequel est spécifié le nombre de places disponibles. Certaines informations, telles que les groupes d'âge acceptés et le genre des enfants accueillis, sont généralement recueillies au moment de

signer l'entente. Cette entente est réévaluée périodiquement et reconduite dans la mesure où les services rendus par le parent d'accueil rencontrent les standards de qualité attendus.

Le cadre de référence balise également le fonctionnement de la relation contractuelle entre le parent d'accueil et l'établissement. Par exemple, il définit les responsabilités qui incombent aux parents d'accueil sous la forme de « services attendus », c'est-à-dire de services que les parents d'accueil doivent être en mesure d'offrir aux enfants qu'ils accueillent. Les services sont de deux ordres : les services communs s'adressant à tous les enfants accueillis (ex. entretenir le milieu de vie, entretenir les vêtements, établir un cadre de vie, assurer une présence de qualité, etc.) et les services spécifiques pour l'enfant (ex. accompagner l'enfant pour qu'il puisse s'alimenter, choisir des vêtements appropriés, contrôler ses impulsions, maîtriser ses émotions, assister aux rendez-vous en fonction de ses besoins, etc.). La liste complète de ces services peut être consultée en annexe 1. Les services spécifiques à l'enfant sont identifiés par un outil clinico-administratif appelé « Instrument de détermination et de classification » (IDC, MSSS, 2016). L'IDC se complète dans le cadre d'une démarche conjointe entre le parent d'accueil et les services de protection de la jeunesse, en cohérence avec le plan d'intervention de l'enfant.

Depuis l'adoption du cadre de référence, cette liste de services prend une place importante dans la définition du rôle de parent d'accueil. Cependant, cette liste de services attendus est la même pour tous les responsables de ressources de type familial, peu importe la clientèle (protection de la jeunesse, personnes âgées, déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme), ce qui implique que le cadre de référence RI-RTF (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016) permet peu de distinction entre le rôle de parent d'accueil en protection de la jeunesse et celui des responsables des ressources accueillant d'autres clientèles, ce que certains acteurs déplorent (FFARIQ, 2019). Par exemple, le libellé de certains services (ex. contrôler ses impulsions, maîtriser ses émotions) est peu adapté à l'accompagnement qui doit être offert à un enfant en difficulté (*ibid.*).

Cette nouvelle logique contractuelle, désormais basée sur l'évaluation périodique de la dispensation des services communs et particuliers inscrits au cadre de référence RI-RTF (MSSS, 2016), a engendré des changements importants dans la relation entre les parents d'accueil et les

établissements, notamment en ce qui concerne le soutien professionnel proposé par les services de protection de la jeunesse aux parents d'accueil.

Changements dans le soutien professionnel

Comme il a été mentionné plus haut, un des principes phares de la LRR est la relation contractuelle d'égal à égal et l'absence de lien de subordination entre le parent d'accueil et l'établissement (MSSS, 2016). En raison de ce principe, le soutien professionnel offert par les établissements de santé et de services sociaux aux parents d'accueil doit être remanié dès l'adoption de la loi.

Pour ce qui est du suivi professionnel de l'enfant confié à la famille d'accueil, ce suivi est demeuré sensiblement le même avant et après la LRR. Comme antérieurement, une personne intervenante est attitrée à l'enfant, avec la responsabilité de voir à l'application des mesures volontaires ou ordonnées par le tribunal dans le contexte de la LPJ. Plus précisément, cette personne planifie l'intervention en fonction des particularités de chaque situation pour mettre fin à la situation de compromission et éviter qu'elle ne se reproduise. Elle est également responsable de concrétiser pour l'enfant un projet de vie garantissant la continuité des soins, la stabilité des liens et des conditions de vie de l'enfant de façon permanente (Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ c P-34.1 68; Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), 2019). Le principal outil utilisé pour coordonner l'intervention est le plan d'intervention de l'enfant, élaboré par cette personne intervenante. En cohérence avec ce plan d'intervention, et pour assurer que l'enfant confié en famille d'accueil ait réponse à ses besoins, elle complète l'IDC afin de déterminer les services attendus du parent d'accueil. Cette démarche est complétée de concert avec le parent d'accueil et l'intervenant ou l'intervenante responsable de la qualité des services (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016).

Cependant, des changements importants sont survenus en ce qui concerne le suivi professionnel du parent d'accueil. Avant la LRR, un soutien professionnel était offert au parent d'accueil par les services de protection de la jeunesse. À l'époque, une personne intervenante (généralement désignée comme l'« intervenant ou intervenante-ressource ») était attitrée spécifiquement au parent d'accueil. Son mandat était d'évaluer les postulants à titre de famille d'accueil au début

de leur parcours et une fois accrédité, de les soutenir dans leur rôle. Dans ce contexte, cette personne intervenante avait comme responsabilité d'aborder avec le parent d'accueil, dans une perspective systémique, toute difficulté liée de près ou de loin au placement : difficulté de l'enfant accueilli, rôle parental, dynamique familiale ou difficultés personnelles (Gouvernement du Québec, 2003). Elle offrait donc au parent d'accueil une forme de supervision clinique en lien avec ces éléments, afin d'assurer le bon fonctionnement de la famille d'accueil, et ce, en considérant que cette supervision devait aller au-delà de la seule réponse aux besoins des enfants accueillis.

Or, avec l'adoption de la LRR, ce type de supervision est jugé incompatible avec le principe d'absence de subordination mis de l'avant par la nouvelle législation. Ce soutien professionnel est remplacé par une approche axée sur le contrôle de la qualité des services dispensés par le parent d'accueil, ce qui implique qu'au moment de la mise en place des modifications législatives dans les milieux cliniques, le rôle « ressource » cède sa place à un rôle centré sur le contrôle de la qualité des services dispensés par le parent d'accueil (MSSS, 2016). Dès lors, un « intervenant ou une intervenante-qualité » doit évaluer la prestation du parent d'accueil en lien avec les services attendus. Bien que l'objectif ne soit pas d'intervenir de manière coercitive, le cadre de référence stipule que lorsqu'un écart est constaté entre la qualité attendue et la qualité rendue par le parent d'accueil, un tel écart peut « constituer une porte d'entrée vers l'application d'autres processus qui, eux, pourraient notamment être de nature coercitive » (MSSS, 2016, p. 167). Ces processus peuvent mener, par exemple, à la mise en place d'un plan de redressement, à la diminution du nombre de places au contrat ou encore à la perte de l'accréditation de la famille d'accueil (MSSS, 2016).

Cette logique contractuelle et le processus de contrôle de la qualité qui y sont associés ont donc eu un double effet. Le premier est de soumettre les parents d'accueil à de nouveaux mécanismes de reddition de compte et d'évaluation de la contribution, des mécanismes par ailleurs utilisés pour évaluer les contributions des autres professionnels du réseau de la santé et des services sociaux (Guénette et al., 2023). Les parents d'accueil se retrouvent donc avec un statut contractuel dans le cadre duquel ils doivent rendre compte de la qualité des services offerts aux

enfants qui leur sont confiés. Dans ce contexte, le poids des mécanismes clinico-administratifs augmente (formulaires divers, registre des dépenses pour chaque enfant, tenue de dossier, etc.), tout comme le poids des vérifications, créant chez certains parents d'accueil un sentiment d'être surveillés et évalués en tout temps (CSDEPJ, 2021). Le second effet a été de remettre aux parents d'accueil la responsabilité de trouver leur propre soutien professionnel pour tout enjeu ne touchant pas directement à la réponse aux besoins de l'enfant accueilli (Guénette et al., 2023). Par exemple, tout ce qui touche l'impact du placement sur la dynamique personnelle, conjugale ou familiale du parent d'accueil n'est plus officiellement abordé dans le suivi offert par l'établissement. Depuis la mise en application de ces changements importants, plusieurs acteurs concernés par l'accueil familial jugent que la relation entre les parents d'accueil et les intervenants des services de protection de la jeunesse s'est détériorée (CSDEPJ, 2021).

Nouvelle structure de formation

En plus des effets sur la relation de collaboration, la LRR a aussi eu des effets importants sur la formation : alors qu'auparavant, les établissements de santé et de services sociaux avaient la responsabilité de former les parents d'accueil, cette responsabilité est maintenant assumée conjointement par les associations représentatives et ces établissements. Or plusieurs acteurs des milieux cliniques et scientifiques ont soulevé, dans les dernières années, le manque de formation des parents d'accueil, et ce, dans les différentes régions du Québec (CSDEPJ, 2021). Un état de situation sur la formation des parents d'accueil aux Québec révèle d'ailleurs plusieurs enjeux en lien avec la formation tels que des disparités importantes entre les régions en termes d'offre de formation; de faibles taux de participation; l'absence d'une vision claire et intégrée de la formation (aucune trajectoire claire de formation ni référentiel de compétences) et l'absence d'assises cliniques et scientifiques uniformes pour soutenir l'offre de formation et en assurer la qualité (Joly et al., 2022). Ainsi, bien que les changements apportés par la LRR à la structure de formation soient récents, certaines lacunes de la nouvelle structure de formation sont observées. Ces lacunes doivent être prises au sérieux puisque dans les écrits scientifiques, la formation est clairement associée à une satisfaction accrue des parents d'accueil dans leur rôle, à une meilleure rétention et à une plus grande stabilité des placements (Benesh et Cui, 2017; Kaasbøll et al., 2019; Vanderwill et al., 2021).

Les changements engendrés par la LRR en termes de reconnaissance, de salaire, de relation contractuelle, de soutien et de formation ont donc modifié de manière notable les pratiques en lien avec l'accueil familial au Québec. Or ce modèle, qui s'apparente à une syndicalisation, n'est pas le seul modèle de professionnalisation existant.

1.1.4. La professionnalisation au Québec : un modèle parmi d'autres

Dans les écrits sur l'accueil familial, la professionnalisation réfère généralement au processus par lequel le rôle de parent d'accueil acquiert certaines caractéristiques typiquement associées au monde du travail (Acil Allen Consulting, 2013). Parmi ces caractéristiques, on peut identifier : recevoir une rémunération qui reconnait le travail effectué plutôt qu'uniquement une rétribution qui couvre les besoins de l'enfant; avoir un statut légal défini et encadré par les lois associées au monde du travail (par exemple, en lien avec l'impôt et les droits des travailleurs); avoir certaines exigences à remplir en termes de compétences et de formation; évoluer dans un milieu structuré dans lequel existe un accès à diverses modalités de soutien (ex. supervision professionnelle) (Acil Allen Consulting, 2013); et être reconnu pour l'expertise particulière que demande l'activité (Kirton, 2007).

Au Québec, la LRR insuffle aux parents d'accueil une professionnalisation sur certains de ces aspects. Elle leur confère un statut de travailleur, encadre leur droit d'association et hausse la rétribution tout en leur reconnaissant un salaire en bonne et due forme. En contrepartie, elle ne s'accompagne ni de formation obligatoire, ni d'un accès formalisé à des modalités de supervision professionnelle, ni d'une reconnaissance formelle de l'expertise du parent d'accueil. Elle se distingue également par le régime qu'elle met en place, fortement apparenté à une syndicalisation, un modèle peu observé ailleurs. Selon cette comparaison, on peut donc parler, au Québec, d'une professionnalisation partielle du rôle de parent d'accueil.

Ce mouvement de professionnalisation a donné lieu, dans le monde, à une réalité plurielle, difficile à circonscrire avec précision (Acil Allen Consulting, 2013). Par exemple, le modèle mis en place en France diffère de celui du Québec et va plus loin dans la professionnalisation du rôle d'assistant familial (c'est ainsi que l'on désigne le parent d'accueil), notamment à travers leur intégration à une équipe, la mise en place d'une formation et l'instauration d'un diplôme d'État

obligatoire (Euillet, 2010). L'assistant familial doit ainsi obtenir un diplôme d'état obligatoire, au terme d'une formation rétribuée par son employeur (Verdu et Velasquez, 2022). Cette formation de 240 heures porte sur trois domaines de compétences : l'accueil et l'intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil, l'accompagnement éducatif de l'enfant et la communication professionnelle (*ibid.*). En termes de statut professionnel, la législation en place depuis 2005 indique que l'assistant familial est considéré comme un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans, et ce, dans le but de procurer à l'enfant des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation (Euillet, 2010).

Ainsi, selon les territoires et les juridictions, les modèles varient et les parents d'accueil peuvent avoir un statut de salarié ou de travailleur contractuel; être syndiqués (ou non), avoir droit à divers niveaux de protection sociale associée aux lois du travail; et avoir (ou non) une formation obligatoire à compléter (Acil Allen Consulting, 2013). Cette diversité de modèle fait en sorte qu'il est difficile d'identifier avec précision les effets de la professionnalisation sur le recrutement, la rétention, ou encore sur la qualité des services aux enfants accueillis. Néanmoins, un survol des écrits scientifiques permet de voir que ce mouvement a eu certains effets sur l'expérience des parents d'accueil.

Cette première section de l'état des connaissances a montré que depuis toujours, l'accueil familial sollicite des fonctions telles que prendre soin, protéger, stimuler, encadrer; des fonctions qui peuvent être associées à la dimension parentale de son rôle. Dans les dernières décennies, une dimension professionnelle est venue s'ajouter, qui implique pour le parent de s'acquitter d'un plus grand nombre de tâches clinico-administratives, telles que de tenir un budget pour les dépenses personnelles de l'enfant; rendre des comptes à un établissement; s'assurer de satisfaire certains critères de qualité; se former, etc. (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Or, l'intégration de ces dimensions parentale et professionnelle dans un tout cohérent peut poser un défi, puisqu'elles génèrent des postures, responsabilités, droits et obligations complexes à

concilier (De Wilde et al., 2019b; Schofield et al., 2013). Ces aspects sont abordés dans la prochaine section.

1.2. L'expérience des parents d'accueil dans le contexte d'une plus grande professionnalisation du rôle

Cette deuxième section de l'état des connaissances propose un portrait de l'expérience des parents d'accueil dans ce contexte d'une plus grande professionnalisation de l'accueil familial. Pour cet état des connaissances, les études empiriques sur l'expérience du parent d'accueil publiées dans les 20 dernières années ont été recensées. Au moment de consulter ces travaux, plusieurs recensions systématiques récentes ont été identifiées sur les motivations des parents d'accueil (Gouveia et al., 2021); la rétention (Hanlon, Simon, et al., 2021; Williams et al., 2023, Gouveia et al., 2021); le stress qu'ils vivent (Findley et Praetorius, 2023b) et leur expérience plus largement (D'Amato et Brownlee, 2022). Ces recensions sont au cœur du présent état des connaissances, car elles ont l'avantage d'offrir une synthèse des travaux accomplis dans ce champ. En plus de ces recensions, certains études et écrits théoriques ont été mobilisés afin de rendre compte avec plus d'exactitude des défis rencontrés, des tensions associées à l'identité et au double rôle de parent d'accueil et de la réalité des parents d'accueil en contexte québécois.

Cet état des connaissances aborde l'expérience, les défis et les tensions vécus par les parents d'accueil dans une logique par acteur, en fonction qu'ils émergent de la relation à l'enfant, de la relation au parent d'origine ou de la relation avec le personnel intervenant des services de protection de la jeunesse. Pour chacun de ces aspects, un portrait général de l'expérience des parents d'accueil et des défis qu'ils rencontrent est proposé. Ensuite, une attention particulière est portée aux tensions qui peuvent survenir en lien avec la question de la professionnalisation et du double rôle de parent et de professionnel, ainsi qu'à la réalité particulière des parents d'accueil québécois en regard de ces défis et tensions. Finalement, une fois ces trois acteurs abordés, une dernière partie est consacrée aux ressources qui aident les parents d'accueil à faire face aux défis et aux tensions associés à leur rôle et leur identité.

1.2.1. Défis et tensions dans la relation à l'enfant accueilli

La relation entre le parent d'accueil et l'enfant accueilli est au cœur de l'engagement des parents d'accueil, qui la décrivent généralement comme étant hautement gratifiante (Hanlon et al., 2021). Cela dit, cette relation est aussi parsemée de défis en raison du parcours de l'enfant, qui a été confronté avant son placement à des niveaux d'adversité importants causés par divers évènements tels que l'exposition à la violence conjugale, les abus physiques ou sexuels, ou encore de la négligence commise à son égard. Dans une méta-analyse portant sur les difficultés des enfants en famille d'accueil, Dubois-Comtois et al. (2021) mettent en lumière qu'en raison de ces trajectoires, ces enfants présentent souvent des difficultés affectives, cognitives, relationnelles et de santé mentale plus importantes que les enfants n'ayant pas été confrontés à la maltraitance et au placement. Fratto et al. (2016) soulignent pour leur part que plusieurs des évènements vécus par ces enfants peuvent donner lieu à des traumas complexes. Le trauma complexe s'installe lorsque des actes abusifs ou de négligence surviennent de la part de figures parentales ou d'adultes significatifs de l'entourage, et qu'ils surviennent de manière répétée, prolongée, voire chronique. Il s'inscrit donc dans le cadre de relations significatives pour l'enfant, ce qui ajoute à la situation une forme de trahison, puisque la personne censée prendre soin et protéger est celle qui fait du mal et qui abuse (Ford et Courtois, 2013). Or, les traumas complexes entrainent des conséquences importantes sur le développement et le fonctionnement de l'enfant, notamment sur les sphères cognitives, relationnelles, identitaires, comportementales et affectives (Fratto, 2016).

Ces difficultés présentées par les enfants ont une incidence importante sur le quotidien des parents d'accueil. Dans un sondage à large échelle, des parents d'accueil des Pays-Bas ont rapporté être parfois confrontés à des comportements qui posent des défis importants, tels que des explosions de colère, des gestes agressifs envers soi ou autrui, des comportements hypersexualisés, des problèmes de consommation, des retards scolaires; des comportements qui peuvent compromettre la rétention du parent d'accueil (Van Rooji et al., 2019). Ces comportements sont également associés à un niveau de stress élevé ainsi qu'à des symptômes d'épuisement (D'Amato et Brownlee, 2022). Certaines études empiriques ont également soulevé chez le parent d'accueil exposé à de tels comportements de la peur pour sa sécurité et celle de

ses proches (Guénette, 2023) ainsi qu'un sentiment de ne pas réussir à répondre efficacement aux besoins de l'enfant (Blythe, 2012).

Au-delà de ces conséquences individuelles, les recensions systématiques récentes font aussi état de conséquences de ces comportements sur l'équilibre familial (D'Amato et Brownlee, 2022; Findley et Praetorius, 2023). Par exemple, certaines études menées auprès de parents d'accueil démontrent que leur couple peut être fragilisé par l'accueil d'un enfant ayant de grandes difficultés (Lietz et al., 2016), et que leurs enfants (les enfants accueillants) risquent par moment de se sentir laissés pour contre ou d'être confrontés à des réalités particulièrement difficiles (Cooley et Petren, 2020). Malgré ces difficultés, en fin de parcours, les parents d'accueil sont nombreux à rapporter vivre difficilement le départ de l'enfant accueilli, une réalité encore plus prégnante chez les parents qui s'investissent à long terme auprès des enfants accueillis (Christiansen *et al.,* 2013). La rupture, mais aussi son anticipation, peut affecter l'ensemble du système familial (Newquist *et al.*, 2020). De plus, certains parents d'accueil sondés dans le cadre d'une étude en Grande-Bretagne soulignent que ce deuil est parfois mal compris par l'entourage ou les intervenants : comme la légitimité de ce deuil n'est pas toujours reconnue, ils risquent d'être privés des services utiles pour traverser cette épreuve (Lynes et Sitoe, 2019).

Bien que l'intensité de ces défis varie selon les situations, ils risquent de faire partie de la réalité de parents d'accueil à un moment ou l'autre de leur parcours. À ces défis parfois majeurs, des tensions associées au double rôle de parent et de professionnel peuvent émerger dans la relation avec l'enfant accueilli. À cet égard, certaines réflexions ont eu cours en France à l'effet que ce statut de professionnel place les assistantes et assistants familiaux au centre d'une injonction contradictoire, qui exige d'aimer l'enfant comme le sien, mais en se considérant comme une personne professionnelle et en sachant que l'enfant peut quitter à tout moment (Neyrand, 2005). Encore récemment, une étude montre que la recherche de cette posture relationnelle engendre un travail émotionnel inhabituel, au cœur duquel les personnes assistantes familiales doivent trouver « en quoi consiste cet investissement affectif, mais non parental avec un enfant » (Oehmichen, 2023, p. 106), un paradoxe qui peut être complexe à résoudre (Sellenet, 2016).

Cet enjeu trouve écho dans plusieurs autres travaux empiriques. Par exemple, dans le cadre d'une étude réalisée aux Pays-Bas, De Wilde et al. (2019) constatent que la professionnalisation a pu exacerber la tension entre un rôle de professionnel « théoriquement défini » et le rôle « réel », amenant le risque pour le parent d'accueil de ne pas se sentir légitime d'investir la dimension parentale du rôle. Ce sentiment de ne pas être reconnu comme parent et de ne pas se sentir complètement légitime dans l'espace parental est d'ailleurs identifié dans plusieurs études (Blythe et al., 2013; Boyer et Noël, 2018; Cuthbert, 2015; Hebert et al., 2013; Schofield et al., 2013). Les implications négatives de cette non-reconnaissance de la dimension parentale de leur rôle sont aussi documentées, une non-reconnaissance qui entraîne pour certains parents d'accueil une diminution du bien-être émotionnel (Broady et al., 2010 ; Riggs, Delfabbro, et al., 2009) et une remise en question de leur engagement (Williams et al., 2023).

Au Québec les enjeux et réflexions associés à l'effet de la professionnalisation sur la relation à l'enfant sont similaires. Par exemple, dans les premières années suivant l'adoption de la LRR, les parents d'accueil rencontrés par Lapierre (2014) affirmaient déjà craindre que cette nouvelle loi contribue à ce qu'on oublie leur mandat premier, soit d'offrir un milieu familial aux enfants accueillis. Plus récemment, une autre étude rapporte la perception des parents d'accueil de faire face à un paradoxe induit par le discours institutionnel québécois, où il leur serait prescrit de traiter l'enfant accueilli comme un membre de la famille tout en considérant que ce dernier n'est pas le leur (Guénette, 2018). Ces enjeux existaient déjà au Québec avant la LRR (voir sur le sujet Bagirishya et Gilbert, 2002), mais on peut faire l'hypothèse que le statut de contractuel syndiqué, ainsi que les références devenues omniprésentes au monde du travail pour parler du rôle de parent d'accueil, aient pu engendrer chez ces derniers une certaine inquiétude quant à la légitimité d'occuper un espace parental auprès de l'enfant.

1.2.2. Défis et tensions dans la relation au parent d'origine

Les écrits sur l'expérience des parents d'accueil font également état de défis dans la relation au parent d'origine. Des travaux empiriques récents montrent qu'en général, les parents d'accueil reconnaissent l'importance de la relation entre l'enfant accueilli et son parent d'origine (Châteauneuf et al., 2018 ; Colling et al., 2020). Néanmoins, une récente recension systématique

révèle que ces contacts peuvent être déstabilisants pour le parent d'accueil (Poitras et al., 2022). En effet, lorsque les enfants réagissent fortement aux contacts (par exemple, par des sentiments de colère, de tristesse ou des comportements anxieux, d'opposition ou d'hyperactivité), les périodes qui précèdent et qui suivent ceux-ci peuvent être des moments exigeants pour les parents d'accueil. Dans certaines études, ceux-ci rapportent se sentir dépourvus de moyens pour gérer les réactions des enfants, coupables d'avoir laissé de tels contacts se produire et parfois même en colère contre le personnel intervenant (Châteauneuf *et al.*, 2018; Collings *et al.,* 2020).

En plus de la question des contacts, des défis peuvent aussi survenir dans les interactions directes entre le parent d'accueil et le parent d'origine (Findley et Praetorius, 2023). Des études où des parents d'accueil ont été interrogés sur la question montrent que les relations antagonistes peuvent être nourries par les parents d'accueil, par exemple dans le cas où leur souhait est d'occuper une place privilégiée dans l'espace parental auprès de l'enfant (Schofield et al., 2013); mais que les parents d'origine peuvent également y contribuer en adoptant une attitude défiante, colérique, ou parfois même hostile, ce qui augmente le stress des parents d'accueil face à cette relation complexe (Khoo et Skoog, 2014).

À ces défis, peuvent s'ajouter les tensions entre les dimensions parentale et professionnelle du rôle. Sur ce plan, certains auteurs français proposent que la posture professionnelle puisse être favorisée par l'impossibilité de penser une parentalité multiple dans le système socionormatif actuel, où la vision selon laquelle un enfant ne peut qu'avoir deux parents demeure prédominante (Chapon, 2014; Neyrand, 2005). Dans ce contexte, le parent d'accueil pourrait avoir tendance à considérer que la place étant déjà prise, il est davantage légitime pour lui de s'installer dans un rôle de professionnel. Ces enjeux s'illustrent aussi dans l'étude de De Wilde et al. (2019), dans laquelle des parents d'accueil expliquent vivre un malaise quand l'enfant les appelle spontanément maman ou papa, car, disent-ils, l'enfant a déjà ses parents. De Wilde et ses collaborateurs identifient ce malaise comme le *« naming dilema* », un dilemme au sein duquel les parents d'accueil vivent de l'inconfort à l'idée de se nommer dans une réelle parentalité, ne voulant pas exclure le parent d'origine.

Au Québec, des tensions semblables sont rapportées dans les travaux récents sur l'expérience des parents d'accueil. Si une relation harmonieuse peut s'installer au sein de la dyade parent d'accueil - parent d'origine, certains parents d'accueil sondés dans des travaux de recherche reconnaissent avoir de la difficulté à accepter l'espace que prennent les familles d'origine dans leur vie (Boyer et Noël, 2018; Guénette, 2023). De plus, ici aussi, certains parents d'accueil ont mentionné craindre que la place de parents qu'ils souhaitent occuper ne soit plus autant reconnue en raison du contexte de professionnalisation (Lapierre, 2014).

1.2.3. Défis et tensions dans la relation aux intervenants et aux services de protection de la jeunesse

Une autre zone de défis et de tensions est celle de la relation au personnel intervenant et aux services de protection de la jeunesse. Les recensions systématiques récentes consultées pour cet état des connaissances confirment tout le besoin des parents d'accueil de développer, avec le personnel intervenant, une relation basée sur la confiance, la transparence et la reconnaissance (D'Amato et Brownlee, 2022; Williams *et al.,* 2023, et Findley et Praetorius, 2023). Dans cet ordre d'idées, des études empiriques ont montré que les parents d'accueil souhaitent être considérés comme des partenaires dans la prise en charge et le suivi de l'enfant (Geiger et al., 2017) et qu'ils souhaitent être reconnus comme des acteurs compétents en regard de la situation de l'enfant et être consultés dans les décisions qui le concernent (Denlinger et Dorius, 2018). Malheureusement, il arrive qu'ils ne se sentent pas suffisamment informés, consultés, reconnus et respectés dans cette relation de collaboration (Barnett et al., 2018). Dans une moindre mesure, certaines études évoquent aussi une forme de crainte des représailles, qui peut prendre différentes formes telles que l'impression de parents d'accueil de se sentir constamment évalués par les services de protection (Rigg, 2015), ou la peur de voir l'enfant leur être retiré si la prestation de services est jugée insatisfaisante (Nesmith, 2020). Le manque de soutien est aussi un enjeu auquel les parents d'accueil doivent faire face (Mallette et al., 2020). Sur ce point, les parents d'accueil estiment que le roulement et la pénurie de personnel entraînent des répercussions sur la qualité du suivi de l'enfant ainsi que sur la disponibilité des personnes intervenantes (Denlinger et Dorius, 2018; Fergeus et al., 2019; Geiger et al., 2017).

Au Québec, les constats sont similaires. Dans le cadre de projets de recherche récents qui ont sondé leur expérience, les parents d'accueil soulignent ici aussi l'importance qu'ils accordent au soutien des services de protection de la jeunesse lors des situations difficiles (Boyer et Noël, 2018 ; Guénette, 2023). Cependant, la crainte de certains parents d'accueil de subir des représailles au moment de dévoiler des difficultés ou d'exprimer leur désaccord est soulignée, une crainte qui pourrait être accentuée par la relation contractuelle qui s'appuie, depuis la LRR, sur une logique de contrôle de la qualité des services (Boyer et Noël, 2018). Le manque de soutien qu'engendre le roulement de personnel est aussi documenté, ainsi que le manque de reconnaissance de la part de certains intervenants et le sentiment de ne pas être suffisamment consulté pour les décisions qui concernent l'enfant accueilli. (Châteauneuf et Turcotte, 2015). En plus des études empiriques effectuées, l'important travail accompli par la Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse pour sonder les acteurs concernés par la protection de la jeunesse (CSDEPJ, 2021) confirme la présence de ces enjeux dans la relation entre les parents d'accueil et les services de protection de la jeunesse.

Sur cette toile de fond, la frontière floue entre les dimensions professionnelle et parentale du rôle engendre elle aussi certaines tensions. Par exemple, l'enjeu de la protection du domaine privé est soulevé dans certains travaux, puisqu'une des particularités du rôle de parent d'accueil tient au fait que l'espace intime de la famille y devient un espace professionnel (Djaoui, 2012). Dans ce contexte, des tiraillements peuvent survenir : à quoi donner accès ? Qu'est-il légitime de garder pour soi ? (Mundweiler-Le Navéaux, 2012). Des questionnements sont aussi soulevés à propos de l'expression des vulnérabilités vécues par le parent d'accueil. Par exemple, les parents d'accueil rencontrés par De Wilde et al. (2019) aux Pays-Bas se questionnent sur leur légitimité à demander de l'aide : plus précisément, ils craignent qu'en se proclamant « professionnel » et en réclamant la reconnaissance de leur expertise, ils puissent en quelque sorte perdre leur droit à l'erreur et leur droit d'avoir du soutien.

Au Québec, l'enjeu de l'expression des vulnérabilités trouve une résonance particulière. À cet égard, certaines études révèlent l'inconfort que certains parents d'accueil ressentent à l'idée de dévoiler leurs difficultés dans le cadre professionnalisé de la LRR, de peur que cela engendre le

déplacement de l'enfant ou la fermeture de leur famille d'accueil (Châteauneuf et Turcotte, 2015). En ce sens, les parents d'accueil rencontrés par Boyer et Noël (2018) évoquent que le double rôle des intervenants de la protection de la jeunesse (qui doivent à la fois les soutenir et les évaluer) semble hypothéquer la possibilité de véritablement profiter du soutien offert, mais aussi générer une crainte de subir des représailles telles que la fermeture de la famille d'accueil si les difficultés sont dévoilées.

Au terme de ces trois sections sur les défis et tensions rencontrés par les parents d'accueil, il est clair que les enjeux auxquels les parents d'accueil font face dans leur rôle sont nombreux. Dans le contexte où le recrutement et la rétention posent défi, il est important de trouver des moyens efficaces pour faire en sorte que leur expérience soit la plus positive possible.

1.2.4. Faire face aux défis et tensions

Si ce regard attentif aux études récentes sur l'expérience des parents d'accueil permet de mettre différents défis et tensions en lumière, il permet aussi d'identifier que certaines ressources peuvent les aider à relever les défis propres à leur rôle.

Parmi les éléments les plus souvent mentionnés dans les recensions systématiques se trouve l'accès à du soutien. D'abord, le soutien formel (le soutien reçu de la part de professionnels pour l'enfant et pour le parent d'accueil) influence positivement l'expérience (D'Amato et Brownlee, 2022) et la rétention des parents d'accueil (Williams et al., 2023). Sur cet aspect, des études montrent que les parents d'accueil considèrent que les relations positives et étroites avec le personnel intervenant sont grandement bénéfiques dans les moments difficiles (Fergeus et al., 2019; Mallette et al., 2020). Ensuite, selon une étude de Mallette et al. (2020), le soutien informel (soutien de la famille, des amis) a également une grande importance, puisque qu'il permet d'avoir accès à du soutien émotionnel, de l'aide dans les tâches et les responsabilités du quotidien et du répit. Au sein du couple, maintenir un partenariat solide dans l'équipe parentale est également identifié comme un facteur qui favorise la rétention (Cooley et Petren, 2020). Aussi, les relations avec d'autres parents d'accueil sont jugées très utiles pour faire face aux difficultés, puisqu'elles permettent d'avoir accès à des informations, des conseils et du soutien émotionnel, que ce soit

dans le cadre de relations de mentorat, de groupes de soutien ou de relations plus informelles (Mallette et al., 2020; Pope et al., 2022).

Sous un angle différent, certaines études identifient des attributs personnels qui aident les parents d'accueil à fair face aux défis qui surviennent dans leur rôle. Parmi ces attributs, le sentiment de compétence (Mihalo et al., 2016) et la capacité d'adaptation (Van Holen et al., 2019) se démarquent par leur importance. Une étude de Shklarski (2019), qui s'intéresse aux dilemmes rencontrés par les parents d'accueil et à la manière d'y faire face, ajoute la proactivité, la disponibilité, la tolérance de l'incertitude et la capacité à communiquer efficacement avec les autres. Sous un angle un peu différent, les travaux de Lietz et ses collègues (2016) identifient certaines caractéristiques du système familial qui contribuent à la résilience de la famille d'accueil face aux défis rencontrés tels que : l'adhésion à des valeurs morales fortes, la cohésion entre les membres de la famille, la créativité, la flexibilité, l'humour, l'engagement, et la capacité à donner un sens aux évènements qui surviennent pendant le placement.

En plus de ces ressources externes et internes qui aident les parents d'accueil à faire face aux défis qu'il rencontre, quelques écrits s'intéressent plus spécifiquement à la manière dont ils arrivent à faire face aux tensions associées au double rôle de parent et de professionnel. Cet aspect ne doit pas être laissé dans l'ombre, puisqu'une compréhension claire du rôle qu'il doit remplir améliore l'expérience du parent d'accueil (Colton et al., 2008) et qu'à l'inverse, les parents d'accueil qui peinent à intégrer les différents aspects de leur rôle dans une identité cohérente risquent davantage de remettre leur engagement en question (Schofield et al., 2013).

Face à ces enjeux, des écrits mettent en lumière l'importance de favoriser la pensée réflexive chez les parents d'accueil, mais aussi l'importance de créer des espaces de réflexion et de discussion partagés. À titre d'exemple, dans le contexte australien, Cuthbert (2015) propose que pour le parent d'accueil, les identités de parent et de professionnel s'appuient sur des valeurs et normes opposées, et ce choc des normes et valeurs serait à l'origine de dilemmes éthiques. Face à ces dilemmes, elle propose de soutenir la réflexion éthique par un modèle de délibération inspiré des travaux de Schön (1994) sur le praticien réflexif. Dans son modèle, le parent d'accueil est invité à

définir, comprendre et solutionner le dilemme à la lumière de la double identité de parent et de professionnel.

Euillet (2012) souligne également l'importance de la réflexivité dans le processus de professionnalisation. Selon elle, pour que le mouvement vers la professionnalisation mène à un fonctionnement fluide et serein, il est utile de voir la professionnalisation comme un processus individuel, qui s'actualise différemment pour chaque assistant familial. Suivant sa proposition, le développement de la réflexivité devrait être au cœur d'une telle professionnalisation : « *professionnaliser un individu, c'est faire en sorte qu'il prenne de la distance par rapport à son action [de sorte qu'il devienne] un "praticien réfléchi", capable de développer un regard sur ses pratiques pour qu'il s'adapte plus rapidement à des contextes de travail qui changent* » (Euillet, 2012, p.60). L'auteure propose de développer des moments de réflexion et d'échange regroupant les différents acteurs impliqués, afin d'aborder les représentations de chacun et les attentes réciproques. De tels espaces de discussion permettraient d'éviter les dérives telles que *« l'hyperformalisation des pratiques, la réduction des latitudes de personnalisation, le refus d'habiter personnellement un rôle professionnel, l'évaluation excessive de la professionnalité, [et] le fait de brandir des statuts organisationnels indépendamment de toute logique éducative*. » (Euillet, 2012, p. 63). Ainsi, ce processus de professionnalisation des individus, soutenus par des espaces d'échanges interprofessionnels, permettrait d'imaginer une pratique où les compétences parentales et professionnelles sont complémentaires; et où les références personnelles, ancrées dans l'intimité familiale, continuent d'avoir leur place.

Au Québec, Boyer et Noël (2018) soulignent aussi l'importance de créer des espaces de réflexivité où les parents d'accueil pourraient échanger sur leur expérience. Elles insistent sur le fait que pour bien répondre aux besoins des parents d'accueil, ces espaces devraient se situer hors des structures d'évaluation et de contrôle de la qualité. Elles proposent un modèle centré sur le partage du vécu et des expériences entre parents d'accueil, en présence d'un professionnel apte à les recevoir, les refléter et les contenir, sans toutefois être de la psychothérapie. Deux conditions seraient nécessaires pour que de tels groupes puissent répondre aux besoins des parents d'accueil : d'abord, le groupe devrait permettre d'aborder à la fois les besoins des parents

d'accueil et ceux des enfants; ensuite, il devrait être prodigué par un professionnel qui n'aurait pas le mandat de les évaluer et de décider de la poursuite de leur contrat de famille d'accueil.

1.3. Limites des connaissances actuelles et objectifs de recherche

Cet état des connaissances a permis de situer que le contexte dans lequel les parents d'accueil exercent leur rôle au Québec a subi des changements majeurs dans les dernières décennies, le plus récent étant l'adoption et la mise en œuvre de la Loi sur la représentation des ressources (LRR). Il a également permis de faire le portrait des défis que rencontrent les parents d'accueil, en portant une attention particulière aux tensions associées au double rôle de parent et de professionnel, des tensions qui semblent plus saillantes depuis la montée du mouvement de professionnalisation de l'accueil familial.

L'état des connaissances permet de voir que les défis et les tensions rencontrées par les parents d'accueil sont bien documentés. À preuve, plusieurs recensions systématiques des écrits ont permis, dans les dernières années, d'avoir accès à des synthèses détaillées des connaissances. Un bon nombre de travaux permet également d'identifier des ressources sur lesquelles les parents d'accueil peuvent s'appuyer pour faire face aux défis de leur rôle.

Par contre, l'état des connaissances est plus limité en ce qui concerne la manière dont ces parents d'accueil arrivent à faire face aux tensions associées à leur double rôle de parent et de professionnel. À cet égard, les quelques études recensées proposent de mobiliser la réflexivité du parent d'accueil pour l'aider à faire face à ces tensions et dilemmes le plus sereinement possible. Ainsi, le parent d'accueil gagnerait à développer sa pensée réflexive de manière individuelle (Cuthbert, 2015), mais aurait aussi besoin de lieux pour exercer cette réflexivité avec d'autres parents d'accueil (Boyer et Noël, 2018) ainsi qu'avec les autres acteurs concernés par le placement (Euillet, 2012).

Ces concepts (réflexivité, dilemme, tension) ont en commun de renvoyer au domaine de l'éthique critique, une discipline qui propose de mener une réflexion sur la manière dont chacun devrait se comporter (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Il s'agit de l'éthique en tant que discipline, qu'on mobilise face aux situations les plus graves et complexes, mais également lors de décisions et

actions de la vie quotidienne, à la fois dans la vie personnelle, dans la vie professionnelle et dans la vie citoyenne (Drolet, 2013). Or à ce jour, peu d'écrits mobilisent le champ de l'éthique pour analyser le rôle et l'expérience des parents d'accueil. C'est ce que cette thèse propose, afin d'apporter un regard nouveau sur les situations qui mettent les parents d'accueil en tension et sur la manière dont ils y font face. Plus précisément, elle poursuivra deux objectifs :

1) **Identifier les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle;**
2) **Mieux comprendre comment les parents d'accueil font face à ces situations éthiquement difficiles, donc leur raisonnement éthique.**

L'éthique des vertus sera mobilisée comme cadre théorique pour guider la démarche de recherche. Le prochain chapitre vise à présenter cette perspective théorique, ainsi qu'à exposer les raisons qui en ont guidé le choix.

Chapitre 2 – Cadre théorique

Tel qu'introduit dans le chapitre précédent, ce projet de recherche vise à porter un regard original sur les tensions identitaires et de rôle que rencontrent les parents d'accueil dans le cadre de leur expérience, et ce, en mobilisant l'éthique des vertus comme cadre théorique. L'éthique des vertus est une perspective éthique qui juge la valeur d'une action en utilisant comme critère le caractère et les dispositions de l'agent moral qui pose l'action (Banks et Gallagher, 2008). Au moment d'entamer la thèse, cette perspective s'est démarquée des autres par sa pertinence pour guider l'agir éthique dans certains champs disciplinaires connexes à l'accueil familial, soit des domaines où la relation d'aide est au cœur des pratiques, comme le travail social ou les sciences infirmières. Dans ces différents domaines, la pertinence de l'éthique des vertus est soulignée pour sa capacité à considérer le rôle des émotions, des relations et du contexte dans la réflexion éthique (Banks et Gallagher, 2008; Broadley, 2019). Ce cadre théorique sera donc utilisé pour soutenir l'analyse, afin de générer une compréhension renouvelée de l'expérience des parents d'accueil et des inconforts qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur rôle.

Dans ce chapitre, une première section apporte d'abord quelques définitions plus générales du domaine de l'éthique, notamment pour définir les concepts de « situation éthiquement difficile » et de « raisonnement éthique », qui sont au cœur des objectifs de la thèse (section 2.1). Par la suite, le regard se tourne vers l'éthique des vertus dans seconde section qui présente cette perspective et ses principaux concepts (section 2.2). Finalement, la troisième section présente l'argumentaire qui a motivé le choix de l'éthique des vertus pour aborder l'expérience des parents d'accueil (section 2.3).

2.1. Quelques définitions

Au cœur des objectifs de recherche se trouvent les concepts d'éthique, d'éthique professionnelle, de perspectives éthiques, de situations éthiquement difficiles et de raisonnement éthique. Avant d'aborder l'éthique des vertus plus en profondeur, ces notions sont brièvement définies.

2.1.1. Éthique et éthique professionnelle

Plusieurs définitions de l'éthique existent, mais de manière générale, on peut penser l'éthique comme un domaine visant à aider les gens à faire la différence entre ce qui est bon et ce qui est mauvais (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). L'éthique concerne donc tout le monde, dans tous les contextes sociaux. Cela dit, au-delà de cette définition très large, elle est souvent mobilisée dans le domaine professionnel, où elle peut être définie comme suit :

> *Professional ethics concerns matters of right and wrong conduct, good and bad qualities of character and the professional responsibilities attached to relationship in a work context.* (Banks, 2021, p. 7-8)

Au Québec, puisque le contexte d'exercice du parent d'accueil s'est professionnalisé avec la mise en application de la Loi sur la représentation des ressources (LRR), référer à l'éthique professionnelle apparait maintenant légitime.

L'éthique peut être envisagée comme une prescription ou comme une discipline (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Lorsqu'envisagée comme une prescription, elle peut être comprise comme un ensemble de règles à suivre qui dicte comment se comporter à travers les codes de déontologie, les guides et les standards qui encadrent la pratique du professionnel (*ibid*). En ce qui concerne le parent d'accueil, bien qu'il n'ait pas de code de déontologie à proprement parler, il doit se référer à son entente collective et aux services attendus énoncés dans le cadre de références qui définissent sa pratique (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Dans la dimension parentale de son rôle, il doit également tenir compte de l'univers légal et normatif de la parentalité, ce qui implique de composer avec les critères définis par la LPJ, qui encadre ce qui est inacceptable dans le rôle de parent.

Lorsqu'envisagée comme une discipline, l'éthique propose plutôt de mener une réflexion sur la manière dont chacun devrait se comporter (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Cette discipline, qu'on appelle aussi l'éthique critique, s'inscrit en complémentarité avec l'éthique prescriptive puisqu'elle permet d'examiner les fondements sur lesquels s'appuient les règles et les codes de déontologie, et de mener une réflexion qui permettra d'appliquer les règles avec jugement (*ibid.*). Ainsi, en plus de tenir compte des codes de déontologie, des standards et des normes de

pratiques, la réflexion menée dans le cadre de l'éthique critique pourrait permettre à la personne de s'appuyer sur d'autres repères pour juger de la moralité d'une action, notamment sur des valeurs personnelles ou professionnelles (par exemple, la justice), sur l'intention qu'avait la personne au moment de poser l'action (par exemple, l'intention de prendre la défense d'une personne vulnérable) ou encore sur les traits de caractère qui ont permis d'accomplir l'action (par exemple, le courage) (Banks, 2021). Le présent projet portera sur l'éthique en tant que discipline, afin d'explorer le raisonnement éthique que le parent d'accueil met en œuvre dans les situations éthiquement difficiles qu'il rencontre, au-delà de l'unique application des règles, des normes de pratique et des codes de déontologie.

2.1.2. Éthique basée sur les principes et éthique basée sur le caractère et les relations

Du moment qu'on s'intéresse à l'éthique critique, donc l'éthique en tant que discipline, la question des perspectives éthique devient incontournable. Les perspectives éthiques sont des théories ou des approches qui nous aident à comprendre les situations complexes et à prendre une décision sur ce qui est la bonne chose à faire dans ces situations (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Chaque perspective éthique propose des repères différents pour soutenir l'agir éthique.

Généralement, les perspectives éthiques sont classées en deux grandes catégories : les éthiques basées sur les principes et les éthiques basées sur le caractère et les relations. Les perspectives éthiques basées sur des principes décrivent le raisonnement éthique comme un processus rationnel qui vise à appliquer des principes généraux à des cas particuliers (Banks, 2021). Un principe peut être défini comme une norme essentielle dans un système de pensées ou de croyances, procurant une base de raisonnement éthique dans ce système (*ibid*). Certaines perspectives de cette catégorie s'intéressent aux devoirs de la personne. Par exemple, dans l'éthique kantienne, l'impératif catégorique est un principe qui soutient que l'agent moral a le devoir d'agir en tenant compte du fait que toute personne est digne de respect, peu importe ses actions, ses croyances et ses valeurs (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Dans un contexte professionnel, cette perspective éthique a permis de soutenir divers principes tels que la promotion de l'autonomie de l'utilisateur de service et la confidentialité. Ainsi, la personne

intervenante qui agirait selon cette perspective éthique aurait le devoir d'agir en accord avec ces principes, puisque ce sont eux qui définissent la moralité de l'action (*ibid.*). D'autres perspectives éthiques de cette catégorie s'intéressent plutôt aux conséquences de l'action. Par exemple, l'utilitarisme propose de juger de la moralité d'une action par sa capacité à générer les meilleurs effets possibles pour le plus grand nombre, dans l'idée que c'est la somme des intérêts individuels qui constitue l'intérêt collectif (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Ici, la personne intervenante agirait toujours de manière à ce que ses actions engendrent des conséquences positives pour un maximum de personnes. Au-delà de ces exemples, de multiples perspectives basées sur les principes existent, mais elles partagent toutes un fonctionnement similaire, selon lequel des principes généraux et rationnels sont appliqués à des cas particuliers.

Pour leur part, les perspectives éthiques basées sur le caractère et les relations s'intéressent aux traits de caractère que doit posséder la personne pour agir de manière éthique. Plutôt que de s'appuyer sur des règles, devoirs ou principes pour guider l'action, l'agent moral doit plutôt tendre à devenir une personne qui possède les traits de caractère qui lui permettront de faire les bons choix d'action, au bon moment et pour atteindre les bons objectifs (Charles, 2019; Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Ces perspectives éthiques ont en commun de mettre de l'avant l'importance du contexte, des émotions et des relations, et de tenir compte de ces aspects pour déterminer la bonne action à poser. L'éthique des vertus, qui sera présentée en détail un peu plus loin, fait partie de cette catégorie.

2.1.3. Défis éthiques et situations éthiquement difficiles

La notion de défi éthique est au cœur des objectifs de cette thèse. Selon Banks, chaque profession a ses propres défis éthiques, soit des situations dans lesquelles les personnes qui pratiquent la profession vont être confrontées à des questionnements en lien avec le bien-être et l'épanouissement, qu'il soit humain, animal ou social (Banks, 2021). Selon sa proposition, ces défis éthiques se déclinent dans la pratique en une variété de situations éthiquement difficiles, qui se manifestent sous la forme d'enjeux, de dilemmes ou de problèmes éthiques.

Lorsqu'une situation éthiquement difficile prend la forme d'un enjeu éthique, la situation génère des questionnements en lien avec les droits, les devoirs, les besoins, les intérêts, les relations, les

motivations et/ou le maintien ou la transgression de normes existantes (Banks et Williams, 2005). L'enjeu éthique réfère donc à toute situation qui pose des questionnements généraux, mais sans que la personne n'ait à faire un choix d'action.

Le dilemme éthique survient plutôt quand la personne est confrontée à un choix entre deux ou plusieurs alternatives et que toutes les options peuvent causer des torts potentiels aux personnes, aux groupes ou aux environnements concernés. Le dilemme peut donc être défini comme un choix d'action entre des alternatives également indésirables, et où le meilleur choix à faire n'apparaît pas clairement (Banks et Williams, 2005). La résolution du dilemme laisse ainsi l'agent moral aux prises avec une forme de « résidu » ou de « coût éthique » (*remainder, residue*) à la suite de la prise de décision qui peut, par exemple, prendre la forme de regret, d'impuissance ou de colère (*ibid*).

Finalement, Banks et Williams (2005) désignent par problème éthique les situations dans lesquelles une décision est prise et engendre des conséquences indésirables, mais où il n'y a pas de dilemme à proprement parler aux yeux de la personne. L'absence de dilemme peut s'expliquer de deux façons : dans le premier cas de figure, la personne a examiné les options et est au clair avec l'action qu'elle décide de poser. Bien que la situation engendre une forme de violation d'un principe éthique, la personne s'y résigne. Dans le deuxième cas de figure, la personne peut ne pas voir la dimension éthique de la situation, et elle risque ainsi de ne pas mobiliser le raisonnement éthique nécessaire dans une situation où il aurait été pertinent de le faire (Banks et Williams, 2005).

L'intérêt de la proposition de Banks de catégoriser les situations éthiquement difficiles en enjeu, dilemme et problème éthique est de porter l'attention sur l'interprétation que la personne fait de la situation : ce qui apparaît comme un enjeu pour une personne pourrait se manifester comme un dilemme ou encore comme un problème éthique pour une autre. Cette interprétation dépend de différents facteurs tels que l'expérience de la personne, les ressources internes et externes dont elle dispose ou encore les valeurs auxquelles elle accorde plus d'importance (Banks, 2021). La perception que la personne a de la situation peut également évoluer dans le temps : par exemple, un dilemme éthique, une fois résolu, peut redevenir un simple enjeu. Cette

distinction entre enjeu, problème et dilemme est utile en ce sens qu'elle concentre l'attention non pas sur la situation elle-même, mais sur l'interaction entre la personne et la situation.

2.1.4. Raisonnement éthique

Le raisonnement éthique est un processus de réflexion, de questionnement et de mise en évidence qui se met en branle lorsque des situations éthiquement difficiles se présentent, et qui vise à identifier la meilleure action à poser dans les circonstances données (Banks, 2021). Il s'agit d'un processus qui peut se passer pendant l'action de manière tacite ou intuitive (*reflection in action*) ou encore après l'action (*reflection on action*), pour reprendre les termes d'une distinction faite par Schön (1991) dans ses travaux sur le praticien réflexif. Le raisonnement éthique surgit généralement lorsque nos convictions profondes ou le système de règles et de normes qui balisent les décisions sont insuffisants pour prendre une décision éclairée à l'égard d'un problème complexe, ou alors lorsque nos convictions et ces normes entrent en contradiction (Richard, 2008). Selon les perspectives éthiques, le raisonnement éthique mobilise différents repères. Puisque l'éthique des vertus est le cadre théorique privilégié pour le présent projet, le raisonnement éthique y est défini en fonction des principaux concepts mis de l'avant dans cette perspective. Ils sont présentés dans la prochaine section.

2.2. L'éthique des vertus

Comme mentionné plus haut, l'éthique des vertus est une perspective éthique qui souligne l'importance du caractère de la personne à juger de la moralité d'une action : en termes simples, au lieu de poser la question « Que faut-il faire ? » pour juger de l'agir éthique, l'éthique des vertus propose de demander « Quelle sorte de personne faut-il être ? » (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Selon cette perspective, la personne qui tend à développer les vertus utiles dans sa situation agira de manière éthique (Banks et Gallagher, 2008). Dans cette section, les principaux concepts de l'éthique des vertus sont présentés, soit les concepts de vertu, de pratique, d'épanouissement et de raisonnement pratique. Ces concepts sont ceux qui guideront l'analyse de l'expérience des parents d'accueil dans le présent projet.

2.2.1. Vertu

Le mot vertu trouve ses racines dans le terme grec *aretè*, qui signifie « excellence de caractère » : ceci implique que la personne qui possède une vertu va toujours produire le bon résultat en posant la bonne action, peu importe la situation qui se présente (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Une vertu se situe dans un équilibre entre avoir trop ou trop peu d'un certain trait de caractère. Par exemple, la vertu du courage se situe dans un équilibre entre la lâcheté (le déficit) et la témérité (l'excès). Cet équilibre ne se situe pas nécessairement au point central entre les deux extrêmes : il doit être constamment redéfini en fonction des circonstances, des acteurs, des relations et des émotions en présence (Tippe, 2019; Broadley, 2019). Il s'agit d'une zone mitoyenne flexible, qui s'ajuste au gré des circonstances et des situations. Posséder une vertu implique d'être un certain type de personne, avec une attitude cohérente : la vertu que l'individu possède va teinter l'ensemble de sa manière d'être et d'agir (Hursthouse et Pettigrove, 2016). C'est une qualité qui s'acquiert de longue haleine, un idéal vers lequel il faut tendre (MacIntyre, 1999). Selon l'éthique des vertus, l'objectif de l'individu sera donc de développer et d'exercer ses vertus avec constance au fil du temps, en toutes circonstances.

Les vertus sont ancrées dans le contexte, l'époque et l'histoire (Banks et Gallagher, 2008), ce qui fait en sorte qu'il n'existe pas une liste fixe et unique de vertus qui assurent l'agir éthique. Plusieurs philosophes et éthiciens ont fait l'exercice de définir une série de vertus essentielles à l'humain. À titre d'exemple, Aristote identifie la tempérance, la magnanimité, la douceur, la véracité, l'esprit, l'amabilité, la modestie et la juste indignation comme étant des vertus essentielles à l'épanouissement humain (*ibid*).

Les listes de vertus vont aussi varier en fonction de la profession exercée, du contexte et de l'époque (MacIntyre, 2007). Par exemple, en travail social, Banks et Gallagher (2008) identifient la sagesse professionnelle, le respect, la fiabilité, la justice, le courage, l'intégrité et le *care*, qui désigne une posture associée au prendre soin et à la sollicitude. Pour la même discipline, Barsky (2019) parle d'attention vigilante (*attentiveness*), de sens des responsabilités, de compétence, de réactivité (*responsiveness)*, d'intégrité et de discernement.

Des auteurs ont aussi fait l'exercice d'identifier les vertus utiles au rôle de parent. Charles (2019) et MacDougall (2007) identifient trois vertus centrales au rôle parental : l'acceptation inconditionnelle (*acceptingness*), soit la propension à accepter l'enfant pour ce qu'il est; l'engagement (*commitedness*), soit l'engagement à prendre soin de l'enfant jusqu'à son autonomie; et la valorisation de l'autonomie de l'adulte en devenir (*future-agent focus*), soit le fait d'avoir conscience que l'enfant sera à son tour un agent moral, ce qui implique de lui donner les opportunités et les ressources nécessaires pour y arriver. Tippe (2018) souligne aussi que la manière de concevoir les vertus comme un équilibre entre excès et lacune trouve écho dans les travaux classiques de Baumrind (1967) sur les styles parentaux, qui proposent de trouver le juste équilibre entre structure et affection.

À notre connaissance, l'exercice d'identifier des vertus spécifiquement reliées au rôle de parent d'accueil n'a jamais été fait. Néanmoins, certaines études identifient des qualités nécessaires à l'exercice du rôle de parent d'accueil : à titre d'exemple, selon les intervenants qui travaillent avec eux, les qualités telles que le respect, l'empathie, la discrétion, l'authenticité et le *self-care* sont utiles (Van Holen et al., 2019). Dans une autre étude, les parents d'accueil eux-mêmes jugent que le courage, la connaissance de soi et la capacité à faire des compromis sont des qualités importantes pour naviguer ce rôle (Saarnik, 2021). Le cadre de référence RI-RTF (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016) propose aussi certaines caractéristiques qui doivent être considérées à l'étape de l'évaluation du postulant, tel que l'équilibre émotif, l'honnêteté, l'empathie, l'intégrité, l'estime de soi, l'adaptation, la souplesse, la tolérance et l'ouverture face à la différence. Si ces qualités offrent un point de départ pour la réflexion, la thèse permettra d'aller plus loin et de voir si certaines de ces qualités pourraient agir comme des vertus utiles pour guider le raisonnement éthique des parents d'accueil.

2.2.2. Pratique

Selon MacIntyre (1999, 2007), les vertus qu'une personne doit développer se définissent en fonction de la profession ou de l'activité qu'elle exerce. Un apport particulier de ce théoricien a d'ailleurs été d'enraciner les vertus dans les « pratiques », qu'il définit ainsi :

> By a “practice” I am going to mean any coherent and complex form of socially established co-operative human activity through which goods internal to that form of activity are realized. (MacIntyre, 2007, p. 187)

Suivant cette définition, les professions, comme le travail social, peuvent être pensées et reconnues comme des pratiques. Différents rôles sociaux peuvent également l’être, comme c’est le cas pour le rôle de parent. Le rôle de parent d’accueil semble aussi correspondre à cette idée d’activité cohérente, complexe et collaborative : le chapitre précédent a largement fait état du mandat que partagent les parents d’accueil, ainsi que de sa complexité.

Dans cette définition, MacIntyre situe la nature fondamentale de la pratique dans l’idée de biens intrinsèques (*internal goods*), qu’il décrit comme les retombées qui sont propres à cette pratique et qui ne peuvent être atteintes que par cette pratique. Ces biens intrinsèques devraient permettre d’atteindre l’épanouissement des personnes concernées par la pratique. Dans un contexte professionnel, Broadley (2019) désigne ces biens intrinsèques par l’idée de « *goal of practice* », ou idéal de pratique. Suivant la logique proposée par MacIntyre (1999), il est fondamental d’identifier ces biens intrinsèques (ou cet idéal de pratique) puisque l’agent moral voudra développer les vertus qui permettront de les atteindre :

> A virtue is an acquired human quality the possession and exercise of which tends to enable us to achieve those goods which are internal to practices and the lack of which effectively prevents us from achieving any such goods. (MacIntyre, 2007, p. 191)

Pour compléter cette définition, MacIntyre (1999) souligne également l’importance de positionner la pratique en regard des institutions dans lesquelles elle se déploie. À cet égard, il souligne un double lien entre les pratiques et les institutions. D’une part, les institutions contribuent à définir les pratiques. Pour les parents d’accueil du Québec, ceci implique que la Loi sur la représentation des ressources (LRR) et le cadre de référence qui balise le fonctionnement de l’accueil familial contribuent à définir leur pratique. D’autre part, les institutions peuvent aussi agir comme des contraintes à la pratique, en posant des entraves à l’atteinte des biens intrinsèques :

> The ideas and creativity of the practice are always vulnerable to the acquisitiveness of the institution, in which the cooperative care for common goods of the practice is always vulnerable to the competitiveness of institution. In this context, the essential

> function of the virtues is clear: without them, without justice courage and truthfulness, practices could not resist the corrupting power of institutions. (MacIntyre, 2007, p. 194)

Suivant cette logique, les normes organisationnelles et les rapports hiérarchiques qui encadrent les pratiques sont parfois en porte-à-faux avec la poursuite des biens intrinsèques de la pratique (MacIntyre, 1997). Développer et entretenir des vertus constituerait donc un moyen de résister aux pressions venant des institutions. Par exemple, dans un exercice d'appliquer l'éthique des vertus au travail social, Pullen-Sanfaçon (2007) met en lumière que les relations de pouvoir et le contexte organisationnel dans lequel la pratique du travail social se déploie engendrent parfois pour les personnes professionnelles des dilemmes éthiques où s'opposent la poursuite des objectifs de leur profession et le respect du cadre imposé par l'institution. En raison de ce cadre, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux pourraient se sentir limités dans leur capacité à réellement aider une clientèle vulnérable. Selon Grenier et al. (2021), ce sentiment pourrait être causé par différentes entraves, telles que des contraintes de temps, ou encore l'adoption par l'organisation d'une approche par problématique, centrée sur les résultats; des contraintes qui peuvent faire obstacle au développement de la relation d'aide avec les personnes qui présentent des problématiques complexes.

Pour le parent d'accueil, cette double relation entre la pratique et l'institution que décrit MacIntyre implique que le parent d'accueil devrait comprendre et connaître les services qui sont attendus de lui dans l'exercice de ses fonctions (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016), mais aussi être conscient que sa pratique ne se limite pas à ces normes et attentes. Il devrait également être en mesure d'identifier l'idéal de pratique qu'il partage avec les autres parents d'accueil (Broadley, 2019) et de s'appuyer sur cet idéal pour agir de manière éthique et au besoin, résister à l'institution pour y parvenir. Cela pourrait vouloir dire, par exemple, de continuer d'insister sur la reconnaissance de la dimension fondamentalement familiale de leur rôle, alors qu'à l'heure actuelle, les institutions mettent plutôt la dimension professionnelle de l'avant, à travers une relation contractuelle, centrée sur l'évaluation de la qualité des services (FFARIQ, 2019; Guénette et al., 2023).

2.2.3. Épanouissement

Un autre concept central à l'éthique des vertus est l'épanouissement (*flourishing*), qui désigne la poursuite d'une vie bonne pour soi et les autres (Banks et Gallagher, 2008). Plus précisément, l'agent moral doit développer et mettre en action les traits de caractère qui favorisent l'épanouissement pour les personnes concernées par ses actions, mais aussi pour lui-même et les autres. Ainsi, comme le souligne MacIntyre (1999), l'éthique des vertus est une perspective éthique qui reconnaît le principe d'interdépendance, autrement dit le principe que notre survie et notre épanouissement dépendent en grande partie de notre entourage (*ibid.*). Cela implique que pour des pratiques telles que la parentalité et le travail social, pour que la personne accompagnée (l'enfant, la personne aidée) s'épanouisse, la personne qui prend soin doit pouvoir elle-même agir de manière à s'épanouir, et doit disposer des ressources nécessaires à cet épanouissement. Pour MacIntyre (1999), cet équilibre est une responsabilité de l'individu, mais aussi des institutions : suivant cette pensée, les institutions éthiques seraient celles qui soutiennent les dynamiques d'interdépendance, où chacun a la possibilité d'être soutenu au moment opportun, donc de donner et de recevoir, d'aider et d'être aidé.

Pour les parents d'accueil, des liens peuvent être faits avec les écrits qui soulignent l'importance du soutien formel et informel dans l'actualisation de leur rôle (D'Amato et Brownlee, 2022; Miller et al., 2019). En effet, dans leur cas, les parents d'accueil devraient pouvoir s'appuyer sur des institutions qui leur offrent du soutien et qui les aident à agir de manière à favoriser le bien-être de l'enfant, leur propre bien-être, mais aussi le bien-être des autres personnes concernées, par exemple les parents d'origine.

2.2.4. Raisonnement pratique

Selon l'éthique des vertus, pour identifier les vertus et les mettre en action, la personne doit mettre en œuvre le raisonnement pratique, c'est-à-dire un processus de réflexion qui permet de prendre une décision face à une situation éthiquement difficile et de l'appliquer dans une situation pratique (Banks et Gallagher, 2008). Ce processus implique une délibération qui s'appuie sur des vertus, qui est pragmatique, ancrée dans un contexte et orientée vers l'action (Kinsella et Pitman, 2012). C'est par l'exercice du raisonnement pratique que l'individu acquiert « la capacité

d'évaluer, de modifier ou de rejeter ses propres jugements pratiques; de se demander si ce qu'il considère comme de bonnes raisons pour l'action sont des raisons suffisamment bonnes » (MacIntyre, 1999, p. 83, traduction libre). C'est aussi par ce processus que la personne identifie les vertus utiles à la situation, ainsi que le point où se trouvera le juste équilibre entre l'excès et le déficit pour ces vertus, en fonction des situations. Pour y arriver, l'agent moral devra établir ce point d'équilibre en tenant compte du contexte, des personnes et des relations, tout en portant attention aux règles, aux lois et aux normes (Banks et Gallagher, 2008; Bessant, 2009).

Broadley (2019) rappelle aussi que le raisonnement pratique implique que l'agent moral développe une bonne connaissance de soi, ce qui lui permettra de connaître ses tendances naturelles et d'éviter de tomber dans ce qui est (pour lui) les extrêmes vers lesquelles il risque le plus de glisser. Par exemple, en lien avec le courage, un travailleur social dont l'inclination sera d'agir de manière téméraire devrait reconnaître cette inclination et en tenir compte dans les situations qui demandent une gestion des risques plus serrée, afin d'éviter de pencher vers une posture qui ne conviendrait pas aux personnes concernées par ses actions (Broadley, 2019).

Le raisonnement pratique partage des ressemblances avec la pratique réflexive, jugée essentielle dans les métiers de la relation (Payne, 2002; Schön, 2017), mais MacIntyre (1999) propose qu'il s'en distingue par sa nature collective. En travail social, certains auteurs (notamment Bessant, 2009; Broadley, 2019; Pullen-Sansfaçon, 2010) soulignent la pertinence de cette composante collective du raisonnement pratique : selon eux, le jugement professionnel et l'éthique de travail auraient plus de chances de se développer au contact des autres professionnels, à l'intérieur de communautés de pratiques, ainsi que par le contact avec une diversité d'expériences et de points de vue. Pour MacIntyre (1999) :

> Ces lieux d'échanges sont essentiels pour prendre conscience à la fois de nos erreurs dans telle ou telle activité pratique et du fait que la source de ces erreurs se trouve dans nos échecs en matière de vertus et de compétences. En dehors de ces pratiques, nous devons compter sur nos amis, y compris les membres de notre famille, pour rectifier nos erreurs. Lorsqu'il ne nous est pas possible de compter sur nos collègues ou nos amis, la confiance que nous mettons dans nos propres jugements peut alors devenir source d'illusions. (MacIntyre, 1999, p. 96, *traduction libre*)

Dans les écrits consultés sur l'application de l'éthique des vertus dans le rôle de parent (Charles, 2019; McDougall, 2007; Tippe, 2018), il n'est pas fait mention de la nature collective du raisonnement pratique soulignée par MacIntyre. Le parent y apparaît plutôt en conversation avec lui-même, prenant appui sur des connaissances, des repères culturels, des valeurs personnelles, des compétences pratiques, et sur son expérience des relations; plutôt que sur des espaces collectifs de délibération. Cela dit, pour le parent d'accueil, cette idée de raisonnement pratique collectif fait écho à la question de l'accès à des lieux d'échange de qualité pour les parents d'accueil, une piste soulevée dans de nombreux écrits (Boyer et Noël, 2018; D'Amato et Brownlee, 2022; Euillet, 2012).

2.3. Le choix de l'éthique des vertus

Différentes perspectives éthiques auraient pu soutenir l'analyse du raisonnement éthique des parents d'accueil. Cette section présente trois avantages qui ont motivé le choix de l'éthique des vertus, qui est une perspective pertinente 1) pour guider efficacement le raisonnement éthique dans des contextes relationnels complexes; 2) pour tenir compte des émotions dans le raisonnement éthique; et 3) pour analyser le lien entre l'agir éthique des individus et le cadre défini par les institutions. Finalement, le choix de l'éthique des vertus plutôt que l'éthique du *care* est abordé, puisque cette autre perspective éthique est souvent sollicitée dans les réflexions à propos de l'accueil familial.

2.3.1. Guider efficacement le raisonnement éthique dans les contextes relationnels complexes

Tel que mentionné, un premier avantage de l'éthique des vertus pour les métiers de la relation est sa pertinence pour soutenir la réflexion lorsque la personne évolue dans un contexte relationnel complexe (Banks et Gallagher, 2008). Plus précisément, cette perspective éthique permettrait d'éviter l'impasse lorsque, dans une situation, différents principes éthiques entrent en contradiction.

À la base, un consensus existe par rapport au fait que les éthiques basées sur les principes seraient utiles dans les métiers de la relation, notamment en contribuant à la création de standards de

soins applicables à tous. Par exemple, dans le domaine du placement en contexte de protection de la jeunesse, Holland (2010) souligne que l'application du principe de justice a contribué à mettre de l'avant l'idée de respect des droits individuels pour tous les enfants. Selon elle, cette idée a largement influencé l'organisation des services de placement, notamment en contribuant à la création de standards de soins applicables à tous et en rehaussant la qualité des soins pour l'ensemble des enfants placés. En contrepartie, Holland (2010) souligne que ce principe offre peu de réponses aux parents d'accueil et aux intervenants qui doivent faire face à des situations complexes au quotidien.

Cette critique est soulevée par plusieurs tenants de l'éthique des vertus : si les éthiques basées sur les principes ont leur utilité, elles comportent des limites pour soutenir le raisonnement éthique dans les contextes relationnels complexes (Banks et Gallagher, 2008; Broadley, 2019; Charles, 2019). Plus précisément, les principes seraient trop abstraits et trop généraux pour guider efficacement la prise de décision, et le risque serait grand pour que différents principes entrent en contradiction. Dans ces situations, privilégier l'un ou l'autre des principes relèverait inévitablement de l'arbitraire et laisserait l'individu seul devant une forme d'impasse (Banks et Gallagher, 2008). Par exemple, certains des choix et dilemmes auxquels les travailleurs sociaux peuvent être confrontés sont liés aux tensions entre d'une part, le respect de la liberté et des droits individuels, et d'autre part, le bien-être d'un groupe plus large de personnes (Bessant, 2009).

Dans le contexte de l'accueil familial, bien qu'elle n'ait pas été formellement documentée, ce type d'impasse s'apparente à ce que disent certains parents d'accueil lorsqu'ils parlent des tensions inhérentes à leur rôle. Par exemple, on leur dit simultanément d'aimer l'enfant comme le leur, mais de ne pas trop s'attacher, puisque l'enfant peut repartir à tout moment (De Wilde et al., 2019). Derrière cette affirmation, répétée par les parents d'accueil dans plusieurs travaux de recherche, on devine deux principes généraux qui entrent en contradiction, et qui n'offrent que peu d'aide pour l'action. Devant ce type d'impasse, l'éthique des vertus propose des repères différents : elle propose à l'agent moral de déterminer la bonne chose à faire en ancrant sa réflexion dans les traits de caractère utiles à l'atteinte de l'épanouissement des personnes

concernées par sa pratique (Banks et Gallagher, 2008), mais elle autorise également la prise en compte des émotions et des relations dans le raisonnement éthique.

2.3.2. Tenir compte des émotions et des relations dans le raisonnement éthique

Toujours dans l'idée de guider efficacement les réflexions dans les contextes relationnels complexes, un autre avantage souligné par les tenants de l'éthique des vertus concerne le fait de tenir compte des émotions et des relations dans la réflexion éthique. De manière générale, les éthiques basées sur des principes proposent une démarche rationnelle et ne tiennent pas compte du contexte où se déroule l'action, des dynamiques relationnelles, des motivations et des émotions des personnes impliquées (Banks et Gallagher, 2008; Broadley, 2019). À l'inverse, elles considèrent généralement que les émotions nuisent à la réflexion éthique. Elles proposent de s'en émanciper de manière à mettre les émotions « entre parenthèses » afin de mener la réflexion éthique de façon objective et rationnelle, ce qui priverait l'individu d'informations importantes pour orienter l'action (Bessant, 2009). À l'inverse, l'éthique des vertus redonne une légitimité aux émotions et aux relations: elles y sont plutôt considérées comme des sensibilités qui font partie intégrante de la réflexion sur l'agir éthique (Banks et Gallagher, 2008).

Cet argument trouve un fort écho dans le contexte de l'accueil familial puisque le parent d'accueil, par la nature de son rôle, se trouve impliqué dans des situations aux enjeux relationnels et émotionnels complexes. Comme mentionné plus haut, il accueille un enfant qui n'est pas le sien, mais qu'il doit traiter comme le sien; il risque d'être confronté à des difficultés affectives et relationnelles chez l'enfant accueilli; il doit négocier sa place parentale avec le parent d'origine, etc. Ces enjeux relationnels multiples et les émotions qui les accompagnent ne peuvent être ignorés quand surviennent des situations éthiquement difficiles (Holland, 2010).

2.3.3. Analyser le lien entre l'agir éthique et les institutions

Un troisième avantage en faveur de l'éthique des vertus pour aborder la dimension éthique du rôle de parent d'accueil est directement lié à la définition de la pratique proposée par MacIntyre (1999) et à la relation entre les pratiques et les institutions. En effet, comme présenté

précédemment, si les institutions contribuent à définir les pratiques, elles peuvent aussi en venir à imposer des contraintes, qui empêchent les personnes d'agir en fonction de leur idéal de pratique (*ibid.*). Plus précisément, l'éthique des vertus permettrait aux personnes de se positionner et de développer un argumentaire face aux règles, normes et lois qui les éloignent de leur idéal de pratique, puisque cette perspective éthique permet de définir la pratique hors des éléments normatifs et des institutions dans lesquelles elle s'inscrit (Bessant, 2009; MacIntyre, 1999, 2007).

Cet avantage de l'éthique des vertus est soulevé dans le domaine du travail social (Banks et Gallagher, 2008; Broadley, 2019; Pullen Sansfaçon, 2007). Par exemple, Broadley (2019) souligne que les indicateurs de performance priorisés par les institutions peuvent remodeler l'idéal de pratique en encourageant les travailleurs sociaux à donner la priorité aux éléments qui sont mesurés plutôt qu'à ceux qui ne le sont pas. Par exemple, ceci pourrait inciter les travailleuses sociales à passer plus de temps à nourrir les dossiers administratifs (vérifiés par l'employeur), au détriment du temps passé en présence avec les personnes aidées. Face à ce risque, Pullen-Sanfaçon (2007) souligne que la dimension collective du raisonnement pratique constitue un levier utile sur lequel les travailleuses sociales peuvent s'appuyer pour résister et défendre leur profession face à des contraintes organisationnelles qui les éloignent de leur idéal de pratique.

De manière similaire, dans le contexte québécois, les pratiques managériales, qui se sont mises en place au fil des dernières réformes du réseau de la santé et des services sociaux, s'appuient de plus en plus sur des objectifs quantifiables et sur la notion de performance (Grenier et al., 2021), ainsi que sur des notions de standardisation (Aubry et Couturier, 2014; Gonin et al., 2013). Dans un tel contexte, la reconnaissance de l'expertise clinique des travailleuses sociales se retrouve précarisée à mesure qu'elles se font imposer des méthodes, un rythme et des objectifs de travail incompatibles avec les valeurs et les objectifs de leur profession (Grenier et al., 2021). Face à une telle réalité, le concept de raisonnement pratique collectif et le développement des vertus apparaissent utiles pour aider les travailleuses sociales à protéger leur idéal de pratique (pour reprendre les concepts de l'éthique des vertus) face aux contraintes imposées par les institutions (Pullen Sansfaçon, 2007).

Bien que leur pratique soit différente de celle des travailleuses sociales, les parents d'accueil partagent avec elles ce même contexte, puisqu'elles relèvent du même réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) où les pratiques managériales sont axées sur la performance, l'atteinte de résultats et la reddition de compte. Ce faisant, les parents d'accueil risquent aussi d'être exposés aux conséquences de ces modes de gestion, d'autant plus que le fonctionnement mis en place à la suite de l'adoption de la LRR s'inscrit dans cette lignée en mettant de l'avant des principes de reddition de compte et de contrôle de la qualité des services (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). Dans ce contexte, choisir une perspective théorique qui permet de mettre en lumière les enjeux éthiques engendrés par les institutions apparaît pertinent.

2.3.4. Choisir l'éthique des vertus *et* tenir compte des enjeux liés au travail de *care*

Certains des arguments présentés en faveur de l'éthique des vertus s'appliquent aussi à l'éthique du care, une autre perspective éthique basée sur le caractère et les relations. En effet, l'éthique du care offre elle aussi des repères différents dans les univers relationnels complexes, lorsque les principes entrent en contradiction; elle permet aussi, à sa manière de tenir compte des émotions et des relations dans le raisonnement éthique (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). D'ailleurs, les écrits qui mobilisent le champ de l'éthique pour aborder l'accueil familial choisissent généralement l'éthique du *care* pour soutenir leur analyse (voir, par exemple : Conseil du Statut de la femme, 2009; Holland, 2010; Oui et Séraphin, 2016). Il convient donc de préciser les raisons qui ont mené à privilégier l'éthique des vertus comme cadre théorique pour cette étude.

L'éthique du *care* est une perspective apparue dans les années 1980, qui soutient que les éthiques traditionnelles ne tiennent pas suffisamment compte des qualités généralement attribuées aux femmes pour juger de la moralité des actions, par exemple, le *care* et le sens des responsabilités (Gilligan, 1982; Noddings, 1984). Le *care* désigne à la fois une activité pratique et un cadre éthique (Sevenhuijsen, 2000, dans Holland, 2010). Comme activité pratique, le *care* regroupe toute une catégorie d'actions qui engagent les dimensions cognitives, affectives et matérielles nécessaires au fait de se préoccuper, d'avoir un souci de l'autre et de prendre soin de l'autre (Gonin, Grenier et Lapierre, 2013). Comme cadre éthique, le *care* reconnaît les relations de soutien qui sont

souvent marginalisées dans l'espace public et tient compte dans la définition d'un comportement éthique des relations, de la notion d'interdépendance, et du fait de devoir prendre soin (*caring*), une responsabilité souvent portée par des femmes (Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Il s'agit avant tout d'une éthique politique, qui propose un outil d'analyse critique pour évaluer comment les institutions arrivent à reconnaître les relations et le travail de *care* et les personnes au cœur de ce travail (Tronto, 1994).

Dans le domaine de l'accueil familial, l'éthique du *care* a été sollicitée afin de dénoncer le manque de reconnaissance des activités de l'accueil familial, soit des activités liées au soin, qui s'exercent dans la sphère intime, le plus souvent par des femmes (Conseil du Statut de la femme, 2009; Oui et Séraphin, 2016). Par exemple, au Québec, dans le débat qui a mené à la reconnaissance d'un statut de travailleur et au rehaussement des conditions de travail mis en place par la LRR, le jugement légal survenu à l'issue de la bataille juridique a établi le droit des parents d'accueil de se regrouper et d'être représentés en mobilisant les concepts du *care* (CSN c. Québec (Procureur général), 2008). Le jugement affirme sur ce point que le rôle de parent d'accueil est un travail de *care* essentiellement mené par des femmes; ce faisant, ne pas reconnaître ce rôle comme étant du « vrai travail » en viendrait à diminuer ce rôle traditionnellement féminin (*ibid.*). En France, des auteurs font une réflexion analogue et soulignent que l'objectif de l'accueil familial « ne peut être atteint que s'il se noue entre l'enfant, l'assistant familial et sa famille, une relation singulière qui repose sur une sollicitude quotidienne et un "prendre soin" permanent [ce qui peut être considéré comme] une pratique du *care* » (Oui et Séraphin, 2016). En ce sens, Séverac (2018) souligne la prépondérance, dans le discours des assistantes familiales, des aptitudes reliées au *care* telles l'engagement envers l'enfant et la prise en compte de sa vulnérabilité, qu'elle met en opposition un discours davantage centrée sur la distance professionnelle et le respect du « contrat éducatif », renvoyant à une éthique de justice. Ainsi, dans le domaine de l'accueil familial, plusieurs défendent que ces aptitudes liées au *care* doivent être mises de l'avant afin d'assurer que le rôle de parent d'accueil ne soit pas dénaturé et n'en vienne pas à s'appuyer uniquement sur des compétences techniques.

À ce jour, l'éthique du *care* a donc été davantage mobilisée que l'éthique des vertus pour aborder l'accueil familial. Or, des autrices (Halwani, 2003; Pullen Sansfaçon, 2016) proposent une piste pour éviter d'exclure complètement l'une ou l'autre des perspectives. De leur point de vue, l'éthique des vertus offre une alternative plus englobante, puisque les traits dits féminins promus par l'éthique du *care* tels que la sollicitude, le sens des responsabilités, la sensibilité et l'intégrité peuvent être considérés comme des vertus, au sens où ces qualités permettent l'épanouissement de soi et d'autrui, dans un contexte donné. Selon cette vision, l'éthique des vertus, dans une version où elle tient compte des traits de caractère promus par l'éthique du *care*, permet de considérer une variété de traits de caractère qui puissent tenir compte, mais aussi aller au-delà des traits dits féminins associés au travail de *care*. Ce point de vue est celui adopté pour le présent projet : l'éthique des vertus et son cadre conceptuel (vertu, pratique, épanouissement, raison pratique) seront mobilisés pour soutenir l'analyse, mais vu la nature du rôle de parent d'accueil, une attention particulière sera allouée au travail de *care* et aux qualités qui y sont associées.

Ces atouts de l'éthique des vertus justifient donc le choix de cette perspective éthique pour soutenir l'analyse dans la présente étude. Maintenant que le cadre conceptuel et théorique a été défini, le prochain chapitre présentera le cadre méthodologique mis en place pour guider le travail de recherche

Chapitre 3 – Cadre méthodologique

Ce troisième chapitre présente les différents aspects du cadre méthodologique privilégié pour la thèse. Il présente tour à tour la perspective de recherche, les choix effectués pour la collecte de données, notamment les considérations éthiques, ainsi que la stratégie d'analyse et les considérations éthiques.

3.1. Perspective de recherche

La thèse se situe dans un paradigme interprétatif de la recherche. Dans ce paradigme, les chercheurs et chercheuses reconnaissent que leur objet de recherche s'inscrit dans un contexte social et que le monde est une construction humaine, où l'accès à la réalité se fait à travers des constructions sociales telles que le langage, la conscience et les significations partagées (Gichuru, 2017). Conséquemment, l'exploration du sens que les personnes donnent à leur réalité est privilégiée et la recherche s'inscrit dans une dynamique de co-construction entre la personne qui mène la recherche et les participants et participantes, afin d'élaborer un nouveau discours à propos du phénomène étudié (Savoie-Zajc, 2021). Ce paradigme correspond aux visées de la présente étude, qui s'intéresse à un phénomène précis, soit les défis éthiques de l'accueil familial, tout en prenant acte du fait que le contexte légal, sociétal et organisationnel risque d'avoir un impact sur les défis éthiques rencontrés par les parents d'accueil et sur la manière dont ils les interprètent. De plus, comme le suggère le paradigme interprétatif, cette étude s'intéresse à la perspective du parent d'accueil lui-même; mais en considérant la subjectivité de l'étudiante-chercheuse comme un atout dans la dynamique de co-construction dont Savoie-Zajc (2021) fait mention.

En cohérence avec ce paradigme, un devis qualitatif a été privilégié. De manière générale, les méthodes qualitatives permettent de renouveler le regard porté sur le phénomène à l'étude et de saisir avec justesse la perspective des personnes à propos de ce phénomène (Groulx, 1997). Au-delà de cette visée générale, des distinctions doivent être apportées en fonction des valeurs et de la conception de la connaissance qui sont mises de l'avant par les personnes qui mènent la

recherche qualitative (Braun et Clarke, 2023). Par exemple, Kidder and Fine (1987) proposent une distinction entre les méthodologies de type *Small q* et *Big Q* pour distinguer les visions possibles de la production de la connaissance au sein des méthodes qualitatives. Plus récemment, Finlay (2021) propose une distinction similaire entre les méthodologies qu'elle qualifie de *scientifically descriptive* (similaire à *Small q*), et celles qu'elle qualifie de *artfully interpretive* (similaire à *Big Q*).

Selon la proposition de Kidder et Fine (1987), dans la recherche qualitative désignée comme *Small Q qualitative*, les méthodes de collecte de données et d'analyse qualitatives sont utilisées comme des outils et des techniques, et non comme un paradigme ou une philosophie de recherche en soi. Ces méthodes demeurent au service d'un paradigme positiviste, par exemple, en mettant l'accent sur les procédures visant à garantir l'objectivité, la fiabilité et à contrôler les « biais du chercheur » (Kidder et Fine, 1987). Ce sont les méthodes que Finlay (2021) décrit comme *scientifically descriptive,* des méthodes dont l'objectif est d'utiliser une approche objective afin de fournir des explications ou de faire des prédictions, tout en s'efforçant de minimiser la subjectivité et les préjugés humains. Les procédures doivent y être systématiques et fiables, et on considère que les catégories thématiques générées de manière inductive sont « valides » et représentent les données de manière manifeste (Finlay, 2021).

Pour sa part, la recherche qualitative désignée comme *Big Q qualitative* (Kidder et Fine, 1987) implique l'utilisation de techniques de collecte et d'analyse de données qualitatives dans un cadre non positiviste, fondé sur les valeurs et principes de la recherche qualitative. Ces valeurs sont multiples parmi la communauté des chercheurs et chercheuses, mais de manière générale, elles soutiennent que la subjectivité est une ressource pour la recherche plutôt qu'une menace à contenir, et que le sens et la connaissance sont contextuellement situés, partiels et provisoires (Braun et Clarke, 2023). Ces méthodes sont décrites par Finlay (2021) comme *artfully interpretive* : les chercheurs et chercheuses y sont plus explicitement créatifs, artistiques et/ou réflexifs. Dans leurs travaux, l'échange avec les personnes participantes est utilisé pour identifier des significations latentes, et leur processus d'interprétation est rendu transparent. Si différents chercheurs et chercheuses peuvent collaborer, on ne s'attend pas à ce qu'ils parviennent à un consensus. En ce sens, la réflexivité et la subjectivité (ou l'intersubjectivité) des chercheurs et

chercheuses sont considérées comme des ressources plutôt que des menaces pour la crédibilité et la validité (Finlay, 2021). Ce type de recherche ne vise pas à faire des prédictions ou des généralisations; elles cherchent plutôt à développer une compréhension approfondie du phénomène à l'étude, en fonction de critères de qualité tels que la rigueur, la réflexivité, la pertinence et la résonance (*ibid*.).

La présente recherche adopte cette seconde posture, qualifiée de *Big Q* ou de *artfully reflexive*; elle influencera les choix méthodologiques effectués au cours de de la collecte de données et de l'analyse, respectivement abordées dans les deux prochaines sections.

3.2. Collecte de données

Dans cette section, la stratégie de collecte de données est présentée en détail, abordant tour à tour la stratégie d'échantillonnage et de recrutement, les outils de collecte de données, le déroulement des entrevues et les considérations éthiques.

3.2.1. Échantillonnage et recrutement

La population visée par une recherche désigne un ensemble d'individus qui partagent certaines caractéristiques à partir desquelles le chercheur choisit son échantillon (Ouellet et Saint-Jacques, 2000). Pour le présent projet, la population considérée est celle des parents de familles d'accueil régulières, puisqu'ils forment une population relativement homogène, qui diffère de celles des parents d'accueil de proximité ou de type banque mixte. Bien que les familles d'accueil régulières regroupent une variété de profils, elles partagent toutes le même projet d'accueillir un ou plusieurs enfants qui ne leur sont ni connus ni apparentés afin de leur offrir un milieu de vie pour le temps nécessaire à l'intervention en contexte de protection de la jeunesse.

L'échantillon a été sélectionné à partir du principe de diversification interne, ou intragroupe, soit une diversification qui vise à donner un portrait global, représentatif de la population, à l'intérieur d'un groupe restreint (Pires, 1997). Afin de capter plusieurs contextes de l'accueil familial, et en regard de l'objet d'étude, trois critères de diversification interne ont été considérés :

- **Contexte d'exercice des parents d'accueil.** Un nombre important d'études confirment l'importance du soutien formel et informel pour le parent d'accueil (voir les recensions de D'Amato et Brownlee, 2022; Findley et Praetorius, 2023). Il est donc pertinent de tenir compte des ressources dont il dispose, puisque ce sont ces ressources qui vont l'aider à s'adapter à son rôle et à faire face aux défis qu'il rencontre (Lietz et al., 2016). Afin de couvrir une diversité de situations en regard des ressources disponibles, il a été décidé de varier le recrutement des parents d'accueil en fonction de la région, donc de l'organisation (CISSS-CIUSSS) avec qui la famille détient un contrat, puisque les ressources disponibles peuvent varier d'une région à l'autre. Il a aussi été décidé de varier le recrutement en fonction de l'association représentative d'appartenance, afin de couvrir une variété de dynamiques dans la relation contractuelle.
- **La composition familiale.** Le placement peut engendrer des défis chez les enfants accueillants ou au sein du couple et ainsi fragiliser l'équilibre familial (Findley et Praetorius, 2023; Newquist et al., 2020). De ce fait, la composition familiale pourrait donc d'avoir un effet sur la nature des situations éthiquement difficiles rencontrées. Il a donc été décidé de varier l'échantillon sur deux aspects : avoir (ou non) des enfants autres que les enfants accueillis, et s'inscrire dans un projet d'accueil biparental ou soloparental.
- **La durée prévue des placements actifs au moment de l'entrevue.** Les écrits qui se penchent sur le rôle et l'identité des parents d'accueil soulignent que ceux qui accueillent des enfants à long terme ont plus tendance à s'identifier comme un parent plutôt qu'un professionnel auprès de ces enfants (Blythe et al., 2013; Guénette, 2018; Schofield et al., 2013). Ils sont aussi plus à risque de vivre un deuil difficile au départ de l'enfant accueilli (Newquist et al., 2020). Ce positionnement pourrait influencer les tensions de rôle ressenties et, par le fait même, les situations éthiquement difficiles rapportées. Il a donc été décidé de varier l'échantillon en fonction du projet dans lequel le parent d'accueil était engagé au moment de l'entrevue (projet à long terme ou projet à court terme).

Le recrutement s'est déroulé en collaboration avec deux regroupements d'associations représentatives de parents d'accueil : l'Association des ressources à l'enfance du Québec, affiliée à la Centrale des syndicats démocratiques (ADREQ-CSD), et la Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ). Ces deux associations représentatives représentent au total les parents d'accueil de treize des seize régions du Québec[3]. La FFARIQ et l'ADREQ ont transmis une publicité invitant l'ensemble de leurs membres à participer au projet de recherche. Au total, selon les informations transmises par les deux associations, la population potentielle était de 5500 membres au moment du recrutement (environ 2500 pour la FFARIQ et 3000 pour l'ADREQ). Une publicité invitant les parents d'accueil à participer au projet a été sur leur page Facebook. La publicité présentait la nature du projet de recherche, ses objectifs généraux et l'implication attendue de leur part. Les parents d'accueil intéressés étaient invités à transmettre leurs coordonnées via un formulaire en ligne; ils pouvaient aussi contacter l'étudiante-chercheuse directement par courriel. Lors du recrutement, certaines questions ont été posées aux parents d'accueil intéressés dans le cadre d'un court entretien téléphonique afin de respecter les critères de diversification identifiés. Un dédommagement a été offert sous forme d'une carte cadeau de 25 $ dans un commerce de leur région (pharmacie, épicerie, quincaillerie). Les outils de recrutement utilisés (affiche de recrutement, courriel et appel téléphonique) peuvent être consultés en annexe 2.

3.2.2. Outils de collecte de données et déroulement des entrevues

Le choix de la méthode de cueillette de donnée s'est arrêté sur des entrevues individuelles semi-dirigées avec des parents d'accueil. L'entrevue individuelle semi-dirigée est définie par Savoie-Zajc comme :

> Une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur, où celui-ci se laisse guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (Savoie-Zajc, 2021, p. 276)

[3] Pour ce qui concerne le troisième regroupement associé à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), des démarches soutenues ont été tentées pour l'intégrer au projet, mais les associations n'ont pas donné suite.

Ce choix de l'entrevue semi-dirigée est cohérent avec le paradigme interprétatif mis de l'avant pour cette thèse. Il convient également à la nature du sujet, qui peut être sensible pour le parent d'accueil, et qui sera abordé plus facilement dans le cadre d'une interaction où le chercheur a suffisamment d'espace pour accueillir l'expérience vécue avec sensibilité (*ibid*.). Toujours selon Savoie-Zajc (2021), il s'agit d'un outil utile pour mettre en lumière les perspectives individuelles à propos d'un phénomène donné, qui permet également de relever les tensions et les contradictions qui animent un individu à propos du phénomène étudié. Elle offre finalement à la personne rencontrée l'opportunité d'éclairer le chercheur sur ses propres pratiques et façons de penser ainsi que sur celles de son milieu d'appartenance, en tant qu'individu membre de ce groupe (Poupart, 1997). Le déroulement de l'entrevue a été structuré à l'aide d'une grille d'entrevue et d'un questionnaire sociodémographique à remplir à la fin de la rencontre.

Grille d'entrevue

La grille d'entrevue, qui peut être consultée en annexe 3, a été développée à partir des objectifs de recherche, avec le souci de permettre aux parents d'accueil d'expliciter le plus clairement possible les situations éthiquement difficiles rencontrées et le raisonnement éthique mis en œuvre dans ces situations. La grille a aussi été développée en cohérence avec le cadre théorique, afin de recueillir l'information en lien avec les différents concepts de l'éthique des vertus. Par exemple, pour aborder le raisonnement pratique collectif, quelques questions de relance ont été prévues pour que les parents d'accueil puissent identifier clairement vers qui ils se tournent lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles. De manière similaire, pour aborder les notions de pratique et d'idéal de pratique des parents d'accueil, une question a été formulée pour leur permettre de parler d'un moment où ils ont senti qu'ils étaient un « bon » parent d'accueil. Cette manière de fonctionner fait écho aux questions proposées par Sellman (2011, p.205), qui propose que pour avoir accès à l'idéal de pratique, il est utile d'interroger les praticiens sur « leur expérience la plus satisfaisante dans leur profession ». Finalement, puisque l'éthique des vertus accorde une place importante au contexte dans lequel la pratique s'inscrit, des questions sur la relation contractuelle et sur les effets perçus de la LRR ont été intégrées à la grille d'entrevue. En raison du cadre théorique mobilisé, qui utilise un vocabulaire peu habituel, les questions ont été

formulées en accordant une importance particulière au choix des mots, afin d'éviter les termes trop théoriques ou abstraits et de maintenir un langage simple et concret.

La grille d'entrevue contient quatre sections. **La première section – Vous comme parent d'accueil –** permet au parent d'accueil de se présenter. Les thèmes abordés sont : l'expérience du parent d'accueil depuis son accréditation (nombre d'années, nombre d'enfants accueillis), ses motivations, les qualités qui le décrivent, des exemples de moments où il s'est senti comme un « bon » parent d'accueil et la composition de son réseau de soutien.

La deuxième section – Le rôle de parent d'accueil – vise à aborder la compréhension que la personne a de son rôle et du contexte dans lequel il s'inscrit. Les thèmes abordés sont : le rôle et les responsabilités des parents d'accueil, la relation contractuelle et la Loi sur la représentation des ressources (LRR). À cette étape il leur est demandé de porter un regard plus large sur leur rôle, au-delà de leur expérience personnelle, pour capter leur perception du contexte dans lequel ils l'exercent.

La troisième section – Les situations difficiles – constitue le cœur de l'entrevue. Elle vise à explorer avec le parent d'accueil une situation difficile qu'il a vécue, c'est-à-dire une situation associée à son rôle, qui a généré de l'inconfort et face à laquelle il lui a été difficile de savoir comment agir. Dans cette section, le parent d'accueil est invité à détailler la situation, à expliquer en quoi la situation est difficile pour lui et à partager les stratégies qu'il a utilisées pour y faire face. Si le temps le permet, une deuxième situation est abordée.

La quatrième section – La situation de Josée – vise à explorer une autre situation difficile, cette fois sous forme de vignette clinique. L'intégralité de la vignette peut être lue à la fin de l'annexe 3, à la fin de la grille d'entrevue. La vignette présente une situation dans laquelle une mère d'accueil, Josée, est confrontée à des comportements très difficiles de Matéo, l'enfant qu'elle accueille. La situation devient très difficile pour Josée, qui s'inquiète du bien-être de son conjoint et de ses enfants compromis. À un certain moment, son conjoint lui verbalise qu'il souhaite que le jeune quitte. La vignette a été rédigée par l'étudiante-chercheuse. Le choix du sujet de la vignette clinique et les éléments qui y sont présentés ont été faits en s'appuyant sur la littérature

scientifique qui documente les défis rencontrés par les parents d'accueil, qui documentent que les comportements difficiles de l'enfant et le maintien de l'équilibre familial dans le contexte du placement causent les stress les plus importants (Findley et Praetorius, 2023).

Le choix d'utiliser la vignette clinique dans cette étude s'appuie sur sa double utilité dans les projets en éthique : elle permet aux parents d'accueil de parler plus librement de sujets sensibles puisqu'il ne s'agit pas de commenter leurs propres actions, et elle permet d'uniformiser les données recueillies et de faciliter le regard transversal, entre les personnes interrogées (Wilks, 2004). Ainsi, dans cette dernière section de la grille d'entrevue, la vignette est lue et le parent d'accueil est invité à se projeter dans la situation afin de partager sa compréhension, les émotions qu'elle soulève pour lui et les moyens qu'il prendrait pour y faire face.

Le questionnaire sociodémographique

À la fin de l'entrevue, le questionnaire sociodémographique (Annexe 4) est rempli verbalement. Il vise à recueillir certains renseignements personnels tels que l'âge, l'appartenance culturelle, le statut d'emploi, l'historique d'accueil, l'expérience d'accueil actuelle (nombre d'enfants accueillis, relation avec les intervenants du système de protection de la jeunesse pour chaque enfant), etc. Des questions supplémentaires y figurent concernant l'implication auprès de l'association représentative et les formations/activités suivies par le parent d'accueil dans les deux dernières années. Ces informations visent à faire un portrait de l'échantillon, mais certaines informations ont aussi été recueillies dans l'intention de soutenir l'analyse, notamment les questions concernant le nombre de formations suivies ou l'implication au sein de l'association représentative, qui auraient pu influencer les ressources et les repères mobilisés par le parent d'accueil lors de son raisonnement éthique.

3.2.3. Déroulement des entrevues

En raison du contexte associé à la pandémie de COVID-19, les entrevues ont été réalisées virtuellement, sur la plateforme ZOOM. Toutes les entrevues ont été réalisées par l'étudiante-chercheuse.

Le formulaire de consentement a été envoyé par courriel avant chaque entrevue. Le formulaire, disponible en annexe 5, explique en détail le projet de recherche, ses modalités et les engagements de l'étudiante-chercheuse. Il explique également les attentes envers le parent d'accueil quant à sa participation, les risques possibles encourus et le droit de ne pas répondre à certaines questions ou de se retirer de la recherche sans préavis ou justifications nécessaires. Le formulaire présente également l'engagement à la confidentialité de l'étudiante-chercheuse et les moyens mis en place pour éviter que les personnes participantes puissent être reconnues lors de la présentation des résultats.

Comme les entrevues se sont déroulées sur ZOOM, l'étudiante-chercheuse s'assurait en début d'entrevue que le parent d'accueil avait pris connaissance du formulaire; le cas échéant, elle prenait le temps de le lire avec lui. Le consentement verbal était ensuite recueilli et enregistré.

Une fois cette démarche complétée, l'entrevue était effectuée, suivant la grille d'entrevue présentée précédemment. Après avoir abordé l'ensemble des sujets, le parent d'accueil était invité à répondre verbalement au questionnaire sociodémographique, que l'étudiante-chercheuse remplissait simultanément avec lui, à l'écran. En fin de rencontre, bien que les risques associés au projet de recherche soient jugés faibles, une liste de ressources d'aide (Annexe 6) était remise au parent d'accueil pour qu'il ait accès à du soutien advenant le cas où des émotions difficiles auraient été soulevées par l'entrevue.

Le recrutement a été interrompu au moment où l'étudiante-chercheuse a observé une forme de saturation empirique, c'est-à-dire que les entrevues n'apportaient plus de données suffisamment nouvelles ou différentes par rapport à l'objet d'étude pour justifier de nouvelles entrevues (Pires, 1997). En effet, après 19 entrevues[4], les situations éthiquement difficiles ainsi que les stratégies mobilisées pour y faire face devenaient semblables à celles rapportées par les parents d'accueil rencontrés précédemment; le recrutement a donc pris fin. Les entrevues ont duré entre 1h12 et 1h33.

[4] L'échantillon sera décrit au début du chapitre de résultat.

3.2.4. Considérations éthiques

Le présent projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture de l'Université de Montréal (no. CER-SC 2020-046-D-JOLY). Dans le cadre de cette démarche, l'étudiante-chercheuse s'est engagée au respect de la confidentialité des personnes ayant accepté de participer à l'étude. Sur ce plan, au moment de l'entrevue, le parent d'accueil devait choisir un lieu privé pour l'entrevue, comme son domicile ou son lieu de travail. Il lui a aussi été demandé de choisir un moment durant lequel il serait disposé à discuter, sans distraction, pour une période de deux heures. Ensuite, pour ce qui concerne la conservation des données, l'engagement a été pris de conserver le matériel nominalisé (audio et transcriptions) dans un ordinateur muni d'un mot de passe et de détruire ce matériel au terme d'une période de 7 ans. En lien avec la confidentialité, pour toutes les données présentées dans cette thèse, les noms et prénoms sont remplacés par des noms fictifs. Toutes les informations qui pourraient permettre l'identification des personnes et des situations discutées durant les entrevues sont aussi altérées, de sorte qu'en aucun cas, le contenu des entrevues ne puisse être associé aux personnes rencontrées. Finalement, comme mentionné plus haut, les parents d'accueil interrogés dans le cadre de cette recherche avaient à partager avec l'étudiante-chercheuse des situations sensibles; pour cette raison, une liste de ressource leur était transmise en fin d'entrevue afin qu'ils puissent trouver de l'aide facilement s'ils en ressentaient le besoin.

3.3. Stratégie d'analyse

L'analyse thématique a été privilégiée comme technique d'analyse. Les définitions de l'analyse thématique sont multiples et variées (Braun & Clarke, 2019; Campbell, 2015; Finlay, 2021), de sorte que selon Braun et Clarke (2019), l'analyse thématique doit être vue comme un terme « parapluie » qui englobe différentes techniques et différentes postures épistémologiques.

Certaines manières de conduire l'analyse thématique reflètent la recherche qualitative désignée comme *Small Q qualitative* (Kidder et Fine, 1987), présentée précédemment. Elles utilisent des techniques qui mettent l'accent sur la fiabilité et la précision du codage; où les données sont classées fonction de livres de codes structurés et où la codification est complétée par plus d'une personne afin de tendre vers une interprétation unique et consensuelle des données (Braun &

Clarke, 2019). D'autres techniques reflètent davantage la recherche désignée comme *Big Q qualitative* (Kidder et Fine, 1987). Elles sont parfois désignées comme les « *reflexive thematic analysis approaches* » (Braun & Clarke, 2019). Ces approches mettent l'accent sur la subjectivité en tant que ressource, sur l'importance de la réflexivité et sur la nature située et contextuelle des résultats de recherche (*ibid.*).

En accord avec la posture interprétative présentée plus haut, la méthode d'analyse thématique réflexive de Braun et Clarke (2019) a été privilégiée pour procéder à l'analyse. Dans la version qu'elles proposent, elles décrivent le travail d'analyse comme un processus itératif, organique et ouvert, où les codes peuvent évoluer tout au long du processus de l'analyse :

> The aim of coding and theme development in reflexive TA is not to "accurately" summarize the data, nor to minimize the influence of researcher subjectivity on the analytic process, because neither is seen as possible nor indeed desirable. The aim is to provide a coherent and compelling *interpretation* of the data, grounded in the data. The researcher is a *storyteller*, actively engaged in interpreting data through the lens of their own cultural membership and social positionings, their theoretical assumptions and ideological commitments, as well as their scholarly knowledge. (Braun et al., 2019, p. 848)

Ainsi, cette forme d'analyse thématique se démarque par le fait qu'elle demande un engagement réflexif, conscient et éclairé de la part du chercheur, qui permettra de générer une analyse originale des données (Braun et Clarke, 2019). Cette approche offre ainsi un cadre pour mobiliser les expériences et connaissances de l'étudiante-chercheuse en regard du domaine de l'accueil familial dans la démarche d'analyse; une posture qui est au cœur de la dynamique de co-construction des savoirs proposée par le paradigme interprétatif de la recherche (Savoie-Zajc, 2021).

Dans le même ordre d'idées, pour Braun et Clarke (2019), les ancrages théoriques qui guident la recherche doivent être clairement exposés tout au long du processus (Braun et Clarke, 2021). À ce sujet, la question du cadre théorique s'est posée de manière continue dans ce projet, puisque l'éthique des vertus a été identifiée en amont comme un cadre théorique utile et pertinent pour générer une nouvelle compréhension de l'expérience des parents d'accueil. Cette proposition est conforme à ce que proposent Braun et Clarke (2021), qui soutiennent que l'analyse thématique

réflexive peut être utilisée comme un processus analytique plutôt déductif ou plutôt inductif, suivant l'idée que ces deux processus s'articulent davantage comme un continuum qu'une dichotomie.

Afin d'assurer la rigueur du processus, le processus en six étapes proposées par Braun et Clarke (2019) a été utilisé. Les étapes proposées sont : 1) se familiariser avec les données; 2) générer des codes initiaux; 3) rechercher des thèmes; 4) réviser les thèmes; 5) définir et nommer les thèmes; 6) rédiger le rapport. Ces étapes sont présentées comme des repères qui se veulent itératifs, et dont l'ordre peut être ajusté en fonction des objectifs poursuivis; l'important étant de rendre compte avec clarté de la manière dont les étapes ont été mobilisées. À travers ces étapes, un effort constant a été nécessaire pour maintenir une approche essentiellement inductive, où les données ont été codées de manière ouverte et où les significations basées sur les réponses/données ont été mises en évidence. Sur certains aspects cependant, l'analyse a pris une couleur plus déductive afin d'assurer que le codage, bien que centré sur les données, produise des thèmes significatifs en regard des objectifs de recherche poursuivis et du cadre théorique choisi. Les sous-sections suivantes expliquent en détail comment ces étapes d'analyse ont été réalisées dans le cadre de la présente recherche.

3.3.1. Se familiariser avec les données

La première étape proposée par Braun et Clarke (2019) est celle de la familiarisation avec les données. Cette étape consiste en une immersion dans le contenu des entrevues afin d'en avoir une connaissance approfondie. Considérant que les entrevues avaient été transcrites intégralement par une tierce personne, une réécoute des fichiers audios ainsi qu'une lecture/relecture active des verbatims d'entrevues a été effectuée par l'étudiante-chercheuse. Lors de cette démarche, les premières idées pour le codage et la thématisation ont été notées dans un journal de bord. À cette étape, les notes étaient prises de manière libre : des situations éthiquement difficiles et des stratégies de raisonnement éthique ont été identifiées, ainsi que des liens potentiels avec le cadre théorique de l'éthique des vertus. La puissance des émotions présentes dans certaines entrevues a également été notée comme une information à considérer pour rendre compte avec justesse de l'expérience des parents d'accueil.

3.3.2. Générer les codes initiaux

Une fois la phase de familiarisation avec les données complétée, le second niveau d'analyse s'est amorcé, dont le but était de générer des codes initiaux en lien avec les objectifs de recherche. Le but était donc de rapporter avec le plus de rigueur possible l'expérience des parents d'accueil en regard des situations éthiquement difficiles et de leur raisonnement éthique. Le travail de codification a été effectué à l'aide du logiciel Nvivo 11. Conformément à la proposition de Braun et Clarke, une attention égale a été portée à tous les éléments de contenu pour générer des codes qui correspondent à la plus petite unité de sens possible en regard de l'objet d'étude (Braun et al., 2019). Dans cette optique, les codes étaient nommés de manière à rester près du discours des parents d'accueil. À cette étape, et afin de protéger la posture inductive de la démarche, les idées qui émergeaient concernant les concepts de l'éthique des vertus étaient notées pour plus tard dans le journal de bord, une action qui allait se poursuivre aussi pendant les étapes subséquentes de thématisation.

3.3.3. Rechercher les thèmes

À partir de ce premier travail de codification, le travail de recherche des thèmes a pu débuter, en regroupant les codes pour former des thèmes ou des sous-thèmes. Pendant cette étape, le cadre conceptuel proposé par Banks, donc les notions de défi, d'enjeu, de dilemme et de problème éthique (Banks, 2021; Banks et Williams, 2005), a permis de structurer les nombreuses situations éthiquement difficiles rapportées par les parents d'accueil en fonction de trois grands défis éthiques. Une fois ceci fait, sous chaque grand défi éthique, des thèmes en lien avec des situations éthiquement difficiles et des stratégies de raisonnement éthique ont été formulés, en tentant de rester le plus près possible des propos recueillis. Certains thèmes supplémentaires sont également apparus incontournables afin de rendre compte des émotions vécues au fil de ces situations éthiquement difficiles. Pour certaines catégories de situation, il est également apparu essentiel de développer certains thèmes en regard des ressources utiles pour retarder ou d'éviter l'escalade, afin de bien témoigner de l'expérience rapportée par les parents d'accueil.

3.3.4. Réviser et décrire les thèmes

Une fois cette étape complétée, tous les thèmes et sous-thèmes ont été révisés, c'est-à-dire qu'ils ont été relus pour s'assurer de leur homogénéité interne (est-ce que ces extraits identifiés pour les illustrer sont suffisamment semblables ?) et de leur hétérogénéité externe (est-ce que les thèmes se différencient clairement les uns des autres ?) (Braun et al., 2019). À la suite de ce travail, certains thèmes et sous-thèmes ont été écartés, fusionnés ou à l'inverse sous-divisés. Ce travail s'est appuyé sur de multiples échanges et réflexions partagées avec les directrices de thèse, afin d'en arriver à une thématisation cohérente, signifiante et rapportant avec justesse les propos des parents d'accueil. Ces échanges avaient aussi pour but, parallèlement, de commencer à explorer la manière dont les concepts de l'éthique des vertus pourraient être mobilisés dans la discussion, en fonction des informations que l'étudiante-chercheuse avait consignées au journal de bord. En annexe 7 se trouve un tableau qui permet de saisir la manière dont les thèmes et sous-thèmes étaient organisés à la fin de cette étape, avant d'amorcer le travail de rédaction.

3.3.5. Rédiger

S'appuyant sur la thématisation produite à l'étape précédente, une première version du chapitre des résultats a été rédigée. Comme le soulignent Braun et Clarke, la rédaction est une étape au cours de laquelle l'analyse se poursuit, et qui permet de « *raconter l'histoire compliquée des données d'une manière qui convainque le lecteur du mérite et de la validité de l'analyse* » (Braun et Clarke, 2006, p. 23, traduction libre). À cette étape, les discussions se sont poursuivies avec les directrices de thèse afin d'offrir un récit à la fois concis, non répétitif, logique, et qui met en relief les éléments pertinents en regard des objectifs de recherche. Une fois une première version du chapitre des résultats rédigée, une relecture complète des entrevues a été effectuée, afin de s'assurer que les thèmes soient concordants avec les verbatims des entrevues, mais aussi afin de s'assurer que le chapitre arrivait à répondre avec le plus de justesse possible aux deux objectifs de recherche, portant sur les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil et leur raisonnement éthique.

3.3.6. Retour itératif vers la thématisation

Une fois une première version du chapitre des résultats en main, il restait à mobiliser les notes inscrites au journal de bord concernant les liens potentiels entre les propos des parents d'accueil rencontrés et le cadre théorique de la thèse, soit l'éthique des vertus, plus précisément avec les concepts de vertu, de pratique/d'idéal de pratique, d'épanouissement et de raisonnement pratique. À ce moment, en confrontant cette première version du chapitre aux notes consignées au journal de bord, il est apparu que ce premier écrit offrait une base riche pour poursuivre la réflexion sur la quasi-totalité des concepts, mais que certains éléments manquaient afin d'étayer la réflexion sur les notions de pratique et d'idéal de pratique. Pourtant, les parents d'accueil avaient largement parlé de leur vision de leur rôle lors de l'entrevue, principalement dans la première section où étaient abordées leurs motivations. Ce constat a forcé un mouvement de retour vers les niveaux précédents de thématisation (recherche, révision et description des thèmes), afin de bonifier le chapitre des résultats. Le contenu sur les motivations a été revu afin d'ajouter au chapitre de résultats une section sur les motivations initiales et les motivations à poursuivre dans le rôle. Cet angle allait s'avérer utile et nécessaire pour aborder la notion de pratique telle que définie par l'éthique des vertus. Cet ajout à la thématisation peut être consulté à la fin de l'annexe 7, où la dernière section du tableau présente la thématisation en lien avec les motivations. Au terme de ce mouvement itératif et après la rédaction de cette section de chapitre de résultat complété, la phase d'analyse des données a été considérée comme terminée. Le prochain chapitre présente le résultat de cette analyse.

Chapitre 4 – Résultats

Les entrevues effectuées dans le cadre de cette thèse ont permis de plonger dans l'intimité des parents d'accueil et d'explorer en profondeur, de leur perspective, une variété de situations dans lesquelles ils se sont sentis inconfortables, sous tension ou incertains quant à la bonne chose à faire. L'analyse du contenu des entrevues a permis un regard inédit sur leur rôle, sur les situations éthiquement difficiles qu'ils rencontrent, sur le raisonnement éthique qu'ils mobilisent et sur les émotions qui les habitent dans ces moments.

Ce chapitre présente en détail ces différents éléments. La première section (section 4.1) présente les caractéristiques de l'échantillon de parents d'accueil rencontrés. La seconde section (section 4.2) introduit comment les parents d'accueil décrivent leur rôle, en s'attardant à leurs motivations initiales et à leurs motivations à poursuivre leur engagement au fil du temps. Finalement, dans la troisième section, les situations éthiquement difficiles et le raisonnement éthique déployé sont présentés en fonction de trois grands défis éthiques ayant été identifiés au cours de l'analyse des entrevues (section 4.3).

4.1. Caractéristiques de l'échantillon

Au total, 19 parents d'accueil ont participé à l'étude. Les caractéristiques de cet échantillon sont présentées dans le tableau 1, à la page suivante.

Tableau 1. – Portrait de l'échantillon

CARACTÉRISTIQUES du PARENT D'ACCUEIL		N=19	%
Identité de genre du répondant principal	Homme	1	5,3%
	Femme	18	94,7%
Âge du répondant principal	20-29	4	21,1%
	30-39	4	21,1%
	40-49	6	31,6%
	50-59	3	15,8%
	60-69	2	10,5%
	Moyenne = 42 ans (e.t.= 11,78)		
Plus haut degré de scolarité complété	Secondaire	1	5,3%
	Collégial	9	47,4%
	Universitaire	9	47,4%
Travail rémunéré (en plus du rôle de parent d'accueil)	Oui	9	47,4%
	Non	10	52.6%
Années d'expérience du parent d'accueil	0,5-5 ans	10	52,6%
	6-10 ans	5	26,3%
	11-15 ans	2	10,5%
	16-20 ans	1	5,3%
	21-25 ans	1	5,3%
	Moyenne : 7 ans (e.t.=7,05)		
CARACTÉRISTIQUES du MILIEU D'ACCUEIL			
Mandat principal selon la durée des placements	Court terme (réunification, urgence)	4	21,1%
	Long terme (placement jusqu'à majorité)	9	47,4%
	Mixte (à la fois court et long terme)	6	31.6%
Nombre de jeunes accueillis	1	6	31,6%
	2	9	47,4%
	3	1	5,3%
	4	2	10,5%
	5	0	0
	6	1	5,3%
	Moyenne : 1,62 enfant accueilli (e.t.=0,74)		
Nombre d'enfants biologiques/adoptés	0	9	47,4%
	1	4	21,1%
	2	4	21,1%
	3	2	10,5%
	Moyenne = 0,54 enfant biologique/adoptés (e.t.=0,74)		
CONTEXTE D'EXERCICE			
Association représentative d'appartenance	FFARIQ	12	63,2%
	ADREQ-CSD	7	36,8%
Contexte géographique	Urbain / semi-urbain	10	52.6%
	Rural	9	47,4%

En ce qui concerne les caractéristiques des parents d'accueil, l'échantillon comporte 18 femmes pour un seul homme; et leur âge varie de 28 à 65 ans. Tous se définissent comme québécois et caucasien et aucun ne s'identifie à une minorité ethnique ou culturelle. La quasi-totalité d'entre eux (N=18) ont complété un diplôme d'études postsecondaires (collégial ou universitaire de premier cycle). La moitié ont un travail à l'extérieur qui s'additionne à leur rôle de parent d'accueil. Ils sont parents d'accueil depuis une durée allant de 0,5 à 29 ans (pour une moyenne de sept ans), mais la majorité des parents d'accueil (N=15) ont une expérience de moins de 10 ans dans leur rôle.

En ce qui concerne les caractéristiques du milieu d'accueil, trois parents d'accueil seulement sont à la tête d'une famille d'accueil monoparentale, alors que les seize autres vivent en famille biparentale. En plus des enfants placés, 10 d'entre eux ont aussi des enfants biologiques à la maison. Au moment de l'entrevue, ils accueillent entre 1 et 6 enfants placés. Le critère de diversification en lien avec la composition familiale a donc été relativement bien couvert. Pour ce qui est du type de projet de vie des enfants accueillis, au moment de l'entrevue, seulement quatre parents d'accueil avaient sous leur responsabilité uniquement des enfants dans une perspective à court terme (accueil d'urgence ou projet de vie anticipé de réunification familiale). Parmi les autres, 9 parents accueillaient seulement des enfants dans le contexte de placement à majorité, et 6 parents accueillaient simultanément des enfants en contexte de placements à majorité et à plus court terme. Ce deuxième critère de diversification (durée de placement) a donc été satisfait lui aussi.

Finalement, à propos du contexte d'exercice, les parents d'accueil rencontrés provenaient de 9 régions différentes. Parmi eux, 12 étaient associés à la Fédération des familles d'accueil du Québec (FFARIQ) et 7 à l'Association des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ-CSD). En entrevue, 10 ont affirmé habiter dans un contexte qu'ils ont qualifié d'urbain ou de semi-urbain; et 9 en contexte rural ou plutôt rural. Ces variations permettent d'affirmer, ici aussi, que le critère de diversification en lien avec le contexte a été satisfait.

4.2. Motivations

Tout au long des entrevues, les parents d'accueil ont abondamment décrit leur rôle, notamment à travers les raisons qui les ont poussés à s'engager dans ce projet ainsi que celles qui les incitent à poursuivre leur engagement au fil du temps. Cette section aborde tour à tour leurs motivations initiales et leurs motivations à poursuivre, afin de mettre en lumière les éléments auxquels ils accordent le plus d'importance dans leur rôle.

4.1.1. Motivations initiales

La manière dont les parents d'accueil décrivent leur motivation initiale donne accès à la manière dont ce rôle s'accordait, au point de départ, avec leurs aspirations et leurs valeurs. Cinq motivations initiales sont mentionnées: venir en aide à un enfant en besoin, s'engager socialement, combler le désir d'enfant, être une figure parentale pour un enfant en difficulté et offrir une aide de nature professionnelle à un enfant en difficulté. Bien que ces motivations soient ici distinguées pour en faciliter la compréhension, elles ne sont pas mutuellement exclusives; pour chaque parent d'accueil rencontré, plusieurs motivations cohabitent et forment un assemblage différent.

Venir en aide à un enfant qui en a besoin

Lorsqu'ils abordent leur motivation initiale, un consensus fort se dégage chez les parents d'accueil rencontrés à propos de l'importance de venir en aide à un enfant qui en a besoin. Tous sont très conscients du parcours d'adversité des enfants dont la situation est prise en charge par la protection de la jeunesse, et ils souhaitent unanimement en aider un ou plusieurs à reprendre leur développement le plus harmonieusement possible. Comme l'exprime cette mère d'accueil :

> Le but c'est d'aider quelqu'un à s'en sortir. Y'en a que c'est des histoires d'horreur, ils ont été battus, abandonnés… ils ont manqué de beaucoup de choses. Moi ce qui me motivait, c'était vraiment d'aider ces enfants-là. (Linda) [5]

[5] Les prénoms des parents d'accueil et des enfants ont été remplacés par des pseudonymes pour préserver la confidentialité.

Parmi les parents rencontrés, cette motivation est partagée par tous. Elle s'agence toujours à d'autres motivations, ce qui donne une teinte différente au récit de chacun.

S'engager socialement

S'engager socialement pour aider un ou des enfants en difficulté est une motivation importante pour plusieurs participants et participantes. Dans leur cas, aider leur prochain est un véritable fil conducteur dans leur vie. Leur parcours est ponctué d'implications sociales variées. Certains racontent avoir accueilli différentes personnes chez eux au fil du temps, que ce soit des membres de la famille élargie, de l'entourage ou du réseau amical de leurs enfants. D'autres ont fait du bénévolat dans plusieurs contextes, comme c'est le cas pour cette mère d'accueil :

> Moi je suis une personne qui aime aider, comprends-tu ? Quand j'ai été accepté comme famille d'accueil, j'avais été impliquée dans plein de choses, du bénévolat, des sauvetages d'animaux. J'aurais pu avoir une job pour le 911. Pis j'ai dit non, merci, mais je vais rester avec mes jeunes. (Linda)

Si certains montrent une longue expérience d'entraide, d'accueil ou d'implication sociale, d'autres présentent la décision de devenir parent d'accueil comme une opportunité de se recentrer sur des valeurs plus humanistes, que leur vie professionnelle ne leur permettait pas de mettre en action. Le parcours de Joannie s'inscrit dans cette lignée : elle raconte avoir effectué une réorientation professionnelle majeure après avoir exercé le métier de coiffeuse pendant plusieurs années. Pour elle, ce nouveau rôle lui permet d'être beaucoup plus en phase avec ses valeurs :

> Ce que j'aime le plus, c'est le côté humanitaire. Sauver les enfants et donner de l'amour à ceux qui en ont pas eu. […] Maintenant je me couche le soir puis je suis satisfaite de tout ce que j'ai accompli. En coiffure, plus tu reçois de prix, plus t'es renommée. Là, ma job est tellement humaine et terre à terre ! Tu te couches le soir, t'as accompli tellement dans ta journée. On dirait que t'as rendu une journée à la fois la vie de cet enfant-là meilleure. (Joannie)

Les parents d'accueil qui mettent de l'avant cette motivation d'engagement social valorisent généralement le don de soi et l'altruisme dans toutes les facettes de leur vie.

Être une figure parentale pour un enfant en difficulté

Plusieurs parents d'accueil mettent de l'avant une motivation en lien avec la dimension parentale de leur rôle. Pour certains, devenir parent d'accueil représente une occasion de fonder une famille quand les autres alternatives ont été écartées. Par exemple, c'est un projet qui peut s'imposer après des démarches infructueuses en fertilité ou en adoption. Les parents d'accueil ayant vécu de tels parcours expliquent que, pour eux, ce projet permettait de combler leur désir de parentalité. Une participante évoque cette réalité :

> On n'était pas à l'aise avec ce qui était proposé à l'adoption internationale. On trouvait qu'au niveau éthique, c'était comme si on choisissait un enfant à la carte. Après, on avait demandé pour être famille d'accueil banque mixte, mais à l'époque il y avait sept ans d'attente. Donc y'a fallu choisir. On était vraiment intéressé à avoir un enfant, ça fait qu'on a décidé d'être famille d'accueil pouvoir en accueillir un tout de suite. (Sophie-Anne)

Cela dit, même pour les parents d'accueil étant clairement motivés par le désir d'enfant, les entrevues démontrent que le projet s'appuie aussi sur le désir d'aider, ce que la suite des propos de cette mère d'accueil démontre :

> Il faut aussi dire qu'on se voyait très bien aider un jeune. Quand on était à la première rencontre pour être famille d'accueil, on a vu qu'on était vraiment outillé puis capable d'aider ces jeunes-là. (Sophie-Anne)

Pour d'autres, ce souhait d'être une figure parentale s'inscrit dans une vision différente de la famille, qui s'écarte du modèle de famille traditionnel. Cette motivation s'ancre parfois dans une histoire familiale où la parentalité a pris des formes différentes, hors des liens de filiation. Plusieurs racontent que leurs grands-parents ou leurs parents ont été famille d'accueil, ce qui a semé chez eux l'intérêt de venir en aide, à leur tour, aux enfants en difficulté. C'est le cas pour cette participante :

> J'ai toujours vu ça, des femmes qui accueillent les enfants des autres. Ça a fait que pour moi, c'est pas obligé d'être le tien pis même quand c'est le tien, c'est pas à toi. Il t'est prêté pis il va faire sa vie. Moi j'avais pas ce besoin-là, viscéral, que ça soit mon enfant. Vivre dans ce contexte-là, ça m'a donné le goût d'accompagner un enfant et de partager. (Mona)

Au-delà de cet intérêt pour cette parentalité différente, d'autres expliquent avoir eu envie d'exploiter les forces développées dans le cadre de l'exercice de la parentalité avec leurs propres

enfants afin de donner au suivant. Leur motivation n'est donc pas centrée sur le désir personnel d'avoir un enfant, mais plutôt sur le souhait que d'autres enfants profitent de leurs compétences parentales:

> Moi c'était comme ma job de rêve. C'est quoi que t'aimes faire ? Être une mère ? Parfait, on va t'arranger ça ! […] En même temps je réalisais que j'avais envie de vivre une autre expérience parentale que notre expérience de parent biologique, qui a pas été super facile au début avec les deux premiers qui avaient des bons diagnostics. Ça nous a donné beaucoup d'outils. On voulait d'être capable de mettre en œuvre tous ces outils-là qu'on avait accumulés au fil du temps. (Annie)

Pour ces parents d'accueil, les valeurs familiales et la vision non traditionnelle de la famille s'arriment alors à des valeurs d'engagement social fortes, comme c'est le cas pour d'autres motivations mentionnées précédemment.

Apporter une aide de nature « professionnelle »

Une autre motivation à devenir parent d'accueil peut être davantage ancrée dans la dimension professionnelle du rôle. Dans ce cas, la personne peut souhaiter mettre à profit des compétences professionnelles pour venir en aide aux enfants en difficulté. Par exemple, pour Johanne, le projet de devenir parent d'accueil est un projet de préretraite, qu'elle met en branle après avoir travaillé dans le domaine de la protection de l'enfance pendant de nombreuses années. Pour elle, ce projet est une occasion de continuer de s'engager auprès de jeunes en difficulté, de mettre en œuvre des programmes d'intervention et de collaborer avec l'équipe clinique pour assurer la meilleure réponse possible aux besoins des enfants.

Parfois aussi, ce projet vient répondre à un besoin de se sentir davantage utile après avoir travaillé pendant plusieurs années dans le réseau de la santé et des services sociaux. C'est le cas pour cette mère d'accueil, qui explique que dans son rôle d'intervenante, la surcharge de travail l'empêchait d'avoir l'impact souhaité sur les usagers :

> Pourquoi j'ai fait le saut ? Parce que je sentais que je ferais une plus grande différence en famille d'accueil que comme éducatrice spécialisée au CLSC […] La différence c'est qu'[en CLSC] j'avais toujours l'impression qui me manquait un bout. Je suis quelqu'un de passionné qui va au bout des choses. Quand j'intervenais à domicile, c'était toujours une heure par-ci, par-là. Quand je suis devenue famille d'accueil, je sentais que je faisais une réelle différence dans leur vie pis que je les connaissais pour vrai. Donc je

> préfère avoir deux personnes que je connais pour vrai que 40 personnes dans un *caseload* que j'ai l'impression d'aider à moitié. (Chantal)

Cela dit, plusieurs autres parents d'accueil mentionnent avoir exercé un parcours professionnel dans un métier de la relation d'aide (par exemple, en enseignement, en éducation spécialisée, en psychoéducation, etc.), mais ils ne présentent pas pour autant le fait de mettre à profit des compétences professionnelles comme une motivation à devenir parent d'accueil. Pour ces personnes, leur expérience dans le domaine de la relation d'aide devient plutôt un atout au service de leur motivation première de venir en aide à un enfant ou d'exercer un rôle parental, comme en témoigne cet extrait :

> À 8 mois, quand il est arrivé, il tenait même pas sa tête. Il était vraiment sous-stimulé, ça avait aucun bon sens. Mais cet enfant-là, quand on l'a rencontré, on est tombé en amour avec, y'a quelque chose qui s'est développé pis on a dit : go, on fait les démarches pour lui. C'était vraiment ça notre motivation. Pis y'avait quand même un peu mon côté « psychoéducation » qui est embarqué là-dedans aussi. C'était un super défi et je savais que ça m'aiderait. (Mélanie)

Pour ces parents d'accueil, participer à des rencontres cliniques, à l'élaboration des plans d'intervention et à des suivis avec les spécialistes est un élément stimulant, qui leur permet de se réaliser et de soutenir leur motivation première d'aider ou d'exercer un rôle parental avec un jeune en difficulté.

4.1.2. Motivation à poursuivre

Au contact du rôle de parent d'accueil, la motivation initiale mentionnée se transforme et reflète de plus en plus les éléments que les parents d'accueil trouvent gratifiants et satisfaisants dans leur rôle. Au fil des entrevues, plusieurs raisons de poursuivre ont été évoquées, des raisons qui incitent les parents d'accueil à renouveler chaque jour leur engagement dans leur rôle. Ces motivations sont principalement centrées sur l'enfant : les parents d'accueil sont motivés par le fait de voir l'enfant s'épanouir, de lui permettre de vivre une relation sécurisante avec une figure parentale, de le voir vivre une enfance la plus « normale » possible et de l'aider à gagner en autonomie pour trouver sa place dans la société. D'un point de vue plus personnel, ils sont également motivés par l'acquisition de nouvelles expériences de vie enrichissantes et par la reconnaissance qu'ils reçoivent en lien avec leur rôle.

Voir l'enfant s'épanouir

Lorsqu'on les questionne sur les raisons qui les poussent à poursuivre leur engagement, les parents d'accueil rencontrés accordent une grande place au fait de voir les enfants accueillis gagner en bien-être et s'épanouir. Comme le dit cette mère d'accueil :

> Moi en tout cas, elle est là ma motivation. Elle n'est pas nulle part ailleurs. C'est pas la DPJ qui me motive, c'est pas le salaire qui me motive, c'est vraiment garder le focus sur eux. Sinon c'est fragile des fois. […] C'est gratifiant de voir ces enfants-là s'épanouir. C'est notre paye. (Hélène)

Ces changements donnent aux parents d'accueil un sentiment d'accomplissement, de satisfaction et de fierté, comme c'est le cas pour cette mère d'accueil qui explique avoir le sentiment de participer à quelque chose de plus grand que soi :

> Je viens toucher la fierté au niveau émotionnel, au niveau du cœur. Quand je la vois comme ça, qui est épanouie… C'est de voir un autre humain qui se développe, qui est bien. C'est plus grand que soi-même. […] Moi j'ai toujours été célibataire, très libre de faire tout ce que je voulais. Là, il y a un être humain qui dépend de moi, ça m'amène beaucoup de fierté. Elle remplit un espace dans ma vie pis moi je remplis un espace dans la sienne. (Mona)

Ces parents d'accueil soulignent que cette évolution positive n'est possible qu'au terme de beaucoup d'efforts, pour s'assurer que l'enfant ait réponse à ses besoins, des besoins plus grands que ceux des autres enfants.

Toujours en lien avec la question de l'épanouissement, plusieurs soulignent l'importance d'accepter l'enfant de façon inconditionnelle, sans égard aux résultats qu'il lui sera possible d'atteindre. Les parents d'accueil soulignent qu'en raison du passé de maltraitance de l'enfant accueilli, il se peut qu'il présente un potentiel de développement différent de celui des autres enfants. À leurs yeux, il est donc important de juger de cet épanouissement en restant centré sur les capacités réelles de l'enfant. Cette mère d'accueil précise qu'au fil de son expérience, elle a justement dû apprendre à nuancer ses attentes pour éviter les déceptions :

> Quand on commence, on est beaucoup dans le mode « sauveur ». J'avais une petite pensée magique qui me disait que j'allais tout changer pour ces filles-là. Maintenant, j'essaie de faire mon possible pour les amener à avoir une vie qu'elles vont aimer. Je travaille beaucoup sur moi dans le sens où des fois je vais vouloir plus qu'eux autres. Il faut que j'accepte que je peux les amener jusqu'où elles veulent être amenées dans

> leur développement, que ça soit pour l'autonomie, l'affectif, l'émotionnel, dans leur relation avec leur parent, leurs pairs. L'objectif, finalement, c'est de les amener à s'aimer pis à être bien dans leur vie, comme elles le souhaitent et pas comme moi je le souhaite. (Chantal)

Il s'agit donc d'accompagner l'enfant pour qu'il évolue en fonction de ses capacités, et selon ses désirs. Voir ce type d'épanouissement chez l'enfant accueilli est directement connecté à la motivation première que la majorité des parents rencontrés donnent à leur rôle, soit d'aider un enfant.

Permettre à l'enfant d'avoir une famille et une enfance « normale »

Pour les parents d'accueil rencontrés, leur motivation à poursuivre s'appuie aussi sur l'idée qu'en offrant à l'enfant accueilli une vie familiale la plus « normale » possible, ils ont le sentiment de faire quelque chose de bien pour lui. De leur point de vue, les enfants qui vivent en famille d'accueil ont besoin de cette normalité; une normalité qu'ils n'ont pas connue en raison de leur parcours marqué par l'adversité.

Dans leur discours, les parents d'accueil désignent comme « famille normale » les familles hors du contexte de la protection de la jeunesse, où l'enfant peut généralement compter sur des figures parentales aimantes, stables et en mesure de répondre à ses besoins. Certains en font même une question de droit pour l'enfant :

> Chaque enfant a le droit d'avoir des parents, des parents qui sont bons pour lui, qui lui donnent les soins et l'attention à laquelle il a droit. Si c'est pas possible dans la famille dans laquelle il est né, les parents de famille d'accueil exercent ce rôle-là. Ça permet de les replacer dans une famille et d'éviter de les placer en dehors de la société, dans un centre. (Sophie-Anne)

Pour offrir cette vie normale, plusieurs soulignent l'importance de donner à l'enfant un accès aux mêmes activités que tous les autres enfants, comme l'explique cette mère d'accueil :

> Je pensais que tous les enfants savaient glisser dans la vie. Quand il est arrivé, il avait jamais vu de glissade de sa vie ! Mais là, il est capable de monter la glissade et il comprend que ça glisse. Quand j'ai vu ça, j'étais vraiment très fière de moi. On dirait que tout le monde pense que c'est inné chez un enfant de glisser, mais non : moi il a fallu que j'apprenne à un enfant à glisser. C'est des petits combats comme ça, à chaque jour. (Joannie)

Plusieurs mentionnent aussi l'importance que l'enfant développe un lien d'appartenance à sa famille d'accueil et qu'il cesse de s'identifier comme un « enfant de la DPJ » (Suzanne). Ainsi, offrir aux enfants accueillis l'expérience de la normalité constitue une importante motivation à poursuivre pour la majorité des parents d'accueil rencontrés.

Offrir à l'enfant l'opportunité d'une relation sécurisante avec une figure parentale

Plusieurs parents d'accueil ont conscience que l'enfant qu'ils accueillent n'a pas toujours pu s'appuyer sur des figures parentales bienveillantes. Une autre motivation à poursuivre est de voir l'enfant développer un sentiment de sécurité dans lequel il se permet de se référer à l'adulte dans les moments difficiles. Cette mère d'accueil utilise l'image d'« apprivoiser l'enfant » pour illustrer cette motivation centrale dans la poursuite de son rôle :

> Développer la confiance de ces enfants-là, qui arrivent souvent blessés. Ça fait plaisir de voir que tranquillement, on les apprivoise, et puis qu'ils sont capables de se laisser aller dans certaines relations où ils n'étaient plus capables d'aller. (Karine)

Les parents d'accueil utilisent des termes variés pour décrire le mouvement qui se passe à ce moment : créer un lien de confiance (Alice), permettre à l'enfant de s'apaiser (Mireille, Annie, Mona), l'aider à « se déposer » (Michel). Ces termes désignent ce moment où l'enfant, à mesure qu'il s'adapte à son milieu d'accueil, comprend peu à peu qu'il n'est plus en danger et qu'il peut baisser sa garde. Ce mouvement est illustré de manière très concrète dans l'exemple de cette mère d'accueil, où une jeune a changé drastiquement de comportement après quelque temps auprès d'elle :

> Quand elle est arrivée ici, elle s'enfermait dans sa garde-robe, elle avait vraiment des comportements étranges. Puis c'est elle qui a dit un jour : « je retourne plus là ». J'ai été capable, avec cette jeune-là, de développer un lien qu'aucun adulte avait été capable de développer. Juste le fait qu'elle nous dise : « C'est la première fois de ma vie que je me sens bien », pour moi c'est mission accomplie. (Alice)

Comme ces changements surviennent souvent au prix de longs efforts et de beaucoup de persévérance, les petits changements et la confiance qui se crée tranquillement sont d'autant plus satisfaisants et encourageants. Pour les parents d'accueil, cela confirme qu'ils vont dans la bonne direction et nourrit leur engagement.

Voir l'enfant gagner en autonomie pour trouver sa place dans la société

Une autre motivation à poursuivre rapportée par les parents d'accueil est de voir qu'ils arrivent à accompagner l'enfant pour lui permettre de devenir « un adulte de demain autonome et responsable » (Isabelle). Certains utilisent l'image du coffre à outils : quand le coffre à outils permet au jeune de voler de ses propres ailes, ils ont le sentiment d'avoir bien accompli leur rôle. Cette mère d'accueil parle pour sa part de « bagage » :

> Quand je les vois s'en aller vers la vie d'adulte avec leur petit bagage et puis que je sens que ça va être des bons adultes, là je suis contente pis je suis fière. Je me dis : *good job* ! (Chantal)

Cette motivation les pousse parfois à poursuivre leur engagement au-delà de la période officielle du placement : pour favoriser une trajectoire positive, certains parents d'accueil demeurent une figure de référence au-delà de la transition à la vie adulte. Ils peuvent alors donner des conseils au jeune adulte, l'accompagner dans certaines démarches et continuer de le côtoyer : « Le but c'est ça : on veut pas couper le contact, c'est pas parce qu'ils ont 18 ans qui vont s'en aller. Pis même s'ils s'en vont, ils font partie de la famille. » (Hélène).

Pour soi-même : expérience de vie et reconnaissance

Au fil des entrevues, les parents d'accueil rapportent aussi des bénéfices personnels qui les incitent à poursuivre dans leur rôle au fil du temps. Certains ont l'impression d'acquérir, au contact des enfants placés, une expérience de vie qu'ils ne pourraient acquérir autrement. Selon eux, cette expérience fait d'eux de meilleures personnes, par exemple en les rendant plus sensibles aux difficultés des autres, ou plus ouverts aux réalités qui sont différentes de la leur. Comme en témoigne cette mère d'accueil :

> Ça nous amène aussi beaucoup d'expérience de vie qu'on n'aurait peut-être pas vécue, parce que ce sont des enfants qui ont beaucoup de besoins. On voit des choses différentes de ce qu'on aurait vu. Ça nous amène aussi à élargir nos visions, parce qu'on voit d'autres choses que juste notre petit monde rose, finalement. (Isabelle)

Ils soulignent aussi que cet engagement auprès d'un enfant leur donne le privilège de recevoir beaucoup d'amour et de reconnaissance de la part des enfants. Une participante mentionne :

> « Quand je couche mes enfants [les enfants accueillis] pis qu'ils me disent : « Ah je t'aime maman, t'es la meilleure maman du monde. » Je pense que juste ça, c'est ma paie. » (Suzanne)

Comme cette mère d'accueil, ils sont nombreux à dire que ces doses d'amour sont une récompense importante.

Le fait de recevoir des marques de reconnaissance de l'entourage et du personnel intervenant nourrit aussi la motivation à poursuivre dans leur rôle. Cette reconnaissance de leur travail et de leur engagement a pour effet de les encourager dans leurs efforts et de leur confirmer qu'ils font du bon travail avec l'enfant.

Tel que présenté dans cette deuxième section du chapitre de résultat, les motivations à l'accueil familial sont multiples. En s'appuyant sur ces motivations, cette section visait à donner un aperçu de la manière dont les parents d'accueil décrivent l'essence de leur rôle, à travers les motivations initiales et les motivations à poursuivre comme parent d'accueil. Selon leur discours, cette essence se trouve à la jonction de l'ordinaire (ces enfants ont besoin de parents et d'une famille « normale ») et de l'exceptionnel (ces enfants, en raison de leur parcours, ont besoin d'un engagement et d'un soutien hors de l'ordinaire pour s'épanouir). Ce point de jonction n'est pas sans rappeler les dimensions parentales et professionnelles du rôle de parent d'accueil : bien que les parents d'accueil n'aient pas fait usage de ces mots, leurs propos renforcent l'idée que pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, ce rôle nécessite d'habiter une posture de parent, tout en ayant des valeurs et des compétences qui se distinguent de la parentalité ordinaire.

Bien que les éléments gratifiants qui les incitent à poursuivre soient à l'avant-plan dans leur discours, les entrevues ont permis de voir qu'ils n'en rencontrent pas moins de nombreuses situations complexes, qui leur font vivre des tensions, de l'incertitude et des émotions difficiles parfois puissantes. La prochaine section s'attarde à ces situations et à la manière dont les parents d'accueil y font face.

4.3. Les situations éthiquement difficiles et le raisonnement éthique

Cette troisième section du chapitre de résultats porte sur les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil et sur les stratégies de raisonnement éthique qu'ils mettent en œuvre pour y faire face. Au cours de l'analyse, il est apparu que ces situations pouvaient être rattachées à trois grands défis éthiques propres à l'accueil familial. Les trois défis éthiques consistent respectivement à répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et à ceux des autres membres de la famille; à partager la parentalité avec le parent d'origine et à maintenir une relation de collaboration centrée sur l'enfant accueilli malgré les enjeux de la relation de travail. Pour chacun de ces défis éthiques, différentes situations éthiquement difficiles ont été identifiées lors des entrevues.

À la page suivante, une figure donne un aperçu de la manière dont s'articulent les trois défis éthiques et les situations éthiquement difficiles mises de l'avant par les parents d'accueil. Les trois défis éthiques se trouvent au centre de la figure : ils sont illustrés par trois cercles, dont certaines zones se superposent. Cette superposition reflète le fait que dans la majorité des récits, plusieurs défis éthiques se superposent. D'ailleurs, les entrevues ont permis de voir que la présence simultanée de plusieurs défis éthiques dans la même situation amplifie les émotions négatives et l'inconfort ressenti. En périphérie de la figure, les situations éthiquement difficiles se rapportant à chaque défi éthique sont identifiées.

La présentation des résultats dans cette section de chapitre suit l'organisation proposée par la figure. Les trois défis éthiques font l'objet de trois sous-sections, et dans chacune d'entre elles, les situations éthiquement difficiles sont présentées, ainsi que le raisonnement éthique mis en œuvre par les parents d'accueil pour faire face à ces situations.

Figure 1. – Les défis éthiques et les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle.

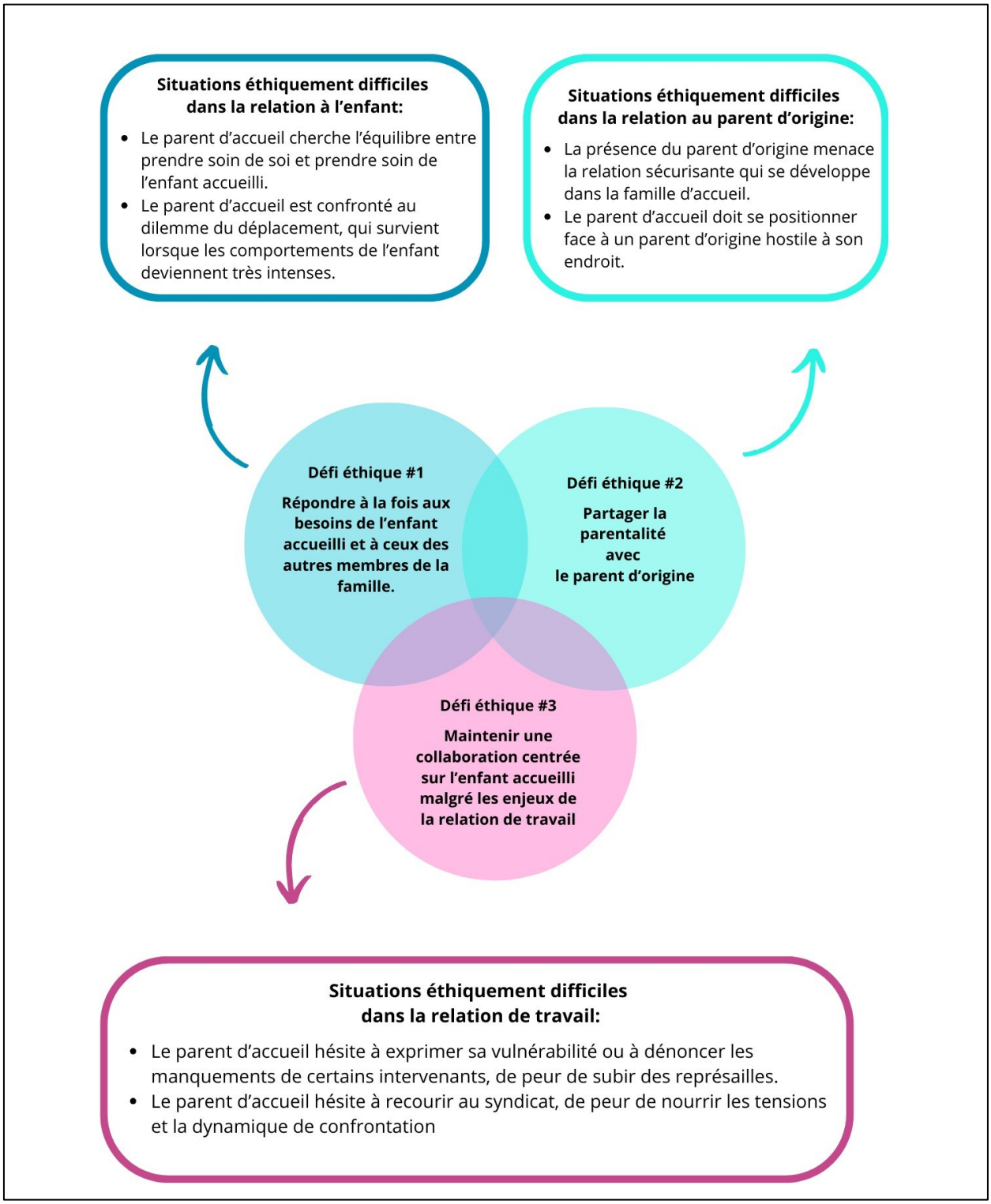

4.3.1. Défi éthique #1 : Répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et aux besoins des autres membres de la famille

Tel qu'illustré dans la figure, le premier défi éthique consiste à répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et aux besoins des autres membres de la famille. Ce défi s'est révélé dans différentes situations éthiquement difficiles, qui avaient en commun d'émerger dans le cadre de la relation à l'enfant. Ces situations sont celles à propos desquelles les entrevues ont permis de recueillir le plus grand volume d'information. Ceci s'explique de deux manières. D'abord, la vignette clinique abordée en fin d'entrevue traite d'une situation où une mère d'accueil est confrontée à des difficultés importantes de l'enfant accueilli (la vignette clinique peut être consultée à la fin de l'annexe 3), ce qui a permis d'aborder cette réalité de manière transversale, dans toutes les entrevues. Ensuite, indépendamment de la vignette, cette catégorie de situation est celle ayant été abordée le plus souvent par les parents d'accueil. Ce volume a permis d'analyser les situations et le raisonnement éthique en profondeur, mais aussi de relever que certaines ressources mobilisées par les parents d'accueil empêchent les situations de s'aggraver. Cette sous-section présente donc, tour à tour, le portrait des situations éthiquement difficiles, les ressources utiles pour faire face à ces situations et le raisonnement éthique des parents d'accueil qui ont eu à y faire face.

Portrait des situations

Les parents d'accueil de l'étude ont rapporté un grand nombre de situations éthiquement difficiles en lien avec ce premier grand défi éthique, qui demande de conjuguer les besoins de chaque membre de la famille d'accueil, y compris ceux du parent d'accueil lui-même. Elles sont ici regroupées en deux catégories. Dans la première, d'intensité modérée, le parent d'accueil cherche l'équilibre entre prendre soin de l'enfant et prendre soin de lui-même. Dans la seconde sous-catégorie, de haute intensité, il est confronté au dilemme du déplacement, soit le choix déchirant qui s'impose quand les comportements extrêmes de l'enfant forcent à décider s'il doit (ou non) quitter le milieu familial.

Chercher l'équilibre entre prendre soin de soi et prendre soin de l'enfant accueilli

Tous les parents d'accueil ont rapporté des situations durant lesquelles ils se sont retrouvés dans un état de fatigue, voire d'épuisement, provoqué par l'accompagnement de l'enfant accueilli. Dans ces situations, le parent d'accueil en vient à se demander quand et comment, dans ce rôle exigeant, il peut prendre soin de lui-même. Il semble alors difficile de concevoir l'idée de ne pas être disponible pour l'enfant, alors que celui-ci est habitué de s'appuyer sur sa présence dans ses moments de détresse. Le choix de « se prioriser » n'est donc pas aisé à faire, et plusieurs ont tendance à le retarder le plus possible. C'est le cas pour cette mère d'accueil qui explique que cette tendance à s'oublier fait en quelque sorte partie de sa personnalité :

> C'est sûr que ça fait du bien de sortir une heure ou deux. Mais je suis une personne qui va se priver beaucoup, comprends-tu ? Je suis habituée à ça, pas parce que je fais pitié, mais c'est ça. Ça fait que je sortais pas, je disais à mon conjoint : « Ah non, on va se faire un beau souper à la maison à la place ». Mais oui, c'est sûr que ça aurait fait du bien, quand même. (Linda)

Plusieurs soulignent d'ailleurs que le fait de ne pas prendre suffisamment soin de soi est un véritable enjeu pour les parents d'accueil. Karine, qui a aussi des enfants biologiques, y voit sur ce point une ressemblance avec les rôles de femme et de mère biologique :

> Il y a la partie « famille d'accueil », mais y'a la partie femme aussi, qu'on a plus de misère à prendre soin de nous. C'est vrai quand on est maman : maman biologique autant que maman d'accueil. (Karine)

Cela dit, même si les deux rôles (mère et mère d'accueil; parent et parent d'accueil) sont comparables quant au défi de prendre soin de soi, ils se distinguent aux yeux de plusieurs sur le fait que les besoins des enfants placés sont généralement plus grands que ceux des enfants n'ayant pas été exposé à la maltraitance et au placement. Ces besoins particuliers des enfants placés se traduisent par d'importantes dérégulations émotionnelles, ce qui rend encore plus grand le défi de se prioriser et de préserver des moments pour soi ou son couple. Par exemple, une mère d'accueil raconte avoir accompagné une enfant à plusieurs reprises pour des séjours à l'hôpital à cause de crises incontrôlables. Pour elle, vivre ces crises et accompagner la jeune chaque fois a causé une grande fatigue physique et émotionnelle.

À travers les situations rapportées, certains parents d'accueil choisissent consciemment de retarder le moment de prendre soin d'eux-mêmes. Certains estiment, comme c'est le cas pour cette mère d'accueil, que « s'oublier » fait partie du rôle :

> Nous les familles d'accueil, pour faire ça ben tu penses beaucoup aux autres veut, veut pas. On est des personnes comme ça. Ça fait partie de ton savoir-être. On s'oublie pas mal. (Hélène)

Pour ceux qui ont rapporté ce type d'enjeux éthiques, on constate qu'il est difficile de savoir quand suspendre temporairement sa présence auprès de l'enfant pour prendre soin de soi et répondre à ses propres besoins.

Le dilemme du déplacement

La deuxième catégorie de situations éthiquement difficiles s'inscrit dans la continuité de la précédente, mais émerge lorsque les difficultés de l'enfant augmentent en intensité. Dans ces situations, il devient extrêmement difficile de répondre à la fois aux besoins d'apaisement, de sécurité, de stabilité de l'enfant et aux besoins des autres membres de la famille d'accueil, notamment leurs besoins de sécurité physique, affective et psychologique. Le dilemme s'impose alors et le parent d'accueil doit décider s'il faut, ou non, demander le déplacement de l'enfant. Plus de la moitié des personnes rencontrées pour la présente étude rapportent avoir été confrontées à ce dilemme déchirant à un moment ou un autre de leur parcours. Les situations rapportées ne sont donc pas exceptionnelles.

Dans la plupart des récits, la situation devient critique lorsque la menace pour la sécurité physique de l'un ou l'autre des membres de la famille devient concrète et imminente. C'est ce qu'a vécu Alice qui, comme plusieurs autres parents d'accueil rencontrés, en est venue à avoir des craintes pour la sécurité de son propre enfant :

> Elle [l'enfant accueillie] avait des comportements violents vers notre fils, physiquement et verbalement. Elle allait à la même école que lui. Elle demandait aux autres de le frapper. Elle avait une rage en dedans cette petite fille-là. J'avais peur honnêtement qu'elle prenne un couteau puis qu'elle descende pendant la nuit… c'était à ce niveau-là. J'avais vraiment des craintes pour la sécurité de mon garçon. (Alice)

Dans un autre exemple, la menace pour la sécurité de la famille est plutôt en lien avec des troubles de comportements d'un adolescent, qui entretenait des relations avec des groupes criminalisés. Comme le raconte cette mère d'accueil :

> On avait découvert que notre ado faisait des actes criminels quand même graves. On venait d'apprendre qui consommait vraiment beaucoup de drogues, puis qu'il en vendait. En plus à cette étape-là de notre vie, j'allais accoucher une semaine après. On se demandait : « Est-ce qu'on est vraiment en sécurité ? » Le fait de vendre de la drogue puis de faire des actes criminels avec des gangs de rue, on voyait ça gros. (Isabelle)

Parfois aussi, l'enfant tourne la menace contre lui-même et exprime des pensées suicidaires. Dans ce cas, l'enjeu éthique est légèrement différent : l'enfant placé menace sa propre sécurité, et non celle des autres. Ce sont donc les différents besoins de l'enfant qui deviennent irréconciliables : le besoin de stabilité relationnelle devient incompatible avec le besoin de sécurité. Ce type de situation a été rapporté par une des mères d'accueil, qui explique être restée sur la fine ligne de ce dilemme pendant plusieurs années, à se demander quand la situation deviendrait trop lourde :

> Il voulait se faire mal à lui-même. Il disait : « je veux mourir, je ne sers à rien sur la Terre ». Ça revenait souvent, il fallait l'accompagner là-dedans et voir à ce qu'il ne se fasse pas mal. […] Il pouvait se cogner la tête sur les murs, il pouvait se gratter au niveau des poignets, il prenait souvent des petits objets pour tenter de se couper, il s'arrachait ses ongles. Puis nous, on dormait pas, on était vigilant pendant toute la nuit pour voir à ce qu'il dorme bien. On a vécu ça pendant au moins trois ans. De ses six ans à ses dix ans, c'était toujours égal. C'était un poids qui me pesait énormément sur les épaules. (Sophie-Anne)

Dans un autre cas, une mère d'accueil raconte que la situation est devenue critique à partir du moment où l'enfant accueilli l'a menacé de se blesser volontairement et de dire qu'elle l'avait battu. Cette crainte d'être accusée faussement de maltraitance risquait de compromettre sa réputation et son intégrité, mais surtout la situation l'exposait au risque de vivre une enquête et de perdre son statut de famille d'accueil.

Face à toutes ces situations, le même dilemme s'impose : faut-il demander le déplacement ou poursuivre l'engagement ? Ce dilemme du déplacement génère une forte ambivalence chez les parents d'accueil qui emploient, pour le décrire, des expressions comme « séparer son cœur entre sa famille et l'enfant » (Sylvie) ; avoir une « décision impossible à prendre » (Audrey) ou encore,

être confronté à « l'impossibilité de choisir un camp entre l'enfant et sa propre famille » (Sophie-Anne). Cette ambivalence est également teintée d'une importante culpabilité à l'idée de faire vivre un autre déplacement à l'enfant. Plusieurs parents d'accueil expriment aussi de la colère envers les services de la protection de la jeunesse, car plusieurs parents d'accueil estiment avoir manqué de soutien dans ces moments difficiles. La colère se tourne aussi vers eux-mêmes, comme l'exprime cette mère d'accueil :

> Je me sentais impuissante. T'es comme déchirée entre « Je veux tellement », puis en même temps « Y'a tellement quelque chose qui n'a plus de sens là-dedans » […] Puis je vivais aussi de la colère. J'étais fâchée de pas être capable. (Alice)

Inévitablement, ces émotions s'accompagnent aussi d'une grande fatigue, causée par l'intensité des émotions, le stress, la privation de sommeil et le fait que souvent, la situation s'étire sur une longue période. Alice poursuit en précisant ceci :

> On était rendu tellement loin dans ce processus-là d'avoir tellement trop essayé que j'avais même pu d'énergie pour essayer encore. J'allais aux rencontres puis tout ce que je faisais c'était que je pleurais, je pleurais parce que j'avais plus d'énergie, je voyais pas le bout. (Alice)

Parmi les récits recueillis, ceux en lien avec le dilemme du déplacement ont donné lieu à la plus grande intensité d'émotions. L'histoire de Karine se démarque sur ce point puisque l'épuisement et les difficultés extrêmes de l'enfant l'ont précipité dans un état dépressif majeur. À ce moment, elle était confrontée à des comportements très violents de l'enfant, alors qu'elle était enceinte. Voici comment elle rapporte la situation :

> Écoute, elle me donnait des coups de pied dans le ventre. Elle savait que j'étais enceinte puis avec son trouble d'attachement c'était trop, ça avait pu de bon sens. Donc ça été dramatique : hospitalisation, électrochocs enceinte - parce que y'avait aucun médicament qui faisait. J'ai passé presque 6 mois de ma grossesse à l'hôpital. […] Je pleurais, je savais même pas pourquoi je pleurais tellement j'étais épuisée. Y'avait pas d'élément déclencheur autre que le fait que j'avais tellement combattu avec cet enfant-là. (Karine)

L'état dépressif vécu par cette mère d'accueil demeure exceptionnel, et elle-même reconnait que sa grossesse ait pu contribuer à l'intensité de la situation. Toutefois, chez les autres parents d'accueil, sans que la détresse soit aussi grande, les entrevues ont permis de saisir des émotions

d'une forte intensité où cohabitent l'impuissance, l'épuisement, la peur qu'un évènement tragique ne se produise et la culpabilité à l'idée de devoir mettre fin au placement.

Des ressources qui retardent l'escalade

Les situations rapportées dans la section précédente s'inscrivent dans une forme de crescendo. Souvent, elles émergent sous la forme de l'enjeu éthique de prendre soin de soi ou de protéger les autres enfants et l'équilibre familial face à l'intensité de la situation ; si la situation perdure ou augmente en intensité, le dilemme du déplacement apparait, avec toute la détresse qui l'accompagne. Or, au fil des récits, il est apparu que certaines ressources dont disposent les parents d'accueil permettent de retarder l'escalade ; à l'inverse, leur absence peut envenimer la situation. Il peut s'agir de ressources personnelles, de ressources présentes dans l'entourage, du soutien offert par les professionnels ou de lieux d'échanges avec les proches ou d'autres parents d'accueil.

Des ressources personnelles : des compétences et aptitudes utiles pour l'accueil

Selon les parents d'accueil, certaines ressources personnelles aident à éviter que la situation ne se détériore. Pour plusieurs, le fait de disposer de compétences utiles pour accompagner des enfants en difficulté est un atout majeur. Par exemple, pour Mona, sa formation d'éducatrice spécialisée fait toute la différence :

> J'y serais pas arrivé si je n'avais pas été éducatrice. Le fait d'être éducatrice, ça m'a donné un sens de l'observation très développé, ça m'a permis de bien observer la cocotte quand elle est arrivée parce que je m'attendais pas à ça du tout. Avoir été éducatrice spécialisée, pour moi, ça a été vraiment un atout, ça m'a permis d'avoir un certain recul, de savoir comment interagir puis comment intervenir. Sans ça, peut-être que j'aurais abandonné, sincèrement. (Mona)

D'autres expliquent que ces compétences peuvent se développer lors des formations qui leur sont proposées à titre de parent d'accueil. Les formations sur l'attachement et le trauma sont jugées particulièrement utiles, car elles aident à mieux comprendre les comportements agressifs ou hostiles de l'enfant. Comme l'explique cette mère d'accueil :

> C'était une formation sur les traumas. Elle [la formatrice] nous donnait des réponses concrètes parce qu'on lui racontait des évènements concrets. Elle nous expliquait ce

> qu'il y avait derrière ces comportements-là. Vraiment, ça nous a aidés beaucoup. On l'aurait pas gardé sinon. (Louise)

Malheureusement, certains soulignent que les opportunités de formation arrivent souvent trop tard, alors que la situation s'est déjà grandement détériorée. D'autres expliquent que les formations dont ils auraient eu besoin ne font pas partie des formations offertes aux parents d'accueil. Un exemple à cet effet concerne la thématique des enjeux d'attachement chez les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme ; un des parents d'accueil rencontré déplore que cette thématique ne faisait pas partie de l'offre de formation au moment de l'entrevue, alors qu'il en aurait eu besoin.

Du côté des aptitudes utiles pour faire face aux difficultés de l'enfant, la capacité à se remettre en question est mentionnée par plusieurs. Ils soulignent l'importance de reconnaitre leurs erreurs, et de toujours tenter de voir s'il est possible de faire autrement afin de mieux répondre aux besoins particuliers de chaque enfant. Comme le dit cette mère d'accueil :

> Des fois, tu dis : hé, moi je l'ai fait avec les six enfants que j'ai eu pis ça fonctionnait. Puis là, ça fonctionne pas ? Il faut que tu t'arrêtes. Que tu y ailles pour chaque enfant, que tu t'adaptes. (Suzanne)

Finalement, une participante rapporte qu'il est utile d'être en mesure de bien réguler ses émotions quand l'intensité des comportements difficiles est très grande et que des comportements hostiles surviennent. Dans ces situations, explique-t-elle, les émotions comme la peur, la colère ou le découragement doivent être régulées efficacement. À ce propos, cette mère d'accueil raconte qu'à un certain moment, les émotions sont si intenses qu'il peut même être difficile de réfléchir à la situation :

> Je m'en allais de mon côté dans ma chambre, pour me décharger parce que là je venais de recevoir tout ça… mais en même temps, il fallait j'intervienne de façon calme. Je savais toutes les notions, mais j'étais pas capable de les mettre en application parce que j'étais trop prise émotivement. J'étais plus capable de réfléchir. Donc il fallait que j'aille vraiment me décharger, méditer beaucoup entre les crises. Je trouvais ça très loin de ce que j'avais toujours réussi avec tous les jeunes, toutes mes stratégies que j'avais d'habitude. Je ne savais plus quoi faire. (Sophie-Anne)

Face à des situations particulièrement difficiles, ces compétences et aptitudes identifiées par les parents d'accueil aident à éviter que la situation ne gagne en intensité.

Des ressources dans l'entourage : l'aide concrète et le répit

Au fil des entrevues, il est possible de constater que les parents d'accueil qui bénéficient d'un réseau élargi, prompts à offrir de l'aide, s'épuisent moins rapidement lorsque la situation avec l'enfant s'envenime. Cette aide peut prendre la forme de soutien pour le ménage de la maison, pour les courses, pour les repas, les transports, etc. Certains soulignent que le partage du quotidien avec un conjoint peut aussi retarder l'épuisement ; à l'inverse, être un parent d'accueil soloparental favorise l'accumulation de la fatigue, vu l'absence d'un partenaire qui peut prendre le relais. Comme le dit cette mère d'accueil :

> Quand t'es toute seule, t'as pas quelqu'un pour à qui tu peux dire « va donc les border, va donc leur donner leur câlin ». Ben admettons qu'il y en a une qui se réveille dans la nuit en pleine terreur nocturne, les gros cris dans la nuit. Moi je vais travailler demain. Des fois j'aurais envie que quelqu'un soit là pour me dire : « Reste là chérie je vais y aller ». C'est ça. (Mireille)

Le répit est aussi identifié comme une ressource qui permet de prendre du recul et de se reposer, ce qui contribue à éviter l'escalade. Cependant, plusieurs parents d'accueil soulèvent que depuis l'implantation de la LRR, ils sont responsables de trouver eux-mêmes un gardien compétent, ce qui pose des difficultés quand les comportements de l'enfant sont hautement problématiques. Comme l'explique cette mère d'accueil :

> Je pouvais pas la faire garder parce qu'elle était pas gardable à ce moment-là. La seule fois où ce que je l'ai fait garder, elle a voulu piquer le chien avec une épingle. Y'arrivait toujours des situations très dramatiques. Ma gardienne avait les cheveux *drettes sur la tête*, elle savait pu quoi faire. Je la faisais jamais garder. Donc je l'avais à temps plein, toujours. (Karine)

Certains soulignent aussi que depuis ces changements, ils ne peuvent plus faire d'échanges de services de gardiennage avec d'autres familles d'accueil. Cette mère d'accueil explique que cela lui a retiré des options fort utiles :

> On s'entraidait beaucoup, on avait un beau petit cercle : « Ok Linda, elle prend ses vacances une semaine. Parfait, je vais te les prendre, toi tu prendras les miens après. Pis les enfants se connaissaient. Là on a pu le droit, ils nous ont interdit ça parce que, exemple : si moi mon jeune a abusé des petites filles dans ses autres foyers d'accueil pis que mettons mon amie, elle a une petite fille, ben c'est dangereux. Je le comprends, mais entre familles d'accueil on sait les problématiques de nos jeunes. On n'est pas supposé de trop s'en parler, mais on s'en parle pareil. Moi je sais que c'est pas

> dangereux envoyer William chez Véronique et vice-versa. Mais eux autres, ils nous ont tous coupé ça. Ça c'est difficile. (Linda)

Vu la difficulté à trouver des options de répit, certains parents d'accueil mentionnent qu'il peut devenir nécessaire de se tourner vers des services de répit spécialisés, mais cette option est souvent très dispendieuse, comme expliqué ici :

> Tu demandes du répit, ah ben non, c'est là que ça sort. Oui avant d'être syndiqué, vous auriez pu avoir du répit. Maintenant, vous êtes syndiqués, vous vous arrangez. Ça fait que là, tu t'informes pour des camps de jour pour les enfants autistes puis tu apprends que c'est 1500$ par semaine environ ; tu fais ok, on oublie ça. (Michel)

Ainsi, pour ces parents d'accueil, le répit pourrait faire une différence pour alléger les situations éthiquement difficiles qui se présentent, mais il est parfois difficile d'accès.

Les ressources de soutien professionnel

Le soutien offert par le personnel intervenant peut également contribuer à freiner l'escalade. À cet égard, les parents d'accueil sont nombreux à mentionner l'importance de bénéficier d'un suivi social constant, réactif et adapté aux besoins de l'enfant. Or selon eux, certaines entraves importantes compromettent la qualité de ce suivi social. D'une part, plusieurs parents d'accueil évoquent l'instabilité ou carrément l'absence d'intervenant ou d'intervenante au dossier de l'enfant pendant d'assez longues périodes. D'autre part, les parents d'accueil parlent aussi d'intervenants et d'intervenantes à bout de souffle, dans un système lui-même à bout de souffle. Dans ce contexte, il apparait très difficile pour les parents d'accueil de s'appuyer sur ce système pour avoir du soutien :

> Le système est fragile, on peut pas s'appuyer nécessairement sur le système. Quand tu sais qu'une intervenante est sur le bord du *burnout*, tu peux pas aller dire « hé ton plan d'intervention il faut le refaire, je sais pas quoi travailler avec ce jeune-là ». Je peux pas aller lui dire ça quand je sais très bien qu'elle est sur le bord de tomber au combat. [...] Je veux vraiment pas sermonner personne parce que je sais comment c'est, on peut pas s'appuyer sur le système actuellement. C'est lourd pour eux autres et puis ça devient lourd pour les familles d'accueil. (Karine)

Toujours en lien avec le suivi social, plusieurs parents d'accueil déplorent que les services spécialisés (psychologie, en ergothérapie, en psychiatrie, etc.) ne soient pas toujours disponibles. Parfois aussi, ils rapportent ne pas se sentir entendus lorsqu'ils demandent de tels services. C'est

le cas de cette mère d'accueil, qui a le sentiment que ses demandes n'ont pas été prises au sérieux pendant la période où la situation se dégradait :

> Ils ne mettent pas de service : c'est « On fait pas ci, on fait pas ça », puis après, ils disent « Ça va pas bien, il faut que ça finisse. ». Moi je le vois de même. Ils n'investissent pas plus que ça pendant le placement puis après, on met un stop, elle va aller en foyer de groupe. Point. Moi je pense qu'il aurait eu autre chose à faire, mais ça pas été considéré du tout. (Hélène)

Au-delà du suivi social et de l'accès aux services, la nature de la relation entre le parent d'accueil et le personnel intervenant fait aussi une différence importante. À cet égard, les parents d'accueil sont nombreux à souligner qu'ils ne se tourneront pas vers « n'importe qui », et qu'ils vont choisir de s'ouvrir à une personne capable de les écouter réellement et « de se mettre à leur place » (Louise). Une mère d'accueil explique qu'un tel lien de confiance lui a permis de s'ouvrir et de réfléchir à la meilleure manière de faire face à une situation d'épuisement où elle s'était retrouvée sans solution face aux comportements difficiles des enfants accueillis : « Donc le centre jeunesse est venu. Il y a eu des larmes de part et d'autre, de moi-même, et des filles aussi. Puis là, on a parlé, on a essayé de trouver des solutions. Ça nous a aidés. » (Mireille). À contrario, plusieurs parents d'accueil rapportent des expériences avec des personnes intervenantes qui comprennent mal leur réalité. Ils nomment que certains peuvent, par exemple, se montrer trop insistants pour que le placement perdure ou, à l'inverse, trop rapides à proposer un déplacement. Dans cet extrait, Isabelle exprime cette seconde réalité :

> À quelques moments, ils nous ont dit : "Écoutez, si vous êtes pas prêts à accepter ça, vous pouvez vous retirer pis prendre un enfant plus facile. Mais nous c'était pas ça le but. C'était juste qu'on voulait l'aider puis on allait pas accepter ça ! […] Eux autres, ils nous ramènent toujours à notre rôle de famille d'accueil, qu'il faut en prendre pis en laisser. Nous on est pas prêts à ça, mais ils nous le rappellent souvent. C'est un peu un irritant. (Isabelle).

Finalement, certains parents d'accueil nomment que la crainte de subir des représailles s'ils admettent leurs difficultés peut aussi faire en sorte de retarder le moment où ils demanderont de l'aide. Cet aspect est abordé plus longuement dans le cadre du troisième défi éthique, qui rassemble les situations où le parent d'accueil doit maintenir avec les services de protection de la jeunesse une collaboration centrée sur l'enfant malgré les enjeux de la relation de travail (section 4.3.3).

Les lieux d'échanges avec les proches ou d'autres parents d'accueil

Les parents d'accueil expliquent aussi que quand les enfants présentent des difficultés importantes, ils ont besoin du soutien de leur entourage pour réfléchir et prendre du recul. Naturellement, la plupart des parents d'accueil qui sont en couple vont se tourner vers leur conjoint. Certains ont aussi des amis très proches vers qui ils vont se tourner lorsqu'ils se trouvent face à des situations complexes, ce qu'ils considèrent comme bénéfique pour prendre une décision éclairée. Cependant, plusieurs émettent des réserves à propos du fait que leurs proches, amis et famille élargie comprennent parfois mal le contexte légal qui encadre le placement et des besoins particuliers des enfants accueillis. C'est ce qu'explique cette mère d'accueil, qui estime qu'elle ne peut se tourner vers ses parents pour l'éclairer face à des choix importants :

> À mon père et ma mère, je vais beaucoup mentionner comment je me sens. Mon père va m'écouter et me dire : « ça pas de bon sens », mais c'est tout. Il ne comprend pas, mon père est d'une vieille génération. Ma mère, elle, elle m'aide à dédramatiser… mais des fois c'est trop. Ça dépend comment je *feel* pour lui parler. Pour ma mère c'est souvent : « Jacob c'est un enfant » ou « c'est pas si pire que ça ». Oui c'est un enfant, mais y'a des lacunes aussi qui font partie de son background. Ils ont de la misère avec ça. L'attachement, ils comprennent pas ça. J'essaie de leur envoyer des textes, j'essaie de leur montrer comment pour Jacob, ça a un lien avec l'attachement. (Mélanie)

Selon d'autres parents d'accueil, les personnes de l'entourage peuvent aussi sous-estimer la force du lien qui unit le parent d'accueil à l'enfant accueilli, ce qui fait en sorte que les conseils peuvent ne pas être adaptés. Dans la situation de la mère d'accueil confrontée à un adolescent aux comportements criminels, l'entourage suggère de mettre fin au placement, alors qu'elle n'est pas du tout prête à envisager cette option :

> Moi je demandais à tout le monde : « Vous feriez quoi dans la situation ? » J'en ai parlé avec mes parents, mes amis, mais ils sont loin de notre réalité. On a eu peur pis on en a parlé un peu, mais tout le monde nous disait « Arrêtez ça, vous êtes fous, arrêtez ça voyons donc, ça vous apporte quoi ? ». Tout le monde autour de nous disait : « Laissez-faire, vous allez avoir votre bébé. ». Vraiment, ils ne comprenaient pas. (Isabelle)

Ainsi, il semble que des lieux d'échange avec des amis et l'entourage aient leur limite quand le dilemme du déplacement émerge ; bien qu'ils aient le réflexe de se tourner vers ce réseau, les parents d'accueil n'y trouvent pas toujours l'écoute, le soutien et la compréhension qu'ils recherchent.

À l'inverse, plusieurs soulignent qu'ils apprécient les échanges avec d'autres parents d'accueil, car ils partagent la même réalité qu'eux. Parfois, ces autres familles d'accueil font partie de leur réseau personnel et la relation est de nature amicale. C'est le cas de cette mère d'accueil, qui rapporte que la relation avec une autre mère d'accueil l'aide à relativiser certaines difficultés :

> J'ai une amie qui est famille d'accueil. Je trouvais que ses yeux voyaient plus le reflet de ce que je vis, on voyait à peu près les mêmes choses. Je trouvais qu'elle comprenait plus. Pis des fois même je me suis rendu compte que des choses qui me dérangeaient, ben elle me disait : « Oui, mais les autres enfants font ça aussi. ». (Mireille)

Une minorité des répondants ont décrit avoir accès dans leur entourage à des parents d'accueil d'expérience avec qui ils entretiennent une relation de mentorat. Ceux qui bénéficient de ce type de relation la jugent unanimement fort utile pour trouver leurs repères dans les situations éthiquement difficiles. Voici comment une mère d'accueil décrit l'importance de cette relation de mentorat dans son parcours :

> Ça devrait être toujours être accessible pour une famille d'accueil débutante comme moi d'avoir une famille d'accueil d'expérience, comme parrain et marraine. C'est précieux. C'est arrivé que je les ai appelés quand j'étais découragée. Ou quand j'ai pensé que je n'y arriverais plus. Ces personnes-là en ont vécu des situations difficiles, très graves même. Ils comprennent de quoi je leur parle. (Mona)

Pendant les entrevues, les parents d'accueil ont aussi expliqué qu'ils leur arrivent de se tourner vers des parents d'accueil qui jouent le rôle de représentants syndicaux dans leur région pour avoir du soutien ou pour réfléchir aux situations éthiquement difficiles qu'ils rencontrent. Une mère d'accueil décrit ici comment sa relation avec la présidente du syndicat de sa région s'apparente justement à une relation de mentorat :

> Moi j'appelle directement la présidente ou je lui envoie un petit message sur son Facebook de présidente. Souvent ben elle me dit : ben appelle-moi. Pis on règle ça. Elle est très, très disponible, pour vrai c'est vraiment super. Elle est très ouverte, très disponible. Elle a presque tout le temps des réponses à me donner. (Audrey)

Une autre option pour échanger avec d'autres parents d'accueil est de se tourner vers les lieux d'échange de groupes plus formels proposés par les syndicats de famille d'accueil. Certains expliquent que les activités organisées par le syndicat, comme les formations ou les déjeuners-

causeries, offrent des opportunités intéressantes pour se regrouper et échanger à propos des situations difficiles :

> [Mon association] fait des déjeuners-rencontres ou des soupers pour les familles d'accueil. Fac on peut se retrouver en petit groupe pis partager. Ça fait qu'on se connait. Quand on se fait des amis, des connaissances, on peut partager. Souvent, on se retrouve, c'est tout le même monde. Des fois, moi j'ai le bébé. L'autre, elle a la grande fille. On se parle pis ça c'est très aidant parce que c'est des gens qui vivent la même chose que nous autres. (Louise)

Cependant, il semble que dans certains cas, les activités offertes soient peu propices à avoir des réflexions fécondes et orientées vers les solutions. Aux yeux de certains, les lieux d'échanges organisés par le syndicat donnent parfois lieu à des discussions trop teintées de négatif:

> Mais je dirais que ces échanges entre famille d'accueil, ça sert plutôt à ventiler. Ça peut être un peu négatif et pas trop constructif. J'aimerais ça que ce soit dirigé, donc avec un intervenant sur place qui va un peu diriger la causerie, amener des points intéressants à discuter, donner un peu d'outils à travers ça pis diriger pour pas que ça devienne juste du chialage. Parce que là j'irais. (Mona)

Finalement, pour certains parents d'accueil, les communautés virtuelles telles que les groupes Facebook créés par leur syndicat de famille d'accueil sont utiles pour trouver de l'aide. Selon plusieurs, ces communautés ont cependant leurs limites. Elles sont utiles pour des questions simples ou de l'aide concrète, telles que l'échange de coordonnées de gardiens compétents, mais offrent peu de place à des échanges en profondeur sur des questions plus complexes comme celles que soulèvent les situations éthiquement difficiles. Néanmoins, elles sont des lieux d'échanges utiles pour briser l'isolement et pour avoir accès rapidement à l'avis de plusieurs parents d'accueil, comme le rapporte cette mère d'accueil :

> On est aussi dans un réseau social avec le syndicat de familles d'accueil. On voit passer des questionnements, des demandes d'aide ; qu'est-ce que vous faites à ce moment-là, quand il arrive telle affaire ? On a ce réseau-là qui selon moi soutient *quasiment* plus que le centre jeunesse. (Alice)

Ces différentes ressources, qu'elles soient personnelles, dans l'entourage, associées au soutien professionnel ou à des lieux d'échanges avec d'autres parents d'accueil, sont jugées utiles pour faire face aux situations éthiquement difficiles. Cela dit, si elles permettent parfois de freiner l'évolution, il arrive que la situation continue de se détériorer en dépit des ressources mobilisées.

Lorsque la situation perdure, le parent d'accueil s'engage de plus en plus clairement dans une démarche de raisonnement éthique.

Le raisonnement éthique : quels repères quand les besoins de l'enfant prennent toute la place ?

Dans les situations rapportées plus haut, le parent d'accueil doit évaluer la place qu'il accorde aux besoins de l'enfant placé par rapport à celle qu'il accorde aux besoins des autres membres de la famille, y compris les siens. Si la situation perdure, ou si les émotions difficiles prennent de l'ampleur, le parent d'accueil doit identifier la meilleure chose à faire ; il s'engage donc dans un processus de raisonnement éthique. Cette sous-section détaille deux éléments particulièrement saillants du raisonnement éthique lorsque les besoins des membres de la famille entrent en contradiction : la recherche de l'équilibre entre la persévérance et l'excès de persévérance ; l'identification *(a posteriori)* des conséquences à trop persévérer; et le risque de s'enfermer dans l'idéal de l'engagement inconditionnel.

La recherche d'équilibre entre la persévérance et l'excès de persévérance

De manière générale, plusieurs parents d'accueil soulignent que dans leur rôle, la persévérance est essentielle, au sens où ce serait un non-sens d'abandonner dès que les comportements de l'enfant deviennent difficiles. De nombreux parents d'accueil l'ont abordé en utilisant différents mots, que ce soit la persévérance, la patience de toujours recommencer, ou encore la ténacité, qui est le mot choisi par cette mère d'accueil :

> Le seul mot que je trouve : ça prend de la ténacité. Faut être tenace pour être famille d'accueil. Si je n'avais pas été tenace, j'aurais abandonné, j'aurais lâché. La ténacité de dire : je veux continuer, je veux les aider, je veux être la famille qui fait en sorte qu'elles se sentent en sécurité puis qu'elles sont bien. (Mireille)

Peu importe le mot choisi, les parents d'accueil parlent d'une même réalité, soit celle de continuer de s'investir, de renouveler les efforts, sans se décourager. Par ailleurs, tous les parents d'accueil rencontrés reconnaissent qu'à certaines périodes, il peut être nécessaire de faire passer les besoins de l'enfant accueilli avant les leurs : même quand la fatigue s'impose et que les difficultés sont grandes, il faut par moment arriver à s'oublier pour traverser la crise. L'abnégation est donc nécessaire pour durer dans le rôle, comme l'illustrent les propos de cette mère d'accueil :

> Je vais te dire, j'étais un peu « sur une tablette » pendant un temps. C'était plus « ok on continue, la vie continue go t'es capable. » (Hélène)

Cependant, les parents d'accueil conviennent que cette posture de persévérance et d'abnégation doit être nuancée : elle doit être temporaire, et elle devient particulièrement problématique face aux situations dans lesquelles les difficultés perdurent ou atteignent un niveau d'intensité élevée. Or, l'analyse du raisonnement éthique montre que, pour les parents d'accueil, il est difficile de mettre de côté cette posture d'abnégation, particulièrement face au dilemme du déplacement. Certaines tentatives sont néanmoins évoquées pour déterminer le bon moment pour mettre sa limite. Par exemple, un parent d'accueil explique avoir fait un examen de conscience pour identifier si « toutes les pistes de solutions » ont été tentées pour préserver le placement :

> C'est un gros travail d'introspection. Est-ce que j'ai fait tout ce que je suis capable ? Si oui et que malheureusement ça ne satisfait pas, c'est peut-être parce que je suis pas la bonne personne pour l'aider, pour lui donner pour ce dont il a de besoin. » (Michel)

De manière similaire, une autre mère d'accueil souligne qu'il faut accepter que parfois, les causes de la crise et les leviers pour améliorer la situation sont hors de la portée du parent d'accueil :

> Est-ce que tu as une responsabilité là-dedans ? Est-ce que ça t'appartient le fait que l'enfant ne va pas bien ? Non. Bon ben regarde, c'est pas à toi ça, t'as pas à culpabiliser, t'as pas à te remettre en question. Comme maman d'accueil t'es super bonne, c'est pas ça le problème. Si ça t'appartient pas. Prends tes qualités, prend tes défauts, mais ceux des autres, tu peux leur laisser. (Johanne)

Cependant, il semble très difficile pour les parents d'accueil de déterminer à quel moment ils auront réellement « tout tenté » ou à quel moment ils auront mobilisé toutes les pistes de solution qui sont « à leur portée ». Les récits démontrent qu'ils sont plutôt enclins à penser qu'il est toujours possible d'essayer encore, un peu plus longtemps.

L'identification (a posteriori) des conséquences de trop persévérer

Une autre stratégie mobilisée par les parents d'accueil dans le cadre du dilemme du déplacement est celle d'anticiper les conséquences des deux options possibles : la poursuite de l'engagement ou le déplacement. Les parents d'accueil identifient facilement les conséquences positives de leur persévérance avec l'enfant accueilli : celle-ci permet de maintenir la stabilité relationnelle de

l'enfant, et lui permet d'éviter de vivre d'autres ruptures et bouleversements. Ils identifient aussi assez clairement les conséquences négatives associées au fait de demander le déplacement : selon eux, ne pas persévérer suffisamment ferait vivre un déplacement à l'enfant, un déplacement qui aurait pu être évité.

Par contre, dans le récit des situations très difficiles traversées par certains, on voit apparaitre *a posteriori* une réflexion sur les conséquences négatives de persévérer trop longtemps. C'est-ce qu'évoque Linda, lorsqu'elle parle de l'importance de ne pas se retrouver face à un « champ de ruine » après le déplacement :

> Est-ce que je vais tout perdre ? J'aurais pu tout perdre. Mon mari aurait pu partir, c'était comme invivable. Les autres jeunes étaient à bout de lui aussi. Ils auraient pu demander d'être changés de place. Tout briser ça pour un enfant, tandis que j'en ai peut-être d'autres que j'accueille qui auraient mérité de rester. Perdre mon mari, ma maison, tout... Pis après, je vais rester toute seule avec cet enfant-là pour me dire, dans deux ans, que j'ai échoué pis que finalement il a fallu qu'il parte lui aussi ? Puis de me ramasser toute seule, plus capable d'être famille d'accueil parce que je suis fatiguée, je suis épuisée, qu'il m'a mis à terre ? […] À un moment donné, il faut que tu sauves ta peau, il faut que tu sauves ton couple, parce que sans ça tu pourras plus en aider d'autres. Il faut que tu voies ça autrement. (Linda)

D'autres mères d'accueil soulignent qu'une autre conséquence possible de trop persévérer est de se mettre à risque soi-même de poser des gestes « inacceptables ». En effet, certains évoquent que les comportements des enfants sont parfois si déstabilisants qu'ils poussent les parents d'accueil au bout de leurs ressources. Face aux agressions répétées, ils peuvent perdre patience et poser des gestes qui pourraient être interprétés comme de la violence physique ou verbale à l'endroit de l'enfant, des gestes ayant de lourdes conséquences quand ils se produisent dans une famille d'accueil. Dans le cadre de la réflexion entourant la vignette clinique, Sylvie, une mère d'accueil ayant une longue expérience, fait ressortir l'importance que les parents d'accueil se protègent de cette éventualité. Elle en parle ici, et fait le lien entre la vignette et sa propre situation :

> Ça va empirer là jusqu'à temps qu'il arrive quoi ? Un accident pis qu'elle pogne le petit par le bras trop solide pour le tasser ? Non, non, non tu prends pas de chance là-dedans. Moi en tout cas personnellement, je ne prends pas de chance. C'est ma famille d'accueil qui est en jeu. (Sylvie)

Certains considèrent aussi que le fait de « trop persévérer » peut aussi engendrer des conséquences négatives pour les autres enfants (tant les enfants accueillis que les enfants biologiques du parent d'accueil) en les privant de la qualité de soins qu'ils sont en droit de recevoir. Toujours en lien avec la vignette clinique, la même mère d'accueil évoque à ce sujet l'importance qu'elle accorde à ce que l'enfant accueillant peut ressentir :

> Si ça continue trop longtemps, c'est ton jeune biologique qui va avoir des problèmes psychologiques : « Pourquoi ma mère le laisse me battre ? Elle l'aime-tu plus que moi ? » C'est toutes des questions qui passent dans la tête d'un enfant, mais il ne le dit pas nécessairement. (Sylvie).

Les récits de plusieurs laissent voir à quel point il est difficile d'identifier ce point de bascule où la persévérance devient excès et engendre un niveau d'épuisement ou de détresse important. Cette mère d'accueil relate un de ces moments, où elle reconnait avoir échoué à identifier ce point de rupture :

> On était rendu un moment qu'on avait pu le choix parce qu'on était tellement épuisé que c'était ça la solution parce que sinon y'a quelqu'un qui allait… On aurait perdu au combat. On était épuisé, exténué pis on avait besoin comme de se retrouver en tant que famille pis en tant que couple aussi, parce que c'est pas une épreuve qui est facile pour le couple là, vraiment pas. (Alice)

Avec du recul, certains énoncent avec lucidité qu'à trop vouloir « sauver » un enfant, le parent d'accueil ne pourra plus venir en aider d'autres dans le futur. Comme le souligne Hélène : « C'est sûr que son cœur de famille d'accueil veut sauver le monde, mais si tu sauves pas ta famille en premier, tu pourras pas sauver personne après. » (Hélène). Ce type de réflexion permet d'envisager le déplacement comme une option légitime dans certaines situations exceptionnelles ; un sujet qui, suivant les propos des parents d'accueil, demeure souvent un tabou.

Le risque de s'enfermer dans l'idéal de l'engagement inconditionnel

Au fil des entrevues, l'engagement est apparu comme une valeur importante pour les parents d'accueil rencontrés. Il n'est donc pas surprenant que plusieurs parents d'accueil s'appuient sur cette valeur dans leur raisonnement éthique face au dilemme du déplacement. Cependant, en la regardant de plus près, cette valeur s'incarne différemment selon les parents d'accueil. Deux

visions de l'engagement ressortent : un engagement qu'on pourrait qualifier d'inconditionnel et un autre qui pourrait être décrit comme un engagement lucide envers l'enfant placé.

Concernant l'engagement inconditionnel, au fil des entrevues, certains parents d'accueil décrivent l'engagement du parent d'accueil comme similaire à l'engagement d'un parent envers son propre enfant. Cette manière de concevoir l'engagement envers l'enfant accueilli résonne avec une force particulière lorsque les parents d'accueil comparent la décision de demander le déplacement à celle de baisser les bras face à leur propre enfant : « Si c'était ton enfant est-ce que tu te désengagerais? Dirais-tu : Ben non je le veux pu, je vais l'envoyer. Y'en a qui font ça. Mais nous on peut pas. » (Louise). Ceux qui défendent ce type d'engagement en font un argument central dans leur réflexion : il faut tout tenter afin de poursuivre le placement. Certains soulignent d'ailleurs que les sacrifices font partie du rôle, comme l'illustre cet extrait :

> On était préoccupé par le fait qu'il ne change pas de famille même si ça pouvait faire en sorte de sacrifier le reste. Ça nous aurait dérangés qu'il aille à se promener d'une famille d'accueil à l'autre. C'était comme c'était notre engagement, ça faisait partie un peu d'un sacrifice, là. (Sophie-Anne)

Pour Karine, la mère d'accueil qui a vécu un épisode dépressif important en lien avec le dilemme du déplacement, cette valorisation très forte de l'engagement et de la stabilité relationnelle s'est avérée problématique. Pour elle, cette croyance l'a empêché d'envisager d'autres avenues qui auraient pu être plus favorables au bien-être de l'enfant, mais aussi à son propre bien-être. Voici comment elle décrit l'importance qu'elle accorde à cette valeur d'engagement :

> Je m'étais engagée dans un placement à 18 ans. C'était devant le tribunal, pour moi c'était un engagement c'est très sérieux. Je suis une personne très intransigeante, pour moi c'était quasiment à la vie à la mort. Je pense que c'était ça : dans ma tête, on n'abandonne pas un enfant. J'étais pas capable de démordre de ça à ce moment-là […] Mon inconscient me disait : « Tu ne peux pas. Tu ne peux pas abandonner cet enfant-là c'est un devoir d'aller jusqu'au bout peu importe si tu y laisses ta peau ». (Karine)

La situation de Karine montre un exemple extrême des conséquences qui peuvent survenir lorsque l'engagement inconditionnel devient une règle de conduite inviolable, une forme d'injonction. Dans une moindre mesure, les propos d'autres parents d'accueils confirment que cette vision de l'engagement peut engendrer de la souffrance et de l'impuissance quand la situation devient particulièrement difficile.

Cette posture d'engagement inconditionnel s'appuie dans le discours de certains parents d'accueil sur des notions de la théorie de l'attachement. Par exemple, plusieurs soulignent que le déplacement engendrera une plus grande insécurité d'attachement, ou qu'il fera en sorte d'aggraver un trouble de l'attachement déjà existant. Cette mère d'accueil en donne un exemple, alors qu'elle explique de quelle manière le déplacement risque d'entraîner des conséquences dramatiques sur la capacité de l'enfant à créer de nouveaux liens d'attachement :

> Cet enfant-là va être rejeté. Qu'est-ce qu'il va se dire dans sa tête ? Est-ce que qu'il a un trouble de l'attachement puis moi je viens de lui confirmer ce qui va lui arriver toute sa vie ? « Je vais te tester, pis tu vas m'abandonner comme tous les autres ». Embarquer dans c'te pattern là, ça me rendrait complètement folle de savoir que c'est moi qui déclenche ça. Je l'ai rejeté et il m'appelait maman. (Chantal)

Ceux qui accordent une grande importance aux notions d'attachement se sont montrés préoccupés par l'idée de faire vivre un rejet, voire un abandon à l'enfant, alors que son parcours est déjà marqué par plusieurs ruptures. Pour eux, un déplacement ne peut qu'empirer les difficultés de l'enfant, puisque dans un nouveau milieu de vie, il aura comme réflexe de « tester le lien jusqu'au bout » (Louise), en raison des abandons successifs vécus. À l'inverse, et toujours en s'appuyant sur les principes d'attachement, la logique que ces parents d'accueil défendent est de maintenir le placement, peu importe les difficultés de l'enfant ; à leurs yeux, la crise finira par s'apaiser seulement si la stabilité relationnelle est préservée. Ce principe est clairement illustré par les propos de cette mère d'accueil :

> Souvent, ça nous est présenté comme ça : « Voulez-vous que le jeune parte ? » Mais c'est exactement l'inverse qu'il faut faire quand un jeune a une difficulté d'attachement. Il va montrer que ça ne lui dérange pas. Il veut partir, mais nous autres y faut se montrer présent. Dans les moments difficiles, il faut encore plus réaffirmer qu'on ne va pas le lâcher. (Sophie-Anne)

La seule idée de contribuer au trouble de l'attachement d'un enfant engendre un important sentiment de culpabilité, comme pour cette mère d'accueil qui a le sentiment qu'au final, elle aura nuit plus qu'elle aura aidé le jeune : « Tu te dis : pauvre petit, y'a déjà un trouble d'attachement, Seigneur… je l'aiderai pas dans sa vie là, j'vais l'avoir calé ! » (Linda).

Cela dit, les entrevues montrent que les parents d'accueil ne défendent pas tous cet idéal d'engagement inconditionnel. Certains proposent une autre vision de l'engagement qui devrait

selon eux prévaloir dans le contexte de l'accueil familial. Cette mère d'accueil tente de trouver des mots pour l'exprimer ; selon elle, pour survivre dans le rôle de parent d'accueil, une forme de détachement lucide est essentielle :

> Je pense sincèrement que je suis la personne qui la connait le plus. Elle parlait pas. Elle me connait, je la connais, tu laisses pas tomber un enfant après ça. […] Mais il faut pas oublier que c'est pas ton enfant. Ils te le rappellent les enfants parce que souvent ils vont faire comme : « Ah je m'ennuie de ma mère ! » ou « C'est bien mieux chez nous ! » Si t'as pas un minimum de… c'est pas du détachement, je le sais pas comment le décrire, mais il faut accepter ça. Il faut accepter ça que c'est pas toi le vrai parent et que tu dois quand même lui donner tout ce que tu donnerais si c'était ton enfant, c'est ça sinon tu ne vas pas y arriver. (Mona)

Contrairement aux parents d'accueil qui défendent l'idée que les ruptures de lien entraînent des conséquences totalement négatives sur l'attachement de l'enfant, la vision de cette mère d'accueil est différente. Elle fait preuve de plus d'optimisme et affiche une confiance que l'enfant aura gardé quelque chose de ce lien :

> De la voir comme ça, décoller, dans le fond je me dis : elle partirait là, elle partirait avec ce que j'ai pu lui apporter. Si ça doit arriver, il va y avoir des régressions, ça je le sais, mais y'a bien des affaires qui resteraient. Puis le lien, il serait là encore après, je le sais. (Mona)

Pour une autre mère d'accueil, ce « détachement » (c'est le mot qu'elle utilise, faute de trouver mieux) ne diminue en rien l'intensité de l'engagement envers l'enfant. Elle explique qu'elle serait elle-même dévastée par un deuil si l'enfant devait quitter ; mais ses propos laissent deviner qu'elle pourrait préserver une certaine paix d'esprit par rapport au fait qu'elle aura contribué au cheminement de cet enfant. Ce point de vue s'incarne dans l'idée formulée par une autre mère d'accueil à propos du fait qu'il n'est pas possible de « tous les sauver ». Comme elle l'exprime : « Quand t'as tout fait, si la vie fait en sorte que l'enfant doit quitter, ben il doit quitter. Il faut faire preuve d'acceptation à travers tout ça, pour que les étapes du deuil commencent. ». (Johanne)

Ainsi, la signification que les parents d'accueil donnent à cette valeur d'engagement va influencer la manière dont ils vont faire face au dilemme du déplacement. S'ils vont tous vivre des émotions difficiles, il semble que certains parents d'accueil défendant une vision d'engagement inconditionnel vivent davantage de souffrance en lien avec la situation.

Cette section rapportait les propos des parents d'accueil en lien avec le défi éthique qui consiste à répondre simultanément aux besoins de tous les membres de la famille, alors que les grands besoins et les comportements difficiles de l'enfant accueilli compromettent le bien-être et la sécurité des autres, y compris ceux du parent d'accueil. Suivant les propos des parents d'accueil, si l'accès à certaines ressources peut aider, le dilemme du déplacement s'impose parfois malgré tout. Bien que par définition, le dilemme n'offre aucune option satisfaisante, selon les propos des parents d'accueil, il semble qu'une réflexion nuancée sur les questions de la persévérance et de l'engagement pourrait favoriser une résolution un peu plus sereine de ces situations parfois très souffrantes.

4.3.2. Défi éthique #2 : partager la parentalité avec le parent d'origine

En contexte de protection de la jeunesse, les contacts entre les parents d'origine et les parents d'accueil sont encadrés par le tribunal ou par les services de protection de la jeunesse. Malgré la présence de ce cadre, les entrevues révèlent que plusieurs parents d'accueil sont confrontés à des enjeux relationnels complexes avec les parents d'origine, qui peuvent être rassemblés autour d'un deuxième grand défi éthique de l'accueil familial, celui de partager la parentalité avec les parents d'origine. Cette section présente les situations éthiquement difficiles qui se rapportent à ce défi éthique et les repères que se donnent les parents d'accueil dans leur raisonnement éthique pour y faire face.

Portrait des situations

Deux catégories de situations émergent de la relation avec le parent d'origine : les situations où la seule présence du parent d'origine menace la relation sécurisante qui se développe entre l'enfant accueilli et le parent d'accueil et les situations où le parent d'origine se montre agressif ou hostile à son égard. Dans les deux cas, des interrogations émergent sur la bonne posture à adopter.

La présence du parent d'origine menace la relation sécurisante qui se développe dans la famille d'accueil

La première catégorie de situation rapportée par les parents d'accueil rassemble les moments où ils ont le sentiment que la présence du parent d'origine menace la relation qu'il est en train de créer avec l'enfant.

Dans une majorité d'entrevues, les parents d'accueil reconnaissent d'emblée qu'une place doit être accordée au parent d'origine, mais ils s'interrogent néanmoins sur la juste place qu'ils doivent lui accorder, puisque leur but premier est d'assurer le bien-être de l'enfant. L'enjeu se joue sur le terrain des besoins : par exemple, les récits permettent de comprendre qu'il peut être difficile de concilier le besoin du parent d'origine de maintenir une place auprès de son enfant et le besoin du parent d'accueil de trouver la sienne. Une des mères d'accueil explique, à ce sujet, qu'il est nécessaire d'accepter que sa place ne soit pas toujours complètement claire. Comme elle le dit :

> C'est quelque chose, je trouve, d'avoir ça avec la famille biologique, cette relation ambiguë là, où il faut que tu prennes sur toi. Ça demande beaucoup aux familles d'accueil. Il faut des gens qui sont prêts à ça. (Mona)

Selon cette participante, les parents d'accueil sont ceux qui doivent « prendre sur eux » quand la situation devient plus tendue, dans le but d'éviter d'exposer l'enfant à des tensions ou des conflits.

Toujours sous l'angle des besoins, les entrevues démontrent que les différents besoins de l'enfant peuvent aussi sembler difficilement conciliables : celui-ci peut avoir besoin de maintenir une relation avec son parent d'origine et avoir besoin d'en être protégé. D'ailleurs, les parents d'accueil rapportent d'innombrables situations où, bien que l'enfant ait envie d'aller chez son parent d'origine, il en revient déboussolé, voire désorganisé. D'ailleurs, au fil des entrevues, plusieurs soulignent la complexité de trouver les mots et la bonne posture pour rassurer l'enfant dans ce contexte, comme le raconte cette mère d'accueil :

> Au début, j'avais beaucoup de misère avec ça parce que je le voyais qu'il était pris là-dedans. Je veux dire : dans la situation d'avoir des contacts avec sa mère, et puis après

> ça, de revenir à la maison. Dans ma tête, c'est pas normal de vivre ça pour un enfant, avoir deux mamans. Je savais pas quoi faire avec ça. (Mélanie)

Une autre mère d'accueil raconte que les propos tenus par une mère d'origine à sa fille ont fragilisé la relation qui était en train de se développer avec cette enfant. Malgré différentes tentatives de rétablir la situation, l'enfant est demeurée en souffrance. Cet extrait rapporte les propos de cette mère d'accueil, ils traduisent son désarroi de voir compromise cette relation naissante:

> Y'a un moment, elle était plus apaisée. Elle avait commencé à m'appeler maman. Sa mère, elle lui avait dit : « C'est pas ta mère. T'as pas à l'appeler comme ça. » Puis ça, ça a brisé vraiment quelque chose. Moi j'avais essayé de dire : « Parfait je comprends, je comprends que ta maman, ça peut lui faire de la peine, veux-tu qu'on se trouve un autre nom pour nous qui va être satisfaisant pour toi ? ». Parce que veut, veut pas elle passait la majorité de son temps ici pis elle était quand même jeune. Mais ça a jamais fonctionné, il y a vraiment quelque chose qui s'est brisé à ce niveau-là, vraiment. (Alice)

Pour plusieurs parents d'accueil, il a donc été difficile de trouver la bonne manière de réagir dans ces situations complexes où la parentalité doit être partagée.

Le parent d'accueil doit se positionner face à un parent d'origine hostile à son endroit

L'autre catégorie de situations reliée au parent d'origine qui émerge des entrevues est lorsque celui-ci adopte une attitude hostile ou agressive face au parent d'accueil, ce qui peut survenir quand il est mécontent de la mesure de placement. Selon les parents d'accueil, les situations de cet ordre sont plus intenses et génèrent plus d'inconfort, puisqu'elles impliquent parfois une forte dose d'agressivité de la part du parent d'origine, dirigée envers le parent d'accueil. Sur ce plan, à titre d'exemple, une mère d'accueil rapporte une situation où des parents d'origine appellent au milieu de la nuit en criant, avec une attitude menaçante. Dans une autre situation, des parents d'origine se présentent au domicile du parent d'accueil pour venir chercher l'enfant pour une visite. Ils ont alors une attitude très défiante, voire intimidante. C'est ce que raconte cette mère d'accueil :

> On avait des cocos qui étaient en retour progressif chez les parents. Les parents dans le fond, ils n'avaient plus aucune supervision, ils venaient chercher les enfants directement chez nous. Puis là on devait gérer leur réaction. C'était tout le temps des reproches. « Comment t'as habillé mon enfant ? La prochaine fois j'aimerais ça que t'habilles mon enfant adéquatement ». C'est quelque chose qu'on a trouvé difficile

> vraiment de… comme… gérer les parents, vraiment gérer leurs réactions. Y'appelaient ici, ils étaient en colère. Si ça répondait pas, ils rappelaient jusqu'à tant que ça réponde ou ils laissaient des messages : « Comment ça t'es pas chez vous ? T'es supposé être chez vous quand j'appelle. ». (Audrey)

Les parents d'accueil qui sont confrontés à de telles attitudes expliquent faire face à des questions difficiles : comment se positionner pour se faire respecter, mais sans alimenter le conflit ? Faut-il mettre une limite au parent d'origine ou faut-il plutôt prendre sur soi pour éviter de provoquer l'escalade ?

Dans ces situations, des émotions négatives sont rapportées par les parents d'accueil, telles que la colère et l'envie de répliquer pour se défendre face à l'agression. L'inquiétude s'impose aussi face à la possibilité que l'enfant soit exposé aux conflits entre les adultes qui s'occupent de lui. Tous les parents d'accueil qui vivent ce genre de situation craignent que l'enfant ne se retrouve en situation de conflit de loyauté, une réalité bien illustrée par les propos de cette mère d'accueil, qui a vécu plusieurs épisodes où la mère d'origine venait la menacer chez elle :

> L'autre fois, la petite me dit : « Faudrait pas que tu voies ma mère parce que ma mère, elle te déteste. ». C'est pas drôle ! […] Sa mère lui a dit : « C'est parce que je te rappelle qu'elle m'a volé ma fille. » Elle lui a dit ça. Elle a dû choisir entre sa mère pis moi. J'ai pas voulu ça, mais je le vois. (Louise)

Certains ressentent également de la tristesse et de l'empathie face au vécu du parent, et interprètent ces signes d'hostilité comme de la détresse. Dans ces situations, une autre question peut survenir : comment soutenir le parent d'origine et faire preuve d'empathie à son égard sans lui ouvrir trop grande la porte et brouiller les frontières entre les deux univers (famille d'accueil et famille d'origine) ? La charge émotive face à ces questionnements peut être intense et les émotions, contradictoires. C'est-ce que rapporte Joannie, cette mère d'accueil qui reçoit des appels de menace au milieu de la nuit et qui ressent un mélange d'empathie, de tristesse et de peur :

> Il était 3h du matin. On dormait tous. Puis, mon téléphone sonne. Là je commence à me faire sacrer après. Je me réveille, je comprends absolument rien de ce qui se passe. À un moment donné j'allume que ça doit être le papa des deux petits garçons que j'ai à la maison. […] Quand j'ai raccroché, j'ai pleuré pis j'ai pas été capable de me rendormir. C'est vraiment venu me chercher émotionnellement, vraiment. J'étais triste pour la maman. En même temps j'avais peur qui débarque chez nous, parce qu'ils ont

> mon adresse. J'avais peur de pas être capable de gérer, surtout le papa qui avait l'air vraiment agressif. (Joannie)

Ainsi, différentes situations qui impliquent les parents d'origine forcent le parent d'accueil à se questionner sur la meilleure manière de se positionner dans cette parentalité partagée. Les situations vont parfois jusqu'à prendre la forme d'un dilemme entre d'une part, se montrer ferme et mettre sa limite, et d'autre part, encaisser sans répliquer pour ne pas envenimer le conflit. Dans tous les cas, les parents d'accueil mettent en place une forme de raisonnement éthique pour décider du meilleur positionnement à adopter.

Le raisonnement éthique : comment naviguer le partage de la parentalité ?

Lorsqu'ils font face à des enjeux ou des dilemmes éthiques provoqués par la présence ou l'attitude du parent d'origine, le discours des parents d'accueil permet de voir qu'ils mobilisent différents repères dans leur raisonnement éthique, tel que se référer à leur rôle et leur responsabilité ; se référer à leurs valeurs personnelles; et chercher le juste équilibre entre accueillir de manière empathique et mettre ses limites.

Se référer aux descriptions officielles du rôle et des responsabilités du parent d'accueil

Le premier réflexe de la plupart des parents d'accueil face au défi éthique de la parentalité partagée est de se référer à la définition de leur rôle, celle inscrite dans les lois et le cadre de référence. Selon ce que rapportent les parents d'accueil, cette définition officielle stipule que c'est le personnel intervenant, et non eux, qui devrait encadrer les relations avec les parents d'origine. Autrement dit, ils soulignent que comme parent d'accueil, leur mandat est d'entretenir une relation cordiale avec le parent d'origine, où ils évitent d'alimenter le conflit. Par exemple, dans cet extrait, cette mère d'accueil rapporte être très consciente de ce qui est attendu d'elle et c'est de ne pas alimenter le conflit alors qu'elle fait face à des comportements intrusifs et menaçants des parents d'origine :

> Je sentais mon impulsivité monter. Je sentais que j'allais pas lui répondre comme il faut. C'était pas ça qui fallait que je fasse, quand même, je m'occupe de ses enfants. J'ai eu de la misère à gérer ça, vraiment. Je sais qui faut rester calme, ils arrêtent pas de nous le dire dans les formations : il faut rester calme dans les moments comme ça. (Joannie)

Si la situation s'envenime, plusieurs parents d'accueil rapportent aussi que selon la description officielle de leur rôle, le parent d'origine doit être dirigé vers l'intervenant ou l'intervenante de l'enfant. Comme le souligne cette mère d'accueil :

> C'est quelque chose qu'on trouve difficile de gérer le parent, je pense pas que c'est à nous de faire ça. […] Ça ne devrait jamais nous revenir parce que c'est pas vraiment notre rôle. Nous on est là pour les enfants. (Audrey)

Ces repères sont parfois jugés utiles, puisque la possibilité de diriger le parent d'origine vers le personnel intervenant a pour effet de les décharger d'un fardeau. Cependant, certains sont plus inconfortables avec ce principe de toujours diriger le parent d'origine vers les personnes intervenantes. Pour certains, qui vivent dans de petites municipalités rurales, cette manière de faire n'est tout simplement pas possible, puisqu'il est inévitable de croiser les parents dans la communauté. Pour d'autres, cette façon de faire n'est pas souhaitable, car cela va à l'encontre de la manière dont ils conçoivent leur rôle. À ce sujet, certains parents d'accueil expliquent que bien que cela ne figure pas dans les définitions officielles fournies par les lois et cadres de référence, ils considèrent qu'ils doivent faire leur part pour rassurer les parents d'origine quant au bien-être des enfants accueillis. Ceux-ci expliquent qu'ils se réfèrent aussi à leurs valeurs personnelles pour trouver une manière de réagir avec laquelle ils seront confortables.

S'appuyer sur des valeurs d'empathie et d'ouverture

Face au défi éthique du partage de la parentalité, lorsque les repères fournis par la description officielle du rôle et des responsabilités de parent d'accueil ne conviennent pas, certains ont le réflexe de s'appuyer sur leurs valeurs personnelles pour trouver d'autres repères d'action. Plus précisément, plusieurs à mobilisent leurs valeurs d'empathie et d'ouverture d'esprit pour s'installer dans un positionnement qui leur convient mieux. Ces parents d'accueil soulignent que de leur point de vue, pour bien remplir leur mandat et pour développer une posture qui sera propice au bon déroulement du placement, ils doivent poser un regard empathique sur les parents, par exemple en évitant de juger leurs gestes et en prenant en considération qu'eux-mêmes ont vécu de grandes difficultés.

Aux yeux de plusieurs, avoir ce regard empathique sur les parents d'origine permet de mieux comprendre leur souffrance et facilite la collaboration. C'est le cas de Joannie, cette mère d'accueil qui recevait des appels nocturnes de la part des parents d'origine. Pour elle, le repère le plus utile pour orienter ses actions est l'empathie. Comme elle le raconte ici, malgré l'attitude agressive et le moment mal choisi (les parents appelaient pendant la nuit), son réflexe est de se montrer rassurante, car elle est touchée par leur situation :

> Je me dis toujours que ça reste une mère peu importe ce qui est arrivé. Elle l'a quand même accouché, cet enfant-là ! Je me dis peu importe t'es quoi comme personne ou qu'est-ce qui est arrivé dans ta vie, il reste que t'as un fond de maman. Pis je pense que quand elle m'a téléphoné, c'est ça qui ressortait. Elle était inquiète pour de vrai. C'est l'inquiétude de la mère qui m'est rentrée dedans. Moi aussi je serais inquiète. Elle sait pas qui je suis, elle sait même pas où j'habite. C'est sûr que c'est difficile. (Joannie)

En d'autres mots, cette mère d'accueil se réfère à son expérience personnelle de mère pour comprendre ce que peut ressentir la maman qui l'attaque : elle se dit que derrière son attitude hostile, cette femme est inquiète et a besoin qu'on la rassure. Étant une mère elle-même, elle comprend la détresse ressentie par cette autre mère qui se voit retirer la garde de ses enfants.

Les propos de plusieurs parents d'accueil font écho à ceux de Joannie. Alors qu'elle parle d'empathie, d'autres parlent de l'importance de faire preuve d'ouverture d'esprit dans la relation avec le parent d'origine. C'est le cas pour Mona, qui exerce son rôle de famille d'accueil dans un petit village, un contexte où les rencontres fortuites avec la famille d'origine peuvent se multiplier. Dans ce contexte, elle insiste sur l'importance de faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect, bien au-delà de ce qui est attendu d'elle dans les règles officielles :

> Cette ouverture-là, je pense que ça m'aide beaucoup, surtout ici en région où on peut les croiser n'importe où. Éliane (l'enfant placée), il faut qu'elle soit le plus à l'aise possible parce que partout où on va, on va les voir à quelque part. Ça peut-tu juste être fluide puis être agréable ? Si je suis pas capable d'être en contact avec son monde à elle, c'est qui qui va avoir de la peine ? C'est elle. Ça fait que ce côté-là, je pense que ça m'aide beaucoup. L'acceptation de l'autre pis de son passé. Je les respecte. (Mona)

En continuité avec cette notion d'ouverture d'esprit, une autre mère d'accueil raconte que dans certaines circonstances, elle laisse les parents d'origine entrer chez elle, bien qu'elle soit consciente que cette posture peu commune s'inscrit en porte-à-faux avec les attentes de certains

intervenants. Selon elle, cette attitude d'ouverture favorise la création d'un lien positif avec les parents d'origine, mais préserve aussi l'enfant d'un éventuel conflit de loyauté :

> Elle est encore venue hier, la mère. J'ai pas de problème avec ça, je les laisse rentrer chez moi. La mère de l'enfant que j'ai ici me disait : « Mais t'es exceptionnelle ». Je le fais pour qu'ils voient où leur enfant grandit. Ça leur fait du bien, puis à l'enfant aussi. Moi je pense que ça peut aider l'enfant à être moins dans le conflit de loyauté de savoir que son parent accepte qu'il est bien où est-ce qu'il est, qu'il a vu son milieu, que les parents d'accueil parlent avec le parent biologique. L'enfant, il se sent moins divisé. (Karine)

Selon plusieurs, ces valeurs d'empathie et d'ouverture d'esprit contribuent à créer un climat serein qui profite à l'enfant. Cependant, ils rapportent que ces valeurs peuvent les mettre en tension avec les attentes à leur égard. C'est le cas pour Joannie, qui expliquait plus haut s'appuyer sur son empathie pour trouver le bon positionnement :

> Je l'ai fait parce que là mon cœur de mère a pris le dessus, mais moi ma job c'est les enfants. Fac faut que je me mette ça dans la tête pis que j'apprenne à gérer mes émotions de maman au travers tout ça là. [*Q : Si ça arrive à nouveau ? Est-ce que tu ferais la même chose ou tu ferais différent ?*] Ben il faudrait que je les réfère à l'urgence sociale. Mais est-ce que je vais être capable de le faire ? Je sais pas. Je me dis toujours que ça reste une mère peu importe. (Joannie)

Ainsi, bien que certains mentionnent que diriger les parents d'origine aux intervenants puisse paraître plus « simple », d'autres choisissent tout de même de faire autrement.

Chercher l'équilibre entre l'ouverture et les limites

Selon les parents d'accueil qui prônent une attitude empathique et ouverte, cette posture a une limite puisqu'il existe un risque réel de se retrouver envahi par la présence du parent d'origine. Selon eux, l'ouverture d'esprit ne doit donc pas être « à tout prix » : si les parents d'origine dépassent certaines limites, il faut agir autrement, expliquent-ils. Par exemple, la mère d'accueil qui les invite à entrer dans sa maison précise que s'ils se montrent hostiles ou agressifs, ils n'entrent pas chez elle. Ainsi, pour équilibrer les valeurs d'ouverture et d'empathie, les parents d'accueil soutiennent également l'importance de mettre des limites quand la situation l'exige. Or, trouver la bonne posture n'est pas si simple, comme le souligne Joannie :

> Je peux te rassurer une fois, mais à 3h de l'après-midi ça aurait été mieux qu'à 3h du matin. C'est ça, on dirait que je le sais pas est où encore ma limite. J'ai pas trouvé ma

> limite en tant que famille d'accueil vu que ça fait pas si longtemps que ça que je suis famille d'accueil. […] Si ça se passe à chaque fin de semaine, j'en viendrai pas à bout là. J'appréhende mon week-end parce que là cette semaine j'ai pas eu le temps de travailler sur moi-même. Avec les parents qui appellent la nuit, il faut que j'essaie de trouver du temps pour me trouver des stratégies de barrière ». (Joannie)

Cette mère d'accueil évoque donc l'importance de développer des stratégies pour mieux se protéger elle-même. D'autres évoquent l'importance de protéger l'enfant, ce qui justifie une posture plus ferme lorsque des menaces ou des intrusions surviennent. Par exemple, pour cette mère d'accueil, se positionner est nécessaire, notamment pour montrer aux enfants qu'elle est en mesure de les protéger :

> C'est quelque chose que je pouvais pas accepter. Je peux pas accepter de l'intimidation dans la maison. Si je veux être un bon parent pour la petite, pour moi, c'est inconcevable. Sinon qu'est-ce qu'on montre aux enfants ? Si moi j'accepte qu'une maman me fasse ça, après, elle va pouvoir les frapper ? (Louise)

Ainsi, entre l'accueil empathique et les limites, plusieurs soulignent l'importance de se concentrer sur ce que la situation fait vivre à l'enfant afin de trouver la posture qui favorisera sa protection et son bien-être. Les propos de cette mère d'accueil à propos de la vignette clinique illustrent bien cette idée :

> Peut-être que ce petit garçon-là, il a peur : « Papa est revenu pis ça veut dire que je vais peut-être m'en aller. Ou encore : « J'ai plus le droit d'aimer ma famille d'accueil autant que je l'aimais ». Cet enfant-là, il peut comprendre certaines choses. Pas tout, mais faut qui sache : « Écoute, je vais être encore là pour toi, tout le temps. » On en a vécu des crises comme ça. Ça arrive à tout le monde. L'important c'est de dire à l'enfant : « Regarde, peu importe ce qui arrive, ben moi je t'aime. ». (Suzanne)

En résumé, dans les situations qui émergent de la relation avec le parent d'origine, les propos des parents d'accueil permettent de comprendre que les enjeux et les dilemmes éthiques surviennent quand les besoins des personnes concernées peuvent entrer en contradiction, notamment le besoin du parent d'accueil de créer une relation sécurisante avec l'enfant et le besoin du parent d'origine de ne pas perdre sa place. Les besoins de l'enfant lui-même semblent parfois eux aussi contradictoires, lui qui peut avoir besoin d'être en lien avec son parent tout en étant protégé de celui-ci. L'examen du raisonnement éthique permet de constater que, pour trouver la bonne posture, se fier uniquement à la définition officielle du rôle et des responsabilités est insuffisant ; les valeurs d'empathie et d'ouverture ainsi que la capacité à mettre des limites lorsque nécessaire

sont aussi des repères utiles. Pour les parents d'accueil, le tout doit être réfléchi en gardant en tête que l'enfant est la priorité et qu'au final, c'est lui qui doit être protégé et rassuré.

4.3.3. Défi éthique #3 : maintenir une collaboration centrée sur l'enfant accueilli malgré les enjeux de la relation de travail

En plus des défis éthiques qui émergent de la relation avec l'enfant ou le parent d'origine, les parents d'accueil rapportent aussi lors des entrevues des situations éthiquement difficiles qui émergent de la relation aux services de la protection de la jeunesse et à leur syndicat. Ces situations se rattachent à un troisième défi éthique, celui de maintenir une relation de collaboration centrée sur l'enfant accueilli malgré les enjeux de la relation de travail. Cette sous-section du chapitre de résultats aborde d'abord les situations éthiquement difficiles associées à ce défi éthique; par la suite, le raisonnement éthique déployé par les parents d'accueil dans ces différentes situations est présenté.

Portrait des situations

Deux catégories de situations éthiquement difficiles ont été abordées par les parents d'accueil en lien avec la relation de travail. La première regroupe les situations qui émergent de la relation aux intervenants et intervenantes, où le parent d'accueil mentionne qu'il hésite à exprimer sa vulnérabilité ou à dénoncer des manquements de leur part, de peur de subir des représailles. La seconde catégorie regroupe les situations qui émergent de la relation au syndicat, où le parent d'accueil mentionne hésiter à y recourir, craignant de nuire à la collaboration.

Le parent d'accueil hésite à exprimer sa vulnérabilité ou à dénoncer des manquements du personnel intervenant, de peur de subir des représailles

Au moment de parler de leur relation avec le personnel intervenant des services de protection de la jeunesse, un constat s'impose selon lequel que les parents d'accueil choisissent des mots et expressions qui renvoient au monde du travail. Ils parlent couramment de contrat, de syndicat, de litige, de mésentente, de médiation, etc. Ce sont avant tout ces mots qui rendent légitime d'utiliser l'expression « relation de travail » pour parler de leur relation avec les services de protection de la jeunesse.

Dans cet univers, une proportion importante des parents d'accueil rencontrés mentionne au fil des entrevues la répartition inégale des pouvoirs au sein de la relation de travail contractuelle qui encadre leur rôle. Voici ce qu'en dit une mère d'accueil :

> Ça serait le fun d'être traité comme des partenaires. Ça l'est pas tant que ça. En tout cas, moi je tiens pas des notes au dossier sur mes partenaires de travail et sur mes collègues de travail ! Moi tant que j'ai un dossier que c'est eux autres qui écrivent dedans ce qu'ils veulent, je suis plus comme leur cliente. C'est encore ça que je ressens. (Chantal)

Sans faire l'unanimité, ce point de vue est partagé par plusieurs, qui considèrent que ce sont les services de protection de la jeunesse qui ont le dernier mot sur leur contrat de famille d'accueil ; plusieurs parents d'accueil ont l'impression que les services de protection de la jeunesse détiennent le pouvoir de diminuer leur nombre de places, ou pire encore, de mettre fin à leur contrat de famille d'accueil. Une autre mère d'accueil défend un point de vue similaire, selon lequel la LRR aurait instauré, à son avis, une dynamique de travail davantage axée sur la confrontation, ce qu'elle déplore :

> Quand il y avait l'intervenant-ressource avec les familles d'accueil, le parent d'accueil était pas nécessairement obligé de se battre au front pis il pouvait être entendu. La personne qui était là, elle pouvait supporter, dédramatiser, apporter des réponses. Là, j'ai l'impression que l'intervenant-ressource est peut-être moins utilisé, pis le syndicat est peut-être plus utilisé. Ce changement-là [la syndicalisation et la disparition des intervenants-ressources], ça a comme peut-être déshumanisé puis dépersonnalisé un peu les contacts entre les gens. On travaille moins ensemble. (Karine)

Pour plusieurs parents d'accueil, ce contexte donne lieu à une crainte de subir des représailles s'ils ne satisfont pas les attentes que leur dicte leur contrat. Au fil des entrevues, cette crainte des représailles est mentionnée dans trois cas de figure : au moment d'exprimer leur vulnérabilité; au moment de dénoncer des manquements de la part de certaines personnes intervenantes; et au moment de dénoncer les manques de respect et de considération à leur égard.

Dans le premier cas de figure, des parents d'accueil expliquent que lorsqu'ils rencontrent des difficultés importantes avec l'enfant, il leur semble risqué de dévoiler leur vulnérabilité. Selon eux, dans le contexte où l'approche de contrôle de la qualité des services prend une place importante dans la relation de travail, dévoiler de telles difficultés pourrait être perçu comme

une incapacité à satisfaire les critères de qualité attendus d'eux. Comme le dit cette mère d'accueil :

> On aimerait ça pouvoir parler de ces choses-là [nos difficultés], mais on ne sent pas toujours qu'on peut en parler aux intervenants. On peut pas dire tout ce qu'on ressent pis tout ce qui ne va pas parce que c'est dangereux, c'est risqué d'en dire trop. (Chantal).

Plus précisément, ils craignent que le dévoilement de leurs difficultés soit perçu comme un manque de compétence. Pour certains, ce risque fait en sorte de retarder la demande d'aide. C'est le cas dans cet extrait, où une mère d'accueil raconte ne pas avoir osé nommer clairement l'ampleur de ses difficultés, de peur que cela soit mal perçu :

> À tous les jours, je me couchais en pleurant avec mon chum et je disais : « Comment on va faire pour passer au travers ? » J'appelais l'urgence sociale aux deux jours parce que je me disais que je pouvais pas l'appeler à tous les jours. […] Si je leur dis que j'ai de la misère, c'est comme si j'ai l'impression de me faire juger : « Ben là voyons, elle est pas capable de gérer ça, il faut mettre plein de programmes en place, ça ne va pas ». C'est mon impression. C'est peut-être une mauvaise impression, mais c'est ça. (Sarah)

Le second cas de figure regroupe des situations où les parents d'accueil hésitent à dénoncer les manquements du personnel intervenant. Ces manquements (qui surviennent par ailleurs dans une minorité des situations rapportées) prennent généralement la forme de manques de rigueur qui pourraient avoir un impact négatif sur le bien-être de l'enfant. Parmi les exemples rapportés, des parents d'accueil mentionnent la présence d'erreurs dans la coordination des visites et des rendez-vous. De telles erreurs donnent lieu à des annulations ou inversement, à des rencontres apprises à la dernière minute, ce qui peut générer des crises ou d'importantes dérégulations émotionnelles et comportementales chez les enfants accueillis, souvent sensibles à l'imprévisibilité.

D'autres exemples concernent des décisions jugées mal avisées, qui ont un impact négatif sur le bien-être de l'enfant. C'est le cas dans cette situation, où un nouvel intervenant décide d'augmenter la fréquence et la durée des contacts de l'enfant avec sa famille d'origine :

> Quand le nouvel intervenant est arrivé, on avait eu la garde jusqu'à majorité. Mais lui, il a décidé qui voulait que les visites soient à chaque semaine chez la mère pis que ça ne soit plus supervisé. Il a dit à la mère : « Ben tu pourrais aménager une chambre

> pour Éliane ; elle pourrait venir coucher ici éventuellement ». Dans le fond, il avait pas lu le dossier. T'sais, quand il a parlé de ça, c'était moi qui étais prise avec les conséquences, qui pouvait voir les impacts chez Éliane. J'étais vraiment, vraiment pas contente. (Mona)

Selon les parents d'accueil qui les rapportent, ces mauvaises décisions sont prises par des personnes intervenantes ayant une mauvaise connaissance de la situation de l'enfant ou du cadre légal en place.

Un troisième cas de figure concerne des situations rapportées par quelques parents d'accueil où des personnes intervenantes ont manqué de considération et de respect à leur endroit. C'est le cas dans cette situation :

> Une travailleuse sociale qui m'a carrément rentré dedans au téléphone me disant que j'inventais, que les contacts c'était super sains, que Jacob ne réagissait pas, qu'il était content d'aller à ses contacts. Mais moi, il y a des matins qu'il me dit avant de partir : « Je veux pas y aller ». Pour elle c'est comme si j'inventais ça, c'est l'impression que j'ai eue quand elle s'est fâchée après moi me disant que je voyais des bobos pour rien et que les contacts se passaient super bien pis que la relation était saine. […] Là-dedans, je me sentais pognée puis vraiment fâchée. (Mélanie)

Certains parents d'accueil font aussi état de situation dans laquelle des intervenants adoptent une attitude défiante, désinvolte ou exagérément suspicieuse à leur égard. Comme le rapporte cette mère d'accueil :

> C'est un problème, la perception qu'ils ont de nous. Il y avait une intervenante qui nous percevait comme des « parents de la DPJ », comme si on était aussi fautif que les parents. Elle, elle était vraiment en garde contre nous. (Audrey)

Les parents d'accueil qui rapportent ce genre de dynamique expliquent qu'ils ne s'y sentent ni respectés ni considérés. Cela les met parfois en colère, puisqu'ils jugent qu'ils méritent d'être reconnus dans leur rôle. C'est le cas dans cette situation, où un manque de respect flagrant aux yeux de la mère d'accueil la pousse à adopter ce ton sarcastique et acerbe :

> Pas de collaboration, pas de transparence, pas non plus capable de reconnaitre les erreurs. Pas de capable de dire : « Écoutez madame, on s'excuse, oui il y a eu beaucoup d'erreurs ». T'es pas obligé de me rajouter que t'es pas capable de faire un calendrier, je l'ai trouvé toute seule. Mais j'aurais peut-être eu besoin qu'on me dise au moins « On est désolé madame, de chambouler vos journées comme ça pis de vous

> chambouler Mathis ». Mais non, on va oublier ça. Ça retourne même pas tes appels. (Johanne)

Pour une autre mère d'accueil, c'est l'absence de transparence dans la relation de travail qui pose problème. Elle rapporte une situation où une intervenante lui aurait menti ; un mensonge qui a fortement compromis le lien de confiance avec elle:

> Je lui avais demandé de me confirmer [notre décision] par écrit, et là j'ouvre son courriel en soirée, et elle m'avait écrit complètement le contraire de ce qu'elle avait dit au téléphone ! Là ça va vite dans ma tête. Je me dis : « Est-ce qu'elle m'a menti ? » Le lien de confiance, c'est dur après. Depuis ce moment-là, j'ai plus confiance pis je me sens pris au piège. Je suis vraiment fâchée. (Chantal)

Face à ces trois cas de figure, les parents d'accueil rapportent se poser les questions suivantes : dois-je parler de ce que je vis ? Si oui, comment ? Quels sont les risques auxquels je m'expose si je dénonce la situation ou si je dévoile mes difficultés ? Plusieurs expliquent qu'ils craignent de nuire à leur réputation, mais aussi de créer des tensions et des conflits au sein de la relation de travail. Ultimement, si la situation dégénère, leur crainte est que leur contrat de famille d'accueil soit remis en question. Si ces situations prennent parfois la forme d'enjeux qui nécessitent une réflexion, le choix de s'exprimer ou non prend pour certains parents d'accueil la forme d'un véritable dilemme, où le sentiment risque de voir l'enfant déplacé ou de voir son contrat modifié ou résilié est à leurs yeux bien réel.

Le parent d'accueil hésite à recourir au syndicat, de peur de nuire à la collaboration avec les services de protection de la jeunesse

Une deuxième catégorie de situations éthiquement difficiles en lien avec la relation de travail concerne le recours au syndicat, puisque pour la majorité des parents d'accueil rencontrés, le recours au syndicat n'est pas un automatisme.

De manière générale, sans qu'il s'agisse de situations éthiquement difficiles, les parents d'accueil se tournent vers leur syndicat pour trouver réponse à différents besoins administratifs, cliniques ou de soutien dans une situation de mésentente. D'abord, en ce qui concerne les besoins de soutien administratif, les parents expliquent avoir parfois du mal à obtenir des informations en lien avec leur contrat, la complétion de certains formulaires ou les divers remboursements

auxquels ils ont droit. D'un point de vue assez généralisé, les parents d'accueil mentionnent que les intervenants des services de protection de la jeunesse pourraient leur donner ce type d'information, mais qu'ils sont rarement en mesure de leur donner des réponses justes et à jour sur ces sujets. C'est ce qu'explique cette mère d'accueil dans cet extrait :

> Ben je dirais que les fois où je me suis tournée vers [mon syndicat] c'était vraiment les fois où j'avais pas réponse à nos questions du côté de la DPJ. Des fois avec la DPJ, y'a des réponses qui sont un peu petit peu… c'est dans le brouillard, je dirais. C'est pas très clair. Dans ce cas-là, ben je vais me tourner vers mon association pour vraiment avoir une réponse juste. (Audrey)

Les parents d'accueil se tournent aussi vers leur syndicat pour combler certains besoins de soutien clinique lorsque l'aide des services de protection de la jeunesse ne permet pas d'apaiser une situation de crise. Par exemple, cela peut se produire lors des fins de semaine et des nuits, lorsque l'intervenant au dossier ne peut répondre à l'appel ; cela peut aussi se produire lorsque le soutien clinique offert par les intervenants est jugé insuffisant et ne permet pas d'apaiser la crise. Une mère d'accueil explique que souvent, dans les situations critiques, elle recourt au syndicat en plus de l'équipe d'intervenants :

> Le syndicat nous aide aussi. Si on a besoin d'aide, si on trouve ça difficile, c'est une bonne équipe pour nous aider à garder le cap. En tout cas, nous autres, on a eu un jeune qui était très demandant à tous les niveaux, donc des fois on était dépassé. C'est l'intervenante qui aurait dû nous aider, mais des fois on se référait à [notre syndicat]. Eux, ils nous offraient des conseils, des formations. On prenait toute l'aide qu'on pouvait. (Sophie-Anne)

Au-delà de ce soutien administratif ou clinique, les parents expliquent qu'ils envisagent aussi le recours à leur syndicat dans des situations qui impliquent une mésentente avec l'intervenant. Comme l'explique cette mère d'accueil :

> Le syndicat est là quand il y a quelque chose qui ne marche pas, que t'es pas d'accord avec une décision qui a été prise. Avant, tu t'arrangeais avec le problème. Aujourd'hui, tu en parles à ton syndicat. Ton syndicat te dit que ça a de l'allure ou que ça pas d'allure. Il te dit les recours que tu as. (Sylvie)

Dans ces situations, plusieurs parents racontent qu'ils ont, dans un premier temps, essayé de régler la situation à l'amiable, avec la personne intervenante concernée, mais que devant

l'impasse, ils en sont venus à considérer à faire appel à leur syndicat. C'est-ce que raconte Chantal, qui vit un litige important :

> Je suis pas à l'aise de continuer avec cette intervenante-là sans mettre les choses au clair. Je n'ai pu assez confiance en elle pour qu'on le fasse seule dans ma maison. Il est là le problème. Je peux plus la confronter toute seule, comprends-tu ? Donc c'est pour ça que je trouve qui faut le régler, parce que le lien de confiance, ça fait quelques mois puis il est pas rétabli. (Chantal)

Dans cette variété de situations, même pour une simple demande de soutien administratif, plusieurs parents d'accueil abordent le recours au syndicat comme un questionnement : dois-je recourir ou non au syndicat ? Ce doute exprimé par plusieurs est nourri par la crainte d'alimenter une dynamique de confrontation, ce que les parents d'accueil rencontrés souhaitent généralement éviter. Cette participante fait état de cette préoccupation, et elle explique que pour cette raison, elle éviter de recourir au syndicat, une démarche qu'elle compare à « partir en guerre » :

> J'aime mieux les ententes à l'amiable, mais des fois je sais que ça serait mieux que ce soit traité par le syndicat, ou que ça soit écrit. Pour avoir des preuves, là. Mais j'essaie de ne pas me rendre là, mettons (rire). Je suis pas du genre à partir en guerre et à dire : « Hey je suis allée vérifier avec le syndicat, le syndicat m'a dit ça ». (Mélanie)

En résumé, en lien avec le défi éthique de maintenir une relation de collaboration centrée sur le bien-être de l'enfant accueilli, deux catégories de situations éthiquement difficiles ont été abordées : celle où le parent d'accueil hésite à s'affirmer pour éviter le risque de représailles ; et celle où le parent d'accueil hésite à recourir à son syndicat. Dans plusieurs cas, les deux catégories de situation sont liées, de sorte qu'à mesure que le parent d'accueil évalue les conséquences négatives auxquelles il s'expose en prenant la parole, il évalue également s'il devrait recourir à son syndicat pour être appuyé dans la situation.

Le raisonnement éthique : comment naviguer la relation de travail ?

Face à ces situations éthiquement difficiles, les parents d'accueil cherchent des repères pour naviguer cette relation de travail tout en favorisant le bien-être de l'enfant et en protégeant leur contrat de famille d'accueil. Plusieurs stratégies et repères sont mobilisés pour résoudre ces enjeux, tels que : faire appel à une personne intervenante « médiatrice » lorsque c'est possible;

évaluer les conséquences de s'affirmer ou de ne pas s'affirmer; s'appuyer sur des valeurs d'authenticité et de respect; et valoriser la collaboration tout en tenant compte du contexte.

Faire appel à une personne intervenante « médiatrice » lorsque c'est possible

Dans les situations ou le litige se joue avec la personne intervenante au dossier de l'enfant, certains parents d'accueil expliquent se tourner vers leur intervenant ou intervenante-ressource afin qu'il ou elle agisse comme une tierce personne médiatrice. Comme le résume cette mère d'accueil : « J'ai vraiment l'impression que les intervenants-ressources font un pont entre les travailleurs sociaux des jeunes et la famille d'accueil. » (Audrey). Ainsi, les parents d'accueil qui ont accès à une personne qui joue ce rôle de médiation jugent particulièrement utile d'y faire appel lors des situations de mésentente.

Cependant, les propos des parents d'accueil permettent de voir que la manière dont se déploie le rôle d'intervenant ou d'intervenante-ressource (ou -qualité) varie selon les régions et selon les individus. Parfois, expliquent-ils, la personne en poste continue de jouer ce rôle de soutien et de médiation, comme mentionné plus haut. En revanche, il arrive que la personne qui occupe ce poste se limite à un rôle de surveillance et de contrôle de la qualité. Les propos d'Audrey révèlent ce contraste alors que pour elle, ce rôle de médiation est essentiel : « La plupart du temps, je me suis vraiment sentie soutenue par les intervenants-ressources. Je sais pas comment ils font dans les autres régions. Sans eux, ça doit pas toujours être clair. » (Audrey).

Dans le même ordre d'idées, une autre mère d'accueil souligne l'importance de ce rôle de médiation, mais explique du même souffle que selon sa compréhension, l'intervenant avec qui elle travaille dépasse son mandat officiel lorsqu'il joue ce rôle d'intermédiaire :

> L'intervenant-qualité, son rôle officiel c'est un rôle très technique. Mais en réalité il fait plus que ça. Je l'ai appelé pis je lui ai parlé de ma situation. Y'a fallu que je me calme avant d'appeler. Ça fait qu'il a dit : « Ok, je vais dire à l'intervenant qu'il t'appelle ». Mais il lui avait parlé avant, aussi, je l'ai senti. […] S'il ne faisait pas ce rôle-là de liant entre moi et l'intervenant, je sais pas ce que je ferais. Celle qui était là avant, elle faisait pas ce que lui fait comme travail de pont, comme liant entre tout ce monde-là. Elle faisait juste son travail en lien avec la qualité et là j'avoue que ça me manquait. Lui, il est investi. Je pense qu'il fait un peu plus que son rôle. (Mona)

Ainsi, les parents d'accueil qui vivent une situation de litige rapportent qu'il est utile d'avoir accès à une personnelle intervenante qui puisse jouer ce rôle de médiation. Les quelques parents d'accueil qui ont eu cette « chance » témoignent avoir pu bénéficier d'un levier intéressant pour apaiser les enjeux de pouvoir et sont apparus moins préoccupés par le risque de subir des représailles.

Évaluer les conséquences de s'affirmer ou de prendre sur soi

Face aux situations qui leur demandent de prendre (ou non) la parole à propos de leurs difficultés ou des manquements de certaines personnes intervenantes, les parents d'accueil tentent aussi d'évaluer les conséquences de s'affirmer ou de prendre sur soi et ne rien dire. De leur point de vue, le choix de s'affirmer est généralement considéré comme « la bonne chose à faire ». S'affirmer serait en effet la meilleure voie pour assurer le bien-être de l'enfant, leur propre bien-être ou encore leur intégrité. Concrètement, les parents d'accueil considèrent qu'il est de leur responsabilité de soulever les décisions qui compromettent le bien-être de l'enfant. Ils défendent aussi le principe selon lequel ils doivent avoir le courage de réagir si on leur manque de respect, car ils méritent d'être reconnus pour le travail qu'ils font auprès des enfants.

Cependant, en situation réelle, plusieurs soulèvent que mettre en application ce choix de s'affirmer est difficile, car comme mentionné plus haut, cela pourrait engendrer des conséquences négatives pour eux et pour leur famille d'accueil. Parmi les conséquences négatives potentielles mentionnées, il est question de nourrir une dynamique de confrontation, de compromettre leur réputation de parent d'accueil ou de mettre leur contrat à risque.

Pour une mère d'accueil, le risque de nourrir la dynamique de confrontation a suffisamment pesé dans la balance pour qu'elle décide de cesser de transmettre certaines informations à l'intervenante. Comme elle l'explique ici, elle a cessé de rapporter ses observations au retour des visites pour ne plus subir les réactions de l'intervenante :

> Me faire dire que j'inventais des affaires ? On vit avec eux. On sait comment qu'ils sont, pis on le sait quand ils réagissent. Ça fait que j'ai arrêté de le dire tout simplement à la travailleuse sociale. Je voulais pas me faire taper sur la tête, ça avait pas de sens. Je prends des notes. Des fois, il réagit, des fois, il réagit moins. Il verbalise encore [qu'il ne veut plus aller aux visites], mais j'ai arrêté de le dire. Ça fait qu'elle sait pas

> nécessairement s'il réagit après ses contacts parce qu'elle, elle dit juste que les contacts se passent bien. (Mélanie)

Le choix de Mélanie est motivé par le fait que, dans sa situation, s'affirmer engendrerait à ses yeux des conséquences négatives trop importantes. Elle continue néanmoins de ressentir de l'inconfort, puisqu'elle laisse l'enfant qu'elle accueille seul avec sa détresse alors qu'elle considère qu'il fait partie de son rôle de défendre son intérêt. Voici ce qu'elle en dit :

> Il nous montre un inconfort, il nous dit qu'il ne veut pas y aller et qu'il se sent insécure. Mais c'est comme si je l'écoutais pas. C'est comme si j'y montrais : « Tu t'ouvres à moi, tu me dis que t'es pas bien, que tu te sens pas en sécurité, mais j'ai pas le choix ». Au bout de la ligne, je réponds pas à son besoin pis je peux pas l'aider. (Mélanie)

Parmi les autres conséquences négatives, les parents d'accueil mentionnent aussi la crainte de ternir leur réputation, par exemple en étant perçus comme des parents d'accueil récalcitrants, qui refusent de collaborer. Comme cet extrait l'illustre :

> On a tout le temps un petit peu un malaise à s'exprimer sur ce qui ne nous convient pas parce qu'on se dit : comment ça va être perçu ? Est-ce qui vont tous se mettre à dire entre eux : « Ah ben ça c'est une famille d'accueil chialeuse. ». (Chantal)

Selon plusieurs, cette crainte de voir leur réputation de famille d'accueil ternie prend une certaine importance dans le contexte où les services de protection de la jeunesse ont le pouvoir de mettre fin à leur contrat. Selon eux, une mauvaise réputation les rendrait donc vulnérables. En d'autres termes, ils évoquent que s'ils sont perçus comme incompétents ou peu collaborants, les intervenants ont le pouvoir de diminuer leur nombre de places ou de carrément fermer leur famille d'accueil. Un exemple de cette crainte est illustré par Sarah, qui raconte une situation où elle n'a pas nommé ses difficultés, de peur d'avoir une « note à son dossier » :

> Elle m'avait dit que si j'avais une note à mon dossier ça pourrait me nuire pour les prochains placements. Mon premier placement pis j'ai une note à mon dossier ? Je voulais pas me nuire!
> *[Q : Dans ce que tu imaginais, ça aurait pu être quoi les conséquences de cette note-là ?]*
> Ben je me disais peut-être je sais pas, je me disais que peut-être ils en enverront juste pas d'autres, comme si j'étais pas capable.
> *[Q : Donc fermer ta famille d'accueil ? C'est un peu ce que tu t'imaginais ?]*
> Oui. (Sarah)

Les parents d'accueil décrivent donc différentes situations où l'ambivalence à l'idée de prendre la parole est bien présente, en dépit de l'importance qu'ils accordent au fait de défendre l'intérêt de l'enfant ou leur propre intérêt.

S'appuyer sur des valeurs d'authenticité et de respect

Malgré cette impression que leur prise de parole pourrait jouer en leur défaveur, certains parents d'accueil décident tout de même de s'affirmer, car ils sont guidés dans leur rôle par de fortes valeurs d'authenticité et de respect de soi. D'abord, concernant l'authenticité, cette mère d'accueil souligne l'importance de s'ouvrir avec honnêteté aux intervenants pour avoir le soutien nécessaire, mais mentionne du même souffle que plusieurs parents d'accueil n'osent pas le faire :

> Une qualité ? Ben mon honnêteté envers l'intervenante. À propos du fait que je trouve ça difficile. Quand que tu dis à ton intervenante que tout va bien, mais qu'au final y'a gros des choses que tu vis difficilement, ça va pas. Il faut que tu sois très honnête, il faut que tu lui dises que ça fonctionne pas. Il y a beaucoup de parents d'accueil qui ont peur de… (hésitation) ils ont comme peur que ça se revire contre eux. Mais si tu dis pas la vérité dans tout, t'auras jamais d'aide. (Joannie)

Cette réalité que Joannie effleure, soit le fait d'avoir peur que de nommer ses difficultés avec honnêteté ne se « revire contre soi », fait écho aux conséquences négatives abordées plus haut. Cette posture authentique se retrouve donc en tension avec le risque de subir des conséquences négatives. Pour une participante ayant « une longue expérience dans le métier » (ce sont ses mots), les parents d'accueil ont leur part de responsabilité pour maintenir cette posture et éviter de céder à la peur des représailles. Comme elle le dit :

> Je pense que c'est aussi à nous un peu d'avoir confiance puis de pas avoir peur de dire comment qu'on est pis comment qu'on se sent. Je suis un vrai livre ouvert pis ça, ils le savent. Ils le savent tous. (Sylvie)

Cette autre mère d'accueil exprime une tension similaire. Pour elle, ce sont ses valeurs de justice et de respect qui sont bafouées par la relation de travail :

> Je fais toujours les choses comme on me les demande. Là on m'a demandé quelque chose, mais après on change les règles du jeu. Hé ! C'est pas de même que ça marche. Moi je suis très « justice » : si vous m'avez dit quelque chose, assumez-le. Mais je me sens prise entre mes valeurs et puis la peur encore une fois, la peur des représailles. Je veux pas être identifiée à une ressource récalcitrante alors que tout ce que je fais c'est être professionnelle, au bout du compte. (Chantal)

En plus des enjeux de confiance et de justice, cette mère d'accueil soulève aussi l'enjeu de la reconnaissance, puisqu'elle sent que son point de vue est peu considéré en raison de son statut même de parent d'accueil. Sur ce point, elle raconte qu'elle a dû mettre les efforts nécessaires pour gagner cette reconnaissance :

> J'ai travaillé dans le réseau : je la vois la différence quand ils me parlent. Je la sens la différence entre la T.E.S. [technicienne en éducation spécialisée] au CLSC puis la famille d'accueil. On le sent très bien. Souvent, on va sentir qu'on est plus comme des « petites madames » pas importantes. C'est difficile d'accéder au côté plus professionnel. Il faut beaucoup parler pis à force de travailler avec eux, là ils se rendent compte. Il faut pas lâcher. (Chantal)

Pour une autre mère d'accueil, la force de caractère qui s'acquiert au fil de l'expérience est essentielle pour y arriver :

> Moi je considère que je suis une femme assez forte. J'ai travaillé, j'avais beaucoup d'employés, j'ai appris à faire la part des choses aussi avec l'expérience, je pense. Quand je crois quelque chose, je ne lâche pas. Je me laisse pas envahir facilement, puis je vais défendre mon point. C'est une force de caractère. C'est ça : j'ai une force de caractère. C'est important. (Louise)

On constate donc que même pour les parents d'accueil qui prônent l'authenticité et le respect de soi, il n'est pas toujours aisé de mettre ces valeurs en application. Pour certains parents d'accueil, ces valeurs semblent néanmoins faire contrepoids à la crainte des représailles.

Valoriser la collaboration, mais en tenant compte du contexte

Face au choix de recourir ou non au syndicat, bon nombre de parents d'accueil trouvent leur repère dans une autre valeur personnelle, celle de la collaboration, qui implique d'éviter de polariser la dynamique de travail et d'alimenter la confrontation. Ceci peut impliquer, comme mentionné plus haut, de recourir au syndicat seulement quand c'est vraiment nécessaire.

Cependant, tout en valorisant la collaboration, ces parents d'accueil expliquent qu'ils adaptent les stratégies d'une situation à l'autre, en fonction du contexte et des options qui s'offrent à eux. C'est le cas d'Audrey, qu'on voit au fil de l'entrevue choisir différentes stratégies d'action : dans une situation, une discussion avec l'intervenante permet de trouver un terrain d'entente ; dans une autre, une simple consultation auprès de son syndicat lui suffit ; et dans une troisième

situation, une démarche de plainte officielle s'impose puisqu'à ses yeux, la situation ne peut pas se régler autrement.

Dans leur analyse pour trouver la meilleure stratégie, les parents rapportent tenir compte de divers éléments. Ils vont d'abord analyser qui sont les personnes intervenantes en poste, et évaluer s'ils ont des chances de régler la situation à l'amiable avec ces personnes. Sont-elles ouvertes ? Est-ce qu'un lien de confiance est déjà créé avec eux ou elles ? C'est ce que fait Mona, lorsque l'intervenant avec qui elle travaille prend la décision très dommageable à ses yeux d'augmenter les contacts parents-enfant. Son discours est nuancé et elle lui reconnait certaines qualités, sur lesquelles elle décide délibérément de construire pour rétablir la situation :

> On a eu des discussions corsées. Mais ce que j'ai trouvé bien par contre c'est que c'est quelqu'un d'intelligent qui a été capable de prendre en considération l'opinion de la famille d'accueil. Il n'avait pas lu le rapport de Cour, pourquoi elle ne peut pas coucher là. C'était une grosse erreur, mais sinon, c'est quelqu'un que je peux appeler en tout temps, il est ouvert à discuter. Et l'impact chez la petite, il l'a vu lui aussi, y'a constaté ça. Ça fait que là, il a dit : « Oh ok, non, non je veux pas faire ça à un enfant. Je veux pas qu'elle soit torturée. » Il venait juste de sortir de l'école aussi, il manquait d'expérience. Ça fait que l'intervenant, je me réfère pas à lui dans le sens de son expérience, mais plutôt dans le sens qu'il est intelligent quand même. Ça fait que dans des situations qui ne vont pas dans l'intérêt de Éliane, on est capable de se parler. (Mona)

Un autre élément considéré par les parents d'accueil est la gravité de la situation. Par exemple, est-ce que la situation de mésentente compromet la relation de travail de manière irrécupérable ? Pour cette autre mère d'accueil, c'est justement l'ampleur de l'abus de confiance qui l'a convaincue de faire appel à son syndicat :

> C'est mon intervenante, j'ai besoin d'elle! […] Comment je vais faire pour travailler avec elle si elle m'a menti ? J'ai eu à lui parler depuis, mais ça me reste tout le temps dans tête. Je me dis : qu'est-ce qu'elle va écrire, qu'est-ce qu'elle va dire ? […] La semaine prochaine, on va présenter ce dossier-là [au tribunal administratif] parce que moi je suis pas à l'aise de continuer sans mettre les choses au clair. Puis, je n'ai pu assez confiance en elle pour qu'on le fasse seule dans ma maison. Il est là le problème : le lien de confiance, même après quelques mois, il ne s'est pas rétabli. (Chantal)

Finalement, le contexte organisationnel est parfois pris en considération. Pour plusieurs parents d'accueil, l'ampleur de la charge de travail des intervenants et intervenantes en protection de la jeunesse et les défis associés au roulement de personnel font partie des réflexions. Dans certains

cas, les parents d'accueil mentionnent que la surcharge des personnes intervenantes va les pousser à une plus grande empathie à leur égard. Dans d'autres, les problèmes structurels de surcharge et de roulement vont les mener à entreprendre des démarches plus formelles. C'est le cas pour cette mère d'accueil qui évalue, avec l'appui de son syndicat, que la démarche de plainte est la meilleure option pour espérer un dénouement à sa demande, soit d'avoir un intervenant stable pour un dossier particulièrement complexe :

> Ils se font tout le temps déculotter dans ce dossier-là [au Tribunal] parce qu'il y a trop de ruptures de service. Y'a tout le temps un nouvel intervenant, puis ils passent à côté d'affaires importantes. Il faut dénoncer ça. (Louise)

Cela dit, si la majorité des parents d'accueil ajustent leur stratégie en fonction du contexte, les entrevues permettent de voir qu'à l'inverse, certains vont adopter toujours la même position, sans égard aux particularités de chaque situation. Par exemple, une des mères d'accueil rencontrées, à force d'avoir vécu plusieurs expériences négatives, semble avoir développé une attitude particulièrement combative. Une autre, au fil de l'entrevue, se montre soucieuse de préserver la relation de travail à tout prix, malgré le manque de considération qu'elle subit de la part de l'intervenante. Dans cet extrait, elle explique qu'elle veut maintenir le lien de confiance, mais qu'il y a un prix à payer à cela :

> Au bout du compte, ma relation est bonne avec la travailleuse sociale. Elle a dit tout ce qu'elle avait à me dire. Ça a été correct après. On a une belle relation de confiance. Mais c'est juste que ça reste un irritant parce qu'on dirait qu'elle ne veut pas voir que Jacob est pas bien quand il va là-bas. Puis moi c'est comme si je ne réponds pas au besoin de Jacob. (Mélanie)

De son propre aveu, son désir d'éviter une dynamique conflictuelle avec l'intervenante compromet la réponse aux besoins de l'enfant. Ce contre-exemple montre bien le danger de glisser vers le problème éthique si la posture ne s'ajuste pas en fonction du contexte et des situations.

Cette dernière stratégie de raisonnement éthique nous amène à la fin du chapitre de résultats. Ce chapitre a permis de présenter un portrait détaillé du contenu des entrevues réalisées avec les parents d'accueil en s'attardant tour à tour à la manière dont ils conçoivent leur rôle et aux différents défis éthiques qu'ils rencontrent dans le cadre de ce rôle. Dans le prochain chapitre,

ces résultats seront discutés à la lumière des connaissances existantes sur l'expérience des parents d'accueil et du cadre théorique de l'éthique des vertus.

Chapitre 5 – Discussion

Le chapitre précédent a permis de rendre compte en détail du résultat de l'analyse thématique réflexive des entrevues avec les 19 parents d'accueil réguliers composant l'échantillon à l'étude. En analysant ces entrevues sous l'angle de l'éthique critique, il a été possible de faire état de la manière dont les parents d'accueil du Québec conçoivent leur rôle, d'identifier trois grands défis éthiques qui leur sont propres et de décrire le raisonnement éthique qu'ils mettent en œuvre face à ces défis.

Dans ce chapitre de discussion, un premier volet vient confronter ces résultats aux connaissances existantes. Il y est démontré que si les trois grands défis éthiques sont généralement cohérents avec les savoirs disponibles, certains éléments nouveaux se dégagent, notamment une réflexion importante en ce qui concerne la détresse morale des parents d'accueil (Section 5.1). Par la suite, et en s'appuyant sur les défis éthiques identifiés, un deuxième volet mobilise l'éthique des vertus afin de soutenir l'agir éthique des parents d'accueil et de diminuer la détresse morale qui risque de survenir dans ces situations (Section 5.2).

5.1. Analyser le rôle de parent d'accueil sous l'angle de l'éthique critique : un nouveau regard sur ce rôle complexe

Au point de départ de cette thèse, la question de la professionnalisation de l'accueil familial et du double rôle de parent d'accueil a été présentée comme un enjeu central dans l'expérience des parents d'accueil à travers le monde (De Wilde et al., 2019; Kirton, 2007; Schofield et al., 2013), mais aussi au Québec (Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Lapierre, 2014; Guénette et al., 2023). Cette thèse a permis de pousser plus loin la compréhension des tensions et des défis qui traversent ce rôle en identifiant trois grands défis éthiques au cœur de l'accueil familial. Ce premier volet de la discussion présente une synthèse de ces trois défis éthiques et les confronte aux connaissances disponibles dans le domaine de l'accueil familial. Au fil du texte, des liens sont aussi faits avec certaines notions du domaine de l'éthique, notamment les concepts d'enjeux, de dilemmes et de problèmes éthiques (Banks et Williams, 2005). Il se

divise en quatre sous-sections : les trois premières (sections 5.1.1 à 5.1.3) abordent chacun des défis éthiques; et la quatrième section (section 5.1.4) se penche sur le raisonnement éthique et sur l'utilité du concept de détresse morale pour comprendre l'expérience des parents d'accueil.

5.1.1. Le défi éthique de la réponse aux besoins

Au cœur des propos des parents d'accueil rencontrés se trouve le défi de répondre à la fois aux besoins de l'enfant accueilli et aux besoins des autres membres de la famille d'accueil, donc des autres enfants, du conjoint et du parent d'accueil lui-même. Selon les résultats, l'étude montre que les parents d'accueil ne vivent pas tous ce défi avec la même intensité. À certains moments, il prend la forme d'un enjeu éthique, soit une situation qui soulève des questionnements et des préoccupations à propos de l'autosoin et de la réponse aux besoins, mais sans que cela n'engendre d'inconfort majeur ou de prise de décision douloureuse (Banks et Williams, 2005). Par contre, lorsque les difficultés de l'enfant augmentent en intensité et que les ressources dont dispose le parent d'accueil deviennent insuffisantes pour y faire face, le dilemme du déplacement s'impose. Ce dilemme survient lorsque la situation se dégrade et que le parent d'accueil doit faire le choix entre persévérer pour éviter un déplacement et prioriser la réponse au besoin de sécurité physique et psychologique des autres membres de la famille, y compris lui-même. Ce dilemme occasionne pour plusieurs parents d'accueil des émotions négatives telles que la colère, la peur, l'impuissance et la tristesse; certains rapportent aussi des symptômes plus intenses d'épuisement, voire de dépression.

Les résultats ont aussi permis de comprendre que certaines ressources ont un impact sur l'intensité que prendra le défi. Par exemple, le fait d'avoir une bonne capacité d'adaptation ou de régulation émotionnelle aide à faire face plus efficacement à la situation. Avoir une formation préalable dans un domaine permettant de mieux comprendre les comportements et les besoins des enfants accueillis (ex. éducation, intervention) est également jugé comme un atout. En ce qui a trait à la formation continue, l'accès à des formations sur l'attachement ou le trauma complexe est un levier jugé utile pour faire face aux difficultés, mais plusieurs parents d'accueil soulignent que ces formations ne leur sont pas accessibles ou surviennent trop tard. Le répit, l'aide au quotidien pour des tâches concrètes, ainsi que les services professionnels pour répondre aux

besoins de l'enfant et pour les soutenir eux-mêmes ont aussi été identifiés comme des ressources utiles.

Face à ce défi, sur le plan du raisonnement éthique, les parents d'accueil tentent de trouver l'équilibre entre prendre soin de soi et prendre soin de l'enfant, ou quand le dilemme du déplacement s'impose, entre persévérer et mettre fin au placement. Pour y arriver, certains s'appuient sur la valeur de l'engagement. Or cette valeur n'est pas comprise de la même manière par tous. Certains parlent engagement inconditionnel, comme celui attendu d'un parent envers son enfant; d'autres parlent d'un engagement lucide, qui peut être aussi fort, mais qui tient compte du fait que le passage de l'enfant dans la famille d'accueil pourrait être temporaire. Or pour les parents d'accueil s'appuyant sur l'idée d'engagement inconditionnel, il s'est avéré extrêmement difficile d'envisager le déplacement, même dans les situations les plus graves.

Ce défi éthique de répondre aux besoins des différentes personnes composant le système familial est cohérent avec les écrits scientifiques sur l'expérience des parents d'accueil, et ce, sous plusieurs angles. Comme mentionné dans l'état des connaissances, selon des travaux de recherche récents, les événements traumatiques auxquels les enfants accueillis sont exposés dans leur courte vie (par exemple la violence conjugale, la maltraitance ou la négligence commise à leur égard) risquent d'engendrer des difficultés importantes sur les plans affectif, cognitif et relationnel (Fratto, 2016) ainsi qu'au regard de leur santé mentale (Dubois *et al.,* 2021). Dans la présente étude, de nombreux exemples illustrent la manière dont ces difficultés s'expriment au quotidien : crises, terreurs nocturnes, attitude hostile, menaces, agressions, etc. Les difficultés rapportées par les parents d'accueil à conjuguer avec ces manifestations comportementales s'inscrivent aussi en cohérence avec les autres études dans le domaine. Comme dans la présente étude, on y fait état de la peur ressentie par les parents quand leur sécurité ou celle de leurs proches est menacée (Guénette, 2023), du sentiment d'échec lorsqu'ils n'arrivent pas à répondre efficacement aux besoins de l'enfant (Blythe, 2012) et du stress ressenti face aux comportements menaçants des enfants accueillis (Bergsund et al., 2020). Cette thèse permet d'ailleurs de voir les effets importants de certaines situations sur les parents d'accueil, des effets qui sont aussi documentés par d'autres études qui font état de symptômes dépressifs, de maux physiques ou

d'un état de *burn-out,* des symptômes pouvant être associés à l'état de stress post-traumatique, voire aux traumas (Bridger et al., 2020, Nesmith et Hartley, 2023). De plus, la nature des émotions ressenties face au dilemme du déplacement rappelle les constats de certains auteurs sur l'anticipation du deuil que vivent les parents d'accueil; une anticipation qui s'accompagne d'émotions complexes incluant la colère, la tristesse, la perte, la culpabilité et le sentiment d'échec à l'idée du départ de l'enfant placé (Newquist et al., 2020). Cela dit, au-delà de ces similitudes avec les écrits scientifiques existants, en se centrant sur la nature éthique des situations, la présente étude permet de mieux saisir que ces émotions peuvent aussi être attribuables au choix impossible qu'impose le dilemme éthique, qui engendre une forme de résidu éthique, donc de regret, face au choix effectué (Banks et Williams, 2005). C'est le cas dans le dilemme du déplacement. Les résultats soulèvent également que dans certaines situations, ces émotions difficiles pourraient exprimer une forme de détresse morale (Weinberg, 2009), soit la détresse qui survient quand la personne est empêchée de faire ce qu'elle considère la « bonne chose à faire » en raison de différentes contraintes. Concrètement, il est apparu que malgré le souhait de poursuivre leur engagement, certains parents d'accueil ont pu s'en sentir empêchés en raison du manque de soutien professionnel pour l'enfant, du manque de formation, de l'absence d'opportunités de répit, etc. La réflexion sur la détresse morale sera abordée plus en détail à la fin de la présente sous-section (Section 5.1.4).

Un autre aspect qui trouve écho dans les écrits scientifiques concerne la difficulté des parents d'accueil à mettre en place des stratégies d'autosoin face à ces importantes difficultés. L'autosoin (*self-care*) peut être défini comme l'engagement dans un processus qui favorise un sentiment de bien-être subjectif (Dorociak et al., 2017), le soulagement du stress, la résilience et la prévention de la fatigue empathique (Lee et Miller, 2013). L'autosoin est reconnu comme une compétence incontournable pour les parents d'accueil (Salazar et al., 2018); cependant, certains travaux récents soulignent que les stratégies d'autosoin sont difficiles à mettre en place en raison de la charge de travail importante des parents d'accueil, de l'absence de personnes qui devraient pouvoir leur apporter du soutien et de la disponibilité limitée de certaines ressources (ex. répit) dans le cadre des services de la protection de la jeunesse (Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Miller et al., 2019). Par ailleurs, cette thèse révèle que les

parents d'accueil reconnaissent l'importance de prendre une pause ou du recul, mais en même temps, ils vivent un sentiment de culpabilité à l'idée de « laisser tomber l'enfant » alors qu'ils jugent être la personne la plus apte à le soutenir. Ce rapport ambigu à l'autosoin, peu abordé dans les écrits sur l'accueil familial, est mentionné dans une étude de Shklarski (2019), où des entrevues avec des parents d'accueil révèlent la présence d'un dilemme similaire entre prendre soin de soi et prendre soin de l'enfant, comme s'il s'agissait d'éléments antagonistes et irréconciliables.

De plus, en ce qui concerne le raisonnement éthique, il ressort aussi des analyses qu'au moment de vivre la situation, plusieurs parents d'accueil sont submergés par les difficultés et les émotions, ce qui rend très difficile d'identification du moment où il est temps de prendre du temps pour soi ou de demander le déplacement. Les choses changent cependant avec le temps, et lors des entrevues, avec plus de recul sur la situation, certains sont alors capables de voir a posteriori qu'ils sont allés trop loin. Ce constat mérite l'attention et invite à revenir à la distinction entre la manière dont se déroule le raisonnement éthique *pendant* la situation et *après* la situation (Banks, 2021), une distinction également posée à propos de la pensée réflexive (Ferguson, 2018, Schön, 1994). Selon Ferguson (2018), qui s'intéresse à la pensée réflexive dans le domaine du travail social, les travaux qui s'intéressent à la réflexion *dans* l'action doivent tenir compte du fait que même le personnel intervenant qui présente d'excellentes capacités réflexives peut échouer à mobiliser ces capacités en situation de crise, alors que la menace et l'anxiété sont élevées :

> Practitioners often do reflect in action by elevating their minds above the interactions they are having so that they can think critically about and adjust what they are doing. But there are times when reflection is either limited or non-existent because practitioners defend themselves against the sensory and emotional impact of the work and the high anxiety they are experiencing. (Ferguson, 2018, p. 415)

Ainsi, lorsque les personnes intervenantes sont soumises à un trop haut niveau de stress ou à une charge émotive difficile à absorber, elles peuvent ne plus être en mesure de réfléchir *dans* l'action. Comme les parents d'accueil expérimentent eux aussi des expériences émotionnelles intenses dans le contexte de l'accueil, ce constat pourrait aussi valoir pour eux, qui ont rapporté dans le cadre des entrevues des expériences émotionnelles parfois fortes. Comprendre cette limite du raisonnement éthique *dans* l'action apporte un argument supplémentaire en faveur de

la mise en place de ressources qui favorisent l'autosoin et le soutien professionnel. S'il est déjà connu que ces ressources qui contribuent à diminuer le stress ressenti par les parents d'accueil (Findley et Praetorius, 2023) et favorisent une meilleure régulation émotionnelle (Miller et al., 2019), cette thèse permet de comprendre que ces ressources sont également nécessaires pour soutenir la capacité réflexive et le raisonnement éthique des parents d'accueil lors des situations où la charge émotive est élevée.

Finalement, cette étude met aussi en lumière l'isolement que ressentent plusieurs parents d'accueil face au dilemme du déplacement, alors qu'ils ont le sentiment que la décision de demander le départ de l'enfant repose sur leurs épaules. Pourtant, selon le contexte légal, le déplacement de l'enfant est une décision prise par les services de protection de la jeunesse, ou du moins en collaboration avec les différentes personnes de l'équipe clinique. Malgré cela, plusieurs parents d'accueil ont le sentiment que le poids de la décision définitive leur revient, une pression qui contribue sans doute à la détresse ressentie. À notre connaissance, cet élément n'a pas été documenté dans les écrits scientifiques à ce jour.

5.1.2. Le défi éthique du partage de la parentalité

Le deuxième grand défi éthique concerne la relation avec les parents d'origine de l'enfant accueilli. À ce sujet, les résultats de la présente étude montrent qu'il peut être difficile de partager l'espace parental avec le parent d'origine d'une manière qui convienne à tous: à l'enfant accueilli en premier lieu, mais aussi au parent d'accueil et au parent d'origine. Dans certaines entrevues, ce défi apparaît sous la forme d'un enjeu éthique, pour d'autres, la situation est plus saillante et prend la forme d'un dilemme où le parent d'accueil doit décider s'il met (ou non) une limite au parent d'origine. Dans tous les cas, il se dessine une tension entre différents besoins : entre le besoin de l'enfant accueilli d'être protégé de son parent d'origine, mais aussi de maintenir un lien avec lui; ou encore entre le besoin du parent d'origine d'avoir leur place dans cette parentalité partagée, mais en même temps le besoin du parent d'accueil de protéger la relation parfois fragile qu'il met en place avec l'enfant accueilli.

En ce qui concerne le raisonnement éthique, des parents d'accueil ont rapporté qu'ils ont tendance à prendre pour repère d'action l'attente qu'on exprime à leur égard, soit de maintenir

une relation cordiale avec le parent d'origine, mais de les référer à l'intervenant lorsque la situation s'envenime. Or, plusieurs parents d'accueil ont souligné être peu à l'aise avec cette consigne, préférant se référer à leurs valeurs personnelles d'empathie et d'ouverture d'esprit pour guider leur manière d'agir. Cela dit, plusieurs ont souligné l'importance de trouver l'équilibre entre l'ouverture et les limites, un équilibre parfois difficile à trouver, notamment pour les nouveaux parents d'accueil qui jugent manquer de soutien pour trouver le bon positionnement dans cette relation.

Ces résultats s'inscrivent en continuité avec plusieurs écrits qui font état des difficultés de certains parents d'accueil à conjuguer avec l'espace que prennent les parents d'origine dans leur vie et celle de l'enfant (Boyer et Noël, 2018b; Chapon, 2014; Schofield et al., 2013). Des études confirment aussi que l'attitude défiante et les menaces de certains parents d'origine peuvent augmenter le stress que les parents d'accueil peuvent ressentir face à cette relation (Khoo et Skoog, 2014), des situations qui ont aussi été rapportées dans la présente étude. En ce qui concerne les valeurs personnelles d'empathie et d'ouverture auxquelles se réfèrent les parents d'accueil pour guider leur relation avec le parent d'origine, peu d'études en font mention. L'idée de l'empathie s'illustre tout de même dans le travail de Shklarski (2019), qui identifie un dilemme similaire à celui identifié dont il est question ici, où les parents d'accueil peuvent, par exemple, souhaiter simultanément que le parent d'accueil se rétablisse (donc ressentir de l'empathie), mais en même temps ne pas le souhaiter, afin que le placement puisse se poursuivre. Ces émotions parfois mitigées se retrouvent aussi dans la thèse, qui montre que de manière générale, les parents d'accueil tentent d'ajuster leur degré d'ouverture à la situation, aux besoins de l'enfant et à l'attitude des parents d'origine avec qui ils négocient. Cette attitude flexible des parents d'accueil et plus largement, leur manière de se positionner, font écho à différents travaux portant sur les attributs personnels des parents d'accueil, notamment en ce qui concerne la capacité d'adaptation (Van Holen et al., 2019), la capacité à mettre en place des frontières interpersonnelles claires (Shklarski, 2019), et l'importance qu'ils accordent à l'ouverture d'esprit, à la tolérance et à la flexibilité envers les parents d'origine, mais aussi avec les autres acteurs impliqués (Saarnik, 2021).

5.1.3. Le défi éthique de la collaboration

Un troisième défi éthique concerne le maintien avec les personnes intervenantes d'une relation de travail centrée sur le bien-être de l'enfant, et ce, malgré les enjeux de la relation de travail. Au cœur de ces situations se trouve la question de la prise de parole des parents d'accueil, que ce soit pour soulever des manquements des intervenants, pour nommer des difficultés dans leur rôle ou pour dénoncer un manque de respect à leur égard. Dans ces situations, les parents d'accueil estiment généralement que la bonne chose à faire est de s'exprimer de manière authentique, mais qu'ils doivent tenir compte du risque de subir des représailles pour décider s'ils vont le faire ou non. En parallèle, se déploie aussi un questionnement en lien avec le choix de recourir ou non à leur association représentative : sur ce point, ils peuvent craindre de nourrir une dynamique antagoniste, plus axée sur la confrontation, si les services de protection de la jeunesse ont conscience de leur démarche « syndicale ». Ici aussi, plusieurs parents d'accueil ont présenté les situations vécues sous forme d'un enjeu éthique : à leurs yeux, savoir quand et comment se faire entendre dans les situations litigieuses demande réflexion. Dans d'autres situations, cet enjeu peut prendre la forme d'un véritable dilemme de l'affirmation, où ils doivent choisir entre d'une part, s'affirmer pour se faire respecter et d'autre part, ne rien dire pour éviter des représailles qui pourraient nuire à leur projet de famille d'accueil.

Ces résultats sont cohérents avec les écrits scientifiques à propos de l'importance que les parents d'accueil accordent à la relation de travail avec les intervenantes et les services de PJ (D'Amato et Brownlee, 2022; Findley et Praetorius, 2023; Williams et al., 2023), mais aussi avec les enjeux de confiance et de reconnaissance qu'ils rencontrent parfois dans cette relation (Barnett et al., 2018; Geiger et al., 2017). Ils apportent par ailleurs un éclairage singulier sur les enjeux de pouvoir et sur la crainte des représailles, qui prennent dans cette étude une place importante dans les propos des participants et participantes. Si cet angle est abordé moins souvent dans les écrits, certains travaux font tout de même état de ce sentiment d'être constamment évalué (Riggs, 2015). Par exemple, les parents rencontrés par Nesmith (2020) aux États-Unis mentionnent leur crainte de voir l'enfant retiré de la famille d'accueil, ce qui peut les inciter à laisser tomber leur posture de défenseur de l'enfant afin d'éviter de compromettre le placement. En France, Oehmichen (2023) fait également état, dans le cadre d'une enquête ethnographique s'appuyant

principalement sur des entretiens avec les assistants familiaux, d'une forme de rapport inégal dans la relation de travail. Selon ses observations, il y a un risque pour que les régulations qui sont imposées aux assistantes familiales soient associées à une perte de pouvoir et de statut social, puisque le contrôle dont elles font l'objet peut être perçu comme un indice de déqualification, comme si leur activité devenait subalterne. Au Québec, des constats similaires sont rapportés : depuis que la LRR a instauré un contrat de travail qui s'appuie sur le principe de contrôle de la qualité des services, cette crainte de subir des représailles a été documentée dans les écrits scientifiques (Boyer et Noël, 2018; Lapierre, 2014) ainsi que par la récente Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ, 2021). L'enjeu de la crainte des représailles et de la répartition inégale des pouvoirs est donc bien présent.

Une autre nouveauté apportée par la présente étude concerne l'enjeu éthique associé au fait de recourir au syndicat. Il s'agit d'une particularité du système québécois, puisque dans les autres contextes documentés dans la littérature scientifique, les parents d'accueil ne sont pas syndiqués. À ce sujet, les résultats permettent de capter l'ambivalence de certains parents d'accueil pour qui la posture syndicale, davantage axée sur la défense de droit et la confrontation, entre en contradiction avec leurs valeurs de collaboration. Ces éléments portant sur la manière dont les parents d'accueil perçoivent leur syndicat et sur leurs hésitations à y recourir sont nouveaux, et gagneraient à être explorés davantage. Il ressort également des résultats qu'au-delà du recours au syndicat, le parent d'accueil doit connaitre les différents leviers à sa portée pour faire valoir sa position, afin de les mobiliser de façon flexible en fonction du contexte en présence. Parmi ces leviers, le fait de pouvoir s'appuyer sur une personne intervenante pouvant jouer un rôle de médiation avant de recourir au syndicat semble apaiser les litiges et la crainte des représailles. Cependant, ce levier n'est pas disponible pour tous les parents d'accueil, puisque dans certaines régions, le rôle de la personne responsable du contrôle de la qualité des services n'inclut pas ce rôle de médiation.

5.1.4. La détresse morale des parents d'accueil

Pour traverser les questionnements et les dilemmes rencontrés, les parents d'accueil font appel à de multiples repères. Ils se réfèrent notamment aux règles et attentes (implicites ou explicites)

à leur égard; aux normes sociales de la parentalité; à leurs valeurs personnelles; et aux conséquences anticipées de leurs choix dans les dilemmes qui se présentent à eux. Ils prennent aussi en compte le contexte et les relations en présence, et ont le réflexe de se tourner vers d'autres personnes pour réfléchir, idéalement des interlocuteurs qui comprennent leur rôle et ses particularités. Malgré les efforts déployés, les émotions négatives persistent souvent dans le temps, ce qui tend à démontrer que le raisonnement éthique tel que mis en œuvre par les parents d'accueil ne suffit pas à traverser les défis éthiques.

Pour mieux comprendre la nature de ces émotions négatives persistantes, il est utile de se pencher sur la notion de détresse morale, un concept mobilisé en sciences infirmières et, plus récemment, en travail social (Brend et al., 2023; Mänttäri-van der Kuip, 2020). La détresse morale est un concept employé dans le monde du travail pour désigner la douleur psychologique et émotionnelle qui survient lorsqu'une personne sent que des contraintes l'empêchent de faire ce qu'elle conçoit comme étant juste, ce qu'on peut définir comme l'agentivité morale (Mänttäri-van der Kuip, 2020). Elle est associée à un large éventail d'effets psychologiques (frustration, colère, tristesse, impuissance, dépression, etc.) et physiques (insomnie, migraines, épuisement, etc.) (Morley et al., 2019). Pour les métiers de la relation d'aide, elle peut être associée à l'épuisement professionnel, à la diminution de la satisfaction au travail, à un taux de rotation élevé du personnel et à une diminution de la qualité des soins prodigués par les professionnels (Weinberg, 2009). Bien qu'il s'agisse d'un concept souvent mobilisé en contexte professionnel, toute personne peut ressentir de la détresse morale si des principes et valeurs, notamment des valeurs personnelles, sont bafoués (Jameton, 2013). Suivant cette définition, il devient légitime de considérer que les parents d'accueil ressentent une forme de détresse morale bien que leur rôle ne puisse être considéré uniquement comme un métier. À partir de là, il devient utile d'analyser les propos des parents d'accueil pour y déceler les contraintes à l'origine de leur détresse morale.

Contraintes à l'œuvre dans l'accueil familial

Certains auteurs estiment que pour parler de détresse morale, les contraintes doivent être externes, donc de nature organisationnelle ou systémique (Jameton, 2013; Weinberg, 2009). Sur

cet aspect, certaines contraintes dont les parents d'accueil font mention sont semblables aux contraintes identifiées dans la littérature en travail social et en sciences infirmières. Dans ces domaines, plusieurs contraintes externes sont identifiées telles que le manque de ressources; les politiques institutionnelles qui entrent en contradiction avec les valeurs des personnes professionnelles; le manque de soutien; l'augmentation de la bureaucratie; le rythme de travail intense (Weinberg, 2009) ou encore la standardisation et la régulation des pratiques professionnelles (Aubry et Couturier, 2014; Gonin et al., 2013). Chez les parents d'accueil, les contraintes externes prennent des formes similaires, telles que le manque de ressources disponibles pour répondre aux besoins de l'enfant, l'absence de soutien professionnel, le manque de formation et la logique contractuelle en place qui s'appuie sur le contrôle de la qualité des services. Tous ces éléments agissent comme un frein à l'agentivité morale, c'est-à-dire qu'ils empêchent les parents d'accueil d'agir en fonction de ce qu'ils identifient être la bonne chose à faire (Mänttäri-van der Kuip, 2020).

Les parents d'accueil ont toutefois fait mention d'un autre type de contrainte externe, qui se distingue des contraintes auxquelles les personnes professionnelles du travail social ou des sciences infirmières font face. Cet autre type de contrainte est reliée aux normes qui définissent ce qu'est un « bon parent », telles que l'engagement inconditionnel, l'abnégation ou la stabilité relationnelle à tout prix. Au cours de l'analyse, si ces normes sont apparues comme des guides pour l'action, elles ont aussi été des entraves au raisonnement éthique puisque dans certaines situations particulières, elles empêchaient d'envisager le déplacement comme une solution acceptable. Ce type de contrainte se distingue de celles recensées dans les autres métiers de la relation d'aide : à ce sujet, on peut faire l'hypothèse qu'elles émergent chez les parents d'accueil en raison de la dualité au cœur de leur rôle, un rôle à la fois parental et professionnel.

En plus des contraintes externes, certains écrits sur la détresse morale mettent aussi de l'avant que l'agentivité morale peut être restreinte en raison de contraintes internes, donc qui appartiennent à la personne (Mänttäri-van der Kuip, 2020). Ici aussi, les parents d'accueil ont fait mention de contraintes internes similaires à celles qui sont documentées dans l'univers des sciences infirmières et du travail social. Par exemple, elles peuvent prendre la forme d'un manque

de connaissances ou de formation, de compétences insuffisantes ou encore d'un manque de courage moral qui empêcherait la personne de faire face aux obstacles (Mänttäri-van der Kuip, 2020; Morley et al., 2019).

Cela dit, Varcoe et al. (2012) soulignent que ces contraintes internes et externes doivent impérativement être considérées comme un tout interrelié, une mise en garde qui semble importante à la lumière des résultats obtenus. En effet, si le manque de connaissances des parents d'accueil peut sembler être, à première vue, une contrainte interne, cette lacune pourrait s'expliquer au moins en partie par un manque d'opportunités de formation rapporté dans la présente étude, donc par une contrainte externe. De manière similaire, le manque de courage moral de certains parents d'accueil pourrait être alimenté par un réel risque de représailles et par les rapports de pouvoir inégaux au sein de la relation de travail. Il semble donc que ces contraintes qui semblent *a priori* internes doivent être comprises en relation avec les contraintes externes mentionnées par les parents d'accueil.

Agir sur la détresse morale

Cette relecture des résultats à la lumière du concept de détresse morale apporte une explication nouvelle à la persistance des émotions négatives rapportées par les parents d'accueil de la présente étude. Dès lors que la présence de détresse morale est soulevée, la question qui suit est la suivante: comment peut-on diminuer cette détresse morale ?

L'éthique des vertus est une piste intéressante pour y arriver. Tel que vu précédemment dans la thèse, l'éthique des vertus présente plusieurs avantages pour comprendre les métiers de la relation d'aide. Rappelons que cette perspective offre un guide utile pour aider les personnes à se positionner dans les situations concrètes, à travers les vertus jugées utiles pour leur rôle (Banks et Gallagher, 2008). Ce faisant, Gallagher (2011) souligne qu'une personne professionnelle qui cultive des vertus telles que le courage moral, l'intégrité et la sagesse pourrait être moins susceptible de vivre de la détresse morale dans son rôle. Cela dit, les vertus ne sont pas des protections à toute épreuve : même la personne la plus courageuse peut voir son agentivité morale limitée face à certaines contraintes externes (*ibid.*). Face à ces contraintes, un autre avantage de l'éthique des vertus provient du raisonnement pratique collectif tel que proposé par

MacIntyre (1999) : cette modalité offre une occasion aux personnes qui partagent une même pratique de se définir et de pouvoir éventuellement résister plus efficacement aux entraves posées par les institutions *(ibid.*). L'éthique des vertus offre donc divers leviers pour faire face aux contraintes, et ainsi agir sur la détresse morale (Caram et al., 2022). Cette piste est explorée dans le deuxième volet de la discussion.

5.2. L'éthique des vertus pour soutenir l'agir éthique des parents d'accueil

Ce deuxième volet de la discussion propose une réflexion sur la manière dont l'éthique des vertus s'applique au rôle de parent d'accueil. En s'appuyant sur les idées de MacIntyre (1999, 2007), l'accueil familial y est d'abord présenté comme une pratique. Ensuite, en fonction des défis éthiques propres à l'accueil familial identifiés dans la thèse, quatre vertus utiles à la pratique des parents d'accueil sont identifiées. Finalement, la pertinence et les opportunités qu'offre le raisonnement pratique collectif (MacIntyre, 1999) sont discutées.

5.2.1. L'accueil familial : une pratique

Dès lors que l'éthique des vertus est mobilisée pour aider le parent d'accueil à faire face aux défis éthiques qu'il rencontre, définir l'accueil familial comme une pratique (MacIntyre, 1999, 2007) devient incontournable. Cette section fait l'exercice d'avancer vers cette définition. Elle aborde tour à tour la pratique des parents d'accueil et le rapport entre la pratique et les institutions.

La pratique des parents d'accueil

Comme il a été vu dans le chapitre portant sur le cadre théorique, l'idée de pratique désigne toute forme cohérente et complexe d'activité humaine socialement établie par laquelle des biens intrinsèques propres à cette forme d'activité sont réalisés (MacIntyre, 2007, p. 187). Broadley (2019) utilise le terme « idéal de pratique » pour désigner ces biens intrinsèques; les deux expressions désignent donc les retombées visées par la pratique, qui permettent d'atteindre l'épanouissement des personnes concernées par cette pratique. MacIntyre (1999) met de l'avant que cet idéal de pratique devrait se définir dans une démarche collective, par et pour les personnes qui la partagent : dans ce cas-ci, les parents d'accueil. Bien que la méthodologie

proposée dans la présente étude n'ait pas permis de faire une telle démarche collective, le contenu des entrevues permet tout de même de poser des hypothèses à propos de ce que pourrait être cet idéal de pratique.

S'appuyant sur l'ensemble des propos des participants, il semble qu'au cœur de leur idéal de pratique des parents d'accueil, se trouve l'idée de permettre à un enfant ayant eu un parcours difficile de s'épanouir. Ils souhaitent lui permettre de vivre l'enfance la plus normale possible et lui donner la chance de reconstruire une relation de confiance avec des adultes bienveillants; mais aussi lui offrir une réponse efficace à ses besoins spécifiques, influencés par son parcours d'adversité. En plus de ces biens intrinsèques visant l'enfant, les parents d'accueil ont également mis de l'avant l'importance de s'épanouir eux aussi. Sur ce plan, les résultats permettent de voir que le fait de voir l'enfant accueilli s'épanouir leur procure généralement une grande satisfaction. L'expérience d'être une figure sécurisante pour l'enfant est décrite comme étant hautement valorisante; tout comme le fait de réussir à défendre l'intérêt de l'enfant et à lui assurer les services dont il a besoin. Selon les propos des parents d'accueil, le projet d'accueil permet aussi aux membres de la famille de vivre une expérience enrichissante. Ils mentionnent, entre autres, que ce projet permet à chacun d'être exposé à des réalités différentes, ce qui favorise l'intégration de valeurs humaines telles que le partage et la générosité.

Cette description de la pratique et de l'idéal qu'elle poursuit s'inscrit en cohérence avec les travaux sur la motivation des parents d'accueil. Selon ces travaux, leurs motivations sont centrées sur le bien-être des enfants (ex. faire une différence dans leur vie, leur offrir amour et sécurité, leur faire vivre une expérience familiale enrichissante et réparatrice), mais qu'elles sont aussi d'ordre personnel (ex. réagir à une situation d'infertilité, conserver leur rôle parental alors que leurs propres enfants ont quitté le domicile familial) et familial (ex. offrir à ses propres enfants une expérience de vie enrichissante) (MacGregor et al., 2006; Sebba, 2012). Cela dit, les parents d'accueil de la présente étude vont plus loin lorsqu'ils mettent de l'avant l'importance de développer une attitude empathique et respectueuse à l'égard du parent d'origine, tout en demeurant sensible aux besoins de l'enfant accueilli. Certains ont aussi abordé l'importance que leur rôle de parent d'accueil entraîne des répercussions sociales positives, que ce soit en faisant

leur part pour la cause des enfants en difficulté; ou en favorisant la meilleure intégration sociale possible des jeunes accueillis à la suite du placement. Ces dimensions supplémentaires, qui s'ajoutent aux habituels écrits sur la motivation, s'inscrivent en cohérence avec le concept de biens intrinsèques, ou d'idéal de pratique, qui concernent l'épanouissement de *toutes* les personnes concernées par la pratique (MacIntyre, 2007).

Il est intéressant de constater que cette proposition de tenir compte de l'épanouissement de tous se démarque de la vision mise de l'avant par la Loi sur la protection de la jeunesse (Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ c P-34.1 68), qui propose de se centrer sur l'intérêt supérieur de l'enfant pour guider les décisions. Sur ce point, sans remettre en question l'importance de l'épanouissement de l'enfant, l'éthique des vertus (en cohérence avec les propos des parents d'accueil) souligne que cette pratique devrait aussi permettre aux autres acteurs concernés (le parent d'accueil lui-même, le parent d'origine, la société au sens plus large) de s'épanouir. Ces visions ne sont pas incompatibles puisque cette vision plus large de l'épanouissement, au final, sert l'intérêt de l'enfant.

La pratique de l'accueil familial et son rapport aux institutions

Tel que vu précédemment, selon MacIntyre (1999), le rapport entre la pratique et les institutions est double : si les institutions contribuent à définir la pratique, celle-ci serait aussi vulnérable à la logique des institutions, davantage axée sur des critères de productivité ou de compétition. Les institutions peuvent donc à la fois contribuer à définir la pratique et entraver sa pleine réalisation. D'ailleurs ces entraves à la pratique rappellent les contraintes énoncées plus haut en lien avec la détresse morale; des éléments similaires seront donc identifiés ici. Les résultats de la présente étude permettent de soulever trois contextes où ce double lien s'illustre : le contexte de la LRR et de la structure de travail qui en a découlé; le contexte des normes sociales de la parentalité; et le contexte du réseau de santé et services sociaux, où les services pour répondre aux besoins de l'enfant sont limités.

La LRR, le cadre de référence et la structure de travail qui en découle

Le premier élément de contexte concerne le cadre de travail en place depuis l'adoption de la LRR, qui a donné aux parents d'accueil ce nouveau statut de travailleur contractuel syndiqué. Or, les

lois et les règles issues des ententes collectives ont une influence sur la manière dont les parents d'accueil conçoivent leur pratique : à preuve, dans la présente étude, les parents d'accueil utilisent fortement le champ lexical associé au monde du travail, parlant couramment de contrat, de relation de travail, de syndicat et de défense de droits. Ces notions font maintenant partie du vocabulaire que les parents d'accueil utilisent pour décrire leur pratique, qu'ils définissent eux-mêmes comme un travail contractuel et « syndiqué », pour reprendre leurs termes. Si plusieurs écrits récents documentent le changement dans la relation de travail et dans l'univers normatif qui encadre l'accueil familial (Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Guénette et al., 2023; Ringuette et Guénette, 2021), les résultats de la présente étude montrent que ce contexte a provoqué certains changements dans la manière dont les parents d'accueil parlent de leur propre pratique et ce, qu'ils soient en accord ou non avec les changements.

Or, comme mentionné plus haut, la relation contractuelle instaurée depuis la LRR agit également comme une contrainte à l'actualisation de la pratique des parents d'accueil. Suivant le discours des parents d'accueil, l'élément de contrainte le plus saillant est le mécanisme de contrôle de la qualité des services qui soutient l'entente contractuelle. Ce mécanisme, qui soumet les parents d'accueil à une évaluation constante des services qu'ils dispensent, induit le sentiment de devoir se conformer aux demandes des services de PJ, qui détiennent le pouvoir de décider de leur statut de famille d'accueil. Comme discuté plus haut, ce sentiment d'être évalué et la crainte des représailles sont mis en lumière par d'autres études et travaux québécois (Boyer et Noël, 2018; Châteauneuf et Turcotte, 2015; Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Lapierre, 2014). La présente étude apporte un éclairage complémentaire, car elle permet de comprendre cette logique de contrôle de la qualité comme une entrave à l'actualisation de pratique puisque dans certains cas, la crainte de représailles qu'elle engendre peut mettre en opposition le réflexe d'autoprotection du parent d'accueil (qui veut protéger son projet de famille d'accueil) et l'épanouissement de l'enfant.

Les normes sociales de la parentalité

Un second élément de contexte où s'illustre le double rapport entre la pratique et l'institution concerne les normes sociales de la parentalité. En effet, au moment de définir leur rôle, plusieurs parents d'accueil ont mentionné l'importance que l'engagement inconditionnel et l'abnégation prenaient pour eux; des repères qu'ils ont aussi mobilisés face à certains défis éthiques. Par cela, ces normes sociales semblent contribuer à définir la pratique du parent d'accueil. Or, comme mentionné plus haut, le risque est réel pour que ces normes sociales agissent également comme des entraves pour la pratique. Par exemple, ces normes sont parfois devenues des contraintes dans le dilemme du déplacement, alors que prendre soin de soi en est venu à générer de la culpabilité, et demander le déplacement était une option quasi inconcevable.

Les messages intégrés par certains parents d'accueil en regard de la théorie de l'attachement semblent nourrir ces entraves à l'actualisation de la pratique. En effet, si la théorie de l'attachement offre des repères d'action utiles (ex. favoriser la stabilité relationnelle), elle semble générer des entraves à l'atteinte de l'épanouissement des personnes concernées : telle que mobilisée par certains parents d'accueil, elle place dans l'angle mort l'idée que le déplacement, dans certains cas particuliers, puisse être la solution la moins dommageable. Ces observations portent à réfléchir sur la manière dont les notions d'attachement sont présentées aux parents d'accueil.

Les limites du réseau de la santé et des services sociaux

Un troisième élément de contexte qui contribue à la fois à définir et à entraver la pratique des parents d'accueil est l'état des services aux jeunes en difficulté. En effet, les propos de certains parents d'accueil de la présente étude permettent de comprendre que le défi d'obtenir des services spécialisés pour répondre aux besoins des enfants accueillis influence la manière dont ils définissent leur pratique, puisque certains d'entre eux mettent l'accent sur l'importance de pallier le manque d'accès aux services et d'agir dans ce contexte comme défenseur de l'enfant. Ce rôle d'*advocacy* prend, pour certains parents d'accueil, une place importante dans la manière dont ils se définissent. Par contre, le manque de ressources agit aussi comme une entrave à la poursuite

de l'idéal de pratique, puisque le parent d'accueil se retrouve parfois isolé et sans aide face aux difficultés de l'enfant.

Face aux institutions, et pour soutenir la poursuite de l'idéal de pratique, l'éthique des vertus propose aux parents d'accueil de définir leur pratique et d'identifier les vertus qui pourront soutenir l'atteinte de cet idéal (MacIntyre, 2007). Dans les deux prochaines sections, les vertus utiles pour faire face aux défis éthiques et les opportunités de raisonnement pratique sont abordées.

5.2.2. Identifier les vertus utiles pour faire face aux défis éthiques

Sans les considérer comme des vertus, les résultats montrent que les parents d'accueil de la présente étude mobilisent certaines qualités face aux défis éthiques qu'ils rencontrent, telles que la persévérance, l'affirmation de soi, l'ouverture d'esprit ou l'authenticité. De même, comme mentionné plus haut, ils font la réflexion que parfois, l'excès d'une qualité peut mener à des résultats non souhaitables; par exemple, après avoir pris un recul, plusieurs affirment que l'excès de persévérance peut mener à des conséquences négatives quand survient le dilemme du déplacement.

Ces traits de caractère et la recherche d'équilibre dont certains parents d'accueil font mention rappellent le concept de vertu, qui se définit comme un trait de caractère se situant dans un équilibre entre l'excès et la lacune (Banks et Gallagher, 2008). Cette section propose d'aller plus loin et de proposer des vertus qui pourraient s'avérer utiles pour soutenir le raisonnement éthique face aux défis que rencontrent les parents d'accueil. Il s'agit d'un exercice qui à notre connaissance, n'a pas été fait à ce jour. Ces vertus ont été choisies en s'inspirant de travaux qui font un exercice similaire dans des domaines connexes, notamment les travaux de Banks et Gallagher (2008), qui proposent une liste de vertus utiles pour le travail social et les sciences infirmières. En s'inspirant de leur proposition, et en s'appuyant sur les défis éthiques documentés dans cette thèse, quatre vertus sont proposées pour les parents d'accueil, soit la sagesse pratique, le courage, le *care* et le respect. La figure 2 présente ces quatre vertus et la manière dont elles se situent en équilibre entre l'excès et la lacune.

Figure 2. – Les vertus utiles au rôle de parent d'accueil

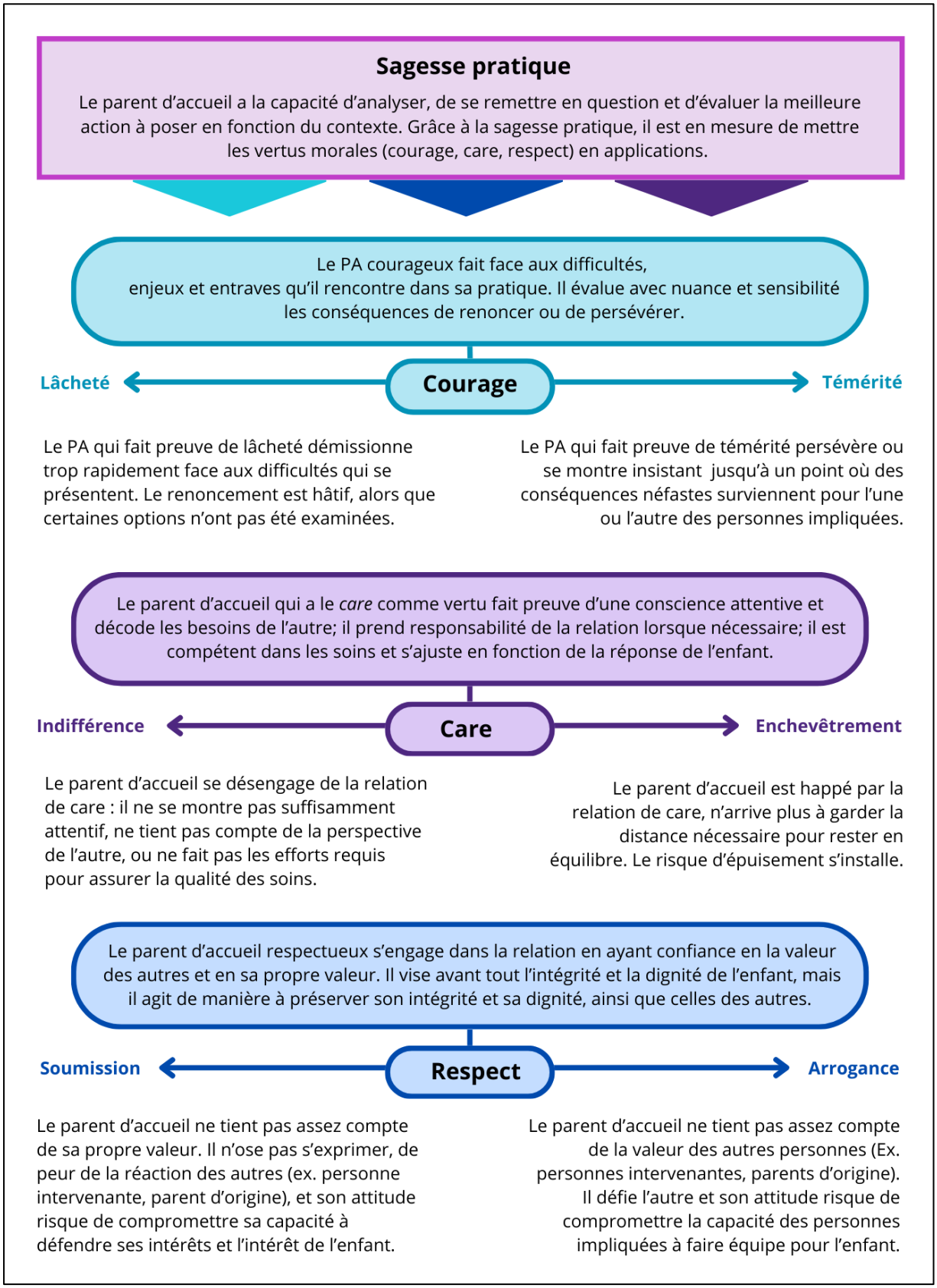

Sagesse pratique

Selon Banks et Gallagher (2008), la sagesse pratique est une vertu souvent décrite comme une vertu intellectuelle, nécessaire pour réfléchir et agir de manière éthique; c'est cette vertu qui permet d'analyser, de se remettre en question et de tenir compte du contexte dans le cadre des situations éthiquement difficiles. Il s'agit d'une vertu incontournable aux métiers de la relation d'aide tels que le travail social ou les sciences infirmières (Banks et Gallagher, 2008), puisque les situations rencontrées ne peuvent être simplement résolues par des compétences techniques et par le respect des règles :

> It includes the ability of professionals to perceive the salient features of particular situations; to deliberate well; to make decisions and to act in ways that contribute to the appropriate demonstration of the virtues and the flourishing of those involves in professional life. (Banks et Gallagher, 2008, p. 73)

Faire preuve de sagesse pratique implique d'identifier, dans une situation précise, la meilleure posture à adopter (*ibid.*). Comme mentionné plus tôt, cela demande à l'agent moral de développer une bonne connaissance de lui-même, afin d'identifier ses tendances naturelles et d'éviter de tomber dans ce qui est (pour lui) les extrêmes vers lesquels il risque le plus de glisser (Broadley, 2019). C'est aussi la sagesse pratique qui permet à la personne de développer des compétences plus complexes telles que la créativité morale (c'est-à-dire de trouver des solutions différentes, sur mesure, qui peuvent sortir de l'ordinaire pour s'adapter à la situation) et la tolérance à l'ambiguïté (Banks et Gallagher, 2008).

Pour les parents d'accueil, la sagesse pratique sera utile pour reconnaître la nature éthique de la situation, pour observer attentivement, analyser et être sensible aux particularités de chaque situation. Elle permettra aussi de mobiliser les vertus utiles, de la bonne manière, en fonction du contexte. Dans le discours des parents d'accueil, on peut faire un lien entre cette vertu et les moments où les parents d'accueil évaluent la meilleure stratégie à adopter en fonction du contexte et des personnes impliquées dans la situation. Très concrètement, c'est ce que fait cette mère d'accueil qui, face à des parents d'origine hostiles, prend du temps pour réfléchir à sa posture. Elle veut trouver la solution qui sera la meilleure pour elle, celle qui lui convient et qui est conforme à ses valeurs, au-delà de l'attente formulée par les services de PJ,

qui lui dit de référer les parents au personnel intervenant. Par cela, elle fait preuve de capacité d'analyse, de créativité, et elle tente de juger de la meilleure solution à mettre en place pour tous, tout en s'ajustant au contexte. Elle accepte aussi que la position la plus appropriée se trouve dans une zone mitoyenne, quelque part entre fermer la porte aux parents d'origine et l'ouvrir complètement.

De manière imagée, la sagesse pratique peut être décrite comme la vertu qui coordonne les autres vertus morales (Broadley, 2019). Pour les parents d'accueil, les trois vertus morales ont été identifiées à partir des résultats, soit le courage, le *care* et le respect.

Courage

Le courage est l'une des vertus morales les plus communément nommées par les théoriciens de l'éthique des vertus, mais aussi dans les métiers associés à la relation d'aide (Gallagher, 2011). La vertu du courage fait référence à « l'endurance, la force, la persévérance, et la capacité de confronter ses peurs et d'agir de manière éthique malgré les vulnérabilités et failles personnelles et institutionnelles » (Banks et Gallagher, 2008, p. 175, *traduction libre*). Faire preuve de courage exige de trouver une position mitoyenne et équilibrée entre la témérité et la lâcheté, un équilibre qui doit être constamment négocié selon le contexte et les situations (Banks et Gallagher, 2008).

Les propos des parents d'accueil permettent clairement d'identifier que cette vertu de courage peut leur être utile dans différents contextes, mais surtout en ce qui concerne le premier défi éthique, soit de répondre à la fois aux besoins de l'enfant et des autres personnes qui composent le système familial. Par exemple, dans le dilemme du déplacement, faire preuve de courage impliquera pour le parent d'accueil de trouver la bonne dose de persévérance pour faire face aux difficultés de l'enfant. Il devra éviter de se montrer téméraire, ce qui ferait en sorte de persévérer à outrance et de compromettre le bien-être, voire la sécurité des autres membres de la famille, une attitude qui peut être associée aux injonctions évoquées plus haut d'engagement inconditionnel envers l'enfant accueilli et de stabilité relationnelle à tout prix. Il devra également éviter de faire preuve de lâcheté, ce qui se traduirait ici par une demande de déplacement prématurée, néfaste pour l'enfant, alors que toutes les solutions n'auraient pas été explorées.

Pour les parents d'accueil aux prises avec le dilemme du déplacement, la vertu du courage permettrait probablement de mettre des mots sur une réalité difficile à nommer, soit le fait que parfois, le départ de l'enfant accueilli peut être la solution la plus « éthique », donc la plus à même de favoriser le bien-être de toutes les personnes impliquées. Cette posture est visible chez les parents d'accueil dont la posture s'appuie sur l'idée de l'engagement lucide; un engagement fort, mais où ce qui est donné chaque jour prend une importance particulière puisque par définition, la relation qui se crée dans le cadre de l'accueil peut être temporaire. Au fil des entrevues, un avantage de cette vision de l'engagement était d'autoriser les parents d'accueil à envisager le déplacement dans certaines circonstances exceptionnelles, ce qui pourrait agir comme une forme de rempart pour éviter de tomber dans la témérité.

Care

Une deuxième vertu morale fait fortement écho au discours des parents d'accueil, soit la vertu du *care*. S'inspirant des travaux de Tronto (1994), Banks et Gallagher (2008) proposent de définir le *care* comme une qualité morale qui revêt quatre composantes indissociables. Le premier est la conscience attentive aux besoins et à la perspective de l'autre (*attentiveness*). Pour le parent d'accueil, cela peut s'exprimer dans la relation à l'enfant, alors que le parent d'accueil peut se montrer particulièrement sensible et à l'écoute de ses besoins. Le second est la propension du donneur de soin à prendre la responsabilité de la relation de *care* (*responsability*), ce qui peut vouloir dire que le parent d'accueil est conscient de sa responsabilité, en tant qu'adulte, de faire vivre à l'enfant une relation réparatrice, qui lui permettra de reprendre une trajectoire positive. Le troisième est la compétence dans la dispensation des soins (*competence*), ce qui s'illustre chez les parents d'accueil par l'importance qu'ils accordent au fait de développer leurs connaissances et compétences, et d'avoir accès aux bonnes formations, au bon moment. Finalement, le quatrième élément concerne l'importance de tenir compte de la réponse de la personne aidée et de s'ajuster en fonction de cette réponse (*responsiveness*). Pour les parents d'accueil, cela peut se voir par leur souci de s'adapter quand leurs méthodes ne permettent pas d'apaiser l'enfant, afin de trouver de nouvelles stratégies pour y parvenir. En plus de ces éléments, pour maintenir l'intégrité de la relation de care, le donneur de soin doit être à l'affût de l'impact du contexte social et politique sur la relation de *care* (Tronto, 1994). Dans la présente étude, des parents

d'accueil ont montré cette vigilance par leurs réflexions sur la LRR, qui a fragilisé le lien de collaboration, nécessaire pour assurer une réponse de qualité aux besoins de l'enfant. Ainsi, pour juger si la vertu de *care* est présente, tous ces aspects doivent être pris en compte.

Pour reprendre l'idée du continuum des vertus, Banks et Gallagher (2008) proposent que le *care* se retrouve dans un espace mitoyen entre une posture enchevêtrée (*smothering, excessive concern*) et l'indifférence. Dans le discours des parents d'accueil rencontrés, l'indifférence n'est pas apparue dans la relation à l'enfant. Cela dit, l'idée d'enchevêtrement est intéressante à explorer lorsqu'il est question de la relation à l'enfant, car elle décrit bien la situation dans laquelle certains se sont trouvés, notamment lorsqu'ils ont été confrontés au défi éthique de prendre soin d'eux-mêmes. Pour reprendre l'idée d'enchevêtrement, on peut voir qu'à ces moments, ils étaient en quelque sorte happés par la relation de *care*, qu'ils n'arrivaient plus à mettre à distance. Ainsi, selon la présente étude, le risque qui guette le parent d'accueil à l'égard de la vertu du *care* semble principalement se trouver du côté de l'excès.

Par ailleurs, on peut penser que ce risque d'enchevêtrement est augmenté par l'ambiguïté qui existe chez certains parents d'accueil dans la manière de concevoir l'autosoin, par exemple chez cette mère d'accueil qui considère que s'oublier « fait partie de son savoir-être comme parent d'accueil ». Or, sur ce sujet, Miller et al. (2019) soutiennent que l'autosoin (self-care) ne devrait en aucun cas être placé en opposition avec les soins à l'enfant (care); selon eux l'autosoin devrait plutôt être placé en opposition avec le fait de ne pas prendre soin de soi. Agir sur cette ambiguïté pourrait aider certains parents d'accueil à concevoir que même face à un défi éthique de haute intensité, les pratiques d'autosoin devraient toujours être favorisées, car elles favorisent l'équilibre, et offrent un rempart qui pourrait éviter de glisser dans l'enchevêtrement, puisqu'elles permettent de demeurer disponibles pour l'enfant et surtout, de durer dans le rôle. Ainsi, pour les parents d'accueil aux prises avec des situations où il devient difficile de prendre soin d'eux, la vertu du *care* pourrait les aider à trouver le juste équilibre pour éviter d'être happés par la relation avec l'enfant accueilli.

Sous un autre angle, il faut tenir compte que dans le cadre de l'accueil familial, plusieurs relations de *care* cohabitent généralement. Or, puisque selon l'éthique des vertus, la pratique doit viser

l'épanouissement de toutes les personnes concernées, cette vertu pourrait aider à mettre des mots sur l'importance de ne pas mettre à mal les autres relations de *care*, notamment celle impliquant les autres enfants accueillants et accueillis. De plus, vu l'empathie ressentie par certains envers le parent d'origine, la relation de *care* pourrait aussi être envisagée avec cet acteur. Cette façon d'envisager la relation pourrait être utile pour trouver de nouveaux repères pour trouver l'équilibre entre lui ouvrir la porte et lui mettre des limites.

Respect

Selon la proposition de Banks et Gallagher (2008), la vertu du respect implique de reconnaître la valeur de l'autre; de préserver son intégrité et sa dignité; et ultimement, de s'engager activement avec la personne. D'un côté du continuum, l'excès de respect envers l'autre peut devenir de la soumission; de l'autre, le manque de respect peut prendre la forme d'une attitude hautaine, arrogante. Le respect peut être dirigé vers les autres, mais aussi vers soi (*self-respect*). Dans ce cas, il concerne la valeur que la personne s'accorde à elle-même comme étant digne de respect.

Cette vertu est particulièrement importante dans le troisième défi éthique, celui qui concerne la relation de travail, qui implique pour les parents d'accueil de maintenir une relation de travail centrée sur l'intérêt de l'enfant malgré les rapports de pouvoir en présence. Dans le cadre de ce défi éthique, les parents d'accueil doivent arriver à trouver une position mitoyenne qui leur permettra d'assurer leur propre dignité, mais aussi de respecter les intervenants et autres collaborateurs avec qui ils travaillent. Pour ce qui est des extrémités du continuum, la posture dite de soumission s'observe notamment dans des situations où certains parents d'accueil ont senti qu'ils ne se sont pas respectés eux-mêmes, ou qu'ils n'ont pas défendu leur point de vue, pourtant utiles au bien-être de l'enfant. À l'autre extrême, des parents d'accueil ont semblé se retrouver plus près d'une position d'arrogance et de défiance envers les intervenants, lorsqu'ils ont été par moments emportés par la colère à leur égard; compromettant ainsi la possibilité de faire équipe pour poursuivre le bien-être de l'enfant. Ainsi, pour les parents d'accueil aux prises avec le dilemme de l'affirmation, réfléchir à son attitude en fonction du continuum du respect pourrait aider à identifier la bonne posture, tout en s'adaptant de manière flexible pour chaque situation.

Toutes ces vertus ne s'exercent pas seules : elles sont plutôt intimement interreliées les unes avec les autres (Banks et Gallagher, 2008). D'autant plus que pour les parents d'accueil, les défis éthiques viennent rarement seuls, et se superposent le plus souvent dans des situations aux enjeux relationnels complexes. Cela dit, chaque vertu a ses particularités et leur complémentarité aidera le parent d'accueil à trouver le bon positionnement à adopter dans les situations complexes. Pour y arriver, l'éthique des vertus propose de s'y exercer à travers le raisonnement pratique collectif.

5.2.3. Favoriser le raisonnement pratique collectif

Pour rappel, le raisonnement pratique est un processus de réflexion qui permet de prendre une décision face à une situation éthiquement difficile et de l'appliquer dans une situation pratique (Banks et Gallagher, 2008). Selon MacIntyre (1999), le raisonnement pratique doit se faire de manière collective, à l'intérieur de communautés de personnes qui partagent une même pratique. Selon les résultats de la présente étude, plusieurs parents d'accueil considèrent qu'il est utile de réfléchir avec d'autres personnes aux manières de faire face aux défis éthiques. Cette dernière section de la discussion propose d'analyser les espaces de réflexion dont ils ont parlé sous l'angle du raisonnement pratique. Les espaces réflexifs nommés par les participants y sont d'abord abordés; par la suite, des pistes sont proposées pour avancer vers la mise en place de réelles opportunités de raisonnement pratique pour les parents d'accueil.

Des opportunités de raisonnement éthique peu accessibles et à portée limitée

Les opportunités rapportées par les participants pour réfléchir avec d'autres aux situations éthiquement difficiles se sont avérées limitées. D'une part, peu de parents d'accueil ont jugé avoir accès à des lieux de réflexion collectifs; d'autre part, ces lieux ne permettaient pas toujours une réflexion de qualité, considérée utile par les parents d'accueil pour dénouer les situations. Malgré ces réserves, les parents d'accueil ont affirmé que les lieux jugés les plus utiles sont ceux qui permettent l'échange entre parents d'accueil ou avec des personnes connaissant de proche cette réalité, c'est-à-dire qui comprennent les enjeux, les émotions et les relations qui émergent quand on occupe ce rôle.

Deux espaces de réflexion de ce type ont été identifiés par les parents d'accueil. Le premier est le mentorat : pour faire face à une situation éthiquement difficile, certains parents d'accueil expliquent qu'ils se tournent vers des parents d'accueil expérimentés, qui incarnent pour eux une forme de modèle. Selon les parents d'accueil, ces modalités d'échange et de soutien permettent d'avoir accès à une forme de soutien émotionnel et de nourrir leur réflexion sur la manière de faire face aux situations éthiquement difficiles rencontrées. L'efficacité du mentorat est soutenue par les écrits scientifiques, notamment pour aider les nouveaux parents d'accueil à s'approprier leur rôle (Jay Miller et al., 2017; Pope et al., 2022). La présente étude permet de poser des constats similaires : les parents d'accueil qui en bénéficient estiment qu'il est très formateur de pouvoir profiter de la longue expérience de personnes comprenant ce rôle en profondeur.

Le second espace de réflexion qui ressort des résultats est le groupe de soutien. Dans la présente étude, il a pu être identifié que les groupes de soutien inspirés de l'approche Attachement-Régulation-Compétence (Blaustein et Kinniburgh, 2018; adapté au Québec par Brunet et al., 2022) ont aidé certains parents d'accueil à faire face au dilemme du déplacement. Dans le cadre de ces groupes, les parents d'accueil sont appelés à réfléchir aux comportements des enfants, mais aussi à leur propre vécu émotionnel en tant que donneurs de soin. Ces groupes semblent ainsi avoir fourni aux parents d'accueil un espace utile de prise de recul et de réflexion.

Ces opportunités de mentorat et de groupe de soutien ont donc permis de soutenir la réflexivité des parents d'accueil. Cela dit, ils ne constituent pas à proprement parler des lieux de raisonnement pratique, puisqu'ils n'ont pas comme objectif spécifique de réunir les parents d'accueil pour réfléchir à leur pratique, aux défis éthiques qu'ils rencontrent, et aux vertus utiles pour atteindre leur idéal de pratique. Or pour les parents d'accueil, de tels lieux de raisonnement pratique collectifs pourraient être bénéfiques pour leur permettre de définir et de s'approprier les éléments fondamentaux de leur pratique, au-delà des lois, du cadre de référence et des règles en vigueur. Broadley (2019) souligne d'ailleurs, dans sa réflexion sur l'apport de l'éthique des vertus pour les travailleurs de la protection de l'enfance : « *Key performance indicators can reshape the goal of practice by encouraging practitioners to prioritise elements that are measured over those that are not.* » (Broadley, 2019, p.319). Pour les parents d'accueil, cette idée implique

que sans le contrepoids d'une pratique clairement définie, ils risquent davantage de se plier aux contraintes, qu'il s'agisse des exigences contractuelles ou de normes sociales qui définissent le « bon parent ». Le raisonnement pratique collectif gagnerait donc à être formalisé pour les parents d'accueil, afin que ceux-ci aient une opportunité de collectiviser leur réflexion, de formaliser leur pratique et ultimement, de trouver des repères éthiques qui leur permettent de résister aux contraintes des institutions qui les éloignent de leur idéal de pratique (Pullen-Sansfacon, 2010; Yip, 2006).

Avancer vers le raisonnement pratique collectif

Pour que des espaces d'échange favorisent réellement le raisonnement pratique, ils devraient permettre aux parents d'accueil de réfléchir à leur pratique, mais aussi de mettre en application les vertus jugées utiles dans des situations concrètes afin d'échanger entre eux sur la meilleure manière de les appliquer dans des situations réelles (MacIntyre, 1999). Les espaces de communauté d'apprentissage pourraient être de bons véhicules pour favoriser de telles réflexions. Dans un travail de recension effectué dans le domaine de l'éducation, Dionne, Lemyre et Savoie-Zajc (2010) définissent la communauté d'apprentissage comme :

> Un dispositif qui, dans sa dimension cognitive, vise le développement de la pratique […], l'acquisition d'un savoir individuel et collectif et la quête de sens. Dans sa dimension affective, la communauté d'apprentissage encourage [le professionnel] au partage de savoirs et au soutien entre collègues. Enfin, dans sa dimension idéologique, la communauté d'apprentissage sert à l'émancipation des [professionnels] (Dionne et al., 2010).

Les autrices soulignent que plusieurs formes de communauté d'apprentissages existent, mais que certaines de ces communautés ont un objectif clair de construction de sens et d'émancipation, ce qui rappelle la proposition de MacIntyre (1999, 2007). Elles favorisent le partage et le soutien par la présentation de situations concrète; et elles permettent de chercher des solutions aux problèmes rencontrés dans la pratique (Dionne et al., 2010). Pour les parents d'accueil, ces situations concrètes pourraient être, par exemple, des situations rencontrées en lien avec l'un ou l'autre des défis éthiques identifiés.

À cet égard, pour une communauté d'apprentissage ayant le raisonnement pratique comme objectif, il est nécessaire de s'appuyer sur une méthodologie qui permette d'aborder les aspects

éthiques des situations et la manière dont les vertus peuvent y guider l'action. Suivant une proposition de Pullen Sanfaçon (2010), le dialogue socratique pourrait être une méthode utile pour y arriver. Dans sa proposition, le dialogue socratique est utilisé comme une méthode pédagogique avec des étudiants en travail social, mais elle pourrait être adaptée pour servir le contexte de l'accueil familial. Elle présente le dialogue socratique comme suit :

> L'objectif global du dialogue socratique est d'essayer de parvenir à un consensus sur les valeurs et les principes d'une question posée au début du processus. Cette question est explorée à travers l'analyse d'expériences pratiques. Le processus comprend une exploration des diverses hypothèses et croyances qui sous-tendent les comportements courants. (Pullen Sansfaçon, 2010, p.406, traduction libre)

Se basant sur différents travaux (Saran et Neisser, 2004 ; Morrell, 2004 ; Khron, 2005), elle décrit les étapes du dialogue socratique. La figure 3 illustre ces étapes, qui sont ici reformulées pour en faire une proposition adaptée à un groupe de parents d'accueil :

Figure 3. – Le dialogue socratique pour les parents d'accueil

(adapté de Pullen-Sansfaçon, 2010)

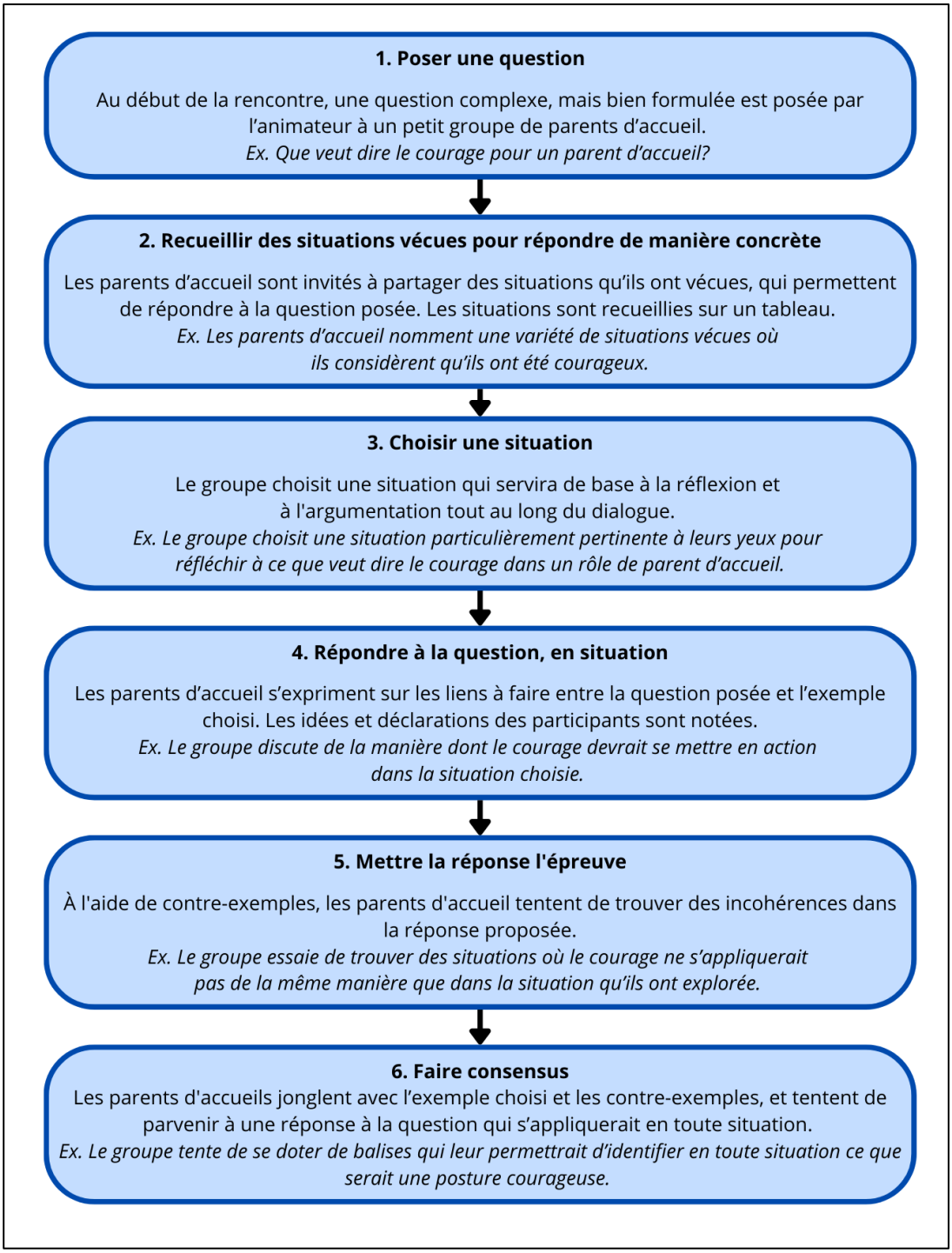

Cette procédure pourrait être utilisée en petit groupe de parents d'accueil pour aborder les la manière dont les vertus identifiées dans le cadre de cette thèse se mettent en application. À titre d'exemple, comme présenté dans la figure, la question à la base de la discussion pourrait être : « Que veut dire le courage pour un parent d'accueil ? » Face à cette question, des situations vécues par les parents d'accueil seraient rapportées; et les étapes suivantes permettraient d'arriver à un consensus sur la manière de définir et d'appliquer la vertu du courage dans l'accueil familial. Ainsi, des balises collectives, partagées par tous, pourraient être identifiées, ce qui guiderait les parents d'accueil dans les situations qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Ces balises pourraient être bonifiées au besoin : par exemple, l'exercice pourrait être recommencé dès lors qu'un parent d'accueil rencontre une situation où les repères identifiés posent problème.

Comme ce type d'exercice se déroule généralement en petit groupe, une attention particulière devra être allouée à la collectivisation de ces réflexions au sein des communautés d'apprentissage présentées plus haut. Cette étape sera nécessaire pour définir la pratique de l'accueil, pour définir de manière concrète les vertus qui la soutiennent et petit à petit, pour à soutenir les parents d'accueil dans leur raisonnement moral.

Ainsi, par la mise en place de communauté d'apprentissage, le sens de l'accueil pourrait se construire sur deux niveaux : à travers des discussions plus générales sur la pratique, mais aussi à travers des mises en applications concrètes, ancrées dans l'expérience, des vertus jugées utiles pour la poursuite de l'idéal de pratique. De manière concrète, et suivant les résultats de la présente étude, ces espaces de réflexion devront se situer autant que possible hors des relations de pouvoir, dans un lieu neutre. Cela pourrait vouloir dire, comme le soulignent Boyer et Noël (2018), hors de mécanismes de contrôle de la qualité; mais aussi en marge des dynamiques syndicales, qui peuvent parfois alimenter les dynamiques de confrontation. Le choix des acteurs présents et des facilitateurs pour ces communautés d'apprentissage devra tenir compte de ces aspects, afin de redonner aux parents d'accueil un espace où ils peuvent réellement se définir, hors des enjeux de la relation de travail et au-delà du cadre institutionnel.

Conclusion

L'accueil familial connait depuis quelques années des jours plus difficiles en raison des importants enjeux de recrutement et de rétention des parents d'accueil (Hanlon et al., 2021; Williams et al., 2023). Dans ce contexte, s'attarder à la qualité de l'expérience des parents d'accueil devient un incontournable. Au Québec, cette expérience doit être comprise dans le cadre des changements engendrés par l'adoption de la LRR et par la mise en place d'un régime s'apparentant à une syndicalisation (Guénette et al., 2023). Ces changements ont fait émerger certains questionnements observés dans d'autres pays: comment concilier le double rôle de parent et de professionnel ? Comment s'assurer de ne pas disqualifier la dimension parentale et familiale de l'accueil si les institutions accordent de plus en plus d'importance à sa dimension professionnelle ? Ces questionnements peuvent se traduire par des tensions identitaires et de rôle pour les parents d'accueil, eux qui, comme le rappelle De Wilde et al. (2019), naviguent entre un contexte de plus en plus professionnalisé et un quotidien où ils occupent un rôle parental, dans un contexte résolument familial.

Cette thèse a permis de revisiter ces tensions en les abordant sous l'angle de l'éthique critique. Les deux objectifs étaient d'identifier les situations éthiquement difficiles rencontrées par les parents d'accueil dans l'exercice de leur rôle et de mieux comprendre le raisonnement éthique qu'ils mettent en œuvre dans ces situations. L'éthique des vertus a été mobilisée comme cadre théorique afin de générer une compréhension nouvelle de l'expérience des parents d'accueil. Au terme de cette démarche, ce chapitre de conclusion se penche sur : 1) les limites de l'étude et les perspectives pour la recherche 2) l'apport aux connaissances théoriques et scientifiques; 3) les perspectives pour les milieux cliniques.

6.1. Limites et perspectives pour la recherche

Au terme de cette étude, un retour sur certains aspects méthodologiques doit être fait afin de situer la portée des résultats. Concernant l'échantillon de parents d'accueil rencontrés, malgré le respect des critères de diversification établis en amont, des biais de recrutement doivent être

soulignés. Un premier biais vient du fait que les participants ont été recrutés via les réseaux sociaux de deux grands syndicats de familles d'accueil. Les parents d'accueil rejoint par cette méthode risquent d'être ceux qui sont le plus proches de leur association syndicale, ce qui implique qu'ils pourraient être plus prompts à se tourner vers cette ressource quand ils font face à des défis. Un second biais vient du fait qu'en examinant l'échantillon, on constate l'absence de parent d'accueil appartenant à des groupes culturels minoritaires, ce qui pourrait avoir laissé dans l'ombre certains défis en lien avec les aspects culturels. Or les enjeux concernant l'accueil d'enfant ayant une identité culturelle différente (Waniganayake et al., 2019) ou l'accueil d'enfants autochtones dans des familles allochtones (Fox, 2014; Gagnon-Dion et al., 2018) mériteraient d'être explorés sous l'angle de l'éthique. Un constat similaire peut être posé quant au genre des personnes participantes : en effet, un seul homme a été recruté, alors que les pères d'accueil vivent en regard de leur rôle des enjeux qui leur sont propres (Boyer et Noël, 2019). Documenter ces réalités aurait pu mener à l'identification d'autres défis éthiques.

Concernant la cueillette de données, il faut rappeler qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les entrevues se sont déroulées uniquement en ligne. Cette modalité ne semble pas avoir empêché de capter les situations en détail, de saisir les émotions ressenties et de comprendre les tentatives mises en œuvre par les parents d'accueil pour y faire face, même quand elles se soldaient par des échecs parfois souffrants. En effet, plusieurs parents d'accueil se sont livrés en profondeur à propos de moments particulièrement difficiles et inconfortables de leur parcours. Cela dit, il aurait été intéressant de pouvoir offrir aussi l'opportunité aux parents d'accueil de réaliser l'entrevue en présentiel, afin qu'ils puissent choisir la modalité leur convenant le mieux.

Ces constats et limites engendrent de nouvelles perspectives pour la recherche. D'abord, davantage de travaux devraient avoir lieu pour raffiner la description des défis éthiques qui traversent l'accueil familial. Ce travail pourrait être fait en diversifiant l'échantillon pour y inclure des parents d'accueil de différents groupes culturels minoritaires ainsi que davantage de pères d'accueil. Cette diversification pourrait également viser à explorer la réalité des parents des familles d'accueil de type banque mixte et de proximité : en regard de leur mandat et de leurs motivations, les défis éthiques auxquels ils font face pourraient prendre une couleur différente.

En plus de la diversification de l'échantillon, il serait intéressant de varier la méthodologie. D'abord, dans le présent projet, l'utilisation d'une vignette clinique s'est avérée une stratégie utile, puisqu'elle a permis à l'ensemble des participants de se prononcer sur le défi éthique lié à la réponse aux besoins, offrant ainsi un regard transversal sur la question ainsi qu'une plus grande profondeur de résultats (Wilks, 2004). Vu ce constat, il serait utile de reproduire cette façon de faire pour les autres défis éthiques. Ensuite, pour s'inscrire en plus grande cohérence avec l'idée de raisonnement pratique collectif (MacIntyre, 1999), d'éventuels travaux pourraient utiliser une méthodologie favorisant la réflexion et l'échange en groupe. Par exemple, des groupes de discussion pourraient être tenus pour explorer de manière collective la définition de la pratique de l'accueil familial et les vertus utiles pour cette pratique. Par ailleurs, l'éventuelle mise en place d'une communauté d'apprentissage (Dionne et al., 2010) et d'espaces utilisant le dialogue socratique (Pullen-Sansfaçon, 2010) gagnerait à être documentée du point de vue de la recherche. Par exemple, il pourrait être envisagé de développer ces initiatives dans le cadre d'une recherche-action afin de documenter le processus et les effets observés du point de vue des parents d'accueil et éventuellement, des autres acteurs concernés.

6.2. Apport aux connaissances

Proulx (2019) propose de considérer la générativité comme un critère pertinent pour juger de la qualité d'une étude. Il désigne la générativité comme la capacité pour une recherche à générer de nouveaux objets de recherche, de nouvelles idées et de nouvelles perspectives (Proulx, 2019). Cette générativité présente un point fort de la présente étude, en partie grâce à son ancrage théorique novateur, qui a permis des apports importants aux connaissances, tant dans le domaine de l'accueil familial que dans le domaine de l'éthique.

6.2.1. Dans le domaine de l'accueil familial

Dans le domaine de l'accueil familial, cette thèse a permis de renouveler le regard sur les tensions et les défis rencontrés par les parents d'accueil ainsi que sur les enjeux entourant la professionnalisation. Elle offre une description inédite de trois défis éthiques rencontrés par les parents d'accueil : 1) répondre aux besoins concurrents de l'enfant accueilli et des autres membres du système familial; 2) partager l'espace parental avec le parent d'origine; 3) maintenir

avec les intervenants une relation centrée sur le bien-être de l'enfant malgré les enjeux de la relation de travail. Elle démontre aussi que ces défis éthiques, lorsqu'ils s'additionnent, créent des situations particulièrement complexes pour les parents d'accueil. De plus, la thèse met en évidence que malgré leurs efforts de raisonnement éthique, les émotions difficiles qu'ils ressentent face à ces défis s'avèrent souvent persistantes. Il est apparu que ces émotions peuvent dans certains cas être comprises comme des émotions résiduelles qui surviennent lorsqu'un dilemme éthique force le choix entre deux ou plusieurs options également indésirables (Banks et Williams, 2005). C'est notamment le cas dans le dilemme du déplacement. Il est également apparu que ces émotions peuvent être associées à de la détresse morale.

À ce propos, un des apports importants de cette étude est de lever le voile sur la détresse morale des parents d'accueil, montrant que certains éléments contextuels et normatifs agissent comme des contraintes qui entravent leur agentivité morale. Pour les parents d'accueil, les contraintes externes sont liées à deux sources principales, en résonance avec leur double rôle de parent et de professionnel. D'une part, elles viennent des institutions. Le nouveau cadre de travail implanté depuis la LRR semble avoir un effet important : du point de vue des parents d'accueil rencontrés, la logique contractuelle et axée sur les résultats fragilise la relation de collaboration et le travail d'équipe, des éléments qu'ils jugent indispensables au bon déroulement du placement. Le manque de soutien est aussi identifié comme une entrave qui nuit parfois à leur capacité d'agir en fonction de ce qu'ils considèrent être « la bonne chose à faire ». D'autre part, ces contraintes proviennent des normes qui définissent ce qu'est un « bon parent ». Dans le cas des parents d'accueil, les principes d'engagement inconditionnel, d'abnégation dans le rôle parental ainsi que la stabilité relationnelle à tout prix se sont démarqués. Pour certains parents d'accueil, elles semblent avoir agi comme des injonctions peu adaptées aux défis de la parentalité d'accueil, entravant ici aussi le raisonnement éthique.

Face à ces contraintes, et suivant la logique de l'éthique des vertus, une définition de la pratique de l'accueil familial a été formulée à partir des propos des parents d'accueil, une définition qui pourrait aider à faire contrepoids à ces contraintes. S'inspirant de travaux dans des disciplines connexes (notamment ceux de Banks et Gallagher (2009) en travail social et en sciences

infirmières) et en s'appuyant sur les défis éthiques identifiés par la présente thèse, quatre vertus utiles ont été proposées, soit la sagesse pratique, le courage, le *care* et le respect. Pour permettre aux parents d'accueil de mettre ces vertus en application, la thèse a révélé que de nouveaux espaces de discussion seraient nécessaires; des espaces qui utiliseraient le dialogue socratique (Pullen-Sansfaçon, 2010) dans le cadre de communautés d'apprentissage plus larges (Dionne et al., 2010) ont été proposés.

6.2.2. Dans le domaine de l'éthique

Dans le domaine de l'éthique, cette thèse est venue confirmer la pertinence de l'éthique des vertus pour guider l'agir éthique dans les univers relationnels complexes (Banks et Gallagher, 2008; Pullen-Sansfaçon et Cowden, 2012). Cet apport est important en raison de la place encore minoritaire qu'occupent les éthiques basées sur le caractère et les relations dans les métiers de la relation d'aide (Banks, 2021; Broadley, 2019). Sur ce plan, cette thèse montre la pertinence pour les parents d'accueil de tenir compte, dans leur réflexion éthique, des émotions, des relations et du contexte, des éléments que d'autres perspectives basées sur des principes tendent à plutôt mettre « en parenthèse » au moment du raisonnement éthique afin d'assurer que la démarche soit objective et rationnelle (Banks et Gallagher, 2008; Bessant, 2009; Broadley, 2019; Pullen Sansfaçon, 2007). Or ces éléments se sont avérés incontournables dans le raisonnement éthique des parents d'accueil.

Cette thèse innove par ailleurs en appliquant l'éthique des vertus dans un rôle située à la jonction entre les univers professionnel et parental. Comme mentionné plus haut, cette perspective a permis d'identifier des vertus qui pourraient constituer de nouveaux repères pertinents pour les parents d'accueil. Elle a aussi permis de soulever l'importance du raisonnement pratique collectif pour qu'ils puissent faire face aux entraves institutionnelles à l'actualisation de leur pratique (MacIntyre, 1999).

Partant de là, ce travail ouvre la voie à l'utilisation de l'éthique des vertus dans le domaine de la parentalité. Si quelques écrits en ont exploré l'application (voir notamment Charles, 2019; Tippe, 2018); la présente étude incite à aller plus loin, notamment en regard du raisonnement pratique collectif proposé par MacIntyre (1999), un concept qui ne semble pas avoir été mobilisé dans

l'univers de la parentalité. Suivant les constats de la présente étude, il est légitime de penser que le raisonnement pratique collectif pourrait être porteur pour d'autres types de parentalité.

Le même constat se vaut pour le concept de détresse morale. Peu d'écrits l'ont mobilisé dans le contexte de la parentalité (Woods, 2014), mis à part dans certains contextes précis, tels que la parentalité dans le contexte de maladie pédiatrique grave (voir par exemple Mooney-Doyle et Ulrich, 2020). La thèse soulève la pertinence de mobiliser ce concept pour les parentalités pouvant être qualifiées de « hors norme », donc qui risquent d'être davantage exposées aux contraintes normatives : pensons à l'homoparentalité, où les parents doivent se définir dans un contexte hétéronormatif (Côté et Lavoie, 2020); ou aux parentalités qui surviennent hors de l'habituelle conjugalité, comme la soloparentalité ou la parentalité polyamoureuse (Wauthier, 2022). Dans le domaine du travail social, considérer que l'expérience de ces parents pourrait être marquée par une forme de détresse morale ouvrirait de nouvelles pistes pour les comprendre, les accompagner et éventuellement les aider à faire face plus efficacement aux contraintes normatives auxquelles ils font face.

6.3. Perspectives pour les milieux de pratique

Dans le contexte actuel de pénurie de parents d'accueil, explorer la dimension éthique de l'accueil familial permet de dégager certaines pistes d'action pour les parents d'accueil, les milieux cliniques, les associations représentatives et les décideurs. Plusieurs idées ont ici été regroupées en deux pistes d'action : mieux définir la pratique de l'accueil familial afin de contrer la détresse morale; et repenser la relation de collaboration, notamment en réhabilitant le soutien aux parents d'accueil.

6.3.1. Mieux définir la pratique de l'accueil familial afin de contrer la détresse morale

Pour les parents d'accueil, la thèse révèle un important besoin de développer des repères plus clairs pour guider l'agir éthique quand des circonstances difficiles surviennent. Comme proposé dans le chapitre de discussion, ces repères pourraient se formaliser dans le cadre de communautés d'apprentissage (Dionne et al., 2010), au sein desquelles le dialogue socratique

(Pullen-Sansfaçon, 2010) serait mobilisé afin de préciser comment les vertus utiles à l'accueil familial peuvent se mettre en action. Pour les parents d'accueil, bénéficier de ces nouveaux espaces d'échange permettrait de mieux saisir les défis éthiques auxquels ils sont confrontés, de mettre des mots plus clairs sur leur vécu et sur les émotions qu'ils rencontrent et de définir collectivement les meilleures manières de réagir face à ces défis.

La création de tels espaces de discussion entre parent d'accueil est une première étape importante afin qu'ils définissent entre eux leur pratique. Cela dit, rapidement, il sera nécessaire de mettre également en place des espaces de discussion où les autres acteurs de l'accueil familial (personnel intervenant, gestionnaires, syndicats) seront présents. En effet, à mesure que les parents d'accueil avanceront dans la définition de leur pratique, il faudra qu'un dialogue s'installe afin que cette nouvelle vision de la pratique de l'accueil familial devienne une vision commune et cohérente pour tous. Cette deuxième étape est essentielle : sans elle, le fossé risque de s'accentuer entre la vision portée par les parents d'accueil et celle des autres acteurs des institutions qui encadrent l'accueil familial. Un tel écart pourrait alimenter une dynamique contreproductive de confrontation, mais aussi alimenter les contraintes externes et le risque de détresse morale. Ce type de discussion pourrait prendre la forme de groupes de travail mixtes, où les différents acteurs réfléchiraient ensemble aux pratiques, aux procédures, aux balises cliniques, à la formation et à tout autre thème utile pour définir la pratique de l'accueil familial. Comme le souligne Woods dans le contexte des sciences infirmières :

> We need to understand the wider implications of the problem by remembering that moral distress is not just about nurses but about nurses *and* everyone else involved in healthcare, that is, patients, families, other healthcare workers, managers, administrators, advisors and more. Subsequently, nurses should be involved in interdisciplinary group discussions, ethics committees, and in developing organisational policies and guidelines. (Woods, 2014)

Ce constat se pose aussi pour le rôle des parents d'accueil au sein de l'accueil familial : dans ce domaine, soutenir l'agir éthique devrait être un objectif porté par tous, et un travail concerté sera nécessaire pour bâtir une vision commune de cette pratique unique.

6.3.2. Repenser la relation de collaboration et réhabiliter le soutien

Le regard que cette étude pose sur les institutions permet de constater qu'un virage est nécessaire quant à la relation de travail. En effet, l'analyse confirme que l'approche de contrôle de la qualité, mise en place au moment même où le soutien professionnel aux parents d'accueil était retiré, a eu pour effet d'alimenter les défis éthiques et les contraintes auxquelles font face les parents d'accueil. Sur ce plan, cette étude ajoute sa voix au consensus déjà présent dans des écrits scientifiques : le soutien formel, offert aux parents d'accueil par les personnes professionnelles, est essentiel à la rétention des parents d'accueil (Hanlon et al., 2021), à la qualité de leur expérience (D'Amato et Brownlee, 2022) et à la stabilité des placements (Vanderwill et al., 2021). En ce sens, sans nécessairement revenir au rôle d'intervenant-ressource d'avant la LRR, il est essentiel que cette dimension de soutien professionnel soit réhabilitée. Comme le suggèrent les résultats de cette thèse, ce soutien devra continuer de porter sur la réponse aux besoins de l'enfant, mais il devra aussi inclure les questions relatives à l'équilibre personnel et familial.

Pour ce faire, la piste des approches sensibles au trauma gagnerait à être explorée. La pertinence de ces approches s'impose de plus en plus pour soutenir les pratiques cliniques en protection de la jeunesse (Milot et al., 2018, 2021; Brend et Sprang, 2020) et plus spécifiquement, dans le contexte de l'accueil familial (Collin-Vézina et al., 2018; Fratto, 2016). Dans cette lignée, Brend (2020) souligne l'utilité de ces approches pour agir sur la détresse morale que ressentent les éducateurs qui œuvrent auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation, dans le contexte de la protection de la jeunesse. Si leur rôle est différent de celui des parents d'accueil (ils n'accueillent pas ces enfants dans leur propre famille), ils ont en commun d'assumer auprès de ces enfants un rôle de donneur de soins. À ce propos, les approches sensibles au trauma ont la particularité de proposer des stratégies pour accompagner les jeunes ayant un parcours d'adversité, mais aussi pour soutenir les personnes qui les accompagnent, donc les donneurs de soin (Blaustein et Kinniburgh, 2018; Collin-Vézina et al., 2018).

Cet accent mis par les approches sensibles au trauma sur l'importance de soutenir les donneurs de soins rappelle la vision de MacIntyre (1999), qui défend que l'agir éthique n'est pas

uniquement la responsabilité des individus, mais qu'elle est aussi celle des institutions. De son point de vue, comme il a été mentionné plus tôt, les institutions éthiques sont celles qui favorisent les logiques d'interdépendance, où chacun est susceptible de soutenir les autres, mais aussi d'être soutenu au moment opportun, donc de donner et de recevoir, d'aider et d'être aidé (*ibid.*). Pour concrétiser cette vision des institutions éthiques, le modèle conceptuel de l'autosoin des parents d'accueil proposé par Miller et al. (2019) pourrait être utile. Selon ce modèle, inspiré lui aussi des approches sensibles au trauma, l'autosoin doit être compris comme une responsabilité partagée, où les services de protection de la jeunesse doivent développer une culture et des opportunités d'autosoin, ainsi que soutenir et encourager la mise en œuvre de ces pratiques par les parents d'accueil. Une telle vision permet de relativiser l'idée répandue selon laquelle ces comportements d'autosoin sont de l'unique responsabilité des individus (Vanderwill et al., 2021). Suivant cette vision, la responsabilité des institutions à cet égard doit être repensée, et des initiatives telles que les groupes de soutien, le répit ou le mentorat devraient faire l'objet d'initiatives plus soutenues et structurées.

Pour conclure, cette thèse confirme la complexité du rôle des parents d'accueil, eux qui jouent un rôle crucial dans la vie des enfants en besoin de protection. En mobilisant l'éthique des vertus, cette thèse offre de nouvelles pistes pour aider les parents d'accueil à composer avec cette complexité. S'il peut sembler un défi de mettre ces propositions en action, il faut rappeler qu'au fond, emprunter la voie tracée par l'éthique des vertus ramène à l'essentiel, en proposant des moyens pour que les enfants accueillis ET les adultes qui les accompagnent aient le plus de chance possible de s'épanouir. Dans le contexte actuel où les défis de recrutement et de rétention des parents d'accueil perdurent d'année en année, il s'agit d'un effort dont on ne peut faire l'économie.

Références bibliographiques

Acil Allen Consulting. (2013). *Professional foster care. Barriers, opportunities and options.* Australian Government, Department of social services. 67 pages. Repéré à https://www.dss.gov.au/families-and-children/publications-articles/professional-foster-care-barriers-opportunities-options

Association des centres jeunesse du Québec. (2009). *Cadre de référence : un projet de vie : des racines pour la vie*. Repéré à http://www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/CCSMTL/9782893940793.pdf

Aubry, F. et Couturier, Y. (2014). Regard sur une formation destinée aux préposés aux bénéficiaires au Québec. Gestion de contradictions organisationnelles et souffrance éthique. *Travailler*, *n° 31*(1), 169-192. https://www.cairn.info/revue-travailler-2014-1-page-169.htm

Bagirishya, H. et Gilbert, S. (2002). *Les familles d'accueil québécoises : travailleurs autonomes ou familles de substitution*. Département de Sociologie de l'Université Laval.

British Association of Social Workers. (2021). Ethics and values in social work (Fifth). Red Globe Press.

Banks, S. et Gallagher, A. (2008). Ethics in professional life: Virtues for health and social care. Macmillan International Higher Education.

Banks, S. et Williams, R. (2005). Accounting for ethical difficulties in social welfare work: Issues, problems and dilemmas. *British Journal of Social Work*, *35*(7), 1005-1022. https://doi.org/10.1093/bjsw/bch199

Barnett, E. R., Jankowski, M. K., Butcher, R. L., Meister, C., Parton, R. R. et Drake, R. E. (2018). Foster and adoptive parent perspectives on needs and services: A mixed methods study. *The journal of behavioral health services & research*, *45*(1), 74-89. https://doi.org/10.1007/s11414-017-9569-4

Bergsund, H. B., Wentzel-Larsen, T. et Jacobsen, H. (2020). Parenting stress in long-term foster carers: A longitudinal study. *Child & Family Social Work*, *25*(S1), 53-62. https://doi.org/10.1111/cfs.12713

Berton, F., Bony, J. de, Bureau, M.-C., Jung, C., Rist, B. et Touahria-Gaillard, A. (2015). Être parent face aux institutions : normes de parentalité et injonctions paradoxales dans l'action publique. Repéré le 5 mars 2024 à https://hal.science/hal-01247263

Bessant, J. (2009). Aristotle meets youth work A case for virtue ethics. Journal of Youth Studies, 12(4), 423-438. https://doi.org/10.1080/13676260902866843

Blaustein, M. et Kinniburgh, K. M. (2018). Treating traumatic stress in children and adolescents: How to foster resilience through attachment, self-regulation, and competency. Guilford Publications.

Blythe, S. L., Halcomb, E. J., Wilkes, L. et Jackson, D. (2013). Perceptions of long-term female foster-carers: I'm not a carer, I'm a mother. *British Journal of Social Work*, *43*(6), 1056-1072. https://doi.org/10.1093/bjsw/bcs047

Boyer, A. et Noël, R. (2018). Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants ? *Bulletin de psychologie*, *Numéro558*(6), 887. https://doi.org/10.3917/bupsy.558.0887

Boyer, A. et Noël, R. (2018b). Les parents funambules : entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière au Québec. *Enfances, Familles, Générations*, *30*. https://doi.org/10.7202/1058691ar

Boyer, A. et Noël, R. (2019). Paroles d'hommes dans la famille d'accueil : reconnaître leur place et penser leur spécificité. Dialogue, n°224(2), 185. https://doi.org/10.3917/dia.224.0185

Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, *3*(2), 77-101. https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa

Braun, V. et Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, *11*(4), 589-597. https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806

Braun, V. et Clarke, V. (2021). One size fits all? What counts as quality practice in (reflexive) thematic analysis? Qualitative Research in Psychology, 18(3), 328-352. https://doi.org/10.1080/14780887.2020.1769238

Braun, V. et Clarke, V. (2023). Toward good practice in thematic analysis: Avoiding common problems and be(com)ing a knowing researcher. *International Journal of Transgender Health*, *24*(1), 1-6. https://doi.org/10.1080/26895269.2022.2129597

Braun, V., Clarke, V., Hayfield, N. et Terry, G. (2019). Thematic Analysis. Dans P. Liamputtong (Éd.), Handbook of Research Methods in Health Social Sciences (p. 843-860). Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-10-5251-4_103

Brend, D. M. (2020). Residential childcare workers in child welfare and moral distress. Children and Youth Services Review, 119, 105621. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105621

Brend, D. M. et Sprang, G. (2020). Trauma-Informed Care in Child Welfare : An Imperative for Residential Childcare Workers. International Journal of Child and Adolescent Resilience, 7(1), Article 1. https://doi.org/10.7202/1072595ar

Brend, D. M., Herttalampi, M. et Kuip, M. M. der. (2023). Burnout and moral distress among social workers working with children and families versus those who do not. International Journal of Child and Adolescent Resilience, 10(1), Article 1. https://doi.org/10.54488/ijcar.2023.327

Broadley, K. (2019). Virtue ethics and good professional judgement in child protection. Dans Y. Robinson, W. Petherick, et I. Bryce, *Child Abuse and Neglect: Forensic Issues in Evidence, Impact and Management* (p. 307-323). Elsevier Science & Technology. http://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=5674910

Brunet, M., Rouleau, S. et Bordeleau, C. (2022). Groupe de soutien aux ressources de type familial basé sur le modèle ARC (Centre Jeunesse de Lanaudière). Repéré le 5 juin 2024 à https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4485410

Campbell, T. (2015). Voicing unease: Care ethics in the professionalization of social care. *The New Bioethics*, *21*(1), 33-45. https://doi.org/10.1179/2050287715Z.00000000065

Caram, C. S., Peter, E., Ramos, F. R. et Brito, M. J. (2022). The process of moral distress development: A virtue ethics perspective. Nursing Ethics, 29(2), 402-412. https://doi.org/10.1177/09697330211033408

Chapon, N. (2014). *Parentalité d'accueil et relations affectives*. Presses universitaires de Provence.

Charles, S. (2019). Parents and virtues : An analysis of moral development and parental virtue. Lexington Books. http://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=5845029

Châteauneuf, D. et Turcotte, D. (2015). *L'évaluation de la LPJ : qu'en est-il huit ans plus tard ? La perspective des milieux d'accueil*. Repéré le 5 juin 2024 à https://www.crujef.ca/publications/levaluation-des-impacts-de-la-loi-sur-la-protection-de-la-jeunesse-quen-est-il-huit

Châteauneuf, D., Poirier, M.-A. et Bédard, S. (2022). Placement en famille d'accueil au Québec. Comprendre les enjeux pour mieux répondre aux besoins des parents d'accueil. Dans D. St-Laurent, C. Cyr et K. Dubois-Comtois, *La maltraitance—Perspective développementale et écologique*. Presses de l'Université du Québec.

Châteauneuf, D., Turcotte, D. et Drapeau, S. (2018). The relationship between foster care families and birth families in a child welfare context: The determining factors. *Child & Family Social Work*, *23*(1), 71-79. https://doi.org/10.1111/cfs.12385

Christiansen, Ø., Havnen, K. J. S., Havik, T. et Anderssen, N. (2013). Cautious belonging: Relationships in long-term foster-care. *The British Journal of Social Work*, *43*(4), 720-738. https://doi.org/10.1093/bjsw/bcr198

Collin-Vézina, D., McNamee, S., Rouleau, S., Bujold, N. et Marzinotto, É. (2018). Le modèle systémique d'intervention ARC. Attachement, Régulation des affects et compétences. Dans T. Milot, D. Collin-Vézina et N. Godbout, Trauma complexe : Comprendre, évaluer et intervenir (p. 233-250). Presses de l'Université du Québec.

Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes. Rapport final.* https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf

Conseil du Statut de la femme. (2009). *Résumé du jugement Confédération des syndicats nationaux c. Québec (Procureur général) 2008 QCCS 5076 rendu par la Cour supérieure,*

le 31 octobre 2008. 16 pages. Repéré le 5 juin 2024 à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/resume-du-jugement-csn-c-quebec-procureur-general.pdf

Confédération des syndicats nationaux *c.* Québec (Procureur général). 2008 QCCS 5076. Repéré le 5 juin 2024 à https://t.soquij.ca/Xy3a7

Cooley, M. E. et Petren, R. E. (2020). A qualitative examination of coparenting among foster parent dyads. *Children and Youth Services Review*, *110*, 104776. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104776

Côté, I. et Lavoie, K. (2020). Représentations et récits pluriels au sein des familles homoparentales : reconnaître la diversité familiale pour mieux contrer l'hétéronormativité. Service social, 66(1), 49-58. https://doi.org/10.7202/1068919ar

Cuthbert, W. J. (2015). *Adressing the dual role identity problem in foster parenting*. Victoria University. Repéré le 5 juin 2024 à https://openaccess.wgtn.ac.nz/articles/thesis/Addressing_the_dual_role_identity_problem_in_foster_parenting/17012546/1

D'Amato, S. et Brownlee, K. (2022). Qualitative studies of foster carer experiences in providing out of home care for children: A scoping review and narrative synthesis. *The British Journal of Social Work*, *52*(6), 3078-3094. https://doi.org/10.1093/bjsw/bcab22 3

De Wilde, L., Devlieghere, J., Vandenbroeck, M. et Vanobbergen, B. (2019). Foster parents between voluntarism and professionalisation Unpacking the backpack. *Children and Youth Services Review*, *98*, 290-296. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.01.020

Denlinger, M. et Dorius, C. (2018). Communication patterns between foster parents and case managers. *Children and Youth Services Review*, *89*, 329-339. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.04.034

Dionne, L., Lemyre, F. et Savoie-Zajc, L. (2010). Vers une définition englobante de la communauté d'apprentissage (CA) comme dispositif de développement professionnel. Revue des sciences de l'éducation, 36(1), 25-43. https://doi.org/10.7202/043985ar

Directeurs de la protection de la jeunesse / Directeurs provinciaux. (2024). *Quand la violence conjugale est au cœur de la vie de l'enfant / Directeurs provinciaux 2023.* (Gouvernement du Québec). https://ciusss-

centresudmtl.gouv.qc.ca/sites/ciussscsmtl/files/media/document/Actu_2023_2024_BilanDPJ.pdf

Djaoui, E. (2012). Le paradoxe du métier d'assistante maternelle : quand l'intime devient espace et instrument professionnels. *VST - Vie sociale et traitements*, *116*(4), 31. https://doi.org/10.3917/vst.116.0031

Dorociak, K. E., Rupert, P. A., Bryant, F. B. et Zahniser, E. (2017). Development of the professional self-care scale. *Journal of Counseling Psychology*, *64*(3), 325-334. https://doi.org/10.1037/cou0000206

Dubois-Comtois, K., Bussières, E.-L., Cyr, C., St-Onge, J., Baudry, C., Milot, T. et Labbé, A.-P. (2021). Are children and adolescents in foster care at greater risk of mental health problems than their counterparts? A meta-analysis. *Children and Youth Services Review*, *127*, 106100. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106100

Euillet, S. (2010). La professionnalisation des assistants familiaux : un processus aux enjeux relationnels multiples. *Empan*, *80*(4), 77. https://doi.org/10.3917/empa.080.0077

Euillet, S. (2012). Vers une professionnalisation personnelle des assistants familiaux. *VST - Vie sociale et traitements*, *116*(4), 59. https://doi.org/10.3917/vst.116.0059

Fabry, P. (2016). La professionnalisation des assistants familiaux, un progrès et un risque. *Journal du droit des jeunes*, *355*(6), 42. https://doi.org/10.3917/jdj.356.0042

Fergeus, J., Humphreys, C., Harvey, C. et Herrman, H. (2019). Supporting foster and kinship carers to promote the mental health of children. *Child & Family Social Work*, *24*(1), 77-83. https://doi.org/10.1111/cfs.12583

FFARIQ. (2019). *Mémoire de la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec*. Présenté à la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. 25 pages. Repéré le 4 juin 2024 à https://ffariq.org/application/files/5216/0441/3646/P-078_Memoire_FFARIQ.pdf

Findley, E. et Praetorius, R. T. (2023). Points of foster parent stress in the system: A qualitative interpretive meta-synthesis. *Children and Youth Services Review*, *150*, 106966. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.106966

Finlay, L. (2021). Thematic analysis: The 'good', the 'bad' and the 'ugly'. European Journal for Qualitative Research in Psychotherapy, 11, 103-116. https://www.ejqrp.org/index.php/ejqrp/article/view/136

Ford, J. D. et Courtois, C. A. (2013). *Treating complex traumatic stress disorders in children and adolescents: Scientific foundations and therapeutic models*. Guilford Press.

Fox, T. (2014). *In Providing Care for Children from Remote First Nations Communities*. https://mspace.lib.umanitoba.ca/items/59a5924c-67a0-45b0-8c54-abe68bb838e1

Fratto, C. M. (2016). Trauma-informed care for youth in foster care. Archives of Psychiatric Nursing, 30(3), 439-446. https://doi.org/10.1016/j.apnu.2016.01.007

Fuentes, M. J., Bernedo, I. M., Salas, M. D. et García-Martín, M. A. (2019). What do foster families and social workers think about children's contact with birth parents? A focus group analysis. *International Social Work*, *62*(5), 1416-1430. https://doi.org/10.1177/0020872818775475

Gagnon-Dion, M.-H., Rivard, J. et Bellot, C. (2018). L'expérience des jeunes autochtones pris en charge par la protection de la jeunesse : entre déracinement et émancipation. *Service social*, *64*(1), 79-102. https://doi.org/10.7202/1055892ar

Gallagher, A. (2011). Moral distress and moral courage in everyday nursing practice. Online journal of issues in nursing, 16(2). https://doi.org/10.3912/OJIN.Vol16No02PPT03

Geiger, J. M., Piel, M. H. et Julien-Chinn, F. J. (2017). Improving relationships in C=child welfare practice: Perspectives of foster care providers. *Child and Adolescent Social Work Journal*, *34*(1), 23-33. https://doi.org/10.1007/s10560-016-0471-3

Gichuru, M. J. (2017). The interpretive research paradigm: A critical review of is research methodologies. *International Journal of Innovative Research and Advanced Studies (IJIRAS)*, *4*(2), 1-5. https://api.semanticscholar.org/CorpusID:221295807

Gonin, A., Grenier, J. et Lapierre, J.-A. (2013). La souffrance éthique au travail : l'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. *Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire*, *19*(2), 85-110. https://doi.org/10.7202/1021181ar

Gouveia, L., Magalhães, E. et Pinto, V. S. (2021). Foster families: A systematic review of intention and retention factors. *Journal of Child and Family Studies*, *30*(11), 2766-2781. https://doi.org/10.1007/s10826-021-02051-w

Gouvernement du Québec. (2003). *La pratique professionnelle et la ressource de type familial.* Direction des communications du ministère de la santé et des services sociaux. Repéré le 4 juin 2024 à https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/documents/ress_intermediaires/Pratique-professionnelle-et-le-RTF.pdf

Greeson, J. K., Briggs, E. C., Kisiel, C. L., Layne, C. M., Ake III, G. S., Ko, S. J., Gerrity, E. T., Steinberg, A. M., Howard, M. L. et Pynoos, R. S. (2011). Complex trauma and mental health in children and adolescents placed in foster care: Findings from the National Child Traumatic Stress Network. *Child welfare*, *90*(6), 91.

Grenier, J., Bourque, M., Marchand, I., Monette Drévillon, M.-F., Sisavath, A., Laau-Laurin, O. et Barbe, M. (2021). Réformes successives du système de santé et services sociaux au Québec et effets délétères de la pandémie : enjeux du travail émotionnel et de care pour les travailleuses sociales. *Intervention*, *154*, 101-111. https://doi.org/10.7202/1088310ar

Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil, Baril, G. et Centres Jeunesse de Québec. (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse : analyse de la politique de placement en ressource de type familial : rapport soumis à monsieur Gilles Baril, ministre délégué à la Santé, aux services sociaux et à la Protection de la jeunesse*. Centre Jeunesse de Québec, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté.

Guénette, M. (2018). *Les savoirs pratiques des familles d'accueil Laurentiennes concernant le phénomène du déplacement d'enfants : un enjeu de reconnaissance professionnelle.* [Masters, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue]. https://depositum.uqat.ca/id/eprint/761/

Guénette, M. (2023). Le placement à majorité : tensions de rôles au cœur de la parentalité d'accueil. Communication au 10e Congrès de l'AIFRIS à Paris.

Guénette, M., Ringuette, P. et Chouinard, I. (2023). La professionnalisation des familles d'accueil québécoises : quelle reconnaissance à l'oeuvre ? Nouvelles pratiques sociales, 33(2), 269-286. https://doi.org/10.7202/1107887ar

Hanlon, R., Feltner, A., Day, A., Vanderwill, L., Kim, J. et Dallimore, E. J. (2021). Systematic review of foster parent recruitment. *Child Welfare*, *99*(1), 117-142. https://www.jstor.org/stable/48623713

Hanlon, R., Simon, J., Day, A., Vanderwill, L., Kim, J. et Dallimore, E. (2021). Systematic review of factors affecting foster parent retention. Families in Society, 102(3), 285-299. https://doi.org/10.1177/1044389420970034

Hebert, C., Kulkin, H. S. et McLean, M. (2013). Grief and foster parents: How do foster parents feel when a foster child leaves their home? *Adoption & Fostering*, *37*(3), 253-267. https://doi.org/10.1177/0308575913501615

Holland, S. (2010). Looked after children and the ethic of care. *The British Journal of Social Work*, *40*(6), 1664-1680. JSTOR. https://www.jstor.org/stable/43687564

Hursthouse, R. et Pettigrove, G. (2016). Virtue Ethics. Dans E. N. Zalta (Éd.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (08-12e-2016e éd.). Metaphysics Research Lab, Stanford University. https://plato.stanford.edu/archives/win2018/entries/ethics-virtue/

Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). (2019). *L'application des mesures en protection de la jeunesse—Cadre de référence.* (p. 34). https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_application-mesures-protection-jeunessse.pdf

Jameton, A. (2013). A reflection on moral distress in nursing together with a current application of the concept. *Journal of Bioethical Inquiry*, *10*(3), 297-308. https://doi.org/10.1007/s11673-013-9466-3

Jay Miller, J., Benner, K., Pope, N., Dumas, T., Damron, L. J., Segress, M., Slone, M., Thrasher, S. et Niu, C. (2017). Conceptualizing effective foster parent mentor programs: A participatory planning process. Children and Youth Services Review, 73, 411-418. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.01.004

Joly, M.-P., Poirier, M.-A., Noel, V., Fortier-Jordan, V. et Louis-Jacques, S. (2022). La formation des parents d'accueil au Québec. Premier portrait provincial. *Revue de psychoéducation*, *51*(3), 125-147. https://doi.org/10.7202/1093882ar

Joyal, R. (2000). *L'évolution de la protection de l'enfance au Québec : des origines à nos jours*. PUQ.

Joyal, R. et Chatillon, C. (1996). Le placement des enfants au Québec, des années 1930 à aujourd'hui. Une mesure trop souvent utilisée? Constatations et hypothèses. *Service social*, *45*(2), 31-50. https://doi.org/10.7202/706725ar

Khoo, E. et Skoog, V. (2014). The road to placement breakdown: Foster parents' experiences of the events surrounding the unexpected ending of a child's placement in their care. Qualitative Social Work, 13(2), 255-269. https://doi.org/10.1177/1473325012474017

Kidder, L. H. et Fine, M. (1987). Qualitative and quantitative methods: When stories converge. New Directions for Program Evaluation, 1987(35), 57-75. https://doi.org/10.1002/ev.1459

Kirton, D. (2007). Step forward? Step back? The professionalisation of fostering. *Social Work and Social Sciences Review*, *13*(1), 6-24. https://doi.org/10.1921/19626

Lapierre, V. (2014). *Reconnaissance du travail des familles d'accueil pour enfants : le cas du Québec*. Université Laval.

Lee, J. J. et Miller, S. E. (2013). A self-care framework for social workers: Building a strong foundation for practice. *Families in Society*, *94*(2), 96-103. https://doi.org/10.1606/1044-3894.4289

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant. RLRQ, c R-24.0.2. (2009) https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/R-24.0.2.pdf

Lietz, C. A., Julien-Chinn, F. J., Geiger, J. M. et Hayes Piel, M. (2016). Cultivating resilience in families who foster: Understanding how families cope and adapt over time. *Family Process*, *55*(4), 660-672. https://doi.org/10.1111/famp.12239

Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ c P-34.1 68 (2007). http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1?langCont=fr

Lynes, D. et Sitoe, A. (2019). Disenfranchised grief: The emotional impact experienced by foster carers on the cessation of a placement. *Adoption & Fostering*, *43*(1), 22-34. https://doi.org/10.1177/0308575918823433

MacGregor, T. E., Rodger, S., Cummings, A. L. et Leschied, A. W. (2006). The needs of foster parents: A qualitative study of motivation, support, and retention. Qualitative Social Work, 5(3), 351-368. https://doi.org/10.1177/1473325006067365

MacGregor, T. E., Rodger, S., Cummings, A. L. et Leschied, A. W. (2006). The needs of foster parents: A qualitative study of motivation, support, and retention. *Qualitative Social Work*, *5*(3), 351-368. https://doi.org/10.1177/1473325006067365

MacIntyre, A. (1997). *Après la vertu : étude de théorie morale*. Presses universitaires de France. http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb35862630r

MacIntyre, A. (1999). Dependent rational animals: Why human beings need the virtues. Open Court Publishing.

MacIntyre, A. (2007). After virtue: A study in moral theory, third edition. University of Notre Dame Pess.

Mallette, J. K., Almond, L. et Leonard, H. (2020). Fostering healthy families: An exploration of the informal and formal support needs of foster caregivers. *Children and Youth Services Review*, *110*, 104760. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104760

Mänttäri-van der Kuip, M. (2020). Conceptualising work-related moral suffering—exploring and refining the concept of moral distress in the context of social work. The British Journal of Social Work, 50(3), 741-757. https://doi.org/10.1093/bjsw/bcz034

McBeath, G. et Webb, S. A. (editor). (2002). Virtue ethics and social work: Being lucky, realistic, and not doing ones duty. *British Journal of Social Work*, *32*(8), 1015-1036. https://doi.org/10.1093/bjsw/32.8.1015

McDougall, R. (2007). Parental virtue: A new way of thinking about the morality of reproductive actions. *Bioethics*, *21*(4), 181-190. https://doi.org/10.1111/j.1467-8519.2007.00544.x

Mihalo, J., Strickler, A., Triplett, D. et Trunzo, A. (2016). Treatment foster Parent satisfaction: Survey validation and predictors of satisfaction, retention, and intent to refer. *Children and Youth Services Review*, *62*. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.02.001

Miller, A. E., Green, T. D. et Lambros, K. M. (2019). Foster parent self-care: A conceptual model. *Children and Youth Services Review*, *99*, 107-114. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.01.014

Milot, T., Bruneau-Bhérer, R., Collin-Vézina, D. et Godbout, N. (2021). Le trauma complexe : un regard interdisciplinaire sur les difficultés des enfants et des adolescents. Revue québécoise de psychologie, 42(2), 69-90. https://doi.org/10.7202/1081256ar

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial : Cadre de référence*. Ministère de la santé et des services sociaux. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2370259

Mooney-Doyle, K. et Ulrich, C. M. (2020). Parent moral distress in serious pediatric illness: A dimensional analysis. Nursing Ethics, 27(3), 821-837. https://doi.org/10.1177/0969733019878838

Morley, G., Ives, J., Bradbury-Jones, C. et Irvine, F. (2019). What is 'moral distress'? A narrative synthesis of the literature. *Nursing Ethics*, *26*(3), 646-662. https://doi.org/10.1177/0969733017724354

Mundweiler-Le Navéaux, O. (2012). Entre sphère professionnelle, sphère familiale et sphère intime : les assistants familiaux. *VST - Vie sociale et traitements*, *116*(4), 45. https://doi.org/10.3917/vst.116.0045

Nesmith, A. (2020). False allegations and caseworker conflict: Stressors among long-term foster parents. *Children and Youth Services Review*, *118*, 105435. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105435

Nesmith, A. et Hartley, E. (2023). Long-term foster parenting: Grief, loss, love, persistence, and growth in the face of tragedy and trauma. *Journal of Public Child Welfare*, *17*(5), 1131-1149. https://doi.org/10.1080/15548732.2022.2149251

Newquist, J., Ladd, L. D. et Cooley, M. E. (2020). Processing the removal and managing the moves or removals of foster children: A qualitative exploration of foster parents' experiences. *Child and Adolescent Social Work Journal*, *37*(5), 537-545. https://doi.org/10.1007/s10560-020-00652-w

Neyrand, G. (2005). La parentalité d'accueil. *Dialogue*, *167*(1), 7-16. https://doi.org/10.3917/dia.167.0007

Oehmichen, H. (2023). Une professionnalisation inachevée. Les paradoxes de la régulation du travail des assistantes familiales. *Terrains & travaux*, *42*(1), 99-121. https://doi.org/10.3917/tt.042.0099

Oui, A. et Séraphin, G. (2016). L'accueil familial comme laboratoire du care. *Études*, *5*, 41-50.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). Chapitre 7. L'équation intellectuelle du chercheur. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales: Vol. 5e éd.* (p. 161-182). Armand Colin. https://www.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-p-161.htm

Payne, M. (2002). Social work Theory and Reflective Practice. Dans R. Adams, L. Dominelli et M. Payne, *Social work : Themes, issues and critical debates* (2nd ed, 1-1 online resource (xx, 410 pages)). Palgrave. https://archive.org/details/socialworkthemes0000unse

Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Gaëtan Morin.

Poitras, K., Porlier, S. et Tarabulsy, G. M. (2022). Child's adjustment and parent-child contact after child placement into foster care: A systematic review. *Journal of Public Child Welfare*, *16*(5), 575-606. https://doi.org/10.1080/15548732.2021.1940416

Pope, N. D., Ratliff, S., Moody, S., Benner, K. et "Jay" Miller, J. (2022). Peer support for new foster parents: A case study of the Kentucky Foster Parent Mentoring Program. Children and Youth Services Review, 133, 106358. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106358

Pope, N. D., Ratliff, S., Moody, S., Benner, K. et "Jay" Miller, J. (2022). Peer support for new foster parents: A case study of the Kentucky Foster Parent Mentoring Program. *Children and Youth Services Review*, *133*, 106358. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106358

Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. Recherches qualitatives, 38(1), 53-70. https://doi.org/10.7202/1059647ar

Pullen Sansfaçon, A. (2007). Statutory social work, the voluntary sector and social action settings: A comparison of ethics [Ph.D., De Montfort University]. https://hdl.handle.net/2086/4912

Pullen Sansfaçon, A. (2016). Ethics and feminist social work. Dans S. Wendt et N. Moulding (Éds.), Contemporary Feminisms in Social Work Practice (p. 40-53). Routledge.

Pullen-Sansfacon, A. (2010). Virtue ethics for social work: A New Pedagogy for Practical Reasoning. Social Work Education, 29(4), 402-415. https://doi.org/10.1080/02615470902991734

Pullen-Sansfaçon, A. et Cowden, S. (2012). The ethical foundations of social work. Routledge.

Renault, F., de Chassey, J. et Thevenot, A. (2015). De quelques malentendus dans la professionnalisation de l'accueil familial. *L'Évolution Psychiatrique*, *80*(3), 457-465. https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2014.01.005

Richard, S. (2008). La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile : quand le recours au « gros bon sens » et au raisonnement normatif est insuffisant pour interpréter la règle ou remettre en question la décision envisagée et l'action qui en découle. *Reflets : revue ontaroise d'intervention sociale et communautaire*, *14*(1), 200-217. http://www.erudit.org/fr/revues/ref/2008-v14-n1-ref2312/018861ar/

Riggs, D. W. (2015). Australian foster carers' negotiations of intimacy with agency workers, birth families and children. *Families, Relationships and Societies*, *4*(3), 433-448. https://doi.org/10.1332/204674314X14008543149659

Ringuette, P. et Guénette, M. (2021). *L'accueil familial en contexte de protection de la jeunesse*. Revue Intervention. *152*, 139-147. Repéré à https://revueintervention.org/numeros-en-ligne//152/laccueil-familial-en-contexte-de-protection-de-la-jeunesse/

Saarnik, H. (2021). A systematic review of factors needed for successful foster placements: Perspectives from children and foster parents. Child & Youth Services, 42(4), 374-392. https://doi.org/10.1080/0145935X.2021.1926227

Salazar, A. M., Vanderwill, L. A., De Larwelle, J. A., Jenkins, G. J., McMahon, A. K., Day, A. et Haggerty, K. P. (2018). *Literature review of relative and non-relative foster/adoptive*

parent factors related to placement stability and permanence for children and youth [Technical Report]. National Training and Development Curriculum for Foster and Adoptive Parents. https://digital.lib.washington.edu:443/researchworks/handle/1773/43794

Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives Hors-série numéro 5.* Acte du colloque Recherche qualitative : les questions de l'heure. (5) 99-111. Repéré à http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf

Savoie-Zajc, L. (2021). L'entrevue Semi-dirigée. Dans I. Bourgeois, Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données (7e édition). Presses de l'Université du Québec.

Schofield, G., Beek, M., Ward, E. et Biggart, L. (2013). Professional foster carer and committed parent: Role conflict and role enrichment at the interface between work and family in long-term foster care: Professional foster carer and committed parent. *Child & Family Social Work*, *18*(1), 46-56. https://doi.org/10.1111/cfs.12034

Schön, D. A. (2017). *The reflective practitioner: How professionals think in action*. Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315237473

Sebba, J. (2012). *Why do people become foster carers?* (p. 15). Repéré à https://www.education.ox.ac.uk/wp-content/uploads/2019/06/Why-Do-People-Become-Foster-Carers-An-International-Literature-Review-on-the-Motivation-to-Foster.pdf

Sellenet, C. (2016). L'accueil familial et ses paradoxes. Dans N. Chapon (Éd.), *Parentalité d'accueil et mémoire* (p. 53-63). Presses universitaires de Provence.

Séverac, N. (2018). Les assistantes familiales, travailleuses du *care* : le sensible comme éthique de la relation en actes. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, *20*. http://journals.openedition.org/sejed/9053

Shklarski, L. (2019). Foster parent skills and dilemmas: A qualitative study. Child Welfare, 97(2), 41-62. https://www.jstor.org/stable/48623643

Thomson, L., McArthur, M. et Watt, E. (2016). *Foster carer attraction, recruitment, support and retention* (A. C. U. I. of C. P. Studies, Éd.). [Watson, A.C.T.]: Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University. https://trove.nla.gov.au/version/238757078

Tippe, J. (2018). Parenting and practical wisdom: Moral decision-making in disciplinary practice. https://ourspace.uregina.ca/handle/10294/8362

Tronto, J. C. (1994). *Moral boundaries: A political argument for an ethic of care*. Routledge.

Turcotte, D., Dionne, E. et Cloutier, R. (2008). Le recrutement et la rétention des familles d'accueil un défi pour les organismes de services à l'enfance. *Travail social canadien*, *10*(1), 64-84.

Van Holen, F., Geys, L., West, D., Gypen, L. et Vanderfaeillie, J. (2019). Characteristics of successful foster families according to Flemish foster care workers. Children and Youth Services Review, 107, 104519. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104519

Vanderfaeillie, J., Gypen, L., West, D. et Holen, F. V. (2020). Support needs and satisfaction of Flemish foster parents in long-term foster care: Associated characteristics of foster children, foster parents and foster placements. *Children and Youth Services Review*, *113*, 104990. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104990

Vanderwill, L. A., Salazar, A. M., Jenkins, G., Larwelle, J., McMahon, K., Day, A. et Haggerty, K. (2021). *Systematic literature review of foster and adoptive caregiver factors for increasing placement stability*. Journal of public Child welfare. *15(4), 487–527.* https://doi.org/10.1080/15548732.2020.1760176

Varcoe, C., Pauly, B., Webster, G. et Storch, J. (2012). Moral distress: Tensions as springboards for action. HEC Forum: An Interdisciplinary Journal on Hospitals' Ethical and Legal Issues, 24(1), 51-62. https://doi.org/10.1007/s10730-012-9180-2

Verdu, C. et Velasquez, P. (2022). *DEAF - Tout-en-un 2022-2023 : Diplôme d'État d'assistant familial*. Dunod.

Waniganayake, M., Hadley, F., Johnson, M., Mortimer, P., McMahon, T. et Karatasas, K. (2019). Maintaining culture and supporting cultural identity in foster care placements. *Australasian Journal of Early Childhood*, *44*(4), 365-377. https://doi.org/10.1177/1836939119870908

Wauthier, P.-Y. (Éd.). (2022). Faire famille sans faire couple : comprendre l'hétérogénéisation des parcours familiaux. Peter Lang International Academic Publishers. https://doi.org/10.3726/b19554

Weinberg, M. (2009). MORAL DISTRESS: A missing but relevant concept for ethics in social work. *Canadian Social Work Review / Revue canadienne de service social*, *26*(2), 139-151. https://www.jstor.org/stable/41669909

Wilks, T. (2004). The use of vignettes in qualitative research into social work values. *Qualitative Social Work*, *3*(1), 78-87. https://doi.org/10.1177/1473325004041133

Williams, K. A., Lewis, E. M. et Feely, M. (2023). Stay just a little bit longer: A scoping review of foster parent engagement in the U.S. Children and Youth Services Review, 146, 106814. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.106814

Williston, G. C. (1963). The foster-parent role. *The Journal of Social Psychology*, *60*(2), 263-272. https://doi.org/10.1080/00224545.1963.9922197

Wilson, K. et Evetts, J. (2006). The professionalisation of foster care. *Adoption & Fostering*, *30*(1), 39-47. https://doi.org/10.1177/030857590603000106

Woods, M. (2014). Beyond moral distress: Preserving the ethical integrity of nurses. Nursing Ethics, 21(2), 127-128. https://doi.org/10.1177/0969733013512741

Yip, K. (2006). Self-reflection in reflective practice: A note of caution. The British Journal of Social Work, 36(5), 777-788. https://www.jstor.org/stable/23721256

Annexes

Annexe 1 – Liste des services généraux et particuliers inscrit au cadre de référence RI-RTF

Services de soutien communs attendus par la RTF (MSSS, 2016)
1. Entretenir le milieu de vie
2. Assurer le confort et la sécurité
3. Préparer et assurer le service des repas
4. Entretenir les vêtements
5. S'assurer que l'usager a une hygiène adéquate
6. Effectuer les acquisitions nécessaires aux usagers
7. Assurer la gestion de l'allocation pour dépenses personnelles des usagers et faire l'inventaire des biens
8. Soutenir et assister l'usager dans les activités de la vie courante
9. Établir un cadre de vie
10. Favoriser l'accès de l'usager aux activités organisées par la ressource ou dans la communauté
11. Assurer un suivi adéquat de l'ensemble des services de santé et des services sociaux nécessaires
12. Assurer la protection contre les abus
13. Assurer une présence de qualité
14. Favoriser l'intégration dans le milieu de vie et social
15. Collaborer avec les différents intervenants impliqués auprès de l'usager
16. Collaborer avec l'établissement
17. Favoriser le maintien des liens de l'usager avec sa famille, s'il y a lieu, et les personnes significatives pour lui

Services de soutien particulier, en fonction de la condition de l'usager (MSSS, 2016)
1. ALIMENTATION : s'alimenter proprement, sans risque d'étouffement et de problème pour sa santé.
2. HABILLEMENT : Choisir des vêtements appropriés. S'habiller et se déshabiller correctement. Mêmes actions pour ses orthèses et ses prothèses, s'il y a lieu.
3. HYGIÈNE : Se laver (corps, cheveux) correctement.
4. HYGIÈNE (suite) : Entretenir sa personne.
5. ÉLIMINATION : Accomplir toutes les activités reliées à cette fonction.
6. MOBILITÉ (transferts) : Avoir la mobilité pour ses transferts (au bain, chaise, lit, toilette).
7. MOBILITÉ (déplacements) : Effectuer ses déplacements de façon sécuritaire.
8. MOBILITÉ (escaliers) : Monter et descendre les escaliers de façon sécuritaire.
9. CONDUITE (impulsions) : Contrôler ses impulsions.
10. CONDUITE (émotions) : Maîtriser ses émotions.
11. CONDUITE (capacité relationnelle) : Avoir un mode relationnel convenable.
12. CONDUITE (comportements autodestructeurs) : Contrôler ses comportements autodestructeurs.
13. INTÉGRATION : Fréquentation et maintien de l'usager dans ses activités d'intégration (scolaire, travail, autres).
14. VIE AUTONOME : l'atteinte ou le maintien de l'autonomie dans les activités de la vie domestique.
15. PHYSIQUE (médicaments) : Distribution et administration des médicaments.
16. PHYSIQUE (soins) : Problèmes de santé, incapacité physique et sensorielle nécessitant des soins particuliers et des services des professionnels de la santé autres que des médicaments.
17. RENDEZ-VOUS : Accompagner l'usager à ses rendez-vous de nature psychosociale, familiale, scolaire, travail, autres, ou avec les professionnels de la santé ou pour des activités extérieures.

Annexe 2 - Outils de recrutement (affiche, appel téléphonique)

Nous sommes à la recherche de PARENTS D'ACCUEIL

pour participer à un projet de recherche.

Image : pixabay.com

QUEL EST L'OBJECTIF DU PROJET ?

Mieux comprendre les situations difficiles que rencontrent les parents d'accueil dans leur rôle ainsi que les stratégies qu'ils utilisent pour y faire face.

POURQUOI PARTICIPER ?

Par votre participation, vous contribuerez à :

- Documenter la réalité des familles d'accueil québécoises depuis l'implantation de la Loi sur la représentation des ressources
- Nourrir la réflexion sur le type de soutien dont vous avez besoin pour composer avec les défis associés à votre rôle de parent d'accueil.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les responsables de familles d'accueil régulière qui œuvrent en protection de la jeunesse peuvent participer au projet.

POUR PARTICIPER :

Cliquez ici pour laisser vos coordonnées

Ou contactez la responsable de la recherche

Marie-Pierre Joly, candidate au doctorat en travail social à l'Université de Montréal

Par courriel : marie-pierre.joly@umontreal.ca
Par téléphone : 514-343-5950 (Boîte vocale)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question en lien avec le projet !

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un doctorat en travail social – Université de Montréal
Il a été approuvé par le comité d'éthique et de la recherche – Société et Culture (CER-SC) - UdeM

Ce qui sera attendu de vous si vous participez :

Participer à une entrevue de 60 à 75 minutes

L'entrevue aura lieu en visio-conférence, par téléphone ou en personne (si la situation en lien avec le COVID-19 le permet)

Vous choisirez le moment de votre choix

Un dédommagement de 25$ pour le temps investi vous sera offert sous forme de carte-cadeau

Université de Montréal

Merci aux organismes suivants pour leur contribution financière au projet :

Fonds de recherche Société et culture Québec

IUJD INSTITUT UNIVERSITAIRE JEUNES EN DIFFICULTÉ

Sollicitation des participants :
premier contact téléphonique pour expliquer le projet de recherche.

Bonjour [nom de la personne]

Je m'appelle Marie-Pierre Joly, je vous contacte aujourd'hui, car vous m'avez laissé votre nom pour participer au projet de recherche sur les familles d'accueil. Il s'agit du projet de recherche qui porte sur les situations difficiles que vivent les parents d'accueil et sur les stratégies utilisées pour faire face aux situations difficiles. Êtes-vous toujours intéressé.e à participer au projet?

[si oui]
Je vais vous donner quelques informations sur le projet de recherche, et ensuite, si cela vous convient toujours, nous pourrons planifier l'entrevue.

Informations à donner

- Je réalise ce projet dans le cadre de mon doctorat en travail social à l'Université de Montréal. Pour réaliser ce projet, j'ai besoin de recueillir le point de vue de plusieurs parents d'accueil de votre région.
- Si vous êtes intéressé, il vous sera demandé de participer à une entrevue individuelle en personne et de remplir un court questionnaire, le tout d'une durée de 60 à 90 minutes.
- Lors de l'entrevue, je vais vous poser des questions sur votre rôle de famille d'accueil, et sur des situations difficiles que vous pouvez vivre dans votre rôle. Je vais être intéressée à vous entendre sur les stratégies que vous utilisez pour faire face à ces situations.
- Sachez que vous êtes libre de participer ou non et que, si vous acceptez de participer, vous pouvez vous retirer de la démarche à tout moment.
- L'entrevue sera enregistrée et retranscrite pour l'analyse, mais tout ce que vous allez dire lors de l'entrevue sera confidentiel. Les enregistrements et la transcription seront gardés en lieu sûr, et toutes les informations qui permettraient de vous reconnaître vont être altérées. Quand les résultats seront diffusés, personne ne pourra savoir que ces propos viennent de vous.
- Pour vous dédommager pour votre temps et votre implication, une carte cadeau d'une valeur de 25 $ d'un commerce de votre région (Jean Coutu ou IGA) vous sera remise.

Avez-vous des questions? Êtes-vous toujours intéressé?

Annexe 3 – Grille d'entrevue

INTRODUCTION

Bonjour, et merci d'accepter de faire cette entrevue avec moi.

Aujourd'hui, nous allons discuter de trois sujets. D'abord, je souhaite vous entendre me parler de votre famille d'accueil et de vous comme parent d'accueil. Ensuite, on va aborder le rôle de parent d'accueil, c'est-à-dire de ce qui est attendu de vous comme famille d'accueil aujourd'hui, au Québec en 2020. Finalement, j'aimerais vous entendre sur les situations difficiles que vous pouvez vivre et qui vous font vivre de l'inconfort. Il n'y a pas de bonne et de mauvaises réponses aux questions que je vais poser : ce que je souhaite, c'est de mieux comprendre votre expérience à vous.

Est-ce que cela vous convient?

Comme mentionné au téléphone, avant de procéder à l'entrevue, nous devons signer le formulaire de consentement.

[Lire le formulaire, répondre aux questions et recueillir le consentement verbal, enregistré].

[Faire test de son et démarrer l'enregistrement]

Êtes-vous prêt à débuter?

SECTION 1 : VOUS COMME PARENT D'ACCUEIL.

1.1. Pouvez-vous me décrire votre famille d'accueil?

Relances :

- *Nombre d'années d'expérience*
- *Nombre d'enfants accueillis*
- *Durée de placement prévue des enfants accueillis au moment de l'entrevue*
- *Composition familiale autre que les enfants placés (qui habite avec vous?) : conjoint, enfants, autres?*

Maintenant je vais vous demander de me parler de vos motivations.

1.2. Quelles sont les motivations à l'origine de votre projet de devenir famille d'accueil?

1.3. Qu'est-ce qui vous motive à poursuivre aujourd'hui?

1.4. Quel est l'objectif, le but que vous poursuivez en tant que parent d'accueil?

1.5. Qu'est-ce que ça vous apporte d'être parent d'accueil?

J'aimerais que vous me parliez de vous comme parent d'accueil.

1.6. Quelles sont les qualités qui vous décrivent en tant que parent d'accueil? (Pour chaque qualité) Pouvez-vous me donner un exemple(s) concret(s) de la manière dont cette qualité vous aide dans votre rôle de parent d'accueil?

1.7. Si vos amis, parents, ou votre entourage avaient à vous décrire en tant que parent d'accueil, que diraient-ils de vous?

1.8. Pouvez-vous me donner un ou deux exemples de moments où vous avez senti que vous étiez un « bon » parent d'accueil? Expliquez-moi la situation et les raisons pour lesquelles vous vous sentiez un bon parent d'accueil à ce moment-là.

Maintenant, une question à propos de votre réseau de soutien.

1.9. Lorsque vous avez besoin d'obtenir du soutien pour une situation ou simplement d'échanger à propos d'une situation, que faites-vous? Quel type de situation suscite ce besoin?

Relance :

- *Vers quelles personnes dans votre réseau vous tournez vous?*
- *Dans quel genre de situation vous tournez-vous vers cette/ces personnes?*

SECTION 2 : LE RÔLE DE PARENT D'ACCUEIL

Merci. On vient de parler de ce qui vous décrit et de votre famille d'accueil d'une manière plus personnelle. Maintenant, j'aimerais discuter de la manière dont vous percevez votre rôle de parent d'accueil.

Imaginez que je viens d'un endroit où les familles d'accueil n'existent pas, et que j'ai besoin de comprendre ce qu'est le rôle de parent d'accueil ici, au Québec.

2.1. Pouvez-vous m'expliquer c'est quoi, le rôle d'un parent d'accueil, au Québec, en 2020?

Relances (pour soutenir le discours) :

- *Quelles sont vos tâches? Vos responsabilités? Vos obligations?*

- *Qu'est-ce qui est attendu de vous? De qui ces attentes viennent-elles?*

Il y a quelques années, la Loi sur la Représentation des Ressources a été adoptée.

2.2. Savez-vous ce qu'est la LRR? Pouvez-vous m'expliquer dans vos mots de quoi il s'agit?

Si la personne ne sait pas ce qu'est la LRR, donner l'explication suivante avant de passer à la prochaine question : « *La LRR est une loi qui encadre l'activité des familles d'accueil, qui a fait en sorte que depuis 2009, les parents d'accueil sont des travailleurs syndiqués aux yeux de la loi, et que depuis 2012, vous avez des associations représentatives.* »

2.3. D'après vous, est-ce que la LRR a comme effet sur l'expérience des parents d'accueil? Comment? Pouvez-vous m'expliquer?

Relances:

- *Quels sont les effets positifs/négatifs de la LRR?*
  - *Quels ont été les effets sur: les attentes envers les parents d'accueil,*
  - *les responsabilités des parents d'accueil,*
  - *le quotidien des parents d'accueil,*
  - *la relation de travail avec l'établissement?*

SECTION 3 : LES SITUATIONS DIFFICILES

Le rôle de parent d'accueil est un rôle unique et complexe, qui amène parfois à vivre de l'inconfort dans certaines situations. J'aimerais vous entendre sur ce sujet. J'aimerais que vous me parliez d'une situation que vous avez vécue dans le passé, et qui a généré de l'inconfort pour vous. Cette situation peut s'être déroulée sur une longue période, ou peut avoir été événement particulier. Pour vous donner une idée, ça pourrait être une situation qui vous a mis en tension, qui a provoqué un dilemme, ou d'une situation dans laquelle il a été difficile pour vous de savoir comment vous positionner, quelle posture adopter, ou comment agir.

3.1. Racontez-moi cette situation

J'aimerais mieux comprendre l'inconfort que vous avec ressenti dans cette situation.

3.2. Parlez-moi de cet inconfort, essayez de me le décrire le plus précisément possible.

Relances, en fonction de la situation :

- *Qu'est-ce qui a fait en sorte que vous ressentiez un inconfort à ce moment précis,*
- *quels éléments de la situation étaient les plus inconfortables pour vous?*
- *Pourquoi était-il difficile pour vous de déterminer quoi faire dans la situation?*
- *Pourquoi vous sentiez-vous inconfortable ou en tension?*

3.3. Quelles émotions ressentiez-vous au moment où vous étiez pris dans cette situation? (Pour chaque émotion) Comment l'expliquez-vous?

Parfois dans les situations complexes, les besoins des personnes impliquées sont parfois difficiles à concilier.

3.4. Dans votre situation, de quels besoins avez-vous du tenir compte et pour qui?

3.5. Comment avez-vous concilié les besoins de chacun?

Relance :

- *Avez-vous priorisé le besoin d'une personne plutôt qu'un autre? Si oui lequel? Sinon, pourquoi?*
- *Certains besoins ont-ils dû être laissés de côté?*

3.6. Avez-vous tenu compte de vos besoins à vous dans la situation?

J'aimerais que vous me parliez de la manière dont vous avez manœuvré dans la situation afin de faire face à l'inconfort que vous ressentiez.

3.7. Pouvez-vous me parler des moyens que vous avez pris?

3.8. (Reprendre les moyens un à un) Pour ce moyen, qu'avez-vous fait concrètement? Ce moyen vous a-t-il aidé? De quelle manière?

3.9. Est-ce que certaines de vos qualités vous ont été particulièrement utiles dans la situation? Pouvez-vous me donner un exemple concret?

(Si les échanges avec d'autres personnes n'ont pas été abordés) Parfois quand on vit un l'inconfort comme celui que vous m'avez décrit, il arrive qu'on ait besoin d'échanger avec d'autres personnes pour savoir comment se positionner dans la situation.

3.10. Dans cette situation, avez-vous eu besoin d'échanger avec d'autres?
- Sinon, expliquez? Qu'avez-vous fait?
- Si oui, expliquez vers qui vous vous êtes tourné.
- Pouvez-vous me décrire comment ces échanges vous ont été utiles ?

Et aujourd'hui…

3.11. Comment vous sentez-vous en lien avec la situation?

3.12 Pouvez-vous m'expliquer ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui vous vous sentez [reprendre l'émotion nommée] en lien avec cette situation?

Relances :

- *(si la situation est résolue) décrivez-moi ce qui a fait une différence pour réduire votre inconfort?*
- *(Si la situation n'est pas résolue) : Qu'est-ce qui pourrait réduire votre inconfort? Pourquoi?*

SECTION 4 : VIGNETTE CLINIQUE : LA SITUATION DE JOSÉE

Merci de ce partage. Maintenant je vais vous demander de réfléchir à une situation vécue par une autre famille d'accueil. C'est une situation fictive, mais inspirée de plusieurs vraies situations. Je vais vous lire la situation et je vais ensuite vous poser quelques questions.

« Josée, Sylvio et leur fils Éliam (7 ans) sont très heureux quand Matéo, 5 ans, arrive dans leur famille d'accueil. Pendant la première année de placement, toute la famille s'attache à Matéo. Malgré les défis, les choses se passent relativement bien. Matéo commence même à appeler Josée « maman ». L'intervenante envisage leur confier Matéo à long terme, car le retour auprès de ses parents biologiques est très peu probable. En effet, les contacts avec la mère se déroulent assez bien, mais sont peu fréquents; quant au père, il n'a pas de contact avec son fils.

Cependant, les choses changent quand le père biologique de Matéo revient dans la vie de son fils et que l'intervenante lui accorde des contacts supervisés. À partir de la reprise de ces contacts, l'état de Matéo se dégrade. Il fait des crises de plus en plus fréquentes et des terreurs nocturnes apparaissent. Il n'appelle plus jamais Josée « maman », et s'il peut frapper tous les membres de la famille, il se montre particulièrement violent envers Sylvio, le père d'accueil. Josée, pour sa part, s'épuise de plus en plus et commence à avoir des mouvements d'impatience : récemment, elle a tiré Matéo par le bras brusquement lors d'une crise.

Un jour, Sylvio craque: il dit à Josée qu'il n'en peut plus, qu'il est épuisé, et surtout, qu'il ne peut pas accepter que son fils Éliam se fasse frapper comme ça par Matéo.»

Comment pensez-vous que Josée devrait agir?

4.1. À la place de Josée, comment vous sentiriez-vous?

4.2. Décrivez-moi l'inconfort ressenti par Josée

Relances, selon la manière dont l'inconfort a été décrit :

- *Qu'est-ce qui a fait en sorte que Josée ressent un inconfort à ce moment précis?*
- *Pourquoi était-il difficile pour Josée de savoir quelle posture adopter dans la situation?*
- *Pourquoi Josée se sent-elle mise en tension?*

Comme mentionné plus tôt, parfois dans les situations complexes, les besoins des personnes impliquées sont difficiles à concilier.

4.3. De quels besoins Josée a-t-elle dû tenir compte?

J'aimerais vous entendre sur les moyens que Josée pourrait prendre pour faire face à la situation.

4.4. À la place de Josée, quels moyens prendriez-vous pour manœuvrer à travers cette situation? (Pour chaque moyen) En quoi est-ce que cela pourrait l'aider?

4.5. (Si les échanges avec s'autres personnes n'ont pas été abordées) Si vous étiez Josée, est-ce que vous vous tourneriez vers d'autres personnes pour réfléchir à la situation et vous aider à faire face à la situation?

- Si Non : Pourquoi?
- Si Oui : Vers qui? En quoi est-ce que ces échange pourraient aider?

4.6. De quelle qualité Josée aurait-t-elle besoin pour se sortir de cette situation inconfortable? (Pour chaque qualité) : en quoi est-ce que cette qualité pourrait aider?

Imaginons que le temps a passé...

4.10. Selon vous, quelle serait le dénouement idéale dans la situation vécue par Josée? Pourquoi?

CONCLUSION

Merci beaucoup de votre temps et de ce partage. Je vais vous demander encore 5 minutes pour répondre aux questions qui figurent sur le questionnaire sociodémographique.

[à la fin, remettre la fiche de ressources d'aide]

Annexe 4 – Questionnaire sociodémographique

Pour fin d'analyse, nous aurions besoins des renseignements suivants sur vous et sur votre famille d'accueil.

Nom : _____
Date de l'entrevue : _____

Renseignements personnels

À quel sexe vous identifiez-vous :
☐ H ☐ F
☐ Vous vous identifiez autrement : _____

Quel âge avez-vous? : _____ANS

Vous identifiez-vous comme appartenant à groupe minoritaire ou une communauté culturelle? Laquelle? _____

Appartenez-vous à une communauté autochtone /êtes-vous membres d'une bande? Laquelle? _____

Quel est votre plus élevé degré de scolarité complété?
☐ Niveau secondaire non-complété
☐ Secondaire
☐ Collégial
☐ Universitaire 1er cycle
☐ Universitaire 2e ou 3e cycle

Avez-vous un emploi autre que famille d'accueil?
☐ Non
☐ Oui
Si oui, quel est votre titre d'emploi : _____
Combien d'heure semaine travaillez-vous? _____

Si vous avez un/une conjoint.e, celui-ci occupe-t-il ou elle un emploi autre que famille d'accueil?

☐ Je n'ai pas de conjoint
☐ Si vous avez un conjoint, décrivez sa situation d'emploi, s'il y a lieu:
Titre d'emploi : _____
Heures semaines : _____

Historique d'accueil

Depuis combien de temps êtes-vous famille d'accueil ?
_____ Ans

En tant que parent d'accueil, combien avez-vous accueilli d'enfant différent au total depuis que vous êtes accrédité?
_____ enfants

Expérience d'accueil actuelle

Combien de places accréditées avez-vous à votre contrat?
_____

Il s'agit de places….
☐ … pour garçon
☐ … pour fille
☐ … mixtes

Remplissez le tableau suivant pour décrire la situation de chaque enfant que vous accueillez actuellement :

	Âge	**Durée prévue du placement**	**Fréquence de contact avec les intervenants (X fois par mois, en moyenne)**	
			Intervenant de l'enfant	Éducateur (Si applicable)
#1				
#2				
#3				

#4				
#5				
#6				

Quelle est la fréquence de contact avec votre intervenant-qualité?
_____ fois par mois en moyenne

Activités et formation

Dans les 2 dernières années, indiquez les formations que vous avez suivies en lien avec votre rôle de famille d'accueil? Remplissez le tableau suivant en lien avec les formations suivies.

Année	Titre de la formation	La formation était dispensée par…

Participez-vous à des activités de votre association représentative?
□ OUI □ NON

Si oui, précisez lesquelles :
_____
_____
_____
_____
_____

Mis à part les activités mentionnées, dans quelles circonstances faites-vous appel à votre association représentative ?

_____
_____
_____
_____

Êtes-vous impliqué dans votre association représentative? Si oui, décrivez votre implication.

_____
_____
_____

Annexe 5 – Formulaire de consentement

Université de Montréal

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Les parent d'accueil en contexte de protection de la jeunesse : mieux comprendre les situations difficiles qu'ils rencontrent et leurs stratégies pour y faire face »

Chercheuse étudiante :	Marie-Pierre Joly, étudiante au doctorat, École de travail social, Université de Montréal
Directrices de recherche :	Marie-Andrée Poirier, professeure, École de travail social, Université de Montréal
	Annie Pullen-Sansfaçon, professeure, École de travail social, Université de Montréal

Cette recherche est financée par une bourse d'étude doctorale du Fond de Recherche Société et Culture du Québec (FRSCQ).

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à mieux comprendre les situation difficile rencontrées par les parents d'accueil de la protection de la jeunesse dans l'exercice de leur rôle ainsi que les stratégies mises en place pour y faire face. Pour ce faire, nous comptons recueillir le point de vue d'une vingtaine de parents d'accueil de familles d'accueil régulières.

2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à accorder une entrevue à l'étudiante-chercheure. Lors de cette entrevue, vous serez d'abord invité à parler de vous comme parent d'accueil et de la compréhension de votre rôle. Ensuite, nous explorerons avec vous une situation difficile que vous avez rencontré dans votre rôle de parent d'accueil et les stratégies que vous avez mises en place pour y faire face. Finalement, nous vous présenterons une situation fictive pouvant être vécue par une autre famille d'accueil et vous serez invité à partager la manière dont vous auriez réagi dans cette situation. À la suite de l'entrevue, vous serez invité à compléter un court questionnaire socio-démographique portant sur les thèmes suivants : votre statut d'emploi, votre historique d'accueil, la collaboration avec les intervenants de la protection de la jeunesse, votre implication auprès de votre association représentative et les formations auxquelles vous avez participé dans les deux dernières années. L'ensemble de la démarche devrait durer de 60 à 90 minutes.

Le lieu et le moment de l'entrevue seront déterminés avec l'étudiante chercheure, selon vos disponibilités. Si possible, les entrevues seront faites en personne, mais en raison de la crise sanitaire associée à la COVID-19, les entrevues pourraient être faites par téléphone ou par visio-conférence (ex. ZOOM ou SKYPE) tant que les mesures de distanciation sociales en vigueur l'exigeront. Dans tous les cas, l'entrevue sera enregistrée, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription.

Université de Montréal

3. Risques et inconvénients

L'équipe de recherche est d'avis que la participation à ce projet de recherche comporte peu de risque pour vous. Néanmoins, nous vous invitons à prendre connaissance des risques suivants et des mesures prises pour atténuer ces risques :

- Dans le cadre de l'entrevue, il vous sera demandé de relater une expérience qui vous a fait vivre de l'inconfort, ce qui pourrait vous faire vivre une certaine détresse. Pour atténuer ce risque, sachez que vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue. À la fin de l'entrevue, nous vous remettrons une liste de ressources de soutien auxquelles vous pourrez vous référer au besoin.
- Sachez également qu'en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, le chercheur qui a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est ou peut être considéré comme compromis peut être tenu de signaler sans délai la situation au directeur de la protection de la jeunesse.

4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Cependant, votre participation permettra de mieux comprendre la réalité des familles d'accueil québécoises depuis l'implantation de la Loi sur la représentation des ressources, et de nourrir la réflexion sur le type de soutien dont vous avez besoin pour composer avec les défis associés à votre rôle de parent d'accueil.

5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seuls l'étudiante-chercheure, les directrices de recherche et la personne qui se chargera de la transcription des entrevues pourront connaître son identité. Les données seront conservées dans un ordinateur muni d'un mot de passe dans un local de recherche de l'École de travail social - Université de Montréal. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

Pour les entrevues qui seront faites par visio-conférence (ZOOM ou SKYPE), il existe des risques associés à la sécurité sur internet. Bien que l'équipe de recherche ne puisse garantir une confidentialité totale de l'entrevue, sachez que nous prendrons toutes les précautions à notre portée, notamment en vous proposant le logiciel le plus sécuritaire selon les informations disponibles au moment de faire l'entrevue et en utilisant un mot de passe pour assurer un maximum de sécurité dans les logiciels le permettant.

6. Compensation

Pour vous remercier de votre participation, une carte cadeau de 25 $ (IGA ou Jean-Coutu, au choix) vous sera remise à la fin de l'entrevue, ou envoyée par la poste advenant que l'entrevue se fasse à distance.

7. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

B) CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Marie-Pierre Joly au numéro de téléphone 514-343-5950 ou à l'adresse courriel marie-pierre.joly@umontreal.ca

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche - Société et culture par courriel à l'adresse cersc@umontreal.ca ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web http://recherche.umontreal.ca/participants.

Toute plainte concernant cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca . L'ombudsman accepte les appels à frais virés. Il s'exprime en français et en anglais et prend les appels entre 9h et 17h.

Annexe 6 – Remerciement et liste de ressources (fin de l'entrevue)

Merci de votre participation à ce projet de recherche!

Au cours de l'entrevue, nous avons abordé certaines situations qui sont peut-être difficiles pour vous. Si jamais vous ressentez le besoin de discuter de ces situations ou d'avoir du soutien, ou si vous ressentez de la détresse, voici des ressources que vous pourriez contacter.

L'intervenant de l'enfant :

Pour toute difficulté en lien avec les besoins spécifiques d'un enfant, vous pouvez contactez l'intervenant de l'enfant au CISSS ou CIUSSS avec lequel vous collaborez.

Votre association représentative

Pour toute difficulté en lien avec votre rôle de parent d'accueil, vous pouvez vous tourner vers votre association représentative locale, qui vous offre du soutien en lien avec votre rôle.

[insérer le numéro de l'association représentative locale]

Pétale Québec

Vous pouvez également contacter la ligne d'écoute de l'organisme Pétale Québec, qui offre des conseils en lien avec l'adoption, la parentalité d'accueil, et les difficultés d'attachement chez les enfants.

Site internet : https://www.petalesquebec.org/Nous-contacter.php

Ligne sans frais: **1-877-326-4154**
Téléphone en français: **(514) 326-4154**

Ligne Parent

Si vous avez besoin de parler rapidement à quelqu'un, vous pouvez également vous tourner vers les lignes d'écoute pour la population générale. Ligne parent offre un service de soutien spécifique pour les parents.

https://www.ligneparents.com/ ou 1-800-361-5085

Merci de votre contribution à la recherche et surtout, merci de votre contribution en tant que famille d'accueil!

Annexe 7 – Tableau de codification (avant l'étape de la rédaction)

Thématisation à propos des défis éthiques, enjeux, dilemmes, problèmes, et du raisonnement éthique			
DÉFI ÉTHIQUE 1 : répondre aux besoins concurrents de tous **(SED émergeant de la relation à l'enfant)**	Les situations où les besoins des personnes entrent en contradiction	Difficile de prendre soin de soi et de se prioriser	
		L'impossible choix : décider si et quand l'enfant doit quitter (DILEMME)	Des agressions/ comportements hostiles qui déclenchent le dilemme
			Les répercussions sur le PA
			Les répercussions sur les autres membres de la famille
			Dilemme irrésoluble
			Émotions / souffrance très forte
	Des ressources qui retardent l'escalade	Connaissances et aptitudes	Utilité d'une formation académique préalable
			Formation en cours d'exercice : utile mais pas toujours accessible
		Soutien de l'équipe clinique	De l'aide au bon moment
			Le lien de confiance avec l'intervenant
		Aide concrète, répit	
		Lieux d'échange et de réflexion	L'entourage (familles et amis)
			Les autres parents d'accueil dans l'entourage / utilité du mentorat
			Le syndicat, utile mais parfois teinté de négatif
	Raisonnement éthique / repères	La persévérance	L'importance de la persévérance
			L'excès de persévérance (*a posteriori*)
		L'engagement	Engagement inconditionnel
			Engagement lucide
		L'abnégation, ça fait partie du savoir-être	

DÉFI ÉTHIQUE 2 : Partager la parentalité **(SED émergeant de la relation au parent d'origine)**	Des situations qui demandent de partager l'espace parental	La présence du parent menace le lien fragile avec l'enfant accueilli	
		Se positionner face à un parent hostile et menaçant (DILEMME)	
	Raisonnement éthique / repères	Se référer aux attentes explicites et implicites (rôle et responsabilités)	
		S'appuyer sur des valeurs personnelles pour guider la relation	Ouverture d'esprit
			Empathie
		Se recentrer sur l'enfant	

DÉFI ÉTHIQUE 3 : maintenir une relation de travail centrée sur l'enfant malgré les enjeux en présence **(SED émergeant de la relation à l'intervenant)**	Des situations qui demandent de se positionner malgré la crainte des représailles	Dénoncer ou non des manquements des services de protection de la jeunesse dans la réponse aux besoins de l'enfant	
		Dévoiler ou non ses difficultés	
		Dénoncer ou non le manque de respect de l'intervenant	
	Raisonnement éthique / repère	Les conséquences de s'affirmer	Conséquences positives pour l'enfant
			Conséquences néfastes potentielles pour le PA : risquer les représailles (peur)
		Les conséquences de ne pas s'affirmer	Conséquences positives : se protéger, protéger son contrat
			Conséquence néfaste : ne pas défendre l'enfant (sentiment de trahir l'enfant)

		S’appuyer sur des valeurs personnelles	L’authenticité
			L’affirmation de soi
5. DÉFI ÉTHIQUE 3 : maintenir une relation de travail centrée sur l’enfant malgré les enjeux en présence **(SED émergeant de la relation au syndicat)**	5.1. Des situations qui pourraient justifier le recours au syndicat…	5.1.1. …pour pallier l’absence de réponse au besoin de l’enfant (ex. conseiller, diriger ces des ressources)	
		5.1.2. …pout répondre à des questions administratives auxquelles les intervenants ne savent pas répondre.	
		5.1.3. …pour aider dans le cas de litiges et mésententes	
	5.2. Raisonnement éthique / repères	5.2.1. D’appuyer sur des valeurs	5.2.1.1. Collaboration, mais nuancer en fonction du contexte
			5.2.1.2. Authenticité et respect

Ajout sur les motivation :			
Motivations	Motivations initiales	Engagement social	
		Désir d'enfant	Désir pour soi (projet personnel, infertilité…)
			Désir pour aider, altruiste
		Aide professionnelle	
	Motivations à poursuivre	L'enfant évolue positivement	
		L'enfant vit une relation sécurisante	
		L'enfant vit une famille et enfance normal	
		Transition réussie vers la vie adulte	
		Expérience de vie enrichissante, sentiment d'accomplissement	
		Obtenir de la reconnaissance de l'enfant	
		Obtenir de la reconnaissance sociale	
		Faire une différence dans la société	